L'EVENEMENT-JOURNAL
est publié par L'Evénement-Journal Incorporé, au No 420 rue St-Vallier, à Québec. — Téléphones: 7116-7117-7118.
Bona ARSENAULT
Président et directeur-gérant

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

TEMPERATURE
Pronostics — Vents frais, beau, plus chaud.
Minimum : 42
Maximum : 54

72ième ANNEE No 288 — Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, des Agences Reuters et Havas. — QUEBEC, MERCREDI 10 MAI 1939 — Tirage certifié par l'A. B. C. — LE NUMERO : 3 SOUS

La Pologne avec l'U.R.S.S. contre le Reich

Le Souverain Pontife veut rétablir la paix dans le monde inquiet

Il déclenche dans ce but des négociations diplomatiques, sur lesquelles le Vatican garde le silence.

ENTENTE MONDIALE

Cité Vaticane, 10. — (PA) Le pape Pie XII a déclenché des négociations diplomatiques pour essayer de montrer à l'Europe comment éviter la guerre.

Le Vatican gardait le silence hier soir sur la nature exacte des pourparlers amorcés par le Saint-Père, mais dans des cercles diplomatiques on disait qu'un plan positif avait été soumis par les nonces du Pape aux gouvernements allemand, polonais, anglais, français et italien.

Un service de nouvelles du Vatican, en confirmant cet amorcement de négociations "par voie le contacts diplomatiques normaux", dit que les nonces ont fait part aux gouvernements nommés "de l'ardent désir du Pape de voir la paix régner.

Des informateurs dignes de foi prétendent que cette activité du Vatican a pour but de préparer les voies à une entente internationale en tentant de créer un esprit plus conciliant eu Europe au lieu d'essayer d'imposer le Pape comme arbitre.

Les hauts fonctionnaires gardent le sidence sur l'attitude du gouvernement italien, mais une partie de la presse fasciste accueille favorablement l'idée du Vatican.

Le journal "L'Avvenire", organe fasciste et catholique, écrit : "La parole auguste et l'activité apostolique de Pie XII rayonnent par dessus les entêtements présents de la situation internationale".

Les journaux italiens soulignent que la réaction au geste du Pape en dehors de l'Italie est généralement favorable.

Dans presque tous les milieux on croit que le Pape a de plus grandes chances que n'importe quel médiateur possible de sauver l'Europe de la guerre. Les diplomates font remarquer entre autres choses que le Pape a toujours évité avec soin de prendre fait et cause pour un côte dans les différends européens.

Les critiques contre les nazis pour leur façon de traiter l'Eglise catholique en Allemagne, qui étaient publiées autrefois dans l'Osservatore Romano, le journal du Vatican, ont cessé depuis l'avènement de Pie XII au trône pontifical le 3 mars dernier. De même, le Pape actuel n'a élevé aucune critique contre la politique raciste des fascistes.

St-Jérôme, 10. — (PC) Le niveau de la Rivière du Nord a monté de deux pieds, hier, comme conséquence de l'apport de plusieurs cours d'eau des Laurentides grossis par la fonte des glaces sur les lacs et rivières.

Hitler voulut-il rire ?

Cet instantané, l'un des premiers de tous ceux qui furent pris lors du dernier discours du chancelier HITLER devant le Reichstag allemand, nous révèle le Führer sous un aspect moins sévère qu'à l'ordinaire. Son geste et la grimace qu'il fait soulignent l'ironie qu'il met dans sa réponse au message de paix du président Roosevelt aux dictateurs.

La Pologne rejette les propositions allemandes suggérant une attaque combinée contre l'U. R. S. S. et rétablit ses relations diplomatiques avec Moscou. — L'agence Iskra annonce que Vladimir Potemkin, vice-commissaire aux Affaires Etrangères, a donné des garanties au gouvernement polonais. — La Russie soviétique veut mettre dans son jeu la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie.

FRONT COMMUN CONTRE HITLER

Varsovie, 10. (UP) — Peu de temps après l'arrivée ici de Vladimir Potemkin, vice-commissaire des Affaires étrangères des Soviets, l'agence Iskra, organe officiel du gouvernement, a annoncé hier soir la "normalisation complète" des relations russo-polonaises, mettant fin à un an et demi d'hostilité politique.

Le communiqué de l'agence porte aussi un coup direct à l'Allemagne, lequel coup ne devrait pas manquer de provoquer l'indignation nazie, lorsqu'il fait allusion au discours prononcé vendredi dernier par le ministre polonais des Affaires étrangères, M. Joseph Beck.

L'agence Iskra affirme que "la Pologne a manifesté son désir de bonne entente avec la Russie soviétique en rejetant les propositions insidieuses de l'Allemagne suggérant une attaque combinée de l'Allemagne et la Pologne contre l'Ukraine russe et le Caucase".

La Presse Associée rapporte, par ailleurs, que le nonce papal en Pologne, Mgr Filippo Cortesi, a conféré avec le ministre des Affaires étrangères Joseph Beck, hier, vraisemblablement au sujet de l'initiative diplomatique du Pape pour sauver la paix européenne, cependant que l'arrivée de Vladimir P. Potemkin, vice-commissaire du peuple aux Affaires étrangères des Soviets, était envisagée ici comme le signe précurseur de relations meilleures entre la Pologne et la Russie.

On rapporte, bien que la chose ne soit pas officiellement confirmée, que Potemkin, qui vient d'avoir des conversations avec les chefs de la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie, conférera avec le colonel Beck au sujet des relations russo-polonaises ce matin, et sur les problèmes européens dans l'après-midi. Il partira pour Moscou à la fin de la journée.

Les observateurs jugent que la position de la Pologne est délicate en ce qui concerne toute possibilité de médiation entre l'Allemagne et la Pologne de la part du Vatican. On souligne que la Pologne est profondément catholique, mais opposée à toute autre chose que des négociations directes pour trancher les questions étrangères.

Les Français opposés à une conférence de cinq pays européens

On redoute un attentat

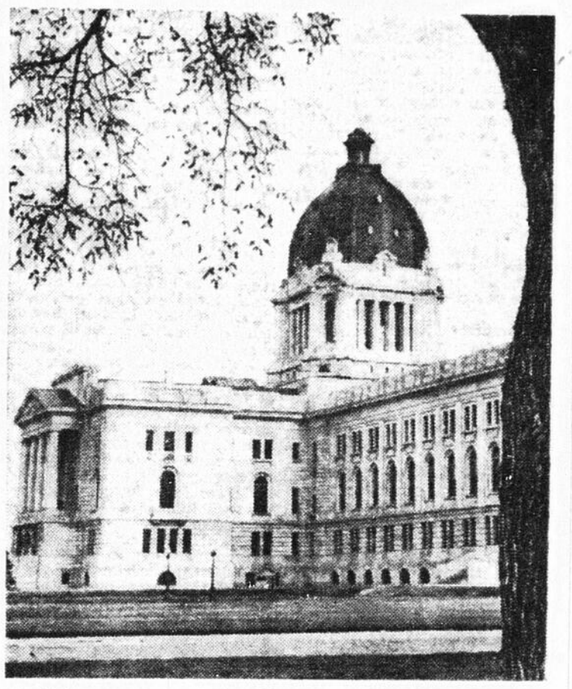

Cette photo, prise par un frais matin de ces jours derniers, nous montre l'hôtel du gouvernement de la Saskatchewan, à Régina, où une garde spéciale est constamment en devoir par crainte de tentatives de dynamitage ou de sabotage.

La chambre des députés se prononce ouvertement contre ce projet. — Pour trancher le problème de Dantzig.

LE VATICAN

Paris, 10. — (P. A.) Des membres de la Chambre des Députés, depuis l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche, ont ouvertement exprimé hier soir leur opposition à toute idée d'une conférence de cinq puissances pour trancher le problème de Dantzig qui dresse actuellement l'Allemagne et la Pologne l'une contre l'autre.

Cette opposition a été exprimée en rapport avec une manoeuvre diplomatique attribuée au Vatican pour tenter d'assurer la paix en Europe. Les cinq nations à participer à une telle conférence seraient l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne et la Pologne.

Dans les cercles des Affaires étrangères, toutefois, on dit que la France ne peut pas prendre encore d'attitude officielle à cet egard parce que le pape Pie XII ne lui a pas fait de suggestions officielles et définies par l'intermédiaire de son nonce.

Le Pape, disent ces informateurs, a simplement fait savoir aux gouvernements les plus intéressés dans la situation tendue de l'Europe qu'il était prêt comme toujours à user de la force morale de l'Eglise catholique romaine pour faire quelque chose de pratique pour la paix.

Ils ajoutent que les nonces du Vatican à Paris, Londres, Berlin, Varsovie et Rome ont simplement cherché à connaître quelles seraient les chances d'une intervention du Pape pour négocier un règlement du problème de Dantzig.

L'Angleterre s'est montrée favorable à une telle idée, mais les Français, bien que désireux d'un règlement pacifique, ne semblent pas avoir une grande confiance dans le succès d'une conférence de ce genre.

Les législateurs français ont apparemment encore présente à l'esprit la conférence de Munich par laquelle l'Allemagne a réussi à s'implanter en Tchéco-Slovaquie, et la France a perdu l'une de ses plus puissantes alliées.

Des députés de toutes couleurs politiques conviennent que la France n'a rien à gagner d'une telle conférence, excepté peut-être la paix à un prix supérieur à ce que la France serait disposée à payer.

"Nous devrons apporter un carnet de cheques si nous allons à une telle conférence, dit un législateur, et nous en servir pour acheter notre droit de sortie. L'Allemagne en sortira plus forte, et la France plus faible".

L'armée britannique sur pied tout l'été

Le ministre anglais de la Guerre annonce que les forces régulières resteront tout l'été sur un pied de guerre. — A cause de la tension continuelle et des hostilités qui peuvent éclater à l'improviste.

CONSCRIPTION SANS PROCLAMATION

Londres, 10. — (U. P.) Le ministre de la Guerre Leslie Hore-Belisha a annoncé hier soir que les forces combattantes de la Grande-Bretagne seront maintenues sur un pied de guerre complet durant l'été "parce que nous vivons dans des conditions de tension continuelle et que des hostilités peuvent éclater à l'improviste".

Cette déclaration fut formulée en Chambre des Communes au cours de la deuxième lecture du bill des "forces de réserve et auxiliaires" par lequel le gouvernement veut se faire autoriser à mobiliser les forces du pays dans lep lus grand secret.

Le bill, à supposer que la tension européenne persiste pendant trois ans, autorisera le roi à permettre que les réserves soient appelées sous les couleurs sans avoir à recourir à la formalité d'une proclamation royale.

Cette mesure a été approuvée en deuxième lecture dans la soirée sans vote.

Reprenant une phrase de Mussolini pour expliquer la nécessité de rester sous les armes dans le moment, Hore-Belisha déclara : "Nous vivons en un temps ou la nation doit dormir sur son havresac". Les mêmes paroles avaient été prononcées récemment par Mussolini à l'adresse de ses chemises noires.

La Yougoslavie se rapproche du Duce

Le prince Paul et la princesse Olga se rendent à Rome.— L'Italie sera prête lorsque sonnera son heure, dit Mussolini.

NEGOCIATIONS

Rome, 10. — (P.A.) Le premier ministre a déclaré hier, en présence d'une foule considérable, que l'Italie, "lorsque sonnera son heure", saura démontrer la force de ses décisions. Il s'est ensuite occupé de préparer des conférences visant à consolider l'influence italienne en Yougoslavie.

S'adressant aux troupes et aux civils, le Duce affirma :

"En ce troisième anniversaire de la fondation de l'empire et en ce premier jour de fête dédié à l'armée, vous avez participé à une mémorable parade militaire. La force de nos armes est grande, mais plus grande encore est la décision de nos coeurs, et quand notre heure sonnera nous saurons le démontrer".

Le Duce passa en revue, avec le roi Victor-Emmanuel, des milliers de soldats, puis il présida ensuite à une cérémonie en l'honneur des bâtisseurs d'empire qui régnaient à Rome il y a deux mille ans. Cette cérémonie se déroula dans la chambre récemment resturée du Sénat de l'ancienne Rome. Le grand conseil fasciste, le cabinet et les hauts chefs du parti fasciste y participèrent.

Le prince Paul, régent de la Yougoslavie, qui est accompagné de son épouse, la princesse Olga, et le ministre yougoslave des Affaires étrangères, Alexandre Cinca-Markovich, étaient attendus ici au cours de la nuit. Le régent et son ministre entreront en conférence avec le Duce aujourd'hui. Le prince et la princesse seront les hôtes du roi et de la reine au Quirinal.

Comme résultat des conversations qui ont eu lieu il y a deux semaines à Venise entre le comte Ciano, ministre italien des Affaires étrangères, et Cinca-Morkovitch, on s'attend à ce que la Yougoslavie signe prochainement un pacte d'amitié et de non-agression avec la Hongrie sous l'égide de l'axe Rome-Berlin.

L'Australia essuie une grosse tempête

L'un des vaisseaux de l'escorte royale perd une chaloupe. — Le "Repulse" rapporte des lettres aux petites princesses.

PETITE VITESSE

A bord du R. M. S. Empress of Australia, 10. (PC—Par R.-K. Carnegie, de la Presse Canadienne) — Rudement secoué par un vent de 60 milles à l'heure qui bouleversait l'Atlantique, l'Empress of Australia, qui transporte Leurs Majestés britanniques au Canada, n'a fait hier que 17 noeuds à l'heure en moyenne.

Les tables du palais flottant chavirèrent à plusieurs reprises sous l'assaut des lames, et des vagues, au plus fort de la tempête, passèrent par dessus son pont.

Les deux croiseurs, le Glasgow et le Southampton, qui escortent le gros paquebot du C. P. R., eurent aussi leur part des difficultés de navigation, et le Southampton dut mettre en panne durant quelque temps parce qu'une lame avait emporté une de ses chaloupes de sauvetage.

La mer devint houleuse peu de temps après que le croiseur de bataille Repulse eut viré de bord, en plein Atlantique, pour regagner l'Angleterre avec des lettres de Leurs Majestés à leurs fillettes, les princesses Elizabeth et Margaret Rose.

(Suite à la page 13)

LE RECITAL LEBLANC

New-York, 10. — (Dépêche spéciale) — Arthur LeBlanc, jeune violoniste canadien français, a donné son premier récital à New-York, hier soir, à Town Hall. Il fut accompagné par Sanford Schlussel, une salle très sympathique l'a applaudi à plusieurs reprises. Parmi les spectateurs on remarquait Enesco et plusieurs musiciens.

Nous publierons un compte rendu détaillé demain.

La Russie mécontente de la Grande-Bretagne

Pas d'autorisation au duc de Windsor

Londres, 10. (UP) — On a appris hier soir dans l'entourage du palais de Buckingham que le duc de Windsor avait prononcé son message de Verdun, France, lundi soir dernier, sans avoir au préalable obtenu l'approbation de son frère, le roi George VI, et qu'il avait agi de sa propre initiative.

La nouvelle s'était répandue en France que le duc avait communiqué par radiotéléphone avec le roi, en route pour le Canada, avant de parler à la radio en faveur de la paix.

Les hommes d'Etat et le Vatican

On acceptera les suggestions du Saint-Père.

A BERLIN

Berlin, 10. — (PA) Une ativité diplomatique s'étendant sur deux continents et embrassant les efforts du Vatican pour préserver la paix mondiale, absorbait hier soir le ministère des Affaires étrangères, cependant que l'axe Rome-Berlin récemment renforcé travaillait sur les détails d'une formule propre à assurer une paix "de fabrication germano-italienne".

Le ministère des Affaires étrangères a manifesté une attitude sympathique à l'égard de l'intérêt porté par le Vatican à la situation internationale.

Dans certains milieux on est sous l'impression qu'un médiateur acceptable pour régler les divergences entre Londres-Paris et Berlin-Rome, et entre l'Allemagne et la Pologne, s'est enfin révélé.

L'agence Tass publie un communiqué laissant entendre que la suggestion anglaise est unilatérale.

M. M. LITVINOFF

Moscou, 10. — (P.A.) De hauts fonctionnaires soviétiques ont fait comprendre, hier soir, qu'ils n'étaient pas contents des contre-propositions anglaises concernant la formation d'une alliance anglo-franco-russe. Un communiqué publié par l'agence Tass laisse entendre que la suggestion anglaise est unilatérale et que le gouvernement de Moscou la considère comme inadéquate.

Mais le communiqué en question ne constitue pas par lui-même un rejet catégorique des propositions soumises avant-hier par l'ambassadeur sir William Seeds au commissaire des Affaires étrangères, M. Molotoff.

A tout événement, une note officielle exprimant le mécontentement de Moscou sera envoyée à Londres par les voies diplomatiques ordinaires.

Des observateurs politiques étrangers veulent voir dans le communiqué de l'agence Tass une conséquence logique du départ de Maxime Litvinoff du commissariat des Affaires étrangères.

SYSTEME INDEPENDANT DE PROTECTION

Moscou, 10. — (U.P.) Des indices sérieux font croire ici que la Russie, dans ses négociations avec Bucarest et Varsovie, s'arrange pour organiser son propre système indépendant de sécurité en Europe orientale contre toute menace d'attaque de la part de l'Allemagne.

On semble anticiper le rejet total des récentes propositions britanniques et l'effondrement complet des négociations poursuivies depuis quelques semaines pour faire entrer la Russie dans le "front de paix armée" anglo-français.

King veut laisser une loi de côté

Il ferait voter à la vapeur les crédits du gouvernement.

LA DEFENSE

Ottawa, 10. — (De notre envoye) Le gouvernement retirera l'une de ses lois des plus importantes dans le but de faire proroger la session par le roi, assure-t-on. L'on considère comme impossible de terminer le travail des Communes la semaine prochaine, malgré les séances à répétition qu'a décrétées M. King. La loi qui serait mise de côté est celle qui créée une banque hypothécaire dans le but de réduire les taux d'intérêt.

Il n'en restera pas moins quelques autres mesures à étudier et la bagatelle de $400,000,000 à voter pour les crédits du gouvernement, dont $63,000,000, pour la politique si discutée des libéraux en matière de défense nationale. Le gouvernement semble anxieux d'éviter le débat sur les armements et ce serait l'une des raisons qui le portent à hâter par tous les moyens, la fin de la session.

Les Juifs et Leurs Majestés Britanniques

Montréal, 10. (P.C.) — "Les Juifs, en ces jours de révolutions et de dictatures, considerent Leurs Majestés britanniques comme un symbole de liberté", a déclaré, hier, le rabbin Harry J. Stern, du temple Emmanuel, au cours d'un discours qu'il prononçait devant ses compatriotes du sexe faible.

"Sous le drapeau britannique, nous avons l'égalité, la justice et la protection de nos droits", dit-il. "Vendredi prochain", continue-t-il, "nous aurons un service religieux spécial afin de témoigner à Leurs Majestés notre patriotisme et nous amour profond".

Roosevelt veut que la grève des mineurs se règle

Washington, 10. — (P.A.) Le président Roosevelt a annoncé, hier, qu'il avait demandé aux patrons de mines de charbon mou ainsi qu'aux officiers de l'union de régler sans plus tarder la grève industrielle du charbon mou.

Cette demande a été faite au cours d'une conférence qui eut lieu dans son cabinet de travail au cours de la journée d'hier et à laquelle assistaient cinq chefs de la United Mine Workers, cinq opérateurs et Mlle Perkins, secrétaire du Travail.

Le président Roosevelt a déclaré aux représentants de la presse qu'il croyait que la question serait réglée d'une manière satisfaisante à la fin de la journée d'aujourd'hui. M. Roosevelt a fait remarquer que les intéressés étaient d'accord sur tous les principaux points et qu'il ne s'agissait maintenant que de régler des détails.

Après la conférence, le groupe des délégués partit pour New-York où il rencontrera le Dr John-R. Steelman, chef du bureau de conciliation du ministère du Travail aux Etats-Unis aujourd'hui même.

John-L. Lewis, président de la United Mine Workers, était à la tête des délégués et Charles O'Neil parla au nom des opérateurs de charbon mou.

Cette grève affecte 460,000 ouvriers dans 26 Etats américains.

L'Evénement-Journal et les pourparlers anglo-russes

Il se poursuit depuis quelques jours entre l'Action Catholique et le Soleil une petite discussion pour savoir lequel de ces deux journaux est le mieux informé sur la politique européenne. L'un des confrères est abonné à la British United Press, l'autre à la Presse Canadienne. Or, ces deux agences donnent des renseignements contradictoires en ce qui concerne les pourparlers entre la Russie et l'Angleterre. Comme le faisait remarquer hier le Soleil, il est encore trop tôt pour discerner où se trouve la vérité. Nous n'avons aucunement l'intention de nous immiscer dans ce débat, mais nous tenons à faire remarquer ceci à nos lecteurs. L'Evénement-Journal est abonné à ces deux services de presse. Nous sommes même le seul journal de Québec à bénéficier de cet avantage. Nous choisissons, dans les renseignements que les deux agences nous fournissent, ceux qui semblent les plus intéressants et les plus précis. Quand il arrive, comme ces jours-ci à l'occasion de l'entente franco-russe, que les deux agences se contredisent, nous donnons les deux versions, laissant à nos lecteurs le soin de se faire une opinion. L'Action Catholique annonçait hier sur huit colonnes, en encre rouge : "Verra-t-on une entente germano-russe ?" La veille, c'est-à-dire lundi matin : c'est-à-dire trente-six heures plus tôt, l'Evénement-Journal annonçait : "Les dictateurs se tournent vers la Russie". De même, nous avons été les premiers à annoncer les tractations entre le Japon et les pays démocrates.

Nous tenons à rappeler ces faits au public, sachant que nous ne pouvons pas compter sur certains concurrents pour nous rendre justice.

Aberhart rencontre Herridge

M. Aberhart se déclare satisfait du programme de M. Herridge.

DE LA SYMPATHIE

Edmonton, 10. — (P.C.) Le premier ministre William Aberhart a révélé, hier soir, qu'il avait discuté du programme politique du nouveau mouvement démocratique de l'hon. W.-D. Herridge, ancien ministre du Canada aux Etats-Unis, avec le fondateur lui-même.

"Je suis satisfait du programme de l'hon. M. Herridge", a dit M. Aberhart. "Quand il sera terminé, ce sera le programme le plus acceptable pour les citoyens qui désirent le progrès du Canada".

"Je ne désire pas, pour l'instant, formuler une opinion finale. Je ne veux pas exprimer plus que ma sympathie pour ce nouveau mouvement démocratique", ajouta le premier ministre.

TERRAINS A VENDRE

Situés rues St-Jean et d'Aiguillon : superficie 100 pieds x 136 pieds; avantageux pour l'érection d'un magasin à rayons, théâtre, appartements, etc., etc. S'adresser A.-J. PELLAND, Hôtel Montcalm, Québec.

Les états scandinaves demeureront neutres

La Norvège, la Finlande, la Suède, le Danemark entendent rester à l'écart de toute "combine politique".

LES OFFRES

Stoskholm, Suède, 10. — (P.A.) — Les ministres des Affaires étrangères de la Norvège, de la Suède, de la Finlande et du Danemark ont réaffirmé hier leur politique de neutralité à l'égard des blocs rivaux de l'Europe mais convenu de laisser chaque pays décider lui-même s'il acceptera ou rejettera l'offre du chancelier Adolf Hitler de conclure avec le Reich un traité de non-agression. Sans rejeter carrément les propositions soumises mercredi dernier par Hitler, les quatre ministres ont fait comprendre par leur résolution leur intention de rester neutres, tout en évitant de laisser croire à une méfiance de leur part envers les intentions de l'Allemagne qui leur a proposé ces pactes. Les quatre ministres ont déclaré que leur réponse à Hitler devrait être rédigée de façon à "fortifier la confiance dans l'impartiale neutralité des peuples nordiques."

Parole du Pape mal interprétée

Cité Vaticane, 10. (UP)— On a appris hier soir que le Père Tacchi Venturi, ce Jésuite qui fut l'intermédiaire confidentiel entre le page Pie XI et le premier ministre Mussolini, a conféré assez longuement avec le pape Pie XII dimanche et lundi au sujet de l'initiative prise par le Saint-Père pour sauver la paix européenne.

On comprend ici que le pape est prêt à offrir ses bons offices si les parties intéressées acceptent d'avance son intervention, mais les autorités du Vatican affirment qu'il n'a pas demandé la tenue d'une conférence des cinq nations — Angleterre, France, Allemagne, Italie et Pologne — et qu'il n'a pas l'intention d'en convoquer une.

La présidence à M. Ubald Beaudry

Ottawa, 10. (P.C.)— M. Ubald Beaudry, du "Devoir", Montréal, a été élu hier président de l'Association des gérants de circulation des journaux de l'Ontario et du Québec.

Les autres officiers élus sont: M. H. S. Mark, du "Globe and Mail", Toronto, 1er vice-président; M. Laurent Paradis, "Le Nouvelliste", Trois-Rivières, 2e vice-président; M. R. B. Cowan, du "Daily Star", Toronto, 3e vice-président; M. W. J. Stewart, du "Times Journal", St-Thomas, Ont., secrétaire; M. F. L. Britton, du "Hamilton Spectator", trésorier.

Enquête sur toutes nos ressources

L'hon. Joseph Bilodeau annonce l'extension des recherches dans le Québec.

FORCES HYDRAULIQUES

Montréal, 10. (PC) — "Désireux de développer nos nouvelles industries, le gouvernement de la province de Québec étendra ses recherches sur les ressources naturelles dans nombre d'autres centres de la province", a déclaré, hier, l'hon. Joseph Bilodeau, ministre du commerce, de l'industrie et des affaires municipales.

"Des comités de surveillance, dit-il, enquêteront sur nos ressources minérales, examineront les sites favorables à l'établissements de force hydrauliques, feront l'analyse et la classification des sols et poursuivront des études littéraires, artistiques et historiques". Les moyens de transport et les attractions touristiques feront aussi l'objet d'études approfondies.

Lévis
ET LA RIVE SUD

Nouveau dentiste lévisien

M. Georges Lepage, de Lévis, vient d'obtenir avec succès son doctorat en chirurgie-dentaire à l'Université de Montréal, avec la mention "summa cum laude". Il s'est classé premier aux examens du doctorat et a gagné ainsi la médaille du lieutenant-gouverneur. Il était de plus arrivé premier chaque année de son stage à l'Université. Le nouveau dentiste est le fils de M. J.-B. Lepage, de Lévis. Nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux de succès à M. Georges Lepage.

Ils sont transportés à l'hôpital

Mme L. P. Gagnon, de St-David, a été transportée hier par l'ambulance de la maison Maurice Gilbert à l'hôpital de Québec pour un traitement médical.

M. Joseph Morissette, frère de M. Fortunat, pilote, de St-Michel de Bellechasse, a été transporté hier par la même ambulance à l'hôpital St-Joseph de Thetford Mines.

Mariage Blouin-Isabelle, à Lauzon

Samedi matin dernier, à 8 heures, en l'église de Lauzon, a été célébré le mariage de M. Maurice Blouin, fils de M. Arthur Blouin, de St-Roch de Québec, avec Mlle Yvette Isabelle, fille de M. Emile Isabelle, de Lauzon.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Lactance Blais, vicaire de la paroisse.

M. Arthur Blouin servait de témoin à son fils et M. Emile Isabelle accompagnait sa fille. Pendant la messe un beau programme de chant et musique fut rendu.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de M. Emile Isabelle, à Lauzon, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Les officiers du club de ski "Le Montagnard"

L'assemblée générale annuelle des officiers et membres du club de ski "Le Montagnard" a été tenue lundi soir dernier, en leur chalet, côte du Passage, à Lévis, sous la présidence de M. François Pichard. L'assistance était nombreuse.

Le président, le trésorier et le secrétaire soumirent chacun un rapport à l'assemblée et ces rapports furent adoptés. On sait que le club a eu une saison active et intéressante. Le chalet sera fermé au cours de la semaine. On procéda ensuite à l'élection des officiers pour la prochaine saison, M. Alfred Roy agissant comme président d'élection.

M. François Pichard fut réélu pour une nouvelle année comme président; M. Fernando Bégin fut élu vice-président; M. Jean-Paul Gagné fut réélu trésorier; M. Roger Garneau fut réélu secrétaire et M. Ernest Gagnon fut élu assistant-secrétaire; M. Adéodat Roy fut réélu publiciste et directeur; MM. Paul Fréchette et Maurice Tessier furent nommés directeurs.

M. Pichard remercia ses confrères de cette nouvelle marque de confiance à son égard et dit compter sur la coopération de tous les officiers et membres pour faire en sorte que la prochaine saison soit encore plus active et intéressante que celle qui vient de se terminer.

Pratique du club "Napoléon" ce soir

Le club de baseball "Napoléon" aura une pratique ce soir, à 6 heures 30, sur son terrain de la rue Fraser, à Lévis. Tous les joueurs voudront bien être présents afin de bien se préparer à la joute d'ouverture de saison. Les amateurs de la rive sud sont invités à voir nos sportsmen à l'oeuvre.

La vente de charité au profit des missions d'Afrique

La grande vente annuelle en faveur des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique s'est ouverte, hier soir, en la salle St-François Xavier, à Lévis. Elle se continuera ce soir ainsi que demain soir. Les personnes empêchées de pouvoir s'y rendre le soir pourront le faire demain après-midi alors que les portes de la salle seront grandes ouvertes pour les recevoir ainsi que les enfants vu qu'une belle pêche ainsi que d'agréables surprises les attendent. Il y aura de véritables aubaines à faire et de plus on aidera aux missions d'Afrique. On compte donc sur une assistance nombreuse durant cette vente de charité.

Cours sur la fonction de l'Etat en général

Le 19ème et avant-dernier cours de sociologie a eu lieu lundi soir dernier, au local du Cercle d'études de la J.I.C., avenue Mont-Marie, à Lévis, sous la présidence de M. Léonard Roy. L'assistance était nombreuse. Ce cours a porté sur la vie nationale et on a parlé de la fonction de l'Etat en général. Le cours, divisé en deux parties, fut donné par M. Léonard Roy qui, dans la première partie, a expliqué que l'autorité dont il fut question lors du cours du précédent, pour être effective doit avoir un moyen de faire exécuter ce qui est nécessaire au bien commun. Ce moyen, c'est la loi. Il a alors étudié la nature de la loi, comment elle vient réglementer la liberté, orienter les intérêts individuels. Il a considéré la liberté de la loi qui réside dans les trois formes de justice suivantes: commutative, distributive et légale. Il passa ensuite à la question de l'intervention de l'Etat dans les différents domaines de nos activités et a montré que cette intervention doit respecter les droits fondamentaux des sociétés qui lui sont antérieures: la famille, l'association professionnelle et l'Eglise. S'appuyant sur les données des encycliques, il a démontré que l'on peut expliquer une certaine intervention de l'Etat dans le domaine économique en temps de crise. Il s'agit alors d'orienter la société sur une voie nouvelle par des moyens d'urgence qui dépassent les capacités des mouvements inférieurs. Il a insisté fortement sur la nécessité pour ces mesures d'urgence d'être et de demeurer temporaires.

Dans la seconde partie de son cours, M. Roy a repassé les différents cas de l'intervention, d'abord dans le domaine de la famille où il a démontré que cette intervention est le plus souvent néfaste: telles la légalisation du divorce, l'instruction publique obligatoire et contrôlée pas l'Etat, etc. L'Etat doit assurer la sécurité de la famille, sa stabilité et sa perpétuité. Dans le domaine de l'économique, l'Etat doit intervenir pour protéger l'ouvrier souvent sans défense, sans organisation professionnelle et il doit faire une législation sociale appropriée tendant à favoriser l'organisation professionnelle. Il a enfin parlé de l'aide que l'Etat doit à l'agriculture, force vitale de la nation et soutien de l'industrie nationale.

Il y eut ensuite discussion générale parmi les membres et elle porta surtout sur la socialisation lente et progressive dans les différentes formes de secours de l'Etat. Il est néfaste que tous ces secours et pensions ne soient pas contributoires. On a aussi discuté de la souveraineté de la loi et démontré qu'elle est une oeuvre humaine et comme telle doit évoluer.

Le prochain cours qui sera le dernier de la série des vingt commencés l'automne dernier sera donné lundi soir, le 22 mai, au local de la rue Gauvreau. Cette clôture se fera d'une manière solennelle. Le travail soumis par M. l'abbé Lucien Dumas, aumônier du Cercle d'études de la J.I.C., portera sur l'internationalisme et le patriotisme. M. Léonard Roy tirera alors les conclusions de ces cours en en faisant un court résumé. Tous les membres y assisteront ainsi que plusieurs invités et il est probable que le Rév. Père G.-H. Lévesque, directeur de l'école des sciences sociales à l'université Laval de Québec, sera présent ainsi que M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F., curé de Lévis.

Assemblée des Forestiers Ind. de Lauzon, ce soir

Les officiers et membres de la Cour no 4007, de Lauzon, de l'Ordre des Forestiers Indépendants, auront une assemblée ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon, sous la présidence de M. Albert Poirier, chef forestier. On demande que tous soient présents à cette assemblée importante. Il y aura un prix d'assistance.

Clinique de puériculture à Ste-Jeanne d'Arc et Lévis

Il y aura clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires ainsi que clinique d'immunisation contre la diphtérie demain après-midi, de 2 à 2 heures 30, à l'école du chantier Russell, à Ste-Jeanne d'Arc, ainsi que de 2 heures 30 à 5 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire, rue St-Joseph, à Lévis. Les mères de familles de ces deux paroisses voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Heure de la rive sud, hier soir

L'émission hebdomadaire connue sous le nom d'heure de la rive sud a eu lieu, hier soir, à 8 heures, au poste radiophonique CKCV. L'artiste invité fut M. Roméo Simoneau, de Bienville, accompagné au piano par Mme Jules Boulanger, aussi de Bienville. Les radiophiles de la rive sud ont écouté nombreux cet intéressant programme.

Mardi soir prochain, l'artiste invitée sera Mlle Antoinette Leclerc, de St-David, accompagnée au piano par Mlle Cécile Drolet.

Le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus sera demain pour les paroissiens de Lévis et spécialement pour les jeunes gens de la paroisse. La messe de 6 heures 45, demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera chantée à son autel et demain soir, à 7 h. 30, aura lieu la réunion habituelle. Les paroissiens de Lévis voudront bien assister à la messe, communier, prier avec piété et confiance la petite sainte de Lisieux afin d'obtenir sa protection spéciale ainsi que les faveurs demandées.

Mort d'une ancienne Lévisienne

Nous avons appris avec regret la mort de dame Albertine Hébert, épouse de M. Georges Roy, ex-employé civil, survenue hier à l'hôpital de Québec. La défunte, âgée de 48 ans, était la belle-soeur de M. et madame Valère Roy, ainsi que de M. Léo Roy, de Lévis. Elle laisse de nombreux parents dont des neveux et nièces de Lévis, Québec et Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en la basilique de Québec et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie, à Lévis. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Supplique à N.-D. du Perpétuel Secours, demain, à Bienville

Une supplique ou heure de prières spéciales en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours aura lieu demain après-midi, à 2 heures 30, en l'église de Bienville. Tous les paroissiens voudront bien assister à ce pieux exercice à la Vierge Marie invoquée sous ce vocable afin d'obtenir sa protection spéciale ainsi que les faveurs demandées.

Funérailles de Madame Claude Asselin

Les funérailles de dame Aurélie Gonthier, épouse de M. Claude Asselin, décédée dimanche dernier, à la résidence de sa fille, Mme Louis Garant, rue St-Joseph, à l'âge de 67 ans, auront lieu ce matin, à 9 heures, en l'église de Bienville. Après la cérémonie funèbre les restes mortels seront conduits au cimetière de Beaumont et inhumés dans le terrain de la famille.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, gradué de l'université de south bend, indiana. (a.)

CITE DE LEVIS
CABINET DU MAIRE

Proclamation

LUNDI, le 15 mai 1939, FETE CIVIQUE à l'occasion de l'arrivée à Québec de Leurs Majestés le Roi George VI et la Reine Elizabeth

En vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la Cité de Lévis, le 3 mai courant, je, soussigné, Maire de Lévis, déclare par les présentes le LUNDI, 15 mai 1939, comme jour de FETE CIVIQUE et de réjouissances publiques pour saluer l'arrivée à Québec de Nos Souverains glorieusement régnant, Leurs Majestés le Roi George VI et la Reine Elizabeth.

En conséquence, je prie tous les citoyens de décorer et pavoiser leurs demeures et bureaux d'affaires, et d'illuminer leurs résidences le soir du quinze mai.

J'invite, de plus, les maisons de banque, les marchands et industriels à fermer leurs établissements, ce jour-là, afin de permettre à leurs employés de prendre part à ces démonstrations de loyauté envers Nos Gracieux Souverains.

Donné sous mon seing à Lévis, ce neuvième jour de mai 1939.

LS-SYLVIO DURAND,
maire de Lévis.

JOLI BOLERO QUI FAIT JEUNE
par LAURA WHEELER — No 2053

Toute personne aimant être à la page, devra avoir dans sa garde-robe un boléro pour porter l'après-midi ou le soir. Le patron contient toutes les instructions détaillées.

Adressez votre commande: **Service des patrons L'Evénement-Journal, 420 rue Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 2063
Nom .....
Adresse .....
.....

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

COMBATTEZ le RHUMATISME

Le Rhumatisme est souvent causé par l'acide urique qui se trouve dans le sang. Cette impureté du sang devrait être éliminée par les reins. Si les reins manquent à leur fonction et que l'excès d'acide urique persiste, cela provoque l'irritation des muscles et des articulations et cause des douleurs atroces. Préparez-vous à éviter le Rhumatisme en maintenant vos Reins en bon état. Prenez des Pilules Dodd pour les Reins—remède favori depuis plus d'un demi-siècle. 106F

Pilules Dodd pour le Rein

Vour amuser les petits PENDANT QUE MAMAN TRAVAILLERA

Les singes de Gibraltar ont la grippe

Gibraltar, ce roc espagnol tenu par les Anglais, se flatte d'être le seul pays d'Europe où des singes vivent en liberté. Ce qui est vrai.

Les singes de Gibraltar, qui sont au nombre de quelques centaines, vivent dans une liberté absolue. Des règlements très sévères les protègent. Personne, d'ailleurs, ne songerait à leur faire du mal.

En ce moment, ils sont malades. La grippe, paraît-il, les décime. Plusieurs sont morts, déjà. L'on croit qu'ils ont contracté cette maladie d'un matelot maltais, qui en mourut il y a quelques semaines à l'hôpital de Gibraltar.

Un vétérinaire a été appelé d'urgence d'Angleterre, pour soigner ces pauvres quadrumanes.

A Rimouski

Distribution de prix

L'Ecole moyenne d'agriculture de Rimouski était en liesse récemment. En effet, dans la salle de réception, tous les élèves, ainsi qu'un grand nombre d'invités, assistaient à la distribution solennelle des prix.

M. le chanoine Lionel Roy, supérieur du séminaire, présidait la séance, ayant à ses côtés M. l'abbé Alphonse Sirois, directeur de l'Ecole, et M. Ernest Dubé, agronome en charge du Bureau des Agronomes, à Rimouski.

On remarquait aussi M. le chanoine Flavius D'Anjou, procureur au séminaire, et MM. les abbés David D'Auteuil, curé au Sacré-Coeur, Alphonse Belzile, aumônier diocésain de l'U.C.C., Pierre Saindon, Raoul Thibault, directeur au séminaire, et Armand Bérubé, MM. les agronomes J.-D. Michaud, professeur, Gérard Belzile, Arthur Rioux, MM. Paul Hubert, J.-E.-H. Lemay, gérant de la Banque Provinciale, Arthur Raymond et Louis Langlois.

La chorale de l'Ecole, sous la direction de M. l'abbé Ernest Lepage, préfet des études, exécuta, à l'ouverture, le chant du patron des laboureurs, saint Isidore.

On procéda ensuite à la distribution générale des prix, ainsi que des prix spéciaux.

M. le supérieur remit alors le "diplôme de Capacité Agricole" aux élèves finissants qui ont subi leurs examens avec succès.

Ce sont MM. Joseph Thibault et Fernand St-Pierre, avec très grande distinction; Raoul Ouellet et André Boucher, avec grande distinction; Fernand Simard, Alcide Boucher, François-Xavier Desrosiers, Jean-Marie Langlois, Roger Rioux, Jean-Marie Gagné, Robert Dionne, Edouard Sergerie, Sylvio Bélanger, Bertrand Plante, Anicet Pineau, Florient Lévesque, avec distinction; Théodore Gagnon, Joseph Gagnon, Roger Côté, Thomas Dubé et Raymond Langlois, avec succès.

M. Joseph Thibault prit ensuite la parole au nom de ses confrères finissants, et exprima tout le regret qu'il ressentait de quitter l'Alma Mater.

M. l'abbé Alphonse Sirois répondit ensuite à l'adieu de ses finissants. M. le directeur invita aussi M. Ernest Dubé à prononcer quelques mots. L'orateur fit voir toute la sincérité qu'il avait pour la terre. M. le supérieur du séminaire termina la série des discours.

Salles de quilles

M. J.-A. Pineau, marchand de cette ville, nous a appris, ce matin, qu'il était à construire une salle de quilles, dont l'ouverture se fera au cours de l'été.

Si nous avons bonne mémoire, il y a plus de quinze ans qu'une telle salle n'est pas tenue en notre ville, et inutile d'ajouter que les amateurs de ce sport attendent avec impatience le temps de jouer.

La ville de Rimouski, bien qu'ayant 8,000 âmes, n'a pas beaucoup de salles de ce genre; en effet, actuellement, nous avons une salle de billard, une salle de badminton et une future salle de quilles.

Trois hommes en prison

M. le magistrat Antonio Couillard a infligé de légères sentences, lundi après-midi, à trois jeunes hommes de Baie-Comeau qui eurent à répondre d'une accusation de vol.

Après avoir choisi un procès expéditif, ils avouèrent leur culpabilité et l'un d'eux, Armand Gagné, aura un mois à passer à l'ombre, tandis que ses deux compagnons, Philippe Demers et Edmond Dubuc, y passeront 20 jours.

Leur accusation révélait qu'ils avaient pénétré par infraction dans une cave, à Baie-Comeau, sur la Côte-Nord et y avaient dérobé divers objets.

On déménage

Notre ville, comme les autres de la province, est sujette à ce dicton et beaucoup en usent. Au moins une cinquantaine de familles ont changé de logis ces jours derniers.

Dans la seule journée de mardi, 25 familles ont déménagé leurs pénates, et plusieurs n'ont pas attendu le 1er du mois pour le faire.

Cependant, bien que le nombre soit encore assez grand, il ne dépasse pas celui de l'an dernier.

Accident à St-Valérien

Un jeune enfant de M. Louis Carrier, Rosaire, s'est infligé un grave accident, mardi, à St-Valérien.

Ce jeune garçon était à jouer avec quelques compagnons lorsqu'il tomba et se fractura un bras.

On le fit aussitôt transporter à l'hôpital de Rimouski, où il est sous les soins des médecins.

Un incendie

La brigade des incendies de notre ville a été appelée, jeudi avant-midi, pour éteindre un commencement d'incendie, sur la propriété de M. Charles D'Anjou, à l'ouest de la ville.

Un jeune employé était à faire brûler l'herbe dans la cour lorsque le feu se communiqua aux arbres avoisinants et en quelques minutes les flammes, qui s'élevaient à une trentaine de pieds, devinrent menaçantes pour les maisons avoisinantes.

Heureusement, les pompiers n'eurent qu'à se servir d'un boyau pour arrêter cet incendie.

Rimouski était en liesse récemment.

Bulletin de quelques routes

La route entre les villages de St-Valérien et Bic est maintenant ouverte; samedi dernier, en effet, M. Philadelphe Hudon, aidé d'une quinzaine d'hommes, a franchi cette distance sans trop de difficulté.

La route Rimouski-Biencourt ne sera pas ouverte définitivement avant la fin de cette semaine, croit-on; actuellement l'on circule jusqu'à une trentaine de milles en arrière de Rimouski, soit jusqu'au moulin du canalier.

La route de ceinture de la Gaspésie n'est pas encore parcourable sur toute sa longueur. Entre Causapscal et Matapédia, une grande épaisseur de neige empêche de circuler ainsi qu'à l'est de la Péninsule.

Salles de quilles

M. J.-A. Pineau, marchand de cette ville, nous a appris, mercredi matin, qu'il était à construire une salle de quilles, dont l'ouverture se fera au cours de l'été.

Si nous avons bonne mémoire, il y a plus de quinze ans qu'une telle salle n'est pas tenue en notre ville, et inutile d'ajouter que les amateurs de ce sport attendent avec impatience le temps de jouer.

La ville de Rimouski, bien qu'ayant 8,000 âmes, n'a pas beaucoup de salles de ce genre; en effet, actuellement, nous avons une salle de billard, une salle de badminton et une future salle de quilles.

Un incendie

La brigade des incendies de notre ville a été appelée mercredi avant-midi, pour éteindre un commencement d'incendie, sur la propriété de M. Charles D'Anjou, à l'ouest de la ville.

Heureusement, les pompiers n'eurent qu'à se servir d'un boyau pour arrêter cet incendie.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, gradué de l'université de south bend, indiana. (a.)

Tarif d'Abonnement

	Québec et Lévis	Campagne
12 mois. . . .	$6.00	$5.00
6 mois. . . .	3.00	2.50
3 mois. . . .	1.50	1.25
Au numéro. .	0.03	0.03

Vos dentiers *mal* nettoyés trahissent-ils vos "FAUSSES DENTS"?

Gardez vos dentiers comme des neufs avec Polident...et évitez l'"haleine de denture"

MAL NETTOYÉS par le brossage

Les germes et les bactéries dentaires se développent par millions dans les taches, la pellicule et les dépôts sur les dentiers—et causent souvent l'endolorissement des gencives, la mauvaise haleine et *même une infection grave.*

BIEN NETTOYÉS avec POLIDENT

Même les pires taches, la pellicule, les dépôts et les odeurs disparaissent. Les dents deviennent plus blanches, plus brillantes—les gencives, plus saines et plus naturelles.

On reconnaît à deux choses—aussi infailliblement que si vous le proclamiez—que vous portez de fausses dents: LES TACHES ET L'ODEUR DE DENTURE!

Il est néanmoins facile d'éviter les deux avec Polident qui, au témoignage de milliers de dentistes éminents, apporte au problème du nettoyage des fausses dents une solution des plus agréables.

Cette poudre remarquable rend les dentiers et les ponts propres et purifiés comme des neufs—sans brossage, acide ou danger. Elle leur confère meilleure apparence, vous procure une sensation de bien-être en rafraîchissant votre bouche et *purifie votre haleine.*

Des millions en font l'éloge

Il arrive trop souvent que les personnes qui ont des fausses dents soient affligées de l'"haleine de denture"— probablement la pire de toutes les mauvaises odeurs de la bouche. Des millions de gens savent maintenant que Polident peut la supprimer—alors que le brossage et le trempage dans des rince-bouche échouent souvent!

Essayez Polident aujourd'hui. Dans toutes les pharmacies—boîte de 3 once 40c— boîte de 7 once 75c. *Votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas satisfait des résultats.*

POLIDENT NETTOIE ET PURIFIE

AGIT COMME PAR MAGIE—SANS BROSSAGE! Gardez vos dentiers inodores, propres et purifiés en faisant ceci tous les jours: Mettez un peu de poudre Polident dans ½ verre d'eau. Agitez, puis laissez-y le dentier ou pont 10 ou 15 minutes. Rincez—et remettez en place.

N'ENDUREZ PAS PLUS LONGTEMPS

PIEDS FATIGUÉS

OBTENEZ PROMPT SOULAGEMENT avec les SEMELLES MEDICAMENTEES

NU-FEET

NU-FEET soulage brûlement et douleurs des pieds, contrôle transpiration, neutralise odeurs. 25c la paire chez votre pharmacien. NF2

DENISE — Une voix dans les champignons

EPISODE No 19

Par Frank Godwin
(Copyright Public Ledger Inc.)

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

"La fiancée du rebelle"

Episode de la guerre des Bostonnais, 1775

Par Joseph Marmette de la Société Royale

"Tous droits de reproduction réservés"

No 28

—Il n'est composé que de trente-cinq à quarante hommes que, vu notre nombre de beaucoup supérieur, nous massacrerons en un rien de temps.

—Hum! est-on bien sûr de tous ces détails?

—Parfaitement. Une fois en possession de ce poste, nous sommes maîtres d'une partie des remparts et d'une forte batterie de canons que nous tournons contre la ville. Et, en avant la mitraille sur les citadins!

—Hourra! superbe!

—Chut! pas si haut, on pourrait nous entendre!

—Bah! il n'y a pas de danger! Et après?

—Après, nous mettons le feu à deux ou trois maisons du voisinage pour avertir le colonel Arnold, ainsi que nous le lui avons fait savoir par notre lettre de l'autre jour, que nous sommes maîtres de la position et qu'il n'a qu'à s'approcher pour s'emparer de ce côté de la ville. Une fois qu'il nous aura rejoint, il faudra bien que le diable s'en mêle si toute la place n'est pas à nous avant le jour!

—Je crois, parbleu! que vous avez raison!

Ici suivirent quelques paroles insignifiantes, et il se fit de l'autre côté un grand bruit de ferraille qui couvrit les voix. C'était le ferblantier qui venait poser la nouvelle feuille de tuyau.

Evil, qui du reste n'avait plus rien à apprendre, descendit de son poste. Un méchant sourire plissait ses lèvres minces. Il se rapprocha de la table, se prépara un grand verre de grog qu'il dégusta à petites gorgées, en amateur. Après quoi il se frotta joyeusement les mains et sortit.

La nuit vint sans que rien indiquât aux prisonniers que leur complot fût découvert. Le silence habituel se fit dans la caserne, et les prisonniers qui s'étaient couchés comme d'habitude, mais veillaient sur leur grabat, agités par les frissons nerveux de l'attente, n'entendaient plus que les pas lents et mesurés de la sentinelle qui marchait de long en large, sur les dalles de pierre du corridor.

Tous attendaient avec impatience, confiants dans le succès de leur entreprise.

Sur les deux heures du matin, Célestin Tranquille se leva silencieusement et s'approcha de celui des officiers américains qui était l'âme du complot.

—Est-ce le temps? lui demanda-t-il.

—Oui, répondit l'autre.

Tandis que Tranquille, un poignard entre les dents, se dirigeait vers la porte, tous les autres prisonniers se levaient dans le plus grand silence.

En passant près du poêle, Tranquille saisit un lourd tisonnier de fer dont on avait laissé l'usage aux prisonniers. Arrivé en face de la porte, il introduisit le haut de ce levier improvisé dans une coche qu'on avait taillée le soir même sur l'un des montants qui encadraient la porte.

Les autres vinrent se ranger derrière lui et l'officier qui devait commander au premier rang.

Sur un signe de celui-là, Tranquille se pencha en appuyant de tout son poids sur le levier.

Un craquement prolongé retentit, et la porte arrachée de ses gonds déjà à moitié rompus, tournoya sur elle-même et s'abattit sur vingt mains levées pour la recevoir.

Le passage était libre.

—En avant! cria Tranquille.

Mais il ne fit qu'un pas.

—Apprêtez armes! . . . joue! . . cria dans le corridor une voix tonnante.

Un flot de lumière jaillit de plusieurs lanternes, sourdes démasquées soudain à la fois, et trente hommes, le mousquet à l'épaule, la gueule de leurs fusils tournée du côté des prisonniers, apparurent dans le vestibule, par l'encadrement de la porte. En avant d'eux, son épée nue d'une main, un pistolet armé de l'autre, apparaissait le capitaine Evil.

—Si l'un d'entre vous fait mine de bouger, criat--il aux prisonniers vous êtes morts!

Tranquille saisit son tisonnier à deux mains et regarda l'officier américain. Celui-ci secoua négativement la tête d'un air qui voulait dire:

—C'est inutile, le coup est manqué!

—Regagnez vos lits, cria James Evil, ou nous tirons sur vous!

—Maudit Anglais de malheur! vociféra Tranquille qui ploya dans un spasme de rage la barre de fer sur laquelle se crispaient ses mains puissantes, tu seras donc toujours sur mon chemin!

—Ne t'en plains pas, ricana Evil, car nous nous rencontrerons bientôt pour la dernière fois; mais alors j'aurai le plaisir de te voir danser au bout d'une corde! Allons! tous à vos lits, vous autres, ou je commande le feu!

Les plus craintifs d'entre les prisonniers s'étaient déjà retirés de la foule afin d'éviter la fusillade. Les autres se dispersèrent et rentrèrent dans l'ombre en grommelant de sourdes menaces.

—Que vingt hommes gardent la porte, dit James Evil, que dix autres me suivent, et qu'on nous éclaire.

Il entra dans la vaste salle où tous les prisonniers se bousculant se jetaient sur le premier grabat venu.

Seul Tranquille restait debout, balançant le tisonnier dans sa main droite.

—Jette cela, dit Evil, ou je te brûla la cervelle!

Et s'adressant aux soldats.

—En joue cet homme; s'il bouge, feu!

Les yeux de Tranquille étincelèrent. Résister eut été de la démence. Dix mousquets braqués sur lui à bout portant suffisaient pour l'en convaincre.

—Vous êtes le plus fort, aujourd'hui, dit le Canadien en jetant le tisonnier dans un coin, mais quelque chose me dit à moi que la corde qui me pendra n'est pas encore tressée, et que le juge qui décidera entre nous est plus haut placé que tous les vôtres!

—C'est ce que nous verrons bientôt, repartit Evil en riant! Tu avais bien aussi l'espérance de m'égorger cette nuit! Je n'ai plus qu'un regret, c'est que ton maître ne soit pas avec toi. Tu lui es si fort dévoué que je t'aurais procuré l'honneur de balancer ta carcasse à côté de la sienne et au bout du même gibet.— Soldats, saisissez cet homme. S'il résiste, tuez-le comme un chien.

Tranquille se laissa faire. On l'enchaîna, ainsi que l'officier américain qui était à la tête du complot, tandis que le capitaine Evil faisait fouiller les autres prisonniers pour les désarmer.

En attendant que la porte fut replacée sur des gonds neufs quinze hommes armés devaient veiller dans le vestibule.

Quelques minutes après l'arrestation de Tranquille et de l'officier son complice, une sourde rumeur éveilla toute la ville qui se remplit d'un grand bruit d'armes.

Prévenu le soir même du dessein des prisonniers bostonnais, le général Carleton avait résolu de profiter de la circonstance afin de prendre les Américains dans leur propre piège, et d'engager Arnold à venir attaquer la ville avec les troupes qui lui restaient.

Aussitôt que le capitaine Evil lui eut fait savoir que le complot avait raté et qu'on venait d'arrêter les deux principaux conjurés, Carleton fit sonner les cloches et battre le tambour pour faire croire aux assiégeants que la ville était alarmée.

Tous les citoyens prirent les armes et coururent aux remparts. Afin de persuader à Arnold que les prisonniers étaient maîtres de la porte Saint-Jean, Carleton fit tirer plusieurs décharges de mousqueterie et d'artillerie. On cria plusieurs fois hourra, comme si ces clameurs joyeuses eussent été poussées par les prisonniers victorieux, et, pour compléter l'illusion, trois grands feux furent allumés.

Les canons étaient chargés jusqu'à la gueule, et, cachés près des pièces, les artilleurs attendaient le moment de faire feu et de balayer les assaillants d'un seul coup.

Mais les Bostonnais flairèrent quelque ruse et se donnèrent garde d'approcher.

Cependant, dit Sanguinet qui rend compte de cet incident, un déserteur du camp ennemi nous assura que le colonel Arnold voulut marcher contre la ville, croyant de bonne foi que ses compagnons étaient vainqueurs; mais le général Wooster qui venait de descendre de Montréal, réussit à l'en détourner.

(à suivre)

CHAQUE MATIN

"L'Evénement-Journal" vous apporte un choix abondant et varié des dernières nouvelles locales, régionales, canadiennes et étrangères, une illustration soignée et des rubriques spéciales des plus intéressantes.

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

Chaque soir à C H R C

Grâce à "L'Evénement-Journal" le reporter de la Brasserie Champlain vous donne à 11 heures, au poste CHRC, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans "L'Evénement-Journal".

72ième ANNEE No 288 — QUEBEC, MERCREDI 10 MAI 1939 — QUATORZE PAGES

Première réunion du comité de l'aide à la petite industrie

Le comité provincial formé pour venir en aide à la petite industrie a tenu sa première réunion, hier après-midi, à l'hôtel du gouvernement, sous la présidence de M. Emile Boiteau, député de Bellechasse. M. Hormisdas Langlais, député des Iles de la Madeleine, et tous les autres membres du comité étaient présents.

Les membres du comité doivent se livrer, d'abord, à un travail préliminaire. Il leur faut commencer par étudier la situation de la petite industrie avant de faire enquête sur les moyens à prendre pour lui venir en aide. C'est donc à ce travail préliminaire que la réunion d'hier a été consacrée. Une autre séance sera tenue prochainement.

La "jeunesse d'hier" triomphe au débat de l'Académie

Le second débat oratoire en anglais remporte un vif succès. — Les deux défenseurs de la jeunesse d'hier, MM. Roger Chalifour et Alphonse Trépanier, remportent les palmes. — Par contre, M. Henri-Paul Cantin est proclamé le meilleur orateur de la soirée. — MM. Gibsone, O'Meara et Power membres du jury.

CEUX D'AUJOURD'HUI PARLENT ANGLAIS

MM. Roger Chalifour et Alphonse Trépanier ont été proclamés hier vainqueurs du concours d'éloquence de langue anglaise de l'Académie Commerciale. Le sujet débattu était le suivant: "La jeunesse d'aujourd'hui est-elle inférieure à la jeunesse d'hier?" MM. Chalifour et Trépanier, qui défendaient la jeunesse d'hier, ont remporté la victoire sur leurs adversaires, MM. Henri-Paul Cantin et Noël Roberge. Par contre, M. Henri-Paul Cantin a été proclamé le meilleur orateur de la soirée.

Ces quatre concurrents sont élèves de la classe de Première. C'est la seconde année que l'Académie Commerciale organise un concours d'éloquence de langue anglaise, et cette initiative, tentée l'an dernier, a de nouveau soulevé beaucoup d'intérêt cette année, et a été couronnée de succès. La soirée était sous la présidence de M. W.-J. McBriarty, professeur d'anglais à l'Académie Commerciale, et directeur de la "Debating society".

L'hon. juge G.-F. Gibsone, de la Cour supérieure, le lieut.-colonel J. S. O'Meara et M. J. G. Power, avocat, agissaient comme juges du débat. Ils adressèrent tous trois la parole, mais l'hon. juge Gibsone rendit le verdict final.

A notre humble avis, le discours le plus argumenté était celui de M. Alphonse Trépanier, l'un des vainqueurs du débat, avec M. Roger Chalifour. Chacun des quatre concurrents parla quinze minutes, et en anglais exclusivement, cela se conçoit, puisqu'il s'agissait d'un concours d'éloquence de langue anglaise.

M. Chalifour argumenta que la jeunesse d'hier était mieux douée intellectuellement et moralement que celle d'aujourd'hui, et M. Trépanier prétendit que les jeunes d'autrefois étaient mieux répartis au point de vue physique. MM. Henri-Paul Cantin et Noël Roberge, qui défendaient la jeunesse d'aujourd'hui, soumirent respectivement que les jeunes de notre époque étaient mieux dotés au point de vue physique et moral et intellectuel que leurs ancêtres.

Les quatre concurrents ont fait preuve d'une belle formation, ont soumis un travail sérieux qui dénote chez eux un bel esprit de réflexion et d'observation, en même temps que de vastes connaissances littéraires et une maîtrise parfaite de la langue anglaise.

Dans l'assistance, on remarquait le R. F. Palasis, directeur de l'Académie, le F. Donatien, préfet des Etudes, le F. Marc, sous-directeur, le F. Bernard, directeur de l'Harmonie de la Salle, qui exécuta le programme musical de la soirée, plusieurs prêtres, etc.

Pas d'enquête sur la Northern Electric Co

Brusque fin de l'enquête Lacroix. — Le président de la commission des transports intervient.

UN DELAI

L'enquête de la Commission fédérale des Transports demandée par M. Wilfrid Lacroix, député aux Communes, sur l'état financier de la Cie Bell Telephone en vue de faire réduire de 20 p.c. ses taux d'opération, a pris fin brusquement hier après-midi vers une heure, quand le président du tribunal, M. H. Wardrope, a refusé au pétitionnaire d'établir les relations qui existeraient entre le Bell Telephone et la Northern Electric. M. Wardrope déclara que la pétition de M. Lacroix ne concernait que le Bell Telephone et qu'il ne pouvait laisser porter le débat sur la Northern Electric.

M. Lacroix dit alors que son enquête était terminée. Il excipa de la décision de la Commission et annonça qu'il se réservait le droit de présenter à cet organisme une autre pétition qui couvrirait les relations entre le Bell Telephone et la Northern Electric.

Le député de Montmorency aux Communes a obtenu cependant un délai de 15 jours pour présenter une plaidoirie écrite, délai qui comptera de la date de la réception des notes de l'enquête.

Au cours de l'avant-midi, M. J. Cleugh, contrôleur de la Cie Bell Telephone, déclara qu'en 1930, la taxe d'opération avait été de $1,768,100, tandis qu'en 1937, elle était de $2,960,400, soit une augmentation de $1,192,300 ou de 67 p.c. en sept ans. Il a déclaré également que les revenus d'opération avaient été de $41,081,462 en 1930 et de $40,500,232 en 1937.

St-Benoît du Lac aura une magnifique abbaye

Le rénovateur de l'art religieux, Dom Paul Bellot, arrive à bord de l'Ausonia. — Une brève entrevue.

DES PROJETS

Les bénédictins de St-Benoit-du-Lac verront bientôt l'édification de leur abbaye à la suite de l'arrivée en notre ville, hier matin, de Dom Paul Bellot, le rénovateur de l'art religieux des temps modernes.

Le célèbre architecte, qui est bien connu au Canada, est débarqué du paquebot "Ausonia", de la Cunard White Star, à 7 heures hier matin, afin de se rendre plus rapidement à St-Benoit-du-Lac où il travaillera à la construction du nouveau monastère en compagnie de Dom Claude Côté, O.S.B., et avec M. Félix Racicot, ingénieur.

Dans une brève entrevue accordée à notre représentant, Dom Bellot, s'est dit "toujours heureux de revenir en notre pays" et a bien voulu nous entretenir, pendant quelques instants.

"Vous avez parachevé certains temples en France au cours de ces derniers temps?

"En effet, je viens de construire trois églises en France, et une au Portugal. La première est à Annecy, et la seconde à Annemasse, en Savoie, toutes deux.

"A qui sont-elles dédiées?

"A St-Joseph toutes deux". Quant à la troisième, elle a été érigée à Montpellier".

"Et l'église du Portugal?"

"C'est à Porto. Elle est dédiée à l'Immaculée-Conception. J'y ai fait quelque chose de ... très portugais!"

DEUX CANDIDATS A LA MAIRIE

St-Eleuthère, Kamouraska, 10. (D. N.C.) — Les élections auront lieu prochainement, dans cette municipalité. Le maire actuel, M. le Dr Monette, aura probablement comme adversaire M. Napoléon Paradis, marchand. Les candidats à la charge de conseillers sont MM. C.-E. Marchand, Joseph Dumont, Léon Aubé, Pantaléon Levasseur, Cyprien St-Pierre et Léandre Chénard. M. Joachim Bérubé a été nommé récemment conseiller en remplacement de M. Amédée Sozio, démissionnaire. Les élections auront lieu le 19 mai prochain.

"Les Portugais aiment l'ornementation, n'est-ce pas?"

"Oui, ils ont le goût des ornements et du détail fouillé. J'ai dû me plier à ces exigences et bâtir une église d'une style agrémenté de décorations particulières."

"La brique y entre pour une bonne part?"

"Oui... à l'intérieur. L'extérieur est de pierre. J'ai trouvé à Porto des matériaux des plus convenables: pierre et brique.

Avez-vous déjà construit d'autres églises au Portugal avant celle de l'Immaculée-Conception?"

"Non, c'est la première fois que je suis appelé à travailler à une oeuvre religieuse en ce pays".

Et Dom Bellot nous quitte en compagnie de quelques amis et disciples venus à sa rencontre.

Un menu typiquement canadien au grand banquet que la province offrira à Leurs Majestés, lundi prochain

On servira au Roi et à la Reine, lundi soir prochain, au banquet d'état que la province donnera en leur honneur, de l'agneau du printemps de la province de Québec, des petits oiseaux blancs de l'Ile d'Orléans et des truites du Parc National des Laurentides. — La carte du menu rédigée exclusivement en français. — Des feux de joie s'allumeront sur les deux rives du St-Laurent, au passage de l'"Empress of Australia".

A LA MANIFESTATION DES ENFANTS

Le gouvernement provincial a pris les dispositions nécessaires pour donner une couleur locale et une saveur bien canadienne au menu du grand banquet qui sera offert à Leurs Majestés le Roi et la Reine, lundi soir prochain, au Château Frontenac.

La carte du menu sera elle-même typiquement canadienne et rédigée uniquement en français.

Le menu proprement dit du banquet ne nous a pas été révélé dans son entier, mais nous avons appris de source officielle, hier, que l'on servira à Leurs Majestés, entre autres plats, de l'agneau du printemps de la province de Québec, des petits oiseaux blancs de l'Ile d'Orléans en aspics et une entrée de truites sautées au vin blanc.

Tous les fins gourmets connaissent la saveur délicate des oiseaux blancs de l'Ile d'Orléans quand ils sont bien apprêtés. Ils sont aussi délicieux que les ortolans de France, si justement renommés pour leur goût exquis. Quant aux truites, elles auront été pêchées dans le Parc National des Laurentides, le paradis par excellence des pêcheurs qui aiment la belle truite.

Le banquet d'état de la province à Leurs Majestés réunira environ 350 convives.

La vieille capitale pavoise

Québec se prépare de plus en plus activement à la visite du Roi et de la Reine. Depuis une couple de jours, surtout, les décorations ont commencé à faire leur apparition en plusieurs endroits de la ville. Des draperies tricolores et des Union Jack revêtent la façade de plusieurs établissements commerciaux et édifices publics. On voit même, aussi, de larges festons rouges sur lesquels se détachent, en caractères d'or, les lettres "G. E. R." (George, empereur et roi). Des pavillons battent au vent en plusieurs endroits.

Comme dans toutes les grandes circonstances, l'électricité jouera un grand rôle dans les décorations. Les autorités de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper ont ouvert la voie, à ce sujet. Elles ont placé, sur le faite de la tour de leur usine de Limoilou, une réplique de la couronne royale garnie d'ampoules électriques, dont les feux offrent un magnifique coup d'oeil, le soir. D'autres décorations électriques seront visibles, cette semaine.

Ajoutons que plusieurs magasins ont installé à une place d'honneur, dans leurs montres, des photographies du Roi et de la Reine et des princesses Elizabeth et Margaret-Rose. Leurs Majestés sont représentées en tenue de gala ou, c'est le plus souvent le cas, dans des attitudes familières avec leurs enfants.

Les travaux au Parlement

A l'hôtel du gouvernement, les travaux d'embellissement, de nettoyage et de décoration battent leur plein. La marquise qui surplombera la porte centrale du Parlement est en place et recouverte de son drap rouge. On a installé sur les terrains du Parlement des massifs de verdure. Des ouvriers ont travaillé toute la journée, hier, à la pose des tentures bleu, blanc et rouge tout autour des murs du corps principal des édifices parlementaires. A chaque fenêtre, on a fixé un écusson avec les armoiries du Canada.

A l'intérieur, l'activité n'est pas moins grande. La salle des délibérations du Conseil Législatif est d'un rouge resplendissant et les peintres ou décorateurs n'y ont pas encore terminé leur travail. Sur le parquet de l'Assemblée Législative, qui servira de vestiaire aux invités à la réception de lundi matin, on a tendu, hier, une immense toile verte et les peintres ont rafraichi les murs. Des travaux d'embellissement se poursuivent, de même, dans la salle du café du Parlement et dans les couloirs que traverseront Leurs Majestés pour se rendre au Conseil Législatif.

Des feux de joie

Dès que l'"Empress of Australia", portant le Roi et la Reine, entrera dans le fleuve St-Laurent, on veut que Leurs Majestés aient un avant-goût de la réception cordiale qui les attend au milieu de leurs sujets canadiens. Le comité provincial chargé d'organiser la réception à nos souverains nous a prié, hier matin, de faire un appel chaleureux aux populations des villes et villages échelonnés le long des deux rives pour qu'elles allument des feux de joie au passage du navire royal. On ne sait pas encore à quelle heure l'"Empress of Australia" commencera à remonter le fleuve, mais dès que le paquebot aura été signalé, les journaux pourront donner aux intéressés tous les renseignements à ce sujet. Les feux de joie allumés sur les deux côtés des rives laurentiennes produiraient sans doute un effet magnifique bien propre à impressionner le Roi et la Reine.

Nous avons déjà dit que S. Em. le Cardinal-Archevêque avait prié les curés des paroisses du bas du fleuve, situées dans l'archidiocese, de faire sonner les cloches des églises lorsque passera l'"Empress of Australia".

A la gare maritime de l'Anse-au-Foulon

Le Pacifique Canadien a pris les dispositions nécessaires pour l'accostage du paquebot, lundi matin. A cause de la marée, l'"Empress of Australia" accostera la proue tournée vers Sillery. La passerelle sera fixée à la porte 33 du vaste hangar. Les manoeuvres de l'accostage seront sous la direction personnelle du capitaine Arthur Windus, assistant-surintendant maritime du Pacifique Canadien. Tous les employés du C.P.R. et tous les débardeurs qui seront en devoir, ce matin-là, devront être munis de cartes d'identification et de passes numérotées.

La Davie Shipbuilding & Repairing Co. Ltd fera décorer les mats au sommet desquels flotteront le drapeau anglais et le drapeau de la maison. A l'intérieur de la gare maritime de l'Anse-au-Foulon, le C. P.R. a fait poser des tentures tricolores et des pavillons. Leurs Majestés franchiront un couloir recouvert de drap d'or pour se rendre à leur voiture.

La manifestation des enfants

La manifestation de lundi après-midi, sur le parc des Champs de Bataille, groupera entre 15,000 et 20,000 enfants et sera, si le temps le permet, l'un des événements les plus impressionnants de la journée. Toutes les institutions enseignantes de Québec et un très grand nombre de celles de la région participeront à la fête. Voici une liste partielle, seulement, des maisons qui seront représentées avec le nombre d'élèves qu'elles enverront:

Séminaire de Québec, 400 élèves; collège de Lévis, 550 élèves; collège St-Jean-Eudes et externat St-Charles-Garnier, 265 élèves; Ecole Normale Laval, 200 élèves; écoles protestantes, 1,000 élèves; Frères Maristes, 900 élèves; FF. de l'Instruction Chrétienne, 600 élèves; Patronages St-Vincent de Paul, 300 élèves; Frères du Sacré-Coeur, 2,300 élèves; Frères des Ecoles Chrétiennes et écoles St-Patrice, 3,570 élèves; Soeurs de la Charité, 980 élèves; Ursulines de Mérici, 220 élèves; SS. St-Joseph de St-Vallier, 250 élèves; Ecole Leonard, 350 élèves; Servantes du St-Coeur de Marie, 850 élèves; Congrégation de Jésus et Marie (Sillery), 700 élèves; Soeurs du Bon Pasteur, 1,170 élèves; Soeurs du Perpétuel Secours, 250 élèves; Soeurs Franciscaines, 300 élèves; Soeurs de St-François d'Assise, 650 élèves; Congrégation Notre-Dame, 2,540 élèves, etc.

M. A. Gosselin laisse l'hôpital

M. A. Gosselin, chauffeur de taxi, qui fut blessé gravement lorsqu'il fut tiré par un jeune homme de 17 ans qui s'enleva ensuite la vie sur le chemin Ste-Foy, il y a quelques semaines, vient de quitter l'hôpital du St-Sacrement, où il avait dû faire un deuxième séjour. M. Gosselin est maintenant hors de danger, mais il devra prendre quelque temps de convalescence.

UN ARTISTE DU "TORONTO STAR" EN NOTRE VILLE

La visite prochaine de Leurs Majestés continue à amener à Québec beaucoup de visiteurs. Parmi ceux que leurs fonctions dirigeront en notre ville à cette occasion, on remarque des journalistes, et de nombreux représentants de journaux.

Un de nos chroniqueurs a rencontré hier après-midi, un artiste attaché au "Toronto Star", M. George Paginton, qui est venu spécialement à Québec en vue de trouver les matériaux nécessaires pour la composition d'une gravure représentant l'arrivée du roi et de la reine et qui paraîtra le même jour. A cette fin, M. Paginton s'est rendu à l'Anse-au-Foulon, et avec certaines informations obtenues des départements de police de la milice, et des autorités, il pourra constituer à l'avance la scène qui se déroulera à Québec lundi prochain.

M. Paginton est arrivé à Québec hier et il en repartira ce soir. Il est venu plusieurs fois en notre ville et a une prédilection toute spéciale pour l'Ile d'Orléans. Il a déjà écrit un article à ce sujet, intitulé "Madame Primeau", qu'il illustra, et qui fut reproduit par la presse française et anglaise.

Les paysages canadiens-français de l'Ile d'Orléans, de l'Ile-aux-coudes, de la Gaspésie, de la Côte-Nord, ont servi à la composition de la plus grande majorité de ses tableaux. Il a reproduit plusieurs scènes de rues de Québec.

M. Paginton a à son crédit plus de quatre cents peintures à l'huile qu'il a exposées à plusieurs reprises, notamment à Toronto. Il tiendra une exposition à Montréal prochainement.

A l'intérieur du journal

Voici les nouvelles intéressantes que l'on trouvera dans les pages intérieures:

PAGE 2. — Nouvelles de Rimouski.

PAGE 8. — Mgr Latrie visite la Pointe-au-Père.

PAGE 9. — La Mere St-Amédée, du Bon Pasteur, et la famille royale.

—Nouvelles d'Ottawa.

—Messages du Roi et de la ville de Québec.

PAGE 13. — Chronique maritime.

PAGE 14. — La session fédérale.

—Le Salon d'art polonais à l'Ecole des Beaux-Arts.

—M. Roland Hudon obtient son doctorat en sciences physiques.

—La Chambre de Commerce de Charlevoix-Saguenay.

PAGE EDITORIALE. — M. King et la visite du Roi.

—Intervention du Pape.

—Les élections de l'Ile du Prince-Edouard.

—Les Patriotes de 37-38, par Maurice Allaire.

—Jacques Martineau et la démocratie chrétienne.

BELLE FETE A LA PATRONNE DE LA FRANCE

Une grandiose démonstration marquera dimanche prochain, le 14 mai, la traditionnelle messe de Sainte-Jeanne d'Arc, qui sera dite en l'église du Saint-Coeur de Marie.

La cérémonie religieuse, organisée par la Société française de Bienfaisance, sera rehaussée de la présence de M. le consul de France, M. Henri Bonnafous, et de nombreux invités de marque.

La messe sera dite à 11 heures 30 tandis que quelques instants auparavant, soit exactement à 10 heures 45, une couronne sera déposée sur le socle du monument à la glorieuse patronne de la France, situé dans le parc des Champs de Bataille.

UN DERAILLEMENT

Joliette, 10. — Le train rapide qui fait le trajet entre Chicoutimi et Montréal a déraillé hier, à un mille de Charette. Plusieurs wagons ont quitté la voie ferrée, mais l'accident n'aura pas de conséquences trop graves. La voie est brisée sur une distance d'environ un quart de mille elle a été complètement réparée hier soir. Quelques personnes ont été blessées, mais légèrement.

L'adresse sera lue en français

L'adresse de bienvenue que l'hon. M. Maurice Duplessis présentera à Leurs Majestés le Roi et la Reine, lundi prochain, à la grande réception dans la salle du Conseil législatif, sera lue en français seulement. Une copie française et une copie anglaise de cette adresse, richement enluminées, seront ensuite présentées au Roi.

LA S. D. N. VIVRA DIT M. BOUFFARD AU CLUB ROTARY

M. Paul-Henri Bouffard, avocat au Barreau de Québec, a fait, hier midi devant les membres du Club Rotary, une analyse serrée du Traité de Versailles. M. Bouffard, qui a su démontrer pourquoi et comment la Société des Nations fut incapable de sauver la paix, a cependant déclaré qu'il fallait avoir foi dans la reconstruction d'un organisme international mieux outillé et qui saura, cette fois, faire respecter la justice et le droit. "Il ne faut pas se décourager", déclara M. Bouffard. Il est naturel qu'il soit difficile d'imposer aux hommes le respect du droit international; on n'a pour s'en convaincre qu'à se rappeler le temps qu'il a fallu aux nations pour imposer à l'intérieur le respect du droit privé".

Le conférencier, qui fut présenté par M. Gray Donald, fut remercié par M. Ross Drouin. Le déjeuner était présidé par M. W.-L. Bennett.

Après avoir résumé les principales clauses du traité de Versailles, qui fut contresigné par 27 nations, M. Bouffard déclara que c'est la question des réparations de guerre qui déclencha les premières difficultés. La S. D. N. — qui avait été conçue et mise au monde par le président Wilson — reçut un coup dur lorsque les Etats-Unis décidèrent de ne pas y adhérer. Toutefois, et en dehors de son travail pacifiste, la S. D. N. s'occupa d'oeuvres sociales qui méritent notre attention. M. Bouffard continua l'examen du problème, en rappelant comme, morceau par morceau, le Traité fut déchiré. C'est à la fin de sa causerie, que le conférencier se prononça en faveur d'une nouvelle Société des Nations qui aurait les pouvoirs voulus pour faire respecter les droits des petites nations.

Réunions et Conférences

Club Renaissance. — Déjeuner-causerie hebdomadaire à 12 hrs 30; conférencier, M. Hormisdas Langlais, député des Iles de la Madeleine, irradiation par CHRC.

Comité catholique de l'Instruction publique. — Réunion au Parlement.

Syndicats catholiques. — Réunions à 17, rue Caron, à 8 hrs. Fraternité des Employés de tramways Syndicat des plâtriers. Union protectrice des travailleurs en chaussures, sections des monteurs et des tailleurs. Syndicat du Lait.

Unions internationales. — Réunions à 110, Du Pont, à 8 hrs. Fraternité unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. L'Association progressive des machinistes, section des employés de garages, local 397.

Unions nationale Dupiessis de Limoilou. — Réunion des directeurs à 85 1-2, Canardière à 8 h. 30.

Association des propriétaires. — Réunion à 8 heures dans le soubassement de l'église de St-Roch.

Association des locataires. — Assemblée ce soir, à 8 heures, à 53 rue Dorchester.

TRAVAUX POUR PROTEGER LA RIV. CHAUDIERE

Le conseil municipal du village-est de St-Georges de Beauce vient d'adopter une résolution priant les gouvernements fédéral et provincial de commencer immédiatement des travaux de nature à protéger les villages échelonnés le long de la rivière Chaudière contre les dégâts causés par les inondations et les débâcles. La résolution fait remarquer que la débâcle de cette année a causé, à St-Georges seulement, des dégâts évalués à environ $40,000. Des ingénieurs des deux gouvernements sont allés faire enquête, dans cette municipalité, et le conseil de St-Georges demande que les travaux soient entrepris selon les données de ces ingénieurs.

Une copie de cette résolution a été envoyée aux ministres des Travaux publics à Québec et à Ottawa.

M. TRUDELLE SE RESERVE

M. Joseph Trudelle, maire actuel de Boischatel, qui ne se présentera pas pour un autre terme, aux prochaines élections de cette municipalité, nous prie de faire remarquer qu'il n'a pas promis son appui à un candidat en particulier. Il déclare qu'il tient à conserver toute sa liberté d'action et de parole.

La F. A. T. verse en bénéfices une somme de $27,111,225 en 12 mois

La Fédération américaine du Travail, qui groupe tant aux Etats-Unis qu'au Canada un total de 5,000,000 de cotisants, a payé à ses membres, durant les 12 mois de 1937, une somme globale de $27,111,225.46. Ces millions de dollars ont été versés directement aux trades-unionistes sous forme de bénéfices divers. En voici d'ailleurs le détail:

Bénéfices mortuaires	**$13,390,755.36**
Secours en maladie	**2,277,903.00**
Indemnités de chômage	**1,671,139.36**
Pensions de vieillesse	**4,600,056.04**
Bénéfices en invalidité	**2,623,918.20**
Secours divers	**2,547,453.50**

88 enfants de plus à la Crèche, cette année

M. l'abbé Victorin Germain, directeur du service des adoptions à la Crèche, nous adresse un communiqué dans lequel se trouve un relevé statistique provenant d'une comparaison entre les régistres du 1er mai 1938 avec ceux de même date, cette année, à partir du 1er janvier. Voici ces chiffres:

Patientes admises, 53 de plus; baptêmes 46 de plus; décès, 33 de moins; adoptions, 15 de moins; enfants présents, 88 de plus. Total des enfants, 701.

Marie-Louise Cloutier demande à la cour suprême de reviser le jugement

Marie-Louise Cloutier, qui doit monter sur l'échafaud le 23 juin prochain, pour le meurtre de Vilmont Brochu, va porter en Cour suprême le jugement rendu la semaine dernière par la Cour d'appel et confirmant le verdict rendu par les jurés lors de son procès devant la Cour d'assises, à St-Joseph de Beauce, en automne dernier. L'inscription en Cour suprême de cette cause a été annoncée hier par l'avocat de la condamnée, Me Rosaire Beaudoin, C.R. C'est la dissidence de l'hon. juge Antonin Galipeault qui permet à Marie-Louise Cloutier de porter sa cause en appel. Dès que la cause aura été inscrite en Cour suprême, il est probable que la condamnée bénéficiera d'un sursis pour son exécution.

Le fédéral responsable d'un préjudice causé à notre province

L'exhibit de Québec à l'exposition de New-York n'a pu encore être installé, parce que le pavillon canadien n'est pas prêt. — Le pavillon de notre pays est relégué dans un coin, où il occupe un rang moins important que celui des plus petits pays. — Faussetés répandues sur le compte de la province.

DECLARATION DE M. GEORGES LEVEILLE

Il n'a pas servi à grand'chose à la province de Québec de faire diligence dans la confection de l'exhibit qu'elle destinait à l'exposition mondiale de New-York. Cet exhibit est rendu dans la métropole américaine depuis la semaine qui a précédé l'ouverture de l'exposition. Il devait, nous l'avons dit, être installé dans le pavillon du Canada; or, le pavillon canadien n'est pas encore ouvert et ce n'est probablement que cette semaine que les visiteurs pourront y être admis.

Voilà ce que nous apprenait, hier après-midi, M. Georges Leveillé, chef de cabinet du premier ministre de la province. M. Léveillé, au cours d'un entretien avec les journalistes, s'est déclaré vivement desappointé de la lenteur avec laquelle le gouvernement canadien a organisé sa participation à l'exposition de New-York, et il a déploré le retard apporté à l'ouverture du pavillon. Ce retard est préjudiciable à la province de Québec, que l'on a faussement accusée d'avoir retardé l'envoi de son exhibit.

La préparation de l'exhibit de la province, dont nous avons donné quelques détails, il y a une dizaine de jours, a été faite à Montréal. Trente-quatre hommes y ont travaillé. Les diverses pièces de l'exhibit ont été expédiées à New-York une semaine avant l'ouverture de l'exposition, qui a eu lieu, on s'en souvient, le 30 avril dernier. Elles sont restées emballées, depuis. Le gouvernement provincial a dû les faire protéger contre les actes possibles de vandalisme et a eu à faire face à toutes sortes de difficultés.

Les autorités fédérales, probablement sur la foi de renseignements erronés qui leur étaient parvenus de New York, ont écrit au gouvernement provincial, prétendant que notre exhibit n'était pas prêt et formulant des reproches à l'adresse de la province. Il a été facile à celle-ci de répondre à cette lettre et de prouver que le retard ne provenait pas d'elle mais bien au contraire d'Ottawa. Nous sommes actuellement dans la deuxième semaine de l'exposition et le pavilon canadien n'est pas encore ouvert.

"La province n'a rien négligé pour que son exhibit soit expédié à temps à New York", nous déclarait, hier, M. Leveille. "Des instructions avaient été données pour que le travail soit exécuté avec célérité et que tout fut rendu à New York avant l'ouverture de l'exposition. Ces instructions ont été suivies à la lettre. Les retards qu'il y a eu, le gouvernement fédéral en est uniquement responsable".

Ajoutons que des Canadiens revenus de New York, récemment, ont exprime le regret que le Canada n'ait pas jugé à propos de choisir un site plus convenable pour son pavillon. Celui-ci est situé à l'arrière de ceux de petits pays qui occupent un rang bien inférieur au nôtre dans le commerce mondial.

Un vol de plus de $300 au restaurant Michaud

Les maraudeurs se servent d'une boîte à pain pour transporter les marchandises. — La caisse enregistreuse.

DES RECHERCHES

Une boîte à pain peut servir à divers usages, même à ceux auxquels elle n'est pas destinée. Elle peut même être utilisée pour commettre un vol de $300 à $350 comme la chose s'est produite au restaurant de M. Raoul Michaud, 906 Chemin Ste-Foy, au cours de la nuit de lundi à mardi. M. Michaud a constaté hier matin en ouvrant son établissement que des maraudeurs avaient emporté durant la nuit tout son assortiment de cigarettes, soit plusieurs centaines de paquets, tout son tabac, et un nombre incalculable de "palettes" de chocolat.

Les voleurs ont même emporté une caisse enregistreuse qui contenait une vingtaine de piastres. Comme ils ne pouvaient mettre dans leurs poches tous les paquets de cigarettes, toutes les "palettes" de chocolat, le tabac, ils ont vidé une boîte à pain qui se trouvait dans l'établissement, et y ont placé ensuite le produit de leur vol.

Le vol fut découvert hier matin. Les voleurs ont pénétré chez M. Michaud en brisant une fenêtre donnant sur une cour. La police a été avertie et a commencé des recherches.

LE STADE DU VICTORIA

La commission municipale, créée la semaine dernière pour discuter de la location du stade du parc Victoria avec les Athlétiques, rencontrera cet après-midi, à cinq heures, à l'hôtel de ville les officiers de cette organisation sportive en vue d'en arriver à une entente sur l'opération de cet édifice. Telle est le résultat de la première séance de cette commission tenue hier après-midi à l'hôtel de ville. Assistaient à la réunion, S. H. le maire Lucien Borne, et les échevins Arthur Duval, leader du conseil, Pierre Bertrand, Wilfrid Samson et Hubert Simard. La réunion s'est terminée à sept heures.

PHIL-OSOPHIE-DIT?

UN BAFOUILLAGE CELEBRE: "CESSONS D'ETRE DES **PORTEURS DE BOIS** ET DES **SCIEURS D'EAU**".

BUICK Sedan 1931	**$225**	**OLDSMOBILE** Sedan 1935	**$500**
OLDSMOBILE Sedan 1934	**$400**	**DODGE** Coach 1937	**$575**
PLYMOUTH Coach 1936	**$470**	**FORD** Sedan 1937	**$600**

L'attention que nous apportons dans les échanges nous permet d'offrir des AUTOS USAGES en meilleur état que tout autre sur le marché, en dépit des bas prix auxquels ils sont marqués.

Spécial
OLDSMOBILE
Coupé (R-68) 1933, en parfait état
$275

J. L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
CHEVROLET OLDSMOBILE
279 ST. JOSEPH, QUEBEC

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS DU MATIN EN AMERIQUE
QUEBEC, 10 MAI 1939

M. King et la visite des souverains

Le premier ministre aura l'honneur d'accompagner le roi à travers tout le pays. C'est juste. C'est une excellente chose. M. King représentera dignement le Canada auprès des souverains et des personnages éminents qui les accompagnent. Cependant, il ne faudrait pas que le premier ministre fasse de ce voyage une tournée électorale. On voudrait suspendre toutes les luttes politiques durant la visite royale. Ce "gentlemen agreement" ne peut s'obtenir qu'à condition qu'aucune des parties ne tente d'en tirer profit. M. King peut escompter de cette visite une certaine popularité. Il se montrera partout aux côtés de Leurs Majestés; il portera de somptueux costumes; sa photo sera dans tous les journaux. Par ailleurs, il ne faudrait pas que cette visite soit une perte de temps pour le pays. Depuis plusieurs semaines — on pourrait même dire des mois — toute la vie du Parlement canadien se trouve comme suspendue. On dirait que M. King n'a qu'une ambition: terminer la session avant la venue du Roi. Il semble bien que les représentants du peuple en décideront autrement. Ils savent que les élections s'en viennent et ils n'auront pas, eux, l'opportunité de parader à travers tout le Canada. Aussi, veulent-ils se mettre en évidence en faisant des discours. Quant à l'opposition, elle veut bien favoriser M. King, mais elle refuse de voter les lois à la vapeur pour lui faire plaisir. Il semble que le plus simpe serait d'ajourner la session pour un mois et d'inviter Sa Majesté à sanctionner les lois adoptées jusqu'ici. N'oublions pas que cette visite très appréciée ne regle ni le problème du chômage, ni celui des crédits militaires. Le roi parti, M. King ne sera pas plus avancé. Et ce serait plus dangereux pour lui s'il négligeait les affaires du pays.

Intervention du Pape

Dominant la grande mêlée européenne la voix de Sa Sainteté Pie XII a été entendue dans toutes les chancelleries occidentales. Tant et si bien qu'il est possible qu'Hitler se rende enfin à l'appel du Souverain Pontife et qu'il accepte de régler autour d'une table de conférence la difficile question des relations germano-polonaises. Si le voeu du Pape se réalise — et il semble bien que cela se fera — les représentants de la France, de l'Angleterre, de la Pologne, de l'Italie et de l'Allemagne tâcheront de trouver un terrain d'entente. Personne ne saurait nier que la situation actuelle est intenable. Si le bloc fasciste a des nécessités à satisfaire, qu'il les exprime. Les démocraties ne tiennent pas à précipiter l'Europe dans le chaos; elles savent que l'Allemagne d'Hitler est affamée, que l'Italie a besoin de certaines matières premières. A plusieurs reprises déjà elles ont offert de trouver des solutions à tous ces problèmes. Il dépend du Führer et du Duce que la paix soit donnée au monde et que leur peuple respectif retrouve enfin le bonheur de vivre. Il est urgent que les nations intéressées convoquent une telle conférence; l'impartialité naturelle du Pape et sa connaissance des problèmes diplomatiques ne peuvent qu'aider à rétablir dans le monde le règne de la Paix.

L'homme de quarante ans

A l'heure où il n'est plus question que jeter au rancart les hommes mûrs, voici que des statistiques nous arrivent des Etats-Unis qui démontrent que c'est l'homme de quarante ans et plus qui travaille le mieux et qui donne le meilleur rendement. En effet, de Washington, le bureau de sécurité sociale révèle les chiffres suivants: "En 1938, on enregistre les salaires de 30,157,694 employés. Or, sur ces 30,157,694 employés, il y en avait 2,360,775 âgés de 45 à 50 ans, recevant chacun un salaire de $1,204. Cette moyenne était la plus haute parmi les différents groupes. Pour les autres le salaire moyen était de $263. à $1,134." Il s'agit évidemment de moyenne et quiconque voudrait conclure de ces chiffres que les salaires sont faibles feraient erreur. Toutefois, si l'on continue la comparaison des gages, on se rend compte, en outre, que le nombre des employés masculins est trois fois plus élevé que celui des femmes occupant un emploi. La moyenne des salaires féminins est de $525. par an alors que la moyenne des salaires masculins est de $1,027. Le rapport ajoute que l'homme de quarante ans et plus est le meilleur et le mieux rétribué dans tous les Etats-Unis. Il appert qu'il est plus consciencieux, plus expérimenté, plus apte. Il sait donner satisfaction à son patron et ses obligations lui donnent plus de sérieux, plus de bonne volonté. Il va de soi que son entrainement compte pour beaucoup dans la préférence dont il est l'objet.

Elections dans l'île

Pendant que tout le Canada se prépare à recevoir Leurs Majestés britanniques, la plus petite province de la confédération, l'île du Prince-Edouard, est en pleine campagne électorale. La population ira aux urnes jeudi le 18 mai prochain. On sait que la Législature actuelle est composée uniquement de députés libéraux. Le premier ministre est M. Thane-A. Campbell. Le chef de l'Opposition, le docteur William-Joseph Parnell MacMillan, un ancien premier-ministre, est un homme de beaucoup d'expérience et d'une intelligence peu commune. Il avait succédé à la tête de sa province à M. James-D. Stewart. A l'heure actuelle, les deux partis se font une lutte d'autant plus vigoureuse qu'il n'y a pas de tiers parti dans l'île. Libéraux et conservateurs ont cependant une politique analogue particulièrement cette année où MM. MacMillan et Campbell cherchent à gagner le vote rural, l'industrie la plus importante de la province. La jeunesse fait aussi l'objet des promesses électorales. MM. Campbell et MacMillan promettent chacun leur tour d'établir les jeunes sur des terres nouvelles. Par ailleurs, le docteur MacMillan et ses partisans portent différentes accusations sur l'administration financière de la province tandis que les libéraux affirment qu'ils ont une situation stable. La lutte est vivement engagée et on en connaitra le résultat jeudi le 18 mai prochain.

ONDES COURTES

Constellation

Un vieux marcheur vient frapper à la loge d'un star de music-hall. La soubrette refuse d'ouvrir.

—Rien à faire; la grande vedette ne veut recevoir personne.

—Ce n'est pas une étoile, c'est la grande ourse, s'écrie le visiteur.

Les mangeurs de souris

Après les avaleurs de poissons rouges, voilà maintenant que nous faisons connaissance avec les mangeurs de souris. Naturellement les uns et les autres sont servis crus, gigotants si l'on peut dire. Et tout cela se passe au XXe siècle, aux Etats-Unis. Dire que si un explorateur avait découvert dans la brousse africaine une peuplade négroïde se nourrissant de la sorte, on aurait crié à la grande écoeuranterie, à la barbarie pure et simple. Vive la civilisation!

Les Pen-Clubs

Les représentants des Pen-Clubs dont M. Jules Romains est le président général, assistent présentement aux grandes assises des écrivains en exil qui se sont réunis à New-York. Tous — depuis Thomas Mann jusqu'à José Bergamin — sont unanimes à dire que malgré tout la culture sera sauvée et que l'esprit vaincra. Il faut avoir foi dans la vie.

Miguel de Unamuno

L'exemple tragique de Miguel de Unamuno, recteur de l'université de Salamanque, qui après avoir combattu le communisme mourut en dénonçant toutes les formes du totalitarisme: "le fascisme est la mort de l'intelligence", doit nous persuader qu'il faut lutter de toute notre énergie pour sauver notre civilisation, celle que Maritain appelle: la démocratie chrétienne.

L'Italie nazifiée

Sous la direction personnelle de von Brauchitsch, général en chef de l'armée prussienne, des techniciens allemandes s'occupent d'enseigner aux Italiens l'art militaire. Jusqu'ici les Italiens se sont fait la main contre les nègres et des Albanais sans défense. Si Hitler veut que dans un conflit avec la France, les ploupious du Duce servent à quelque chose il a besoin de les mettre au pas de parade.

La fête de Jehanne

Très bientôt la France fêtera la Sainte-Jeanne d'Arc. La république réconciliée avec son passé a fait de la bonne Lorraine une héroïne nationale. De plus en plus l'on se rend compte que l'Histoire de France est un tout indivisible et que Sieburg avait raison de chanter: "La Marseillaise continue Jeanne d'Arc!"

Le duc de Windsor

L'ancien souverain vient de lancer un appel aux chefs d'Etat. Ancien combattant devenu citoyen du monde, le duc de Windsor a demandé que l'on sauve la paix et que les hommes cessent un moment d'être Anglais, Français, Américains ou Allemands pour se souvenir qu'ils sont des frères de misère. On peut aimer ou ne pas aimer l'ex-Edouard VIII, mais l'on conviendra qu'il est un homme profondément humain et un ami de la paix.

Est-ce un oubli?

Le pavillon canadien à l'Exposition de New-York n'est pas encore prêt. On dirait que le gouvernement d'Ottawa ne pense qu'à la guerre et à la visite du Roi. Si M. King continue à dormir sur ses lauriers, il va conduire à une défaite certaine le grand parti de Sir Wilfrid Laurier.

On peut s'en passer

M. King accompagnera le Roi dans sa visite du Canada. Il sera donc absent d'Ottawa durant un mois. Pendant ce temps, les Chambres ne siégeront pas. Ce procédé est d'autant plus surprenant qu'en 1925, M. King ayant été battu dans son comté, les Chambres siégèrent sans lui.

M. Ernest Lapointe

M. King n'est pas très aimable pour son collègue. Pourquoi, en effet, ne demande-t-il pas à M. Lapointe de diriger les affaires du gouvernement pendant son absence? Il semble que le ministre de la Justice pourrait s'en tirer avec avantage. Ce serait un honneur pour notre province.

HISTOIRE DU CANADA

Les Patriotes de 1837 - 38

Par Maurice Allaire

La presse à l'époque de la Rébellion. — Etienne Parent et L.-J. Papineau. — Le "Canadien". — Les avatars du "Libéral".

L'unanimité ne régnait pas dans la presse canadienne-française lors des troubles de 1837. Pendant que d'un côté des journaux prônaient une réforme radicale et l'emploi des moyens violents, d'autres se prononçaient en faveur de la moderation et la diffusion d'idées plus modérées, les premiers attaquant les seconds en les dénonçant et en les accusant de mal servir la cause patriote. M. Noël Fauteux a publié une intéressante étude sur "La presse du Bas-Canada et la Rébellion de 1837-38" dans la Revue Populaire d'octobre 1938, et il ne nous en voudra pas, croyons-nous, d'y avoir puisé de nombreux renseignements pour la rédaction du présent article et du suivant.

Lors de la rébellion, la presse du Bas-Canada se divisait en deux groupes: le groupe patriote et le groupe bureaucrate. Jusqu'en 1834, l'accord avait régné dans la presse réformiste qui avait exercé une grande influence. Lorsque L.-J. Papineau commença à prêcher une politique radicale, l'unanimité disparut; un citoyen très influent, Samuel Neilson, éditeur-propriétaire de la "Gazette de Québec", le plus ancien journal du pays, refusa d'abord de le suivre après l'adoption des 92 Résolutions. Les journaux de Papineau accusèrent alors Neilson d'obéir à des intérêts personnels. Plus tard, au début de la session de 1836, lors de l'étude de la fameuse question des subsides, le "Canadien", dirigé par Etienne Parent, qui depuis quelque temps ne prisait plus la politique de Papineau, appuya l'attitude d'un groupe de 32 députés sur 74 qui avaient décidé d'accorder à l'Exécutif l'argent dont il avait besoin pour gérer la chose publique. Il y eut dès lors deux camps bien tranchés dans la presse réformiste: "le camps du patriotisme, représenté par le "Vindicator", la "Minerve" de Montréal", écrit M. Fauteux, "et de l'autre, on eut le "Canadien", champion du patriotisme modéré, ou comme il le disait lui-même du patriotisme raisonnable." Parent avait été pourtant un grand admirateur de Papineau et en 1834, à l'occasion d'un discours du grand tribun, il l'avait comparé à "Démosthène dénonçant Philippe le tyran". Il s'était même prononcé en faveur des méthodes radicales dans la lutte entreprise, mais plus tard, il avait modifié son attitude.

Le 7 mars 1836, après le vote sur les subsides, Parent accusait Papineau et son groupe "de vouloir précipiter sans nécessité publique et à leur profit des événements de malheur et de sang", en même temps qu'il mettait le public en garde contre "les conseils de ces hommes à l'imagination ardente, à idées extrêmes." Le 11 avril suivant, la "Minerve" lui répondait dans un éditorial qui était une menace à peine déguisée. Devant cet esprit hostile, Parent songea un moment à abandonner la rédaction du "Canadien", et annonça même en vente les intérêts qu'il détenait dans ce journal afin de donner à un autre la chance de mieux servir la cause réformiste. Il ne mit point cependant son projet à exécution et continua jusqu'à la fin la tâche commencée. La presse radicale, inspirée par Papineau, A.-N. Morin, D.-B. Viger, demeura irréductible, et désespérant de ramener le "Canadien", elle résolut de l'abattre. "Il ne faut plus espérer la conversion du "Canadien", écrivait la "Minerve", il fait du tort à la cause populaire. Ce serait nourrir un serpent dans notre sein que de lui accorder notre appui". Quelque temps après, les patriotes radicaux adoptèrent une résolution dans laquelle on exprimait le regret de voir "que le "Canadien" avait cessé d'être l'interprète fidèle des sentiments politiques de la masse du peuple canadien." Le comité central de Montréal dénonçait même ce journal. Le fils de Papineau parcourait le district de Montréal pour engager la population à ne plus s'abonner au "Canadien" et on dissuadait les gens qui le distribuaient à abandonner cet office.

Parent n'en pensait pas moins que Papineau et ses amis faisaient fausse route. Au lieu d'être nuisible au "Canadien", l'attitude des réformistes radicaux augmenta sa popularité. Ceux-ci décidèrent donc d'avoir leur journal à Québec, le "Libéral". Cette feuille avait été fondée ne 1836 au cours d'une réunion de l'élément anglais des patriotes tenue à l'hôtel de ville afin de seconder le "Canadien"; l'éditeur, un nommé Ryan, n'ayant point eu de succès, la vendit à Robert Short Milnes Bouchette, un des chefs des patriotes radicaux. Le "Libéral" devait paraitre dans les deux langues, Bouchette se chargeant de la partie française, et Charles Hunter, un jeune avocat, de la partie anglaise. Le journal eut toutes sortes de difficultés: en trois mois, il connut trois rédacteurs français, Joseph Laurin, le Dr François-Xavier Drolet, et John Heath, un notaire. Un imprimeur, du nom de Lemaitre, venu de la "Minerve" se retira à son tour, et Pierre Chasseur devint le factotum de l'établissement, ce qui faisait dire au "Populaire" de Montréal qu'"après avoir vendu très cher un mauvais cabinet d'histoire naturelle à la Chambre d'Assemblée, il voulait encore tirer une plume de l'aile du patriotisme en se créant imprimeur du "Libéral".

Le "Libéral," rédigé en anglais, eut aussi ses avatars. Son rédacteur, C. Hunter, se vit condamner pour parjure, et le curé Baillargeon réfuta du haut de la chaire des allégations injurieuses sur le compte du clergé. La partie anglaise du journal fut suspendue, et finalement, l'entreprise périclita. Quant à la partie française, elle se soutint encore quelque temps alors qu'elle fut supprimée par l'autorité militaire aux premiers jours de la Rébellion.

M. Mussolini auteur

Dans le dernier bulletin de la Société des Gens de lettres, on trouve la liste des "auteurs dont certaines oeuvres font partie du répertoire de la Société des Gens de lettres, en vertu d'accords passés avec une maison d'édition". Ceux-ci ne sont que deux. Le premier est une romancière, dont le nom n'a pas encore acquis une réputation mondiale. Le second est M. Benito Mussolini.

Mais M. Mussolini a peu de chances de voir ses ouvrages reproduits, en payant, dans la presse française. Pour la simple raison qu'il l'entretient régulièrement avec ses discours d'une excellente copie gratuite.

L'AMERIQUE VUE

La démocratie chrétienne

par Jacques Maritain

Je me trouvais, il y a quelques semaines, aux Etats-Unis; si les conditions concrètes de l'activité politique y sont plus complexes et plus mouvantes qu'on ne croit parfois ici, la situation des esprits s'y dessine en traits fort nets. Une des choses dont j'ai été le plus frappé, c'est que non seulement on y a clairement conscience du péril couru par la civilisation, et des responsabilités que ce péril oblige à prendre; mais que l'Amérique sent la nécessité de reviser sa table des valeurs morales et de renouveler sa philosophie politique. C'est là, à mon avis, un phénomène d'importance capitale. L'Amérique comprend qu'il lui faut à la fois défendre la démocratie et élaborer une nouvelle démocratie, et que cette oeuvre n'est possible que si les valeurs chrétiennes y sont vitalement intégrées. Cela, je l'ai constaté partout où j'ai passé.

Et voici que d'une part, en reponse à une lettre du Pape leur demandant, comme un devoir urgent de leur charge, de promouvoir les études de philosophie sociale et politique, de manière à "élaborer un programme constructif d'action sociale, adapté dans ses détails aux besoins locaux, et susceptible de commander l'admiration et l'adhésion de tous les esprits droits", les évêques américains ont déclaré en octobre dernier: "Sa Sainteté nous appelle ainsi à la défense de nos institutions démocratiques, réglées par une constitution qui protège les droits inaliénables de l'homme. L'accomplissement de cet ordre du Saint-Père nécessite que notre peuple, depuis l'enfance jusqu'à l'âge mûr, soit instruit d'une manière toujours plus complète de la nature véritable de la démocratie chrétienne... Selon une remarque du Père La Farge, le mot démocratie chrétienne employé d'abord par Léon XIII, et qui devait donner lieu à tant de disputes, est ainsi réintroduit officiellement par l'épiscopat américain dans le vocabulaire catholique. Je suppose que personne ne prendra à cause de cela les évêques des Etats-Unis pour des rouges chrétiens.

D'autre part, le président Roosevelt insiste, avec l'énergie que vous savez, sur le fait que la démocratie, le respect de la personne humaine, la liberté, la bonne foi internationale ont leur plus solide fondement dans la religion et donnent à la religion ses meilleures garanties. Le message du 4 janvier 1939 est à ce point de vue un événement considérable. M. Walter Lippmann, cet excellent observateur des réalités politiques, y voit un tournant décisif de la pensée occidentale. "Un tel discours, écrit-il dans le "New York Herald", témoigne d'un changement dans les idées absolument fondamental, d'un changement qui ne discerne pas seulement la pensée de M. Roosevelt lui-même, mais, ce qui est beaucoup plus significatif, la pensée des grandes masses d'hommes, en Amérique et ailleurs, dont il est, en vertu de sa charge, l'interprète le plus représentatif. Ce message marque la réconciliation, qui est maintenant en route, après plus d'un siècle de conflit destructeur, entre le patriotisme, la liberté, la démocratie et la religion... "Le fait, continue M. Lippman, que le président, qui est le leader démocratique le plus influent dans le monde, reconnait la religion comme la source de la démocratie et de la bonne foi internationale constitue une orientation fondamentale dans la conception démocratique de la vie." Et après avoir fait allusion à la lucidité de l'esprit français et à ce qui s'est passé en France ces derniers temps dans le même ordre d'idées, l'essayiste américain conclut que le message en uestion contient en germe "une philosophie, où se trouve indiquée la réponse positive de l'Occident aux forces de désagrégation morale dont le communisme, le fascisme et le nazisme ont hérité, et qu'ils exploitent; il esquisse cette reconstruction de leur philosophie morale que les démocraties ont l'obligation d'entreprendre si elles veulent survivre".

Voilà donc que ce problème d'un nouvel humanisme et d'une nouvelle démocratie, que nous autres philosophes nous n'avons pas manqué de poser pour notre compte, les hommes d'Etat le font entrer aujourd'hui dans l'actualité politique. Le mot démocratie prête à tant de malentendus qu'au point de vue spéculatif il serait sans doute souhaitable de trouver un mot lui-même nouveau. Mais en fait c'est l'usage des hommes et la conscience commune qui fixent l'emploi des mots dans l'ordre pratique; et de plus, à vrai dire, le mépris que les partisans de l'absolutisme attachent au mot démocratie suffit pour le moment à redonner à celui-ci des couleurs fraiches; contre les étendards de la servitude il est encore assez bon.

Il reste que s'il est exact qu'il y aura toujours des tempéraments de droite et des tempéraments de gauche, en revanche, la philosophie politique, elle n'est ni de droite ni de gauche, elle doit simplement être vraie. Et dans des époques de crise générale comme la nôtre, il est spécialement nécessaire que l'effort de l'esprit transcende ces cadres vermoulus de dispositions psychologiques ou de partis. Une philosophie politique qu'on peut appeler démocratique en ce sens qu'elle est opposée à la dictature et à l'absolutisme est quelque chose de beaucoup plus large que ce qu'on appelle la forme de gouvernement démocratique ou les partis démocratiques. Elle se définit par le fait qu'elle reconnait les droits inaliénables de la personne humaine et l'appel de la personne comme telle à la vie politique, et qu'elle voit dans les détenteurs de l'autorité les vicaires de la multitude, comme dit saint Thomas d'Aquin.

—o—

Pour ma part, j'ai critiqué sans tendresse les mythes issus de Jean-Jacques Rousseau et les erreurs homicides du libéralisme individualiste, ce qu'on pourrait appeler la démocratie manquée. Mais cela même m'a permis de mieux comprendre et d'affirmer avec plus de force que ce serait une faute mortelle de condamner, avec les erreurs du XIXe siècle, les vérités et les aspirations authentiquement humaines que ces erreurs parasitaient. Il y a une autre démocratie que la démocratie selon Rousseau, et c'est aux valeurs contenues en elle qu'au cours de l'histoire moderne beaucoup d'hommes courageux, égarés par une fausse idéologie, aspiraient réellement au fond du coeur. J'ai exposé ailleurs, et beaucoup plus longuement que je ne puis le faire ici, ce que je pense là-dessus. Aujourd'hui, je me contenterai de dire ceci:

La démocratie manquée et l'humanisme manqué procédaient de l'inspiration anthropocentrique signalée au début de cette conférence. Le matérialisme, l'athéisme, l'anarchie manquée en étatisme et finalement la dictature étaient leurs fatalités.

Un humanisme intégral et une démocratie organique, la démocratie chrétienne inspirée dont parle l'épiscopat américain, et qu'on doit, à mon avis, placer sous le signe doctrinal de saint Thomas d'Aquin, procèdent d'une inspiration théocentrique. Ils respectent la dignité humaine réellement, non pas dans un individu abstrait, intemporel et inexistant, qui ignore les conditions historiques et qui dévore sans pitié la substance humaine, mais dans chaque personne concrète et existante et dans le contexte historique de sa vie.

Ils savent que dans la hiérarchie des valeurs c'est le développement de la vie de l'esprit, la contemplation et l'amour qui ont la première place. Ce qu'il y a pour eux de **principal** dans l'oeuvre politique, ce n'est pas la convoitise à satisfaire, ni la domination externe sur la nature matérielle ou sur les autres peuples, c'est la marche lente et difficile vers un idéal historique d'amitié fraternelle entre les pauvres enfants blessés d'une espèce malheureuse faite pour la joie absolue. Enfin cette démocratie-là et cet humanisme-là, de même qu'ils reconnaissent les droits de la communauté politique, reconnaissent aussi et d'abord les droits de la famille et les droits de la personne humaine. Et si vous demandez quels sont ces droits inaliénables de la personne, je vous citerai les paroles de Pie XI, dans l'encyclique **Divini Redemptoris**: "Le droit à la vie, à l'intégrité du corps, aux moyens nécessaires d'existence; le droit de tendre à sa fin dernière dans la voie tracée par Dieu; le droit d'association, le droit de posséder et d'user de la propriété..." A quoi l'on pourrait encore ajouter: le droit de ne pas se vouer sous peine de mort au brun, au noir ou au rouge; le droit de n'être pas rééduqué dans un camp de concentration; le droit de penser et de dire ce que signifient pour la conscience les moyens civilisateurs des pouvoirs totalitaires.

La religion chrétienne n'est inféodée à aucun régime temporel; elle est compatible avec toutes les formes de gouvernement légitime; ce n'est pas son affaire de déterminer celle que les hommes doivent adopter **hic et nunc**, elle n'en impose aucune à leur préférence. Elle n'impose pas non plus (dès l'instant que certains principes supérieurs sont sauvegardés) une philosophie politique déterminée, fût-elle très générale et valable, comme celle qui nous occupe en ce moment, pour n'importe quelle forme de gouvernement légitime. Mais la question qui se pose ici est d'un tout autre ordre, c'est une question de fait qui concerne, comme dans le cas de l'esclavage et de sa progressive abolition, les germinations naturellement produites au sein de la conscience profane et temporelle elle-même sous l'activation du ferment chrétien. Il s'agit de savoir, en outre, si dans l'instant présent et les circonstances présentes de l'histoire humaine, les chances de la religion, de la conscience et de la civilisation ne coïncident pas avec celles de la liberté.

Mais qu'on le comprenne bien, il ne saurait être question de coudre des pièces neuves à une étoffe usée. C'est une purification radicale qui est requise. Et dans l'ordre des faits, dans l'ordre des sanctions de l'histoire purification qui, sous des formes atroces, se produit sous nos yeux. Nous assistons à la liquidation historique du monde de Jean-Jacques Rousseau. Si, depuis plusieurs années, il apparait que dans le domaine politique les démocraties perdent à tous les coups, ce n'est pas seulement à cause des fautes qu'elles ne cessent de commettre; ces fautes elles-mêmes et ces faiblesses elles-mêmes semblent chaque fois fatales. La fatalité qui joue contre les démocraties modernes, c'est celle de la fausse philosophie de la vie qui, pendant un siècle, a altéré leur principe vital authentique, et qui, paralysant du dedans ce principe, leur fait perdre toute confiance en elles-mêmes. Pendant ce temps, les dictatures totalitaires, qui pratiquent beaucoup mieux Machiavel, ont confiance, elles, en leur principe, qui est la force et la ruse, et elles risquent tout là-dessus. L'épreuve historique continuera jusqu'à ce que la racine du mal ait été découverte, et du même coup le principe—enfin dégagé dans sa vraie nature—d'une espérance renouvelée et d'une foi invincible.

Si les démocraties occidentales ne doivent pas être emportées, et une nuit de plusieurs siècles s'étendre sur la civilisation, c'est à condition qu'elles découvrent dans sa pureté leur principe vital, qui est la justice, la justice et l'amour, et dont la source est divine, c'est à condition qu'elles reconstruisent leur philosophie politique, et qu'elles retrouvent ainsi le sens de la justice, et de l'héroïsme, en retrouvant Dieu.

La question est de savoir si les peuples des pays encore libres sont capables d'atteindre par les voies de la liberté et de l'esprit, une suffisante unanimité morale, et de résister aux altérations qui menacent du dedans leur conscience. Chaque fois que quelqu'un cède dans ce pays à quelque infiltration de l'esprit totalitaire, sous n'importe quelle forme et n'importe quel déguisement, c'est une bataille perdue pour la France et la civilisation. La question est de savoir si devant un déchainement jamais vu encore de la violence païenne et de tous les moyens qui puisent leur force dans la dégradation de l'être humain, nous comprenons qu'il est nécessaire de remonter jusqu'à la source des énergies spirituelles et de cette violence qui ravit le royaume des cieux, et qui peut seule élever les forces naturelles de l'homme, pour la lutte et pour la patience, à un degré où elles dominent vraiment l'histoire.

(Temps Présent)

A SAINTE-FOY

La troupe J.-R. Trudel vient de remporter un réel succès artistique dans l'interprétation d'une pièce magnifique intitulée "Le Calvert d'un père, drame en quatre actes. M. J. Peacock dans le rôle titre s'est révélé un acteur de grand talent. M. J.-R. Trudel, l'auteur de la pièce et directeur artistique de la troupe a joué le rôle de Michel d'une façon parfaite; M. G. Verreault s'est montré digne du rôle difficile de Jacques pendant que M. P. Germain personnifiait le bon curé de campagne. Tous les artistes ont mérité les grands éloges dont le public en a fait et de l'avis de tous, la troupe J.-R. Trudel mérite de sincères félicitations pour l'agréable soirée qu'elle a organisée avec tant de succès au profit de bonnes oeuvres. Souhaitons qu'elle nous revienne sous peu.

G. VU.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

Question:
Certaines gens absorbent-elles des vitamines supplémentaires sans toutefois constater d'amélioration?

Réponse:
Oui. Une digestion lente peut les empêcher d'assimiler complètement leurs vitamines.

Obtenez vos vitamines supplémentaires de cette FAÇON EFFICACE offrant des résultats plus complets que les vitamines seules

MÊME si vous croyez prendre suffisamment de vitamines, une digestion trop lente peut, pour vous comme pour beaucoup d'autres, vous empêcher d'en bénéficier pleinement.

C'est pour cela que le fait de prendre votre supplément de vitamines dans la nouvelle Levure Fleischmann Survitaminée peut vous assurer des résultats plus complets que s'il s'agissait de vitamines seules.

Plus riche de 4 vitamines

Cette Levure Survitaminée améliorée vous apporte maintenant de *plus abondantes quantités* des 4 vitamines nécessaires—A, B_1, D et G—à chacun pour mieux résister aux rhumes, avoir les nerfs solides et une ossature saine, mieux digérer et se sentir bien portant, plein d'entrain.

"Effet stimulant" de la Levure

Vous obtenez en plus le remarquable "effet stimulant" de la levure *fraîche*. En activant la digestion lente, la levure vous aide à mieux profiter de vos vitamines; elle "stimule" leur assimilation.

Commencez dès maintenant à vous assurer un supplément de vitamines de cette *façon efficace!* Mangez régulièrement chaque jour 2 gâteaux de Levure Fleischmann Survitaminée—un ½ heure avant le déjeuner et un autre ½ heure avant le souper—nature ou dans un peu d'eau ou de lait.

Deux gâteaux de Levure Fleischmann Survitaminée fournissent:

VITAMINE A—6200 unités (Int.)
VITAMINE B_1—300 unités (Int.)
VITAMINE D—800 unités (Int.)
VITAMINE G—150 unités
(Sh. Bour.)

C'est tout ce qu'il faut à une personne ordinaire (en plus de ses repas) des vitamines A, B_1, et D, en même temps qu'une abondante quantité de la vitamine "vitalité" G. Achetez-en aujourd'hui chez votre épicier.

FABRICATION CANADIENNE

Carnet Mondain

Le Gouverneur Général, sur l'ordre de Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth a lancé des invitations pour un "garden-party" qui aura lieu à Rideau Hall, Ottawa, le samedi, 20 mai.

L'honorable Philippe Roy, ex-ministre plénipotentiaire du Canada en France et madame Roy, de Paris, qui ont passé quelques mois à Roquebrune dans le Sud de la France se sont embarqués ces jours derniers pour revenir au Canada où ils résideront désormais.

L'honorable J. S. Bourque ministre des Travaux publics et des Terres et Forêts et madame Bourque de Sherbrooke qui assisteront aux réceptions données en l'honneur de Leurs Majestés, seront les invités de M. et madame P. A. Juneau.

L'honorable Juge A. Reeves Hall et l'honorable Juge Séverin Létourneau sont de passage à Québec et logent au Château Frontenac.

M. et madame R. P. Kernan sont de retour d'Ottawa où ils ont passé quelques jours les invités du beau-frère et de la soeur de madame Kernan, M. et madame A. C. Hill.

L'honorable F. J. Leduc de Montréal, passe quelques jours en notre ville.

Madame Percy Flynn est attendue ce soir de Montréal où elle a fait un bref séjour.

Le Dr et madame A. Alexander de San Francisco, Cal. de retour d'un voyage dans les Provinces Maritimes sont de passage à Québec en route pour Toronto où ils passeront plusieurs jours.

M. et madame Jean Gendron (Paulette Ferretti) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille.

Mademoiselle Charlotte Joncas et mademoiselle Fernande Lemieux ont reçu à un shower de verres et à l'heure du thé, hier, à la résidence de M. et madame Paul Joncas, chemin Ste-Foye, en l'honneur de mademoiselle Madeleine Bastien à l'occasion de son prochain mariage à M. Marc Tanguay. Des roses "Johanna Hill" et des bougies blanches ornaient la table. Madame L. J. Bastien, madame J. O. N. Tanguay et madame Pat Mooney, servaient le thé, le café et les glaces aidées de madame E. Méthot, madame Albert Tanguay et madame E. Tanguay, madame Pierre Borne, madame M. Tanguay et mademoiselle J. M. Gauthier.

Le Dr et madame Henri Talbot sont de retour de Montréal où ils ont fait un bref séjour.

La "S.P.C.A." a le plaisir d'annoncer que le tirage qui a eu lieu récemment a donné le résultat suivant: 1er prix, mélangeur électrique gagné par mademoiselle W. Judge, du Château St-Louis et le second prix, cafetière en verre, "Silex" gagnée par mademoiselle Stella McGreevy de l'avenue Laurier.

Mesdemoiselles Jacqueline Paquet et Lise Gilbert recevront à un déjeuner aujourd'hui à l'Hôtel St-Roch en l'honneur de mademoiselle Madeleine Bastien à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Jeanne Jobin passe quelques jours à Montréal l'invitée de M. et madame Anatole Vanier.

L'honorable Hector Laferté est actuellement à Montréal, où il a assisté aux funérailles de Mme (Dr) DeMartigny.

M. et madame M. Lafleur ont fait un bref séjour à Montréal.

M. J.-I. Massé, percepteur du revenu dans le comté de Matane, était de passage à Québec, hier, et logeait au Château Frontenac.

Le docteur et madame Fernand Guitté, de Baie-des-Sables, de passage à Québec, étaient les invités de M. J.-A. Duchaine.

M. et madame Jean St-Germain, de Montréal, sont de passage à Québec et logent au Château Frontenac.

Mademoiselle B. A. Winks, de Twinkingham, Ang., récemment arrivée à Québec sur le "Duchess of Bedford", a passé quelques jours en notre ville en route pour Montréal et New-York d'où elle s'embarquera à bord du "Queen Mary" pour retourner en Angleterre.

M. et madame Jack Fitch sont retournés à Montréal après avoir fait un bref séjour en notre ville.

Madame Gagnon et mademoiselle M.-A. Langlois font actuellement une croisière à Nassau.

Les Femmes d'Affaires de la "C. W.L." ont tenu leur assemblée annuelle ces jours derniers, au Château Frontenac. Le Révérend Père F. A. Healey, qui a prononcé une allocution sur les "Retraites fermées", fut présenté par mademoiselle Julia Enright, présidente sortant de charge, et remercié par la présidente diocésaine "C.W.L.", madame J. A. Collier. Mademoiselle Ann Weber présenta à mademoiselle Enright au nom des Femmes d'Affaires, une croix et une chaine en or, en témoignage d'estime et de reconnaisance. Les élections ont donné le résultat suivant pour l'année 1939: présidente, mademoiselle Ann Weber; 1ère vice-présidente, mademoiselle Anna Peacock; 2ième vice-présidente, mademoiselle Geraldine Kane; 3ième vice-présidente, mademoiselle Geraldine Egan; trésorière, mademoiselle B. McKenna; secrétaire-archiviste, mademoiselle Kathleen Walsh; secrétaire-correspondante; mademoiselle Margaret O'Farrell; comité, mesdemoiselles S. Power, Betty Alleyn et Mary Verge.

Madame J.-A. de L'Orme passe deux semaines à sa résidence de Boucherville.

Le docteur et madame Nelson Asselin (Marie-Blanche Lachance), de St-Charles de Bellechasse, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, Marc-André.

M. Maurice Brasset, M.P., de Gaspé, et madame Brasset, qui sont attendus d'Ottawa en fin de semaine afin d'assister au déjeuner offert à Leurs Majestés par le Gouvernement fédéral, seront les invités de M. et madame Guy Baillargeon.

GAGNANTES DE PRIX

La S.P.C.A. a le plaisir d'annoncer que le grand tirage qui a eu lieu ces jours derniers a donné le résultat suivant: le "mix-master" a été gagné par mademoiselle Winifred Judge, du Château St-Louis, et le second prix, par mademoiselle Stella McGreevy, de l'avenue Laurier.

Douleur rhumatismale soulagée en 48 heures par le jus de citron

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici:

Procurez-vous une boite de la **PRESCRIPTION RU-EX** chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Il ne vous en faut que 2 cuillerées à soupe deux fois par jour. Souvent dans l'espace de 48 heures — parfois du soir au lendemain — la douleur disparait, les articulations raides s'assouplissant. Essayez cette prescription. Portez-vous bien, des années plus jeune, jouissez de nouveau de la vie. Coûte une bagatelle par jour. Argent remboursé si cela ne vous fait pas de bien. Recommandée par et en vente chez

J.-E. Livernois (limitée)
rue Saint-Jean, Québec
11-14-17-20-25-28

LA BONNE CUISINE

LES COTELETTES DE POISSON

Ces côtelettes peuvent être faites avec n'importe quel gros posson: comptez 1-3 lv. par personne. Hachez-le, cru, ajoutez le quart de son volume en mie de pain trempée dans du lait, un oeuf pour deux personnes, sel, poivre. Mélangez bien le tout, et formez des côtelettes, passez-les à la chapelure brune (croûte du pain séchée et râpée), et faites-les sauter au beurre. Passez-les quelques instants au four

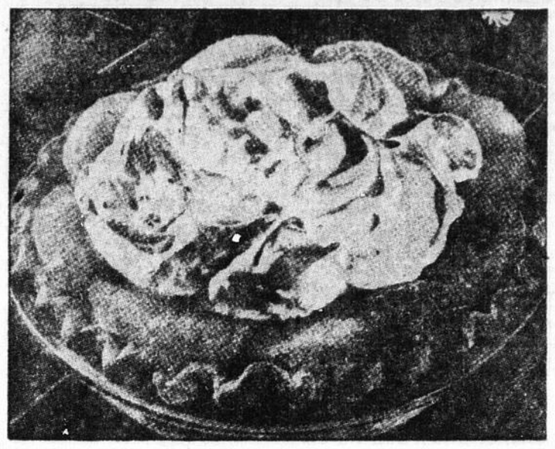

Tarte au jus de pamplemousse. Elle se prépare comme la tarte au citron. C'est délicieux, faites-en une fois, on vous en redemandera.

et servez-les avec une sauce tomate et des pommes de terre à l'anglaise.

LA SAUCE AUX NOIX

Cette sauce est délicieuse servie avec de la truite simplement cuite au court-bouillon et refroidie.

Epluchez assez de noix pour en obtenir 1-2 lv.; si la pellicule ne se détache pas facilement, plongez les noix à l'eau bouillante comme vous le faites pour les amandes. Faites-les sécher et passez-les à la machine à hacher. Ensuite pilez-les au mortier en ajoutant du sel et peu à peu une tasse d'eau froide et du vinaigre, en travaillant comme une mayonnaise

POUDING AU RIZ CUIT AU FOUR

1-2 tasse de riz,
1-4 c. à thé de sel,
3 tasses d'eau bouillante,
1-2 tasse de sucre (blanc ou brun),
2 jaunes d'oeufs,
3 tasses de lait,
2 c. à soupe de beurre,
1 c. à thé de vanille ou de zeste de citron râpé,
2 blancs d'oeufs.

Lavez le riz parfaitement. Faites cuire pendant 5 minutes avec du sel dans l'eau bouillante. Egouttez au moyen d'une passoire et versez de l'eau par-dessus le riz pour séparer les grains. Combinez le sucre, les jaunes d'oeufs, le lait, le beurre et l'essence avec le riz. Incorporez les blancs d'oeufs battus en neige ferme. Mettez dans une tourtière et faites cuire dans une casserole d'eau chaude dans un four à feu modéré (325°-350° F.) jusqu'à ce que le pouding soit ferme—environ 30 minutes.

Note: La cuisson du pouding peut être complétée dans la partie supérieure du bain-marie, et les blancs d'oeufs sont incorporés pendant la cuisson.

Dans la métropole

Le mariage de mademoiselle Marguerite Monty, fille de l'honorable Rodolphe Monty, décédé, et de madame Monty, avec M. Gaston Brodeur, fils de M. et madame M.-A. Brodeur, sera béni le jeudi 25 mai, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Pascal Baylon. Pas de faire-part.

Le mariage de mademoiselle Louise Brassard, fille de M. Adolphe Brassard, décédé, et de madame Brassard, de Notre-Dame de Grâce, avec M. Jean-Marie Asselin, fils de M. et madame P.-A. Asselin, d'Outremont, sera béni, par M. l'abbé Armand Leduc, le mercredi 17 mai, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce, dans la plus stricte intimité. Pas de faire-part.

Le mariage de mademoiselle Marguerite Slocum, fille de madame J.-J. Creelman, et de M. H.-S. Slocum, décédé, avec M. Henry-George Williams, fils de M. et madame H.-L.-S. Williams, aura lieu, le 9 juin en l'église Saint-Jacques l'Apôtre.

A Sainte-Adèle le 15 mai aura lieu le mariage de mademoiselle Claire Tison, fille de M. et madame Albert Tison, de Sainte-Adèle, avec M. Georges Brisebois, fils de M. et madame Alexandre Brisebois aussi de Saint-Adèle. Le mariage aura lieu dans l'intimité.

Shower d'ustensiles de cuisine et thé, hier, chez mademoiselle Yvette Archambault, en l'honneur de mademoiselle Jeannine Prud'homme, dont le mariage aura lieu prochainement. La table de thé était décorée de fleurs printanières. Madame Beaudry Leman et madame J.-Alexandre Prud'homme servaient le thé et les glaces aidées de mesdames Paul Major, Paul LaRoque, André Hamilton et de mademoiselle Ghislaine Prud'homme.

Le mariage de mademoiselle Théo Barclay, fille de M. Norman Barclay, décédé, et de madame Barclay, avec M. George-Scott Murray, fils de M. et madame G.-Scott Murray, d'Ottawa, a eu lieu, samedi, en l'église Saint-André et Saint-Paul. Pendant la cérémonie, un programme musical fut exécuté. La mariée, accompagnée de son oncle, l'honorable juge Gregor Barclay, portait une robe de satin ivoire dont la jupe formant longue traine ouvrait en éventail; son voile de tulle illusion était maintenu sous un bandeau de pois de senteur; des orchidées et des pois de senteurs blancs composaient son bouquet. Mademoiselle Christine Murray, d'Ottawa, soeur de la mariée, dame d'honneur, madame Duncan Falkner et mademoiselle Joan Barclay, demoiselles d'honneur portaient des robes de romalba aiguemarine, de toques de pois de senteur fuschsia et roses et des bouquets de ces mêmes fleurs. M. George Ault, d'Ottawa, était le garçon d'honneur. MM. James Murray, de Winnipeg, John Argue d'Ottawa, Frank Gorman et William Fleischman plaçaient les invités. Madame Norman Barclay, mère de la mariée, portait une robe de crêpe beige, un chapeau fuchsia et un bouquet de pensées. Madame Murray, mère du marié, portait une robe de crêpe lisette réséda, un canotier rose fumée et des accessoires assortis.

Après la cérémonie, il y eut réception chez le juge et madame Barclay. M. et madame Murray partirent ensuite, en automobile, pour les Etats-Unis. Pour voyager, madame Murray portait une robe de crêpe marine, un manteau et un chapeau de même ton et des accessoires blancs.

PIEDS ENDOLORIS?

Ne souffrez pas, comme une martyre, de pieds fatigués et douloureux. Faites simplement ceci: Tous les soirs, baignez-vous les pieds dans de l'eau chaude. Séchez-les bien, puis massez doucement du Zam-Buk sur les chevilles, le cou-de-pied, la plante du pied et entre les orteils.

ZAM-BUK
SOULAGE LES PIEDS FATIGUÉS!

Au mariage

Cette charmante toilette d'organdi est une création toute nouvelle que porteront cette année les filles d'honneur aux mariages de mai et de juin.

Dans la capitale

La Comtesse R. de Dampierre a reçu à un "cocktail", lundi, en l'honneur de sa nièce la Comtesse Aynar de Dampierre de Paris

Le Consul-Général de la Pologne et madame Pawlica sont de retour de New-York où elles ont assisté à l'ouverture du Pavillon Polonais à l'exposition de New-York.

Le chargé d'Affaires des Etats-Unis et madame John Farr Simmons ont lancé des invitations pour assister à la parade qui aura lieu sur la Colline Parlementaire samedi le 20 mai.

Questions d'étiquette

LE BON GOÛT

Par Francine MAREL

QUESTION.—On dit souvent que les femmes marchent comme des canards... Est-ce votre opinion?—PILULE ROUGE.

REPONSE.—Il est sûrement des femmes qui ont une démarche élégante, mais par contre, il en est aussi qui marchent très disgracieusement. Ne pas plier le genou mais le courber plutôt, se tenir les épaules droites, ne pas balancer ni à droite ni à gauche, garder les jambes l'une près de l'autre, voilà les règles principales de la marche élégante pour une femme.

QUESTION—Serait-il convenable de porter un ensemble de laine couleur cuivre, avec fourrure de renard beige, pour un voyage de noces, le 1er juillet prochain. — RENEE.

REPONSE.—Ce serait joli, mais je crains fort que ce soit trop chaud pour le temps. Pourquoi ne choisiriez-vous pas un ensemble léger, plutôt sombre, avec accessoires de ton clair, ce serait plus de saison.

UNE NOUVELLE INITIATIVE DE LA LIGUE CATHOLIQUE FEMININE

Les multiples développements des divers comités de la Ligue Catholique féminine exigent des déboursés de plus en plus nombreux, la Ligue, qui n'a pour seul revenu que la contribution de cinq sous de chacune de ses membres, ne peut maintenant suffire à rencontrer toutes ses dépenses. Il nous fallait donc songer à faire une organisation pour augmenter nos ressources. Madame B. Champoux, l'assistante-correspondante de notre comité exécutif, eut l'heureuse idée de faire confectionner, par des amies ou des personnes expertes, des articles de lingerie pour dames, enfants et bébés, des tricots, etc... Ces ouvrages, tous faits à la main, seront exposés, à partir du vendredi 12 mai, au salon "Aux Cent Fantaisies", chez Mme St-G. Lépinay, au numéro 106 1-2 de l'avenue Cartier, et déposés là, en permanence. Ils seront vendus à des prix très raisonnables, au profit de la Ligue Catholique féminine diocésaine.

Madame Lépinay tiendra aussi des crêpes de toutes sortes, des chapeaux et autres accessoires pour dames.

Nous vous invitons instamment à venir visiter le salon "Aux Cent Fantaisies". Vous y trouverez maintes suggestions pour cadeaux. Tout en servant votre intérêt, vous ferez oeuvre utile en favorisant l'extension des comités de la Ligue Catholique féminine.

Bienvenue à tous!

Madame Robert Loring de Montréal et M. et madame C. K. Jones de St-Louis Mo., seront les invités de M. Norman et de l'Honorable Cairine Wilson à l'occasion de la visite de Leurs Majestés.

Madame W. C. Robinson est de retour de Moncton, N.B., et passe quelque temps à Ottawa avec le Sénateur Robinson.

Madame H. F. H. Hertzberg part pour Toronto cette semaine afin d'assister à l'assemblée annuelle des Girl Guides. Durant son séjour dans la Ville-Reine madame Hertzberg sera l'invitée de M. et madame C. S. L. Hertzberg.

Madame Nicholas Archdale recevra à l'heure du thé, jeudi.

Madame J. W. B. Farris de Vancouver recevra à un thé au Château Laurier, mercredi.

Le Colonel et madame W. A. Blue ont reçu samedi après-midi en l'honneur du Major G. F. Berteau R.C.D. du Lieutenant A. Ardagh R.C.D. de St-Johns, P.Q., actuellement à Ottawa pour prendre part à l'escorte royale.

RIMOUSKI

Ligue de balle-molle

Les membres de la ligue de balle-molle de Rimouski ont tenu leur première assemblée vendredi soir et ils se sont choisi un nouvel exécutif composé comme suit: président, M. Joseph Hupé; vice-président, M. Lucien Lacasse; secrétaire, M. Roger Marois et trésorier, M. Hervé Blais.

On est assuré de la présence de quatre clubs sur la cédule: "Le Progrès du Golfe", champion de l'an dernier; "Les Annonceurs", "Les Fusilliers du St-Laurent", et une autre équipe dont le nom n'a pas encore été déterminé.

Si l'on en juge d'après l'organisation, la balle-molle sera très en vogue cet été.

Badminton en plein air

Un sport qui est appelé à devenir très en vogue dans la région, notamment depuis que l'on lui a donné un grand essor dans la construction de l'Arsenal, est le badminton.

Samedi matin, M. Antonio Martin, employé au bureau de poste de Rimouski, nous disait qu'il avait l'intention d'en construire deux, en plein air, près du Palais de justice de notre ville.

Les amateurs de ce sport apprendront cette nouvelle avec plaisir et les tournois qui se jouent actuellement à l'Arsenal se joueront sans doute ailleurs cet été.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, membre de l'american opt. association. (a.)

LES CRIS DE BÉBÉ NE SONT PAS TOUJOURS DE LA COLÈRE

DISTINGUEZ entre les cris de douleur et les cris de colère de votre bébé. Quand ce sont des cris de douleur, donnez-lui tout de suite des Tablettes Baby's Own. Mme May Mundy, de Toronto, trouve que cela réussit *chaque fois*.

"J'ai neuf enfants, dont trois ont gagné des prix dans des concours de bébés, et les Tablettes Baby's Own sont le seul remède que j'ai employé pour les élever sains comme ils le sont aujourd'hui. Dès qu'ils étaient un peu fiévreux, je leur donnais immédiatement des Tablettes Baby's Own et en peu de temps la fièvre disparaissait."

Également efficaces dans les cas de diarrhée, dérangement d'estomac, croup léger, troubles de la dentition et autres petites maladies infantiles.

Aussi faciles à prendre que des bonbons. Sûres et inoffensives. Effet rapide. Sans opiat ou drogue stupéfiante. Chaque boîte contient le rapport d'analyse. Achetez-en une boîte aujourd'hui, la maladie frappe si souvent la nuit. 25 cents. Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfaite.

GAIETÉ À 8 h. 20

• Voici une céréale vraiment sonorisée qui semble demander qu'on la mange. Dès que vous y versez du lait ou de la crème, les Kellogg's Rice Krispies se mettent à chanter "Cric-crac-croc!" Ils sont encore meilleurs qu'ils en ont l'air—et ils restent croquants!

Grâce aux Kellogg's Rice Krispies, vous aurez des déjeuners GAIS comme en ont des milliers d'autres familles canadiennes. Commandez aujourd'hui, des Rice Krispies à votre épicier. Préparés par Kellogg's. Fabrication canadienne.

L'ISLET MARQUE DE COMMERCE — POÊLES ET FOURNAISES — QUALITÉ GARANTIE — LA FONDERIE DE L'ISLET L'ISLET STATION P.Q.

LA MARQUE PRÉFÉRÉE ICI ET PARTOUT

POUR UN MEILLEUR POELE
Plus beau et plus durable
CHOISISSEZ
"L'ISLET"
Prix corrects ---- *Conditions faciles*
DEUX MAGASINS A QUEBEC
127 du Pont TEL. 4-2141
146 Blv. Charest TEL. 4-1810

LA FONDERIE DE L'ISLET LTÉE

4-4604 ÉCONOMIE SERVICE

VOILÀ LE BON NUMÉRO — celui que vous devez SIGNALER chaque fois qu'il s'agit de LAVAGE et NETTOYAGE à SEC

BUANDERIE LEVIS LTÉE

Rehausse le goût des VIANDES, POISSONS, VOLAILLES, SOUPES, RAGOÛTS, SALADES, FROMAGES, OEUFS, SANDWICHES et JUS DE TOMATES

SAUCE HP

Du Nouveau...
une CRÈME DÉSODORISANTE
qui, sans danger,
ARRÊTE la TRANSPIRATION
sous les bras

1. N'attaque pas les robes, n'irrite pas l'épiderme.
2. Pas d'attente pour le séchage. Peut être employée tout de suite après s'être rasé.
3. Arrête instantanément la transpiration pendant 1 à 5 jours et en chasse l'odeur. Garde vos aisselles sèches.
4. D'un blanc pur, cette crème non grasse est absorbée sans laisser de tache.
5. ARRID a reçu le Cachet d'Approbation de l'Institut américain of Laundering, comme étant inoffensif pour les tissus.

La vente d'ARRID a déjà atteint 15 millions de pots. Essayez ARRID —en vente dans tout magasin tenant des articles de toilette.

39¢ le pot
aussi en pots à 15¢ and 59¢.

ARRID

Votre patron,
Madame
PAR
Anne Adams
No 4094

Ne croyez-vous pas que cette robe a tout ce qu'il faut pour attirer plusieurs jeunes soupirants? Regardez l'encolure, les manches, la taille, le bas garni comme le cou et les manches, et vous la trouverez ravissante. Et que dites-vous du boléro, que vous pourrez adapter à plusieurs robes, si vous le choisissez dans une teinte contrastante. Si vous désirez faire des envieuses, et être la plus remarquée dans les réunions, n'hésitez pas à confectionner cette toilette peu coûteuse et facile à faire.

GRANDEURS: 10, 12, 14, 16, et 18. La grandeur 14 demande 3 vgs 3-8 de matériel de 39 pcs de large, 2 1-4 vgs de froncé, et 1-2 vg de tissu contrastant pour le boléro.

Adressez votre commande: **Service des patrons L'Evénement-Journal, 420 rue St-Vallier, Québec.** Ecrire lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pontillées ci-dessous. Le prix du patron est 25c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

Grandeur .....
Nom .....
Adresse .....

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

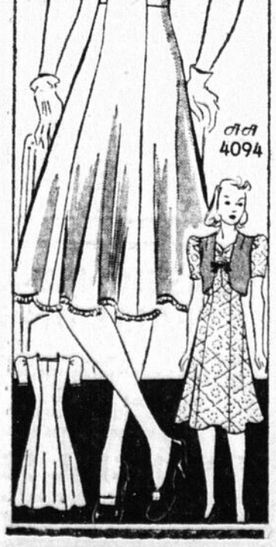

TARZAN DANS LA CITE FERMEE

EPISODE No 115

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc)

Plein de confiance, les guerriers athairiens se précipitèrent pour tuer Tarzan et ses compagnons. Ils semblaient sur le point d'y réussir, quand un torrent d'eau se précipita en grondant dans la salle du trône.

Herkuf avait pensé et agi rapidement. Ouvrant la porte de la chambre à air, il avait tourné les valves et permis à l'eau du lac Horus d'envahir la pièce. A l'abri dans leur vêtement étanche, Tarzan et ses amis n'avaient rien à craindre.

Poussant des cris et se bousculant les uns les autres, les guerriers tentèrent de fuir pour sauver leur vie. La menace de mort étant écartée, Brian Gregory regarda autour de lui et constata qu'Atan Thome avait disparu avec le coffret renfermant le Père des Diamants.

Brian enleva rapidement son casque et fit signe à Tarzan de l'imiter. "Allez chercher Hélène, cria-t-il. Moi, je cours après Thome. J'aurai ce coffret ou je mourrai". Tarzan tenta de l'en dissuader, mais Brian s'élança dans le passage secret.

Le dividende spécial de l'International Petroleum est réduit à 25 sous.-Le projet de Maple Leaf est approuvé

L'ORIENTATION ETAIT FAVORABLE SUR LES PLACES MOBILIERES

GAINS ALLANT DE UN A TROIS POINTS

La Bourse de New-York était plus ferme dans un marché plus actif.

CONFERENCE DE PAIX

Le roulement fut de 710,460 actions contre 349,630 actions la veille.

New-York, 10. — (P.A.) Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée. — Les valeurs mobilières ont enregistré des gains allant de 1 à plus de 3 points, hier, à Wall Street parce que la tension était moins forte en Europe et que l'on espère voir se régler bientôt la grève dans l'industrie américaine des charbonnages. Le roulement augmenta à 710,460 actions a rapprocher de 349,630 actions la veille. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a monté de 8-10 de point à 46 3.

La nouvelle que Sa Sainteté le pape Pie XII avait convoqué les grandes nations à une réunion au Vatican afin de régler les différends germano-polonais et franco-italiens a été bien accueillie en bourse. Les chemins de fer ont profité de la nouvelle que le président Roosevelt pourrait bientôt demander au Congrès d'adopter un programme en 2 points pour aider les entreprises ferroviaires.

On notait des gains intéressants dans U. S. Steel, Bethlehem Steel, Chrysler, General Motors, Westinghouse, General Electric, U. S. Rubber, Sears Roebuck, Johns Manville, Eastman Kodak, Santa Fe, Southern Railway, International Harvester, Douglas Aircraft, et American Telephone.

707 titres différents furent cotés sur le grand tableau. 526 ont avancé, 72 ont reculé et 109 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	30 ind	15 f	15 ut	60 t
Hier	65.5	18.5	36.5	46.3
Avant-hier	64.3	18.0	36.0	45.5
Mois der	60.3	16.2	33.8	42.5
1938	59.2	15.4	31.6	41.2
Haut 1939	77.0	23.8	40.0	53.4
Bas 1939	58.8	15.7	33.7	41.6
Haut 1938	79.5	23.5	37.8	54.7
Bas 1938	49.2	12.1	24.9	33.7
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

COURS DE DOW JONES

New-York, 10. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la Clôture de la séance d'hier sur la Bourse de New-York: 30 titres industriels à 133.67, en mieux de 2 points; 20 chemins de fer à 27.43, en mieux de 0.75 point; 15 utilités publiques à 23.49, en mieux de 0.51 point. L'indice des matières premières a monté de 0.66 point à 49.44.

Ne vous laissez pas tromper sur la constipation!

Bien des gens, quand ils sont constipés, ouvrent leur pharmacie, prennent une purge, et essaient d'oublier—*jusqu'au retour du mal*. Et il revient généralement—de plus en plus souvent—tant que vous n'en trouvez pas la *cause*.

Si, comme trop de gens, vous mangez — pain, viande, pommes de terre—la cause de votre mal est probablement un *manque de "volume."* Et "volume" ne signifie pas abondance de nourriture, mais le *genre* de nourriture incomplètement assimilée qui laisse dans l'intestin une "masse" spongieuse favorable à l'évacuation.

Si c'est là la raison de votre mal, mangez un bon bol de croustillant All-Bran de Kellogg à déjeuner. Il forme le "volume" nécessaire et contient des vitamines B₁, le tonique intestinal naturel.

Mangez du All-Bran chaque jour, buvez beaucoup d'eau, et devenez "régulier." Fabriqué en Canada par Kellogg. Chez tous les épiciers.

Renseignements financiers

L'Amérique du Sud

Les obligations des principaux pays de l'Amérique du Sud ont enregistré des gains intéressants durant une séance beaucoup plus active sur le marché des obligations étrangères de New-York, hier. Le roulement dans les Brésil 7 pour cent 1952 a atteint tout près de $100,000 valeur au pair et ces bons ont monté de deux points au cours de 17. Les 6 1-2 pour cent 1957 du Brésil ont gagné une fraction de point à 16 3-4. Le roulement fut de $26,000 valeur au pair dans les San Paulo 7 pour cent 1940 qui ont gagné un point et demi à 28 1-4. Les obligations de la Colombie furent assez actives également et touchèrent 26 pour clôturer à 25 3-4. La république du Brésil doit reprendre le paiement du service de l'intérêt sur ses obligations étrangères dans un mois et demi environ, tel que convenu lors de l'entente signée à Washington par le ministre des Affaires étrangères du Brésil Senor Aranha il y a quelques mois.

Visiteurs à la Bourse

Les visiteurs sont beaucoup plus nombreux à la Bourse de New-York depuis que les règlements ont été modifiés concernant la visite de ce marché. De lundi à vendredi de la semaine dernière, 2,103 personnes se sont présentées, ce qui fait une moyenne de 420 par jour. On s'attend à ce que ce nombre augmentera encore sensiblement durant les vacances à cause de l'Exposition de New-York. Autrefois, il fallait une invitation spéciale pour voir la Bourse de New-York. Cela n'est plus nécessaire maintenant et onze anciens messagers du parquet servent de guides et fournissent toutes les explications nécessaires aux visiteurs.

Les affaires au Canada

Les conditions économiques au Canada durant les deux premiers mois de l'année courante se sont améliorées un peu comparativement à l'an dernier, écrit la Banque Royale du Canada. L'activité industrielle a augmenté de trois pour cent. Les opérations minières furent soutenues. Les fabriques ont ralenti leurs opérations dans une faible proportion seulement. La production de l'énergie électrique a atteint son sommet saisonnier. Il y a eu ralentissement dans les ventes de gros et de détail parce que la température n'a pas été favorable. Les prix de gros étaient plus bas, cet indice se tenant à 73.3 contre 83.7 en 1938. Il faut noter cependant que les changements dans l'indice ont été peu prononcés depuis novembre dernier, de sorte que l'on peut en conclure que le fond a été atteint. La Banque Royale du Canada ajoute que la situation économique au Canada ne peut pas être considérée comme défavorable, si l'on oublie un instant la possibilité d'incidents dangereux en Europe.

Le coût de la vie

En avril, le coût de la vie reste inchangé en regard du mois précédent (82.9) et est inférieur de 1.5 p.c. au niveau d'avril 1938. L'indice des aliments en avril cette année s'établit à 74.5, le même qu'en mars. Le boeuf, le porc, le mouton, le jambon cuit et les pommes de terre montent, tandis que le veau, le bacon, le poisson, le saindoux, le beurre, les oeufs, les légumes en boite et le poivre baissent. L'indice du combustible tombe de 85.4 à 85.2, par suite du déclin du sous-indice du charbon de 87.1 à 86.8. L'augmentation de la taxe sur la gazoline dans la province d'Ontario fait avancer de 92.0 à 92.7 le sous-groupe des frais d'opérations d'automobiles, lequel en retour a pour résultat la hausse du groupe divers de 93.4 à 93.5.

Le marché en avril

Les actions ordinaires aux bourses canadiennes tombent aux nouveaux creux de 1939 en avril, bien que la reprise subséquente reporte les cours à quelques fractions près des cotes de la fin de mars. Les gains modérés, s'accumulant en une brève reprise au début, disparaissent vivement en présence de la tension croissante en Europe et l'indice de 95 actions ordinaires s'affaisse à un nouveau creux de 92.6, le 11 avril. La reprise irrégulière qui suit reporte l'indice à 97.3 à la fin d'avril comparativement à 97.1 le 31 mars.

NOUVELLES MINIERES

Anglo-Canadian Oil

F.-P. Byrne, directeur-gérant de l'Anglo-Canadian Oil Ltd, annonce que le puits No 2 de sa compagnie à Steveville, 130 milles à l'est de Calgary, lance depuis avant-hier soir un véritable geyser d'huile dans l'air. Il semble que ce soit une huile noire et lourde comme celle qui sert de carburant sur les navires et qu'on n'avait pas encore trouvée en Alberta. La nouvelle a été câblée au ministre albertain Tanner, présentement à Londres.

Perron Gold Mines

La production de Perron Gold Mines Ltd durant avril 1939 a été de $112,003 en provenance de l'usinage de 10,714 tonnes de minerai. Le moulin a marché à une moyenne de 357.1 tonnes par jour durant le mois sous revue. Le puits No 5 a été utilisé en avril. Le minerai passant par ce puits a été porté au moulin au moyen de camions. La moitié du minerai provenait des niveaux supérieurs à 325 pieds. La meilleure veine de la propriété est ouverte actuellement au niveau de 925 pieds où l'on a trouvé du minerai de $18.55 par tonne. C'est le prolongement en profondeur de la veine 632.

La production de Perron Gold Mines avait été de $99,092 durant avril 1938, de sorte que l'augmentation rapportée en avril 1939 à ce sujet se trouve être de $12,911. De plus, la production du mois dernier a été la plus élevée dans l'histoire de Perron. En mars 1939, Perron avait produit pour $108,325.

Reno Gold Mines

Reno Gold Mines a produit pour $56,000 durant le mois de mars 1939. On a mis à jour une zone minéralisée de cent pieds environ sur la veine motherlode. Les travaux se poursuivent en vue de trouver l'extension en profondeur des zones minéralisées de l'est et de l'ouest. Les directeurs veulent préparer de nouvelles zones avant de faire les changements au moulin. Ces changements seront effectués avant la reprise des opérations.

Fairview Amalgamated

Les actionnaires de Fairview Amalgamated ont approuvé en fin de semaine une entente suivant laquelle Mountain Copper Co. de Londres, Angleterre, assumera le contrôle des opérations de la compagnie. William-F. Kett, de San-Francisco, gérant général de Mountain Copper Co., a été nommé président et gérant général de Fairview et John Basham, de San-Francisco également, a été élu vice-président. Les autres membres du conseil d'administration sont: Howard-S. Cove, T.-M. Lothian, Frederick Moore, Purvew Ritchie et G.-J. Vaux de Vancouver.

Coin Lake Gold

Coin Lake Gold Mines Ltd, dans la région de Red Lake, a acquis des intérêts minoritaires dans Couchenour-William Gold Mines. Cette compagnie, conjointement avec Ventures Ltd, a également acquis depuis le début de l'année courante 25 pour cent des intérêts dans Beaverhouse Lake Gold Mines. Les recettes de Coin Lake Gold furent de $4,864 en 1938. Les disponibilités sont de $79,003 et les exigibilités immédiates de $250. L'encaisse s'élève à $11,903 et les prêts à vue à $30,000.

Bidgood Kirkland

La production de Bidgood Kirkland Gold Mines Ltd en avril 1939 a été de $40,923 comparativement à $42,507 durant mars 1939 et de $43,920 durant avril 1938. Durant les quatre premiers mois de 1939, la production de Bidgood a été de $171,038 au lieu de $167,789 pour la même période de 1938.

Island Mountain Mines

La production de Island Mountain Mines Ltd durant avril 1939 a été de $55,635 en provenance de l'usinage de 3,697 tonnes de minerai. Elle avait été de $55,125 avec le traitement de 3,320 tonnes de minerai en mars 1939.

Little Long Lac Gold

Les profits nets de Little Long Lac Gold Mines durant 1938 furent de $435,573, comparativement à $517,916 durant l'année 1937. La production brute de la compagnie fut de $1,544,990 au lieu de $1,630,532 durant 1937 et de $1,500,792 durant 1936. Les réserves de minerai étaient estimées à la fin de 1938 à 393,616 tonnes contre 387,270 tonnes l'année précédente.

Proprietary Mines

La Cour d'appel de l'Ontario a permis à Proprietary Mines Ltd d'en appeler d'un jugement du juge McTague concernant une action prise contre le Dr George-A. Mackay en rapport avec une réclamation de Mackay pour le montant de $180,000 contre Proprietary Mines Ltd.

BONNE TENUE DES VALEURS DES E.-U.

Les valeurs fédérales américaines ont monté de 2/32 à 29/32 de point.

FORTE ACTIVITE

A Montréal, les obligations canadiennes étaient également fermes.

Montréal, 10, (PC) — Les cours des obligations canadiennes ont monté hier durant une séance très paisible. Les valeurs de papeteries les plus spéculatives ont donné le ton à la hausse. Abitibi Paper et Minnesota and Ontario Paper gagnèrent un point. Consolidated Paper a monté d'un demi point et Brown Company était inchangée.

Winnipeg Electric, séries A et B, ont avancé d'un demi point. Associated Telephone, Calgary Power, Gatineau Power et Shawinigan Power enregistrèrent des gains moins importants. Pacifique Canadien était stationnaire. Les meilleures valeurs industrielles étaient fermes mais peu actives.

Les obligations de premier choix sont demeurées stationnaires.

A New-York

New-York, 10, (PA) — Le marché des obligations américaines a été très actif et très ferme, hier. Les valeurs fédérales ont gagné de 2-32 à 29-32 de point. Les obligations à faible taux d'intérêt ont touché leurs cours les plus élevés de l'année courante. Les courtiers en obligations attribuaient ce redressement aux ventes qui avaient été poussées trop loin ces semaines-ci dans les valeurs de deuxième classe, à la demande pour les valeurs de premier choix et à l'intérêt spéculatif suscité par les nouvelles démarches en Europe en faveur de la paix. Les gains variaient de 1 à 3 points dans International Telephone 5 à 64 1-2, Americain & Foreign Power 5 à 58, Bethlehem Steel 3 3-4 à 104 1-2, Missouri Pacific 5 à 41 1-4, Nickel Plate 4 1-2 à 47 1-4, Northern Pacific 4 a 76 1-2, Western Union 5 à 60 et Southern Railway 4 à 49 3-8. Les obligations étrangères ont également pris part du ralliement. Les 7 pour cent de l'Italian Public Utility ont monté de 3 points à 45 et les 6 1-2 pour cent de Milan ont haussé de 2 1-4 points à 61. Le roulement fut de $6,922,000, soit le plus élevé depuis le 11 avril dernier, à rapprocher de $3,575,000 durant la séance précédente.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 10. — (P. A.) Le mouvement de hausse s'est continué hier. Les courtiers expliquent la bonne tenue de la cote par la diminution du chômage et par la réduction des taux d'assurance contre les risques de guerre. Les ferroviaires domestiques furent particulièrement favorisés et les industrielles furent aussi achalandées. Les obligations et les aurifères ainsi que les mines montèrent. Les pétroles se comportaient bien et les titres américains finirent avec des plus-values. Les valeurs internationales avaient une légère teinte d'irrégularité hier, à Paris, mais en général le ton était ferme. Les rentes montèrent de 10 à 30 centimes et Banque de France céda 5 francs, Royal Dutch monta un peu et Canal de Suez perdit 210 francs.

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue Saint-Pierre, Québec. Tél. 2-7006

Séance du 9 mai 1939

	Haut	Bas	Ferm.
7000 Austra 5 1955	98⅜	97⅞	98⅜
4000 Belg 6 1955	102	101¼	101¼
12000 Braz 6½ 1957	17	16¾	16¾
95000 Do 7 1952	17⅛	16⅞	17
4000 Brisb 5 1958	93½	93½	93½
12000 Colom 6 1961	26	25¾	25¾
4000 D of C 5 1952	109⅞	109¾	109¾
4000 French 7½ 1941	108	107¾	107¾
1000 Germ 5½ 1965	18½	18½	18½
1000 Haiti 6 1952	76¼	76¼	76¼
16000 Italy 7 1951	60⅜	60¼	60⅜
6000 Japan 5½ 1965	61	61	61
1000 Milan 6½ 1952	44¼	44¼	44¼
6000 N S W 5 1957	96¼	96¼	96¼
1000 Peru 6 1960	9½	9½	9½
1000 R de J 6½ 1953	10	10	10
5000 Rome 6½ 1952	51	50	51
26000 S Paulo 7 1940	28¼	27¼	28¼
1000 Serbs 7 1962	20⅜	20⅜	20⅜
27000 Argentine 4	78⅛	78	78½

	Off.	Dem.
Belgium 6½ 1949	105¼	106½
Bolivia 7 1958	3⅛	3⅜
Prazil 5 1951	23¼	24¼
Buenos Aires 6 1961	55	..
Chile 6 1961	13½	14½
French 7 1949	119⅜	124
Medellin 6½ 1954	11	15
Patana 7 1958	10¾	12
Poland 6 1940	26⅝	..
Do 7 1947	35⅛	..
Rio de J 6½ 1959	10	11½
Rio G Do S 6 1969	10	11

Bourse de Vancouver

Cours fournis par la Presse Canadienne

	Haut	Bas	Ferm
13300 Anaconda	12	11	11½
10000 Anglo C D	123	119	121
1000 Big Miss	16	16	16
280 Bralorne	1100	1100	1100
500 Calmont	35	35	35
100 Cariboo	215	215	215
52 Capital Est	140	125	140
710 Cal Edm	207	205	205
300 Coast Br	122	122	122
1500 East Cr	10½	10	10½
6400 Fairv Am	4¾	4⅝	4⅝
400 Gold Belt	43½	43½	43½
3025 Hedley M	90	90	90
1600 Home Oil	223	221	221
7300 Koot B	75	73	75
11000 Mar Jon	6	6	6
500 Mcw Seg	14	14	14
1000 Minto	1⅝	1⅝	1⅝
200 Model Oil	32	32	32
500 Nat Pete	11	11	11
400 Okalta	112	107	112
400 Pioneer	231	231	231
1000 Porter I	2	2	2
750 Prem G	197	193	193
1300 Privateer	115	114	114
2000 Quatsino C	2½	2½	2½
1500 Quesnal	2¼	2¼	2¼
6500 Reno	43	41	42½
1000 Royal C Oil	18	18	18
1 Royalite	3750	3750	3750
1000 Salmon	10	10	10
1200 Sheep Cr	105	104	105
50 Southw P	40	40	40
1000 Whitewater	2½	2½	2½

Total : 78,388.

MAPLE LEAF MILLING

Toronto, Ont., 10. — (P.C.) Les obligataires de Maple Leaf Milling Company Limited ont approuvé, hier, un projet d'après lequel ils recevront, durant une période de cinq ans, 3 pour cent d'intérêt en argent tandis que l'intérêt sur l'emprunt bancaire No 2 sera de 2 1-2 pour cent. Le plan sera en vigueur du 1er juin 1939 au 1er décembre 1943 et après cette dernière date l'intérêt sera porté à 5 1-2 pour cent sur les obligations. Les échéances de titres sont prolongées de 5 ans au 1er décembre 1958. Lorsque le fonds de roulement dépassera $1,750,000, 70 pour cent de l'excédent servira au remboursement des obligations et 30 pour cent à réduire l'emprunt bancaire No 2. Le projet a été adopté presqu'à l'unanimité. $2,792,500 de titres furent votés en sa faveur et $7,000 contre.

INTER. PETROLEUM REDUIT SON EXTRA

Le dividende spécial de l'International Petroleum a été réduit de 50 sous à 25 sous. — Pas de changement pour l'Imperial Oil.

Toronto, Ontario, 10, (PC) — Le dividende spécial de 50 sous par action qui avait été payé depuis quatre ans par l'International Petroleum Company Limited en même temps que le dividende régulier semi-annuel de 75 sous a été réduit de moitié cette année. La compagnie payera donc son dividende régulier de 75 sous et un montant spécial de 25 sous par action le 1er juin prochain aux actionnaires inscrits le 19 mai. Le paiement sera fait en fonds canadiens. Cette diminution a été décidée afin de conserver de plus fortes liquidités pour permettre le développement de nouvelles propriétés intéressantes dans l'Amérique du Sud. Les paiements réguliers de dividendes ont été annoncés par Imperial Oil Limited et Andian National Corporation.

Imperial Oil Limited a annoncé un dividende de 25 sous et un versement spécial de 37 1-2 sous par action payables en fonds canadiens le 1er juin aux actionnaires inscrits le 16 mai. Andian National Corporation a annoncé son dividende régulier de $1 et un dividende spécial de 50 sous, payables en fonds américains le 1er juin aux actionnaires inscrits le 20 mai.

LA VALEUR DES TITRES EN BOURSE

On a rapporté une diminution de $66,055,790 durant avril 1939 dans la valeur des titres cotés sur les marchés de Montréal.

Montréal, 10.—La valeur des titres cotés à la Bourse et au Curb de Montréal s'élevait à $6,860,409,609 au 30 avril 1939, au lieu de $6,926,465,3399 à la fin de mars, ce qui représente une diminution de $66,055,790. Par rapport à avril 1938 l'amélioration est de $54,239,204.

Sur les 21 groupes, six étaient plus haut qu'à la fin de mars et quinze plus bas. Les catégories à enregistrer un gain ont été les suivantes: banques et sociétés financières, mines d'or, charbonnage et métallurgies, minoteries et entreposage de grains, valeurs diverses et services publics.

A l'exception des obligations, la valeur totale des actions cotées s'élevait à $4,750,388,049, soit un recul de $43,605,054 par rapport au mois précédent qui avait été de $4,793,993,103. Le chiffre correspondant pour avril 1938 était de $4,665,030,748. La proportion des avances sur nantissement consenties aux agents de change était de 0.23 ce qui représente un recul de 0.04 sur le mois précédent et le chiffre le plus bas enregistré depuis qu'on a commencé à tenir cette statistique. Le total de ces avances a été de $10,746,976.

DIVIDENDES

International Petroleum Co. Ltd, 75 sous par action, plus 25 sous, payables le 1er juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.

Imperial Oil Ltd. 25 sous, plus 37 1-2 sous par action, payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 16 mai.

United Amusement Corporatoin Ltd, 30 sous par action commune des classes A et B, payable le 31 mai aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Brown Oil Corporation Ltd, $1.50 par action privilégiée, payable le 20 mai aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Wright Hargreaves Mines Ltd. 10 sous par action, plus spécial de 5 sous, payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 17 mai.

Andian National Corporation, $1 par action et spécial de 50 sous, payables en fonds américains le 1er juin aux actionnaires inscrits le 20 mai.

MARCHES AUX BESTIAUX

Montréal, 10. — (P.C.) Les arrivages sur les marchés aux bestiaux de Montréal comprenaient hier matin 148 bêtes à cornes, 1,932 veaux, 697 porcs et 41 moutons et agneaux. Les bêtes à cornes offertes consistaient surtout en vaches et taureaux qui furent vendus à des prix stables comparativement à la séance de lundi. Les bouvillons de qualité moyenne ont coté $6.50. Les vaches à boucherie ont coté $3 à $5.50 et les plus communes se sont vendues entre $2.50 et $3. Les taureaux communs ont rapporté $4 à $4.75.

Les veaux étaient stables, compte tenu de la qualité. Quelques bons veaux ont rapporté $7 et les moyens $5.75 à $6. Le gros des veaux offerts consistaient en bêtes de qualité commune à ordinaire vendues par lots irréguliers entre $5 et $5.25. Les veaux les plus communs ont rapporté $4.50. Les veaux légers très communs ont coté $4.

Les agneaux du printemps ont rapporté $4 à $7 chacun suivant leur poids et leur qualité. Les moutons ont rapporté $1 à $5.

Les porcs pour le bacon nourris et abreuvés ont rapporté $9. Un petit lot de porcs ont été vendus à $9.25 par tête. Les bêtes de choix ont touché une prime d'un dollar et l'escompte régulier a été chargé sur les hors-poids. Les truies se sont vendues lentement entre $5 et $6. Les porcs abattus ont coté $12.35 à $12.50.

LE BLE DE MAI MONTE A 66 SOUS

Les prix ont haussé de 3/8 à 3/4 de sou le boisseau, hier, à Winnipeg.

LA TEMPERATURE

Le blé américain s'est vendu à son prix le plus élevé depuis dix mois.

Winnipeg, 10. — (P.C.) — Le blé canadien a racheté ses pertes de l'ouverture, hier pour fermer avec des gains substantiels. Le marché local a bénéficié de la fermeté de Chicago, déterminée par les nouvelles défavorables concernant les récoltes dans le sud-ouest des Etats-Unis, et aussi des rapports de tempêtes de sable en Saskatchewan et en Alberta. Le blé ferma en mieux de 3-8 à 3-4 de sou le boisseau. Mai 66 sous, juillet 67-67 1-8 sous et octobre 68 1-8 sous. Liverpool ferma en mieux d'un demi-point ou en recul de 1-8 de point. Les exportateurs ont acheté de bonnes quantités de blé rouge du printemps et de blé durum sur le marché au comptant. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE :				
Mai	64¾-64⅞	66¼	64¾	66
Juil	65⅝-65¾	67¼	65⅝	67 -⅛
Oct	66⅝-66¾b	68¼	66⅝	68⅛
AVOINES :				
Mai	30½	31⅛b	30½	31⅛b
Juil	30¼	31	30¼	31
Oct	30 -30⅞	30⅝	30	30½
ORGE :				
Mai	40⅜	41	40⅜	41
Juil	39	39⅞b	39	39¾ -⅞
Oct	38¼	39	38¼	39 b
LIN :				
Mai	152	....	....	152½
Juil	154	....	....	154
Oct	144	....	....	144
SEIGLE:				
Mai	....	....	....	43¾b
Juil	43⅜	44⅛	43⅜	44⅛b
Oct	44⅝	45¾	44⅝	45¾a

A CHICAGO

Chicago, 10. — (P.A.) — Les cours du blé américain ont remonté hier à leur plus haut niveau depuis dix mois. L'option de mai toucha 76 3-4 sous tandis que celles de juillet et septembre ont coté 74 3-8 sous. Le blé ferma en mieux d'un sou à 1 5-8 sou. Juillet et septembre ont coté 7 sou vbgkqj cmfwyp pup bre 74-73 7-8 sous. La fermeté du contrat de mai provenait de la bonne demande des meuniers, de la hausse de la farine et de la prime ubstantielle cotée par le blé au comptant. Le blé de mai était coté entre 4 et 8 sous meilleur marché que le blé au comptant. Le maïs a baissé de 1-8 de sou ou monté de 3-8 de sou. Juillet 51-50 7-8 sous et septembre 52-51 7-8 sous. Les avoines ont gagné 1 1-8 à 1 5-8 sou, le seigle a monté de 1.18 à 1 3-8 sou et le saindoux a monté de 3 à 5 sous. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE :				
Mai	74½	76¾	74½	76⅜ -½
Juil	72⅞	74¾	72½	74-73⅞
Sep	72⅞-72¾	74¾	72¾	74-73⅞
MAIS :				
Mai	49⅜-49¼	49¾	49¼	49¾ -⅝
Juil	50⅜-50¾	51	50⅜	51-50⅞
Sep	51½-51⅜	52	51¾	52-51⅞
AVOINES :				
Mai	33½	35	33½	35
Juil	31⅜-31¾	33	31⅜	32⅞ -33
Sep	30¼-30⅛	31½	30⅛	31⅜ -½
FEVES :				
Mai	95⅜	95¾	95⅜	95¾
Juil	....	....	....	94¼
Oct	81¼	82¾	81¼	82¾
SEIGLE :				
Mai	43	44½	43	44½
Juil	45⅛	46⅜	45⅛	46¼
Sep	46⅛	47¾	46⅛	47⅜

LES DENREES

Montréal, 10. — (P.C.) — Le rythme des transactions était plutôt lent hier sur le marché des denrées et les prix étaient stationnaires.

Aux détaillants, le beurre de fabrique imprimé se vendait 21 1-2 à 22 sous la livre et le solide 21-21 1-2. Le beurre de l'Ouest n'était pas coté. Le pasteurisé No 1 frais du Québec était coté à 20 3-4 à 7-8 aux grossistes. Arrivages: 169 boites.

Le fromage coloré de l'Ontario rapportait 10 1-2 sous la livre. Arrivages: 404 boites.

En caisses usagées et gratuites, les oeufs classifiés se vendaient 21 1-2 sous la douzaine les A-gros, 19-19 1-2 les A-moyens, 18 1-2 à 19 1-2 les B-gros et 17 1-2 à 18 les C. Arrivages: 4,761 caisses, dont 500 à l'exportation.

Patates: No 1 du Nouveau-Brunswick, Montagnes, 90 lbs, $1.40-$1.50; No 1 de l'Ile du Prince-Edouard, 90 lbs, Montagnes, $1.60-$1.70; blanches, $1.55-$1.65; No 1 B de la Floride, par caisse à claire-voie de 50 lbs, $1.50-$1.65; No 1 blanches de l'Alberta, 90 lbs, $1.35-$1.45; No 2, $1.25; No 1 des Bermudes, par caisse à claire-voie de 50 lbs, $1.85-$2.00; No 1 de l'Idaho, 100 lbs, $2.00-$2.25.

INSTRUMENTS ARATOIRES

Ottawa, Ontario, 10. -- Bien que le gain marqué des ventes d'instruments agricoles neufs au Canada entre 1936 et 1937 ne se continue pas au même taux en 1938, les ventes de l'année montrent une amélioration substantielle sur 1937. Les ventes domestiques, aux prix de gros, s'établissent à $36,336,056 en 1938, 18 p. c. de plus que les $30,775,198 de 1937, le quel montant surpasse de près de 60 p. c. les $19,343,871 en 1936. Ces chiffres ne comprennent pas les pièces de rechange, la ficelle d'engerbage et les camions de ferme.

En 1938 les ventes des principaux groupes sont les suivantes (chiffres de 1937 entre parenthèses): tracteurs et moteurs, $15,973,058 ($13,329,394); moissonneuses, $7, 103,345 ($3,883,524); charrues, $4,84,449,286 ($4,744,093); planteuses et semeuses, $2,138,267 ($2,209,165); machinerie pour la fenaison, $1,433,771 ($1,293,610); toutes autres espèces, $5,238,329 ($5,316,312).

Marché des denrées

Séance du 9 mai 1939

BEURRE, comptant:
Québec, marque 92, 20⅝ à ¾ ;
Québec, marque 38, 19⅝ à ⅞.
Ventes : 500 Québec, marque 92, 20⅝.
FROMAGE, comptant:
Non coté.
OEUFS, comptant:
A-gros 21½ demandé.
A-medium 19½ demandé.
B-gros 19 demandé.
C 18 demandé.
EN TRANSIT:
Beurre non coté.
Fromage non coté.
BEURRE, à terme:
Juin 21¼ à ½.
Novembre 22⅝ à 23.

Cours des changes

Séance du 9 mai 1939

Cours des changes en clôture à New-York et à Montréal fournis par la BANQUE DE MONTREAL

	New-York Ferm.	Montréal Ferm.
Grande-Bretagne:		
Demande	4.68	4.69 ⅛
Câbles	4.68 ⅛	4.70
Australie	3.7450	3.7602
Nouvelle-Zélande	3.7638	3.7790
France	.0265	.0266⅛
Belgique	.1703¼	.1710
Italie	.0526¼	.0528⅜
Suisse	.2247	.2256
Hollande	.5361½	.5383
Allemagne	.4014	.4030
Suède	.2412	.2422
Norvège	.2353	.2362
Danemark	.2090	.3098
Brésil	.0550	.0552
Pologne	.1885	.1893
Hong Kong	.2885	.2897
Yen	.2732	.2743

Dollar américain : 13-32 pour cent prime.

Dollar canadien : 13-32 pour cent escompte.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 10.—(P.A.) Le dollar canadien a haussé de 3-64 de sou au cours de $0.99 37-64 sur le marché des changes étrangers, hier. La livre sterling a monté de 1-16 de sou à $4.68 3-16 et le franc français était inchangé à $0.0265. Le belga était un peu plus ferme et le florin hollandais a monté de 7 points à 53.60 sous. A Montréal, la livre sterling a baissé de 5-32 de sou à $4.70 1-32, le franc français était plus faible à $0.0265 31-32, et le dollar des Etats-Unis a touché une prime de 13-32 de sou au lieu d'une prime de 7-16 de un pour cent la veille.

ANGLO-CANADIAN OIL EN VEDETTE

La nouvelle que cette compagnie a trouvé de l'huile sur son terrain de Steveille a fait monter le titre au cours de $1.23.

Montréal 10, (PC) — Les valeurs industrielles et minières ont gagné du terrain, hier, sur le Curb de Montréal. Royalite Oil haussa de 1 1-4 point à 37 3-4. Hiram Walker, Consolidated Paper, Canada Dominion Sugar, Asbestos et Abitibi Paper ont gagné des fractions. Dans le compartiment minier, Macassa et Waite Amulet ont haussé de 30 et 20 sous respectivement. Anglo-Canadian Oil a grimpé de 20 sous. Les cours étaient plus fermes également dans Wright Hargreaves, Pickle Crow, Home Oil, Perron et Eldorado dont les gains variaient de 5 à 10 sous.

A Toronto

Toronto, Ontario, 10, (PC) — Le marché minier de Toronto s'est tenu hier comme il ne l'avait pas fait depuis trois semaines. Le volume des transactions a été le plus élevé du mois. Anglo-Canadian Oil fut la vedette des huiles avec un virement de 35,000 parts. Le titre a monté à $1.23 et ferma à $1.19 en mieux de 24 sous. Anglo-Canadian Oil a trouvé de l'huile sur son terrain de Steveille. Macassa a monté à $5.15 et ferma à $5, en mieux de 25 sous. Wright Hargreaves haussa de 20 sous à $8.20. Les gains furent de 5 à 10 sous dans Canadian Malartic, Little Long Lac, McKenzie, O'Brien, Powell Rouyn, Premier et Sylvanite. Lake Shore perdit un point à 39. Naybob a haussé de 3 sous au cours de 24 sous avec un roulement de 20,000 parts. Augite, Bobjo et God's Lake étaient plus fermes. Noranda monta d'un point tandis que Hudson Bay Mining et Nickel étaient aussi plus fermes. Waite Amulet a gagné 25 sous. Ventures, Pend Oreille, Falconbridge et Sherritt Gordon clôturèrent avec des gains modestes. Royalite a haussé de 1 1-4 point. Les gains furent de 5 à 10 sous dans Calgary and Edmonton, Home, Okalta et Foothills. Davies, Brown et Calmont ont aussi monté.

NOTES BREVES

(Sommaire de Dow Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec.)

Empire Gas & Fuel Co. a gagné durant 1938 des profits nets de $3.72 par action privilégiée au lieu de $8.07 en 1937.

Le prix du cuivre à l'exportation était hier, à New-York, de 10.08-10.19 sous la livre.

Le chemin de fer Erie a subi une perte nette de $193,583 durant mars 1939 au lieu d'une perte de $1,171,414 durant mars 1938.

Les ventes de J.-C. Penney Co. durant avril 1939 furent de $21,281,404, en augmentation de 4.4 pour cent sur celles d'avril 1938.

Northern Pacific a subi durant mars 1939 une perte nette de $995,892 au lieu d'une perte de $900,655 durant mars 1938.

Alaska Juneau Gold a gagné en avril 1939 des profits de $63,300 au lieu de $184,100 durant avril 1938.

La production d'huile brute domestique que la semaine dernière était de 3,574,643 barils par jour, en augmentation de 12,691 barils par jour sur la semaine précédente, soit un nouveau sommet pour l'année courante.

Mines non-inscrites

Cours fournis par JOHNSTON and WARD, 105, côte de la Montagne, Québec. Tél. 2-7091

	Off.	Dem.		Off.	Dem.
Abb'ville	10	11	Mooshla	4	5
Amity		1½	Mosher	13	14
Albany	20	21	Norlake	1½	2½
Amos	1¼	2	Norbeau	53	56
Area	5½	6½	Obalski	13	14
Barb. L.	5	6	Oklend	7½	8½
Bilmac	2½	3½	O'Leary	2½	3¼
C. Exp.	4	5	Ouemisk.	6	8
C. Pand.	1¼	2	Oriole	2	2½
C. Rouyn	1¼	2	P. Can.	4	5
Chibmac	2¾	3¼	Privat.	114	115
Cunipt.	1½	2½	Pascalis	33	36
Demp. C	..	1½	Payore	1	1¾
Dunlop	1	2	Sis. Ext	2	2½
Garnet	..	2	Smelt	4	5
G. Gate	13	14	South M.	..	8
Hallnor	700	775	Springer	7½	8½
Harric.	5¾	6½	Tonawan.	1	1¼
Hiawat	90	95	Upper C.	41½	42
Hud. Pat	1	1½	Wawbano	1	1¾
H. Lake	2¼	2¾	Westw.	4½	5½
Kenric	26	29	Winoga	4½	5½
Kewag.	..	3½	Young D.	26½	29
Lacoma	1	2¼	Proprit.	150	155
L. Duf.	34	36	Q. Eurek.	..	1½
L. Genev.	8	10	Q. Manit.	9	10
L. Rote	1½	3½	R. Malar	24	25
L. Rowan	6½	7¼	Red G.	7	10
LL. Lag.	4	5	Ribago	2½	3½
Leroy		1½	Rose G.	4½	5½
M. Cons	51	52	Routh. C.	2	3
M. Lake	11	13	Rouyn R.	2	2½
M. Bird	5½	6½	Rubec	..	1½
Moffatt	2	2½	Seguin	..	1½

LE MARCHE LOCAL EST PLUS FERME

Noranda Mines a coté 79½ et ferma à 79 1/8. — Brazilian gagne ¾ de point.

DOMINION STORES

Les acheteurs étaient plus confiants et firent monter toute la liste.

Montréal, 10. — (P.C.) Le marché local s'est beaucoup mieux tenu durant la séance d'hier. Les acheteurs étaient plus confiants et ils ont fait monter les titres en vedette sur toute la ligne. Hudson Bay Mining et Dominion Stores ont haussé de 1 1-2 point chacun. Noranda Mines grimpa à 79 1-2 pour fermer à 79 1-8. Nickel a haussé de 5-8 de point. National Steel Car monta d'un pt et l'on notait des gains fractionnaires dans Dominion Steel B, Pacifique Canadien et Canadian Car.

Saguenay Power privilégié et Brazilian Traction ont haussé de 3-4 de point dans le groupe desservices publics. Montreal Power recula d'un quart de point à 30 3-4. Les cours se sont aussi raffermis dans Algoma Steel, Dominion Bridge, Steel of Canada commun, St. Lawrence Paper, Howard Smith, Dominion Tar et quelques autres.

Le roulement total fut de 107,300 actions comprenant 19,800 parts industrielles et 87,500 parts minières. Les ventes d'obligations furent de $1,050. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 ut	20 in	30 co	10 pa	15 or
Hier	65.6	71.6	69.6	71.26	109.86
A.-H.	65.2	70.6	68.8	69.52	108.98
S. dern	64.4	69.7	67.9	66.39	106.07
M. dern	63.0	66.5	65.4	64.18	103.86
1938	63.2	73.2	69.9	94.82	116.89
H. 1939	70.1	85.0	79.1	119.77	126.48
B. 1939	60.4	66.	65.4	64.18	103.86

RECETTES DU C. N.

Montréal, 10. (P.C.) — Les revenus bruts du Canadien National durant la première semaine de mai 1939 furent de $3,516,170, en augmentation de $386,795 sur ceux de $3,129,375 pour la semaine correspondante de 1938.

PRODUCTION LAITIERE

Ottawa, Ont., 10. — La valeur totale de la production laitière au Canada atteint $220,164,000 en 1938, à rapprocher de $215,623,000 en 1937 et $198,672,000 en 1938. La production de lait avance à 15,770,236,000 livres comparativement à 15,326,728,000 en 1937. La production totale comprend le beurre, le fromage et les produits divers, sur une base de lait, aussi bien que le lait tutrement employé. La production de beurre passe à 371,963,000 livres contre 355,141,000 en 1937. La production de fromage s'établit à 122,416,000 livres en regard de 131,858,000 en 1937.

La valeur à la ferme de la production laitière est estimée à $150,201,000, avance de $6,507,000 ou de 4.5 pour cent sur l'année précédente. Les recettes brutes à la ferme provenant du lait sont placées à $144,221,000, tandis que les recettes provenant des ventes réelles de produits laitiers sont estimées à $118,652,000. Comparativement à l'année précédente, les recettes brutes avancent de $6,585,000 ou de 4.8 pour cent et les recettes provenant des ventes augmentent de $5,783,000 ou de 5.1 pour cent.

La consommation de beurre per capita est de 31.83 livres en 1938, en regard de 32.31 livres en 1937; la consommation de fromage s'établit à 3.62 livres contre 3.58. La consommation quotidienne de lait per capita est de 0.82 de chopine en 1938, la population agricole productrice de lait en consommant 1.17 chopine, tandis que la population non agricole (y compris les occupants de fermes qui ne produisent pas de lait) en consomme 0.70 de chopine par jour.

STOCKS DE TABAC

Ottawa, Ontario, 10. — Le 31 mars, les stocks de tabac non ouvré s'établissent à 107,809,752 livres, dont 101,345,397 de tabac canadien et 6,464,355 de tabac importé. Les stocks de la date correspondante l'an dernier s'élevaient à 75,566,924 livres, dont 67,728,214 livres de tabac canadien et 8,838,700 de tabac importé.

POUR VOS PLACEMENTS

Nous pouvons vous offrir une liste variée d'obligations

—gouvernementales
—municipales
—religieuses
—de services publics

Consultez-nous

GARNEAU, BOULANGER LIMITEE

105, Côte de la Montagne, Téléphone : 2-1511 QUEBEC

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec — Tél. *2-1521

Séance du 9 mai 1939

Ventes		Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
50	Alb P Gr A	150	150	150	150
100	Alg Steel	9½	9¾	9¾	9¾
10	Do Pr	60¾	61	61	61
50	Bath Pap A	6¼	6¼	6¼	6¼
49	Bell Tel	175	175	174½	174½
1304	Braz Trac	10⅜	11	10¾	11
45	B. C. Pow A	25	25½	25½	25½
85	Do B	2¼	2⅜	2⅜	2⅜
85	Buil Pro A	15¾	15¾	15¾	15¾
370	Bulolo	25½	25½	25¼	25¼
395	Can Car	11⅛	11⅜	11¼	11⅜
125	Do Pr	28	28⅛	28	28⅛
460	C Celanese	13¾	13¾	13¾	13¾
25	C Cement	7½	7¾	7¾	7¾
25	Do Pr	91	91	91	91
25	C Ind Alc B	150	150	150	150
1505	C Pac Ry	3⅞	4⅛	3⅞	4⅛
60	C Steam	2⅛	2¼	2¼	2¼
110	Do Pr	9	9⅜	9½	9⅜
415	Cons Smel	47	47½	47	47
15	Dist Seagr	17¾	17¾	17¾	17¾
170	D Bridge	26¾	27	26¾	27
100	D Coal Pr	17½	17¾	17¾	17¾
1916	D Steel B	11	11½	11¼	11⅜
280	Dom Tar	5	5⅜	5¼	5⅜
245	Dom Stores	6	6½	6½	6½
180	Electrolux	11	11	11	11
10	Found Co	8½	8½	8½	8½
25	Gat Pow	14½	14½	14½	14½
70	Do Pr	88	89	88	89
225	Do droits	4⅛	4¼	4¼	4¼
230	G Steel W	5⅞	6¼	6	6¼
125	Gyp L & Al	4	4⅛	4⅛	4⅛
25	H Bridge	100	100	100	100
385	Hol G Min	14½	14⅝	14⅝	14⅝
25	How Smith	12	12½	12½	12½
90	Hud B Min	30½	31¼	31¼	31¼
634	Imp Oil	16	16¼	16	16⅛
595	Imp Tob	16½	16½	16⅜	16½
783	Int Nickel	48	48⅝	48¼	48⅝
550	Int Petrol	26	26	25½	25¾
5	Int Pow Pr	69	69	69	69
95	L of the W	16⅜	16½	16½	16½
335	Massey H.	4¾	4¾	4½	4⅝
65	McColl Fr	6	6	6	6
1310	Mont Pow	31	31¼	30¾	30¾
302	Nat Brew	40	40	40	40
35	Do Pr	42	42	41½	42
55	N Steel Car	48	49	48½	49
323	Nor Mines	78⅝	79½	78⅞	79⅛
67	Ogil Fl Mills	28	27¾	27	27½
35	Pow Corp	9¼	9¾	9¾	9¾
360	Price Bros	10⅞	11¼	11	11
31	Quebec Pow	17	18	18	18
225	Shawinigan	20¼	20½	20½	20½
5	Sher Wil	11	11	11	11
125	St Law Cor	2⅝	2¾	2¾	2¾
375	Do Pr	9	9	8¾	9
90	St Law P Pr	24	25	25	25
208	Steel of C	71½	71½	71	71½
220	Do Pr	68½	68	68	68
150	Un Steel	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
40	Win Elec A	155	155	155	155
95	Do B	160	160	160	160
	BANQUES :				
5	Can Nat	167	166	166	166
35	Commerce	168	169	168¾	169
4	Montréal	213½	213½	213½	213½
10	N-Ecosse	305	303	303	303
91	Royale	193	191½	191½	191½
	OBLIGATIONS :				
$1050	M P 3% 1939	50⅜	50⅜	50⅜	50⅜

CURB DE MONTREAL

Séance du 9 mai 1939

Ventes		Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
95	Abit Pr 6%	4½	4⅝	4½	4⅝
541	Asbestos	22½	22¾	22½	22¾
5	Beauharnois	3¾	3¾	3¾	3¾
348	B A Oil	22	22⅛	22	22
30	B C Packers	12	12	12	12
580	C & D Sugar	27⅞	28⅛	27⅞	28
10	C Brew Pr	18½	19	19	19
20	Can Malt	34¼	34¾	34¾	34¾
919	Cons Pap	4	4⅛	4⅛	4⅛
10	Dav & Fr	12½	11½	11½	11½
25	Donnacona A	3¾	3¾	3¾	3¾
40	Do B	3¼	3⅛	3	3
50	Fairchild	3½	3¾	3¾	3¾
92	Ford of C A	19¾	20	20	20
750	Fras Co V T	8½	9	8½	8¾
25	Maclar Pow	9	9¾	9¾	9¾
25	Massey H Pr	33	35	35	35
10	McColl F Pr	86	87½	87½	87½
85	Melchers	150	150	150	150
10	Mitch Rbt	10	10	10	10
91	So C Pow Pr	109	109	109	109
75	Walk Brew	108	110	110	110
50	Walk Good	42	42¼	42¼	42¼
	MINES :				
1100	Can Mal	80	80	80	80
500	Cart Mal	3	3	3	3
1500	Cent Cad	18½	19½	19	19½
255	Dome Mines	31½	32¼	32	32¼
25500	Duparquet	2½	2¾	2½	2½
800	East Mal	231	235	234	235
400	Eldorado	133	140	138	138
100	Pal Nickel	500	500	500	500
200	Francoeur	20	17	17	17
210	Lake Shore	40	39⅝	39	39
101	McIntyre	53	53¼	53¼	53¼
200	O'Brien	240	235	235	235
3200	Perron	175	180	175	180
1000	Rew Min	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
1900	Sherr Gor	100	102	99	100
600	Siscoe	102	105	102	105
1000	Slad Mal	47	48	48	48
10730	Slad Rouyn	55	57	56	57
200	Sullivan	81½	81½	81½	81½
1400	Thom Cad	14½	14½	14	14
700	Waite Am	650	670	660	670
4200	Wood Cad	13½	14	14	14
350	Wright Har	810	820	815	820
	HUILES :				
16600	Anglo Can	100	123	109	120
500	Dalhousie	38	40	40	40
4300	Home Oil	215	224	222	222
240	Royalite	36½	37⅞	37	37¾

Ventes sur la Bourse et le Curb de Montréal : 19,800 actions industrielles; 87,500 actions minières.

L'EMPRUNT DE LA N.-E. EST TOTALEMENT SOUSCRIT

Montréal, 10. (P.C.) — Les livres de souscription ont été fermés pour toute l'émission d'obligations de la province de la Nouvelle-Ecosse lancée la semaine dernière. Le syndicat de courtiers et de banquiers a honoré son option sur $1,099,000 de titres de l'émission de $5,099,000.

EMPRUNT D'ARGENT

Une communauté religieuse aurait besoin d'emprunter un certain montant pour construction. Prière de s'adresser à la Révérende Mère Supérieure, Les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, Lac-au-Saumon, Comté de Matapédia, Québec.

L.-G. BEAUBIEN — C.-H. BRANCHAUD — J.-D. HERDT
L.-T. DesRIVIERES — A.-S. BEAUBIEN

L.-G. Beaubien & Cie

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL ET DU CURB DE MONTREAL

Ordres d'achat et de vente dans les valeurs mobilières et dans les titres miniers exécutés par fil privé direct sur les marchés de Montréal, New-York, Toronto et Vancouver.

70, rue Saint-Pierre, Québec — Téléphone : 2-1521
BRUXELLES (Belgique) — PARIS (France)
MONTREAL — OTTAWA — TROIS-RIVIERES

RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE FAIRE UN PLACEMENT

Financial Service Limited avec sa vaste organisation de statistique et ses quinze années d'expérience dans le champ de l'information financière, est mieux que personne en mesure de vous donner des informations de nature à vous aider à faire un bon placement.

NOUS N'AVONS RIEN AUTRE CHOSE A VENDRE QUE NOS INFORMATIONS FINANCIERES.

Ecrivez aujourd'hui pour détails relatifs à notre service à

FINANCIAL SERVICE LIMITED

La plus grande organisation de statistique financière du Canada

40 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue Saint-Pierre, Québec — Tél. *2-7006

Ventes: 710,460 actions. Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 9 MAI 1939

Ventes en 100 Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Fer.
9 Air Reduc.	49⅝	50	49¾	50
3 Alaska Ju.	8½	8⅝	8⅝	8⅝
7 Alld Chem.	162	163	162	163
15 Allis Chal.	33½	35⅛	35	35⅛
3 Am. Br. Sh.	36¾	37½	37½	37½
7 Am. Can	88	87¾	87½	87½
1 Am. C. & F.	21½	21⅝	21⅝	21⅝
1 Am. C. Alc.	7	7	7	7
5 Am. & F. P.	2¼	2½	2½	2½
11 Am. Loco	17¼	18¼	17½	18¼
3 Am. M. & F.	12½	12¾	12⅝	12¾
21 Am. P. & L.	9½	10	9⅞	10
23 Am. Radiat.	11½	12¼	12	12¼
2 Am. R. Mills	14¼	14⅝	14½	14⅝
19 Am. Smelt.	41¾	43	42¾	42¾
22 Am. Stl Fry	23	24	23¾	24
1 Am. Sugar	20½	20¼	20¼	20¼
27 Am. T. & T.	81⅞	82½	81⅞	82½
7 Am. Tob. B	83	82½	81⅞	82½
29 Am. Wa. W.	9½	10	9⅞	10
5 Amerada	61¾	62½	62	62½
69 Ana. Cop.	24¼	25¼	24¾	25⅛
1 As. D. Gds	7½	7⅞	7¾	7⅞
55 Atch Ry	21½	29⅝	28⅝	29¼
9 Atl Refin.	19¼	20	19⅞	20
9 Avia. Corp.	5⅝	5⅝	5½	5⅝
28 Bald. Loco	11⅛	11¾	11⅝	11¾
4 Balt. & Oh.	5¼	5½	5⅜	5½
7 Barber Co.	13½	14⅜	14	14⅜
12 Barnsd. A	13⅞	14¼	14¼	14¼
26 Bend. Av.	22	22⅞	22⅝	22⅞
92 Bethl. Steel	55¾	57⅞	57½	57⅞
15 Boeing Air	22½	23¼	23	23¼
23 Borden Co.	19½	20⅛	19⅞	20⅛
35 Borg. War.	23¾	25¼	24	25¼
16 Briggs Mfg	20¼	21¼	20¾	21¼
14 Bklyn M. T.	12¼	12½	12¼	12½
17 Budd Mfg.	4¾	4⅞	4¾	4⅞
8 Burr. Ad.	13	13½	12¾	13⅛
1 Byers A. M.	8½	8¾	8¾	8¾
1 Cal. & Hec.	6	6⅛	6	6⅛
21 Can. Dry	15	15⅝	15¼	15⅜
29 Can. Pac.	3¾	4⅛	4⅞	4⅛
11 Cel. of Am.	17¾	19½	18⅛	18½
6 C. de Pasco	37¼	37¼	37¼	37¼
42 Ches. & Oh.	33	33¾	33	33¾
184 Chrysler	67⅞	70⅜	68⅝	70⅜
2 Coca-Cola	128¼	129½	128¾	129½
2 Col. & Aik	24½	25¾	25¾	25¾
2 Col. F. & I.	13⅞	14¼	14¼	14¼
89 Col. Gas	6¼	6¾	6¾	6¾
11 Com. Solv.	10¼	10⅝	10½	10⅝
121 Com & So.	1¼	1⅜	1¼	1⅜
11 Com. Credit	43½	44½	44	44½
1 Congoleum	23	23	23	23
6 Cons. Ed.	31½	32⅜	31¾	32⅝
8 Cons. Oil	7½	7¾	7⅝	7¾
14 Cont. Can.	36⅜	37	37	37
3 Corn Prod.	57½	58⅞	58	58
1 Crown	10¾	11	11	11
29 Crane Cor	22½	23½	23	23¼
6 Cruc. Steel	28½	29¼	29	29¼
27 Curtis Wr.	5⅛	6	5¾	5⅞
16 Do A	25⅝	26	25½	26
33 Deere & Co.	19¼	20⅛	19⅝	20
17 Doug. Air.	61¾	63⅞	62½	63⅞
27 Dupont	141¾	143¼	142	142½
11 Eastm. Kod.	150⅞	153	151½	152⅝
122 Elec. A. L.	28⅝	29½	28¾	29¼
4 Elec. Boat	10⅝	10⅞	10⅞	10⅞
48 Elec. P.&L.	7⅝	8⅛	7⅝	8⅛
2 Elec. & Mu.	2½	2¾	2⅝	2¾
115 Eng. P. S.	9	9¾	9	9⅝
Erie	1⅝	1½	1½	1½
4 Foster Wh.	17½	18½	18	18
4 Freep. Tex.	20¾	21	20½	21
104 Gen. Elec.	34¼	35½	34¾	35⅜
28 Gen. Foods	42½	43½	43	43½
6 General Gas	¾	⅝	⅝	⅝
167 Gen. oMt.	44⅜	45½	44⅝	45⅜
3 Gen. Ry S.	16⅞	17	16⅞	17
21 Gillette S.	6¼	6½	6¼	6½
46 Glenn Mar	36	36½	36¼	36½
10 Glidden	16¾	17¼	16¾	17¼
18 Goodrich T.	16⅞	17¼	16⅝	17⅛
39 Goodyear T.	26⅞	27⅝	26¾	27⅝
1 Grah. Paige.	⅞	⅞	⅞	⅞
47 Gr. N. Ry p.	20¼	21½	20¾	21½
59 Greyhound	18	18⅝	18½	18⅝
22 Hecker Prod.	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜
6 Homes. Min.	65¼	65½	65	65⅜
2 Houd. H. B.	11¼	11⅝	11½	11½
1 Houst. Oil.	5¾	6	6	6
8 Huds. Mot.	5¼	5½	5⅛	5½
4 Hupp Mot	1⅝	1¾	1⅝	1⅝
32 Ill. Cen. Ry	11⅞	12½	12⅛	12½
6 Inspirat.	10¾	11⅜	11	11⅜
20 Interl. Iron	8⅞	9⅛	8⅞	9⅛
8 Int. Harv.	58	59¾	58¼	59⅝
9 Int. Hy El.	5	5	5	5
16 Int. Nickel	47⅞	48½	48⅛	48½

Ventes en 100 Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Fer.
36 Int. Paper.	8⅝	9	8¾	8⅞
20 Do priv	31	32⅜	31⅝	32¼
20 Int. T. & T.	6¼	6⅝	6⅜	6⅝
4 J. Manv.	71	72	72	72
23 Kennecott	32¼	32⅞	32¼	32⅞
26 Kroger Gr	24⅝	25	24½	24⅝
7 Lambert	16	16¼	16¼	16¼
7 Lehigh	3⅞	4⅛	4	4
17 Loew's Inc	42	44¼	44	44¼
7 Loril. Tob.	23	23	22¾	22¾
6 Ludl. Steel	16¾	17	16¾	17
6 Math. Alkali	25¾	26	26	26
5 Mack Trks	22	22¾	22½	22½
3 McKeespt	10¾	10¾	10½	10½
3 Mead Corp	8½	8⅝	8⅝	8⅝
3 Mex. Seab.	18½	18⅝	18⅝	18⅝
46 Montg. W.	47½	48⅜	48⅛	48¼
6 Mur. Corp.	5½	5⅝	5⅝	5⅝
17 Nash Kel.	6½	6⅞	6⅝	6⅞
31 Nat. Bis.	25¾	26½	25¾	26¼
5 Nat. Cash R	18½	18⅞	18½	18⅞
14 Nat. Dairy.	14⅞	15	14⅝	15
11 Nat. Distil.	25⅛	25¾	25½	25⅝
23 Nat. Lead	19¾	20⅛	19⅞	20
28 Nat. P. & L	7⅝	7⅞	7⅞	7⅞
6 Nat. Steel.	60¼	60¾	60¾	60¾
94 N.Y. Cent.	14¾	15½	15	15½
25 N. Am. Av.	15⅞	16⅜	16⅛	16⅜
64 North Am.	21¾	22¼	21⅞	22¼
60 Nort. Pac.	8¾	9⅛	8⅝	9⅛
3 N.Y. Shipb.	10⅝	11	11	11
23 Ohio Oil	7½	7½	7⅜	7½
5 Omn. Cord	16½	16¼	16¼	16¼
7 Otis El.	18⅜	18½	18⅜	18⅜
9 Otis Steel.	8⅞	9⅛	9⅛	9⅛
18 Pac. G. & E.	30½	31	30½	31
23 Pack. Mot.	3¼	3½	3⅜	3⅜
30 Param. Pu.	8⅛	8½	8⅜	8½
41 Penn. RR	17¾	18⅝	18⅛	18½
4 Peop. Gas.	35	34½	34½	34½
40 Ph. Dodge.	32¾	33¼	32⅝	33¼
15 Ph. Pete	35¼	35¾	35⅝	35¾
7 Poor & Co.	9⅝	10⅛	10	10⅛
14 Pu. S. N. J.	34⅞	35⅜	35¼	35⅜
30 Pullman	26⅝	27⅜	26½	27⅜
21 Pure Oil	8	8⅛	8	8
13 Ph. Morris.	88	89	88	88¼
32 Radio Cor	6⅝	6¾	6½	6⅝
7 Reming. R.	11½	11¾	11⅝	11¾
7 Reo oMtor	1	1	1	1
43 Rep. Steel.	15¾	16¼	15⅞	16¼
5 Reyn. Tob.	37	37	36⅞	37
5 St. Jos. Ld	31½	33	32	33
6 Sch. Distil.	13¾	14⅛	13½	14⅛
14 Sears Roeb.	70¼	71	70½	71
9 Servel Inc	14¼	14⅝	14⅜	14⅜
10 Simmons	21⅞	23	22¼	23
78 Socony	11⅝	11⅞	11¾	11⅞
63 Squ. Pac.	12½	13⅜	12⅞	13¼
1 So. P. Rico	19¾	19½	19½	19½
67 South. Ry	14⅝	15⅜	14⅝	15¼
25 Sperry Cor.	42¾	43⅞	42¾	43¼
39 Spiegel	11½	12⅞	11¾	12⅞
42 Stan. Bran.	6	6⅛	6⅛	6⅛
5 Sta G. & E.	3	3¼	3⅛	3¼
25 S. Oil of C.	26½	26⅝	26	26
57 S. Oil N. J.	46⅜	46½	46	46
24 S. Oil Ind.	24¾	24⅞	24½	24¾
83 Stone & W.	10¾	11¼	10¾	11¼
18 Studebak	6¾	6⅞	6¾	6⅞
36 Texas Corp.	38	38½	37⅞	37⅞
1 Tex. G. S.	28	28¼	28¼	28¼
13 Tidew. Ass.	8¾	8⅞	8¾	8⅞
7 Timk. R. B.	39	39¼	39¼	39¼
3 Underw. Ell	46½	47	47	47
7 Union Bag	8¼	8⅝	8½	8⅝
20 Un. Carbide	73½	75½	73⅝	75⅜
6 Un. Pacific	93⅝	95½	94½	95½
28 Un. Aircraft	37¾	38¼	37⅞	38⅛
48 Un. Air L.	10⅛	10⅜	10⅜	10⅜
21 Un. Corp.	2½	2⅝	2⅝	2⅝
4 Un. Fruit	72⅞	73	72⅞	73
14 Un. Gas I.	12¼	12¾	12¼	12⅝
4 U.S. I. Alc.	15¾	15⅝	15½	15½
9 U.S. P.&Fry	40⅜	40½	40½	40½
7 U.S. Realty	4	4	4	4
194 U.S. Rubber	38⅛	39¾	38⅜	39⅝
115 U.S. Steel	46⅞	48½	47⅞	48⅜
6 Do priv	109⅜	109¾	109½	109¾
3 U.S. Smelt.	51½	53	52¼	53
4 Vanadium	19¼	20¼	20⅛	20¼
10 War. Pic	5	5⅛	5	5⅛
5 West. Union	18⅞	19	19	19
13 West. Air B.	20¼	21½	20¼	21½
15 West. Elec.	90¼	94	92	94
10 White Mot	9¼	9⅞	9⅝	9⅞
14 Woolworth	44¼	44¾	44⅜	44⅜
1 Worth. Pu.	13⅜	13¾	13¾	13¾
63 Yel. Trk B	14½	15	14¾	14⅞
36 Youngs. Sh.	34⅞	36⅜	35½	36¼

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par ROSS BROTHERS & Co. Ltd., courtiers, 73 rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone : *2-4091

SEANCE DU 9 MAI 1939

Ventes Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
100 Abitibi	70	70	70	70
100 Do 6 pr	4½	4⅝	4⅝	4⅝
500 Afton	2¼	2⅜	2⅜	2⅜
40 Alt P Gr A	173	175	175	175
270 Alderm.	31	31	25	30
500 Amm G.	12	12½	12½	12½
35150 Ang Can	95	123	107	119
20 Ang Hur.	240	250	250	250
1900 Arntfield	14	13¾	12¾	12¾
36900 Augite	53	56½	53	56
1100 Bankf.	22	23	21	22
200 Beattie	118	120	119	120
85 Beauhar	3	4⅛	3¾	4⅛
33 Bell	175	175	174¾	174¾
3200 Bidgood	19¼	19	18¾	18¾
500 Big Miss	16	16	16	16
14000 Bobjo	10¾	12½	10¾	12½
145 Bralorn	10⅞	11⅛	11⅛	11⅛
1185 Braz T.	10⅜	10⅞	10⅜	10⅞
355 British A.	22	22	22	22
20 British C.	25½	25¼	25¼	25¼
1100 British D.	10	9½	9½	9½
4350 Broulan	42	41	39½	40
4200 Brown Oil	20	21½	20½	21½
220 Buff. A.	12	12¼	12¼	12¼
4500 Buff. C.	2⅞	3	2⅞	2⅞
250 Build Pr A	15½	15¾	15¾	15¾
1850 Cal & Ed	200	209	202	205
600 Calmont	34	36	36	36
30 C. Cem.	7½	7¾	7¾	7¾
25 C. Malt.	34	34½	34½	34½
4 C. Steam	2⅛	190	190	190
75 Do priv.	16¾	16¾	16½	16½
10 C. Car & F	11	11¼	11¼	11¼
1025 C. Malart	80	82	82	82
30 C. Oil pr	108	111	109	111
909 C. P. R.	3⅞	4⅛	3¾	4⅛
600 Cent Pat	237	235	232	232
1100 Cent Porc	10	9½	9¼	9¼
1000 Chemic.	30	31	31	31
400 Chesterv.	95	95	95	95
400 Coniar	145	148	145	148
100 C. Chib	15	16	16	16
728 C. Min.	47	47¼	46⅜	46⅜
6 C. Gas	175½	176	176	176
6600 Davies	28	30	29	29½
75 Dist Corp	17¾	18	18	18
386 Dome	31⅝	32⅛	32⅛	32⅛
225 D. Found.	22½	22½	22¼	22½
981 D. Stl C.	11	11½	11¼	11½
500 Dorval	5½	5½	5½	5½
500 East Cr	9½	10	10	10
6950 East Mal	233	237	235	236
2650 Eldorad.	135	142	140	140
300 Falconb.	500	515	510	515
80 Fanny F.	21	21½	21	21½
1700 Ferland	4½	4	4	4
237 Ford of C.	19¾	20	19½	19⅝
800 Franc.	18	20	20	20
1000 Gillies	5½	6	5½	6
7725 God's Lak	34½	36½	34	36½
100 Goldale	19	19	19	19
2000 Gold Eg	7	7	7	7
13000 Granada	5	5¼	4⅞	5¼
1400 Gunnar	47	48	48	48
125 Gypsum	4	4	4	4

Ventes Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
1500 Halliw.	2½	3	3	3
5700 Hard R.	109	112	111	111
500 Highw.	18	19	19	19
1020 Holling	14½	14⅝	14½	14½
6520 Home Oil	217	228	220	225
2500 Homest	8½	10	9	10
1300 Howey	29	29	28	28
155 Hud Bay	30½	31	31	31
1313 Imp Oil	16⅞	16¼	16	16¼
5 Imp Tob	16½	16½	16½	16½
1000 Inspirat	24¾	25	25	25
515 I. Nickel	48⅛	48½	48¼	48¼
1829 Int Pet	26	26	25½	25⅞
500 J. Waite	16	17	17	17
12000 Jacola	4	4¾	4	4½
100 J M Cons	5	6	6	6
2500 Kerr Add	161	165	161	163
5100 Kirk Lak	142	145	140	144
900 Laguna	8½	8½	8½	8½
860 La kSh	39¾	39¾	39	39
55 Lamaque	600	600	609	600
300 Lapa Cad	28	28	27	28
250 Laura S.	11½	11½	11½	11½
700 Leitch	73	73	73	73
900 Little L L	270	275	275	275
20 Loblaw	23⅞	24	24	24
5746 Macassa	475	515	480	500
2200 MacLeod	201	204	200	201
3500 Madsen	37	37	36	36
3100 Malart.	62½	63	63	63
425 Maple L.	160	160	160	160
500 Maralg.	2½	3⅞	3⅞	3⅞
125 M. Harris	4⅞	4¾	4¾	4¾
75 Do priv.	33	35¼	33½	35¼
210 McIntyre	52¾	53	53	53
20 McColl pr	86	87	87	87
5010 McKenz.	120	126	122	126
660 McWatt	45	45	45	45
1000 Minto	2	2	2	2
209 Model	29	32	30	32
3000 Moneta	103	109	106	106
212 Moore	36	36½	36	36½
25200 Morris	13¾	14	12½	12¾
810 N Grocer	4½	4⅜	4½	4½
20 Do priv.	39¼	23½	23½	23½
30 N. Sewer	11	11	11	11
20700 Naybob	21	25	22	24
488 Noranda	78	79	79	79
700 Nor Can	40	50	45	50
700 O'Brien	230	235	235	235
1400 Okalta	106	111	107	111
1000 Omega	30	30	29¼	29¼
500 Ora Plat	21	26	26	26
2500 Pacalta	5½	5½	5½	5½
56 Page H.	97	97	97	97
1915 Pamour	315	315	305	315
1000 Paulore	3½	3½	3½	3½
3300 Paymast	45	45	45	45
3125 Perron	178	180	175	175
350 Pickle Cr	495	500	495	495
400 Pioneer	235	235	235	235
3100 Powell	170	177	173	177
25 Pow Corp	9⅞	9⅝	9⅝	9⅝
300 Premier	190	197	197	197
4609 Preston	140	141	139	141
9100 Reno	42	44	40	40
500 Roche	7	7½	7½	7½
260 Royalit	36½	37¾	37¾	37¾
100 San Ant	153	154	154	154
1500 Sand Riv	11½	11½	11½	11½
300 Sheep Cr	107	106	105	105
1116 Serritt	100	102	100	102
250 Sigma	675	675	675	675
1050 Siscoe	102	104	101	104
3400 Slade n.	48	48	47	48
1000 Slave Lak	5¾	6	6	6
2300 Stadac	54¼	57	55¼	55¼
2 Stl of C.	71	72	72	72
11500 Straw L.	6½	6¾	6	6¾
100 Sud Bas	210	210	210	210
600 Sulliv.	87	83	82	83
725 Sylvanit	316	325	310	325
850 Teck H.	405	405	405	405
400 Uchi G.	130	130	130	130
350 Un Gas	13½	14	13½	13½
220 Un Stl C.	4	4½	4	4
600 Ventur.	435	470	485	490
200 Vulcan	55	55	52	55
3930 Waite A.	640	665	650	665
440 Walker	42	42	42	42
91 Do priv.	19¾	19¾	19¾	19¾
2000 Wendigo	11	12	10	12
5 Win Elec	155	155	155	155
2750 Wright H.	800	820	805	820
CURB :				
120 Bruck S.	..	3	3	3
10 C. Vineg.	12	13	13	13
100 C. Marco.	95	95	95	95
725 Cons Exp	4⅛	4½	4¼	4¼
60 Dal Oil	40	40	40	40
2000 Footh	55	65	59	65
10 H. Bridge	110	110	110	110
300 Pend Ore	136	140	140	140
15 Thayers	4	4	4	4

Ventes : 384,000 actions

UNIQUE! Riche en minéraux, l'eau thermale de Vichy est unique au monde. Et l'on peut la boire chez soi, telle qu'elle est à sa source, et sans qu'elle ait perdu aucune de ses vertus naturelles sur

LA FACULTÉ LA RECOMMANDE CONTRE

L'embouteillage, sur place, est contrôlé par l'Etat.

VICHY Célestins

SCULPTEUR DEFUNT

Paris, 10. (UP) — Albert Marque, 67 ans, sculpteur réputé principalement pour ses groupes décoratifs d'enfants, est mort .Il était président du Salon d'Automne.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal, et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne.

Séance du 9 mai 1939

	Off.	Dem.
Obligations du Dominion:		
2 1 Juin 1944	99½	100½
2½ 15 Nov 1944	101	102
2½ 1 Juin 1943	102	103
2½ 15 Oct 1939	100⅛	101⅛
3 1 Juin 1950-55	98¼	99¼
3 1 Juin 1953-58	97½	98½
3 15 Oct 1942	103½	104½
3 perpétuelles	93	94
3¼ 15 Nov 1948-51	101⅛	102⅛
3¼ 1 Juin 1946-49	102	104
Do 1956-66	100⅜	101⅜
3½ 15 Oct 1944-49	102½	103½
4 15 Oct 1943-45	106⅜	107⅜
Do 1939	100⅜	101⅜
Do 1947-52	106⅜	107⅜
3½ 1 Sep 1940	103⅛	104⅛
4½ 15 Oct 1944	110¼	111¼
4½ 1 Fev 1946	110¾	111¾
4½ 1 Nov 1946-56	109	110
Do 1947-57	109½	110½
Do 1948-58	110⅜	111⅜
Do 1949-59	111¼	112¼
5 15 Nov 1941	107⅛	108⅛
5 15 Oct 1943	111⅛	112⅛
CNR - Garanties par le Dom.:		
CNR 2 1942	100¼	101¼
Do 2¼ 1946	98	99
Do 3 1954-59	96¾	97¾
2 1943	100	101
2¼ 1944	100⅛	101⅛
3 1944	103	104
3 1945-50	98¼	99¼
3 1948-52	97¾	98¾
3 1948-53	97¾	98¾
4½ 1951	113⅜	114⅜
4½ 1956	114⅜	115⅜
4½ 1957	114½	115½
4¾ 1955	116⅜	117⅜
5 1954	117⅜	118⅜
5 1949-69	117⅞	118⅞
Provinciales:		
Alta 4 1954	52½	56½
Do 4½ 1956	54½	58½
B C 5½ 1945	102½	104½
Do 4½ 1953	98	101
Man 6 1947	95	98
N P 3 1951	91½	93½
Do 4½ 1961	105½	107¼
N S 3 1950	95½	97½
Do 4½ 1960	109	111
Ont 4 1962	106	109
Do 4½ 1949	109¼	111
Ont 3 1947-50	97¾	99¼
Do 3¼ 1949-51	100	101½
Que 3 1951	94¾	96¼
Do 3¼ 1949	96¾	98¾
Que 4½ 1945-50	109	111
Sask 4 1954	62	65½
Do 4½ 1951	78	82
Municipales:		
Mtl 4 1945	96½	98½
Do 4½ 1971	96½	98½
Que 4½ 1950	100½	102½
T Riv 4½ 1956	100½	102½
Mtl Cath Sch 4 1948	96½	98½
Mtl Metro 4½ 1962	96½	98½
Do 4 1947	96	98
Rails et navigation:		
Can Atl 4 1955	92	95
CPR 3 1945	78	83
Do 3½ 1951	77	81
Do 4 1949	79	83
Do 4½ 1944	84	87
CPR 5 1954	90	93
Do 6 1942	98½	100½
Do Debs 4 perpétuelles	71½	73½
Do 4½ 1946	92⅛	95
Do 4½ 1960	82	84
Can SS 5 1957	53½	86
Utilités:		
Assoc Tel 5½ 1955	78	80
Beauh 5 1973	105	..
Do 5 1978	99	101
Bell Tel 5 1960	123½	127
B C Pow 4½ 1960	101	103
Calg Pow 5 1960	103	105
C N Pow 5 1953	104¾	106½
Gat Pow 5 1949	106	..
Do 5 1956	104	106
Do xr 5 1949	103	105
Int H El 6 1944	82½	84½
Maclaren P 5½ 1961	103	..
M L H and P 3½ 1956	103	105
Do 3½ 1963	101	103
Do 3½ 1973	100	102
Mtl Tram 5 1955	65½	67½
Do 4½ 1955	62	65
Do 5 1941	94½	96½
Pow Corp 4½ 1959	103	105
Que Pow 4 1962	102½	104½
Sag Pow 4½ 1966	105	107
Shaw 4 1961	104	106
Twin City 5½ 1952	59½	61½
Untd Secs 5½ 1952	63	65
Wpg El 4½ 1960	102	104
Do A 4-5 1965	69	71
Do B 4-5 1965	47	49
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	45	47
Alta Pac G 6 1946	..	83
Brown 5½ 1946	33½	35½
Can Cem 4¼ 1951	103	105
Can Int P 6 1949	92	94
Can Loco 6 1953	54	57
Can Vick 6 1947	90	93
Cons P 5½ 1961	36½	38½
Dom Coal 4½ 1952	102½	104½
Dom Stl & C 6¼ 1955	100	103
Donn P 4½ 1956	..	70
East Dair 6 1949	37	40
For Pow Sec 6 1949	46½	..
Fraser 6 1950	..	95
G S Wares 4½ 1952	95	98
Great I P 5 1955	78	80
Gypsum 5½ 1948	95½	98
Lake St J 5 1961	..	38
Do 5½ 1961	..	80
Maple L Mlg 5½ 1949	48	51
M and O P 6 1947	26	28
McColl 4¼ 1949	101	103
Mtl D Docw 6 1948	80	83
N S Steel 3½ 1963	80	83
Price 5 1957	87	91
Do 4 1957	..	90
Regent Knit 4 1952	89	93
Restigouche 6 1948	90	94
Immeubles:		
Dom Sq 6 1948	..	50
Mtl Apts 1st 4 1954	56½	..
Ogilvy R 5½ 1951	59	64
Shbk St 3½-4 1952	42	..
Windsor H 4½ 1953	52	..

Curb de New-York

Cours fournis par GREENSHIELDS & Co., Edifice Price, rue Ste-Anne, Québec. Tél. 2-1591

Séance du 9 mai 1939

	Ouv.	Ferm.
Alum of Canada	113	113½
Alum. of Am.	98¾	97
Am. Cyanamid B	23⅛	23⅜
Am. Gas & Elec.	33¾	34¼
Am. Superpower	9-16	½
Brazilian	10⅝	10⅝
Brown Co. priv.	14½	14½
Cities Service	6½	6½
Cons) Gas of Balt	73	72½
Elec. Bond & Share	8⅛	8⅜
Ford of C. "A"	19⅝	20
Ford Motors	3¾	3⅞
Gulf Oil	34	34½
Humble Oil	56	56
Imperial Oil	14⅛	16½
Int. Petroleum	25⅝	25¾
National F. & Gas	12⅛	12⅛
Niagara & Hudson	6⅞	7
Pennroad	1⅝	1⅝
St. Regis Paper	2⅛	2
Taggart	3¼	3¼
United L. & P.	1⅜	1⅜

Investment trusts

Séance du 9 mai 1939

	Off.	Dem.
Quarterly Income Share	9⅛	9½
Can Int Tr	4½	5½
Can Inv F	3.70	4.05
N A Trust 1955	2.25	2.29
Do 1955	2.65	2.69
Do 1956	2.60	2.64
Do 1958	2.36	-
Cumulative Trust	4.55	4.65
N Corp Trust Cum	2.65	2.68
Do Dist	2.26	2.29

Prix de gros

A MONTREAL

Séance du 9 mai 1939

Prix au comptant:—

Blé Nord No 1		0.76
Blé Nord No 2		0.73
Blé Nord No 3		0.69
Avoine d'engrais No 1		0.36⅝
Avoine Ouest No 3		0.37⅛
Orge Ouest No 3		0.50
Maïs australien		0.70

Par boisseau à Montréal ex-magazine

Graine moulue à engrais:

Son		$26.25
Gru rouge		$27.25
Gru blanc etra		$29.25

(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour 10 comptant

Grain séché de brasserie au gros par tonne		$22
Do au détail, par tonne		$24
Avoine roulée gruau par sac de 80 lbs livré au commerce y compris taxe de vente)		$2.35
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix par lots de wagons nouvelle par baril	$2.90	$2.95
Qualité de choix par lots irréguliers par baril	$3.05	$3.15
Farine de maïs blanc par baril et sacs de chanvre livrée moins 10 sous pour du comptant		$4.60
Par lots irréguliers		$4.90
Faine de blé du printemps:		
Par baril en sacs de chanvre de 80 livres livrés à Montréal, moins 10 sous pour du comptant.		
Première patente		$4.75
Deuxième patente		$4.2·
Patente à boulanger		$4.05
Foin pressé:		
Extra No 2		$10.00
No 2		$9.50
No 3		$8.00
(Par tonne f. o. b. Montréal)		
Patates:		
Québec No 1 en sacs de 80 lbs		$1.65
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 80 lbs	$1.40	$1.50
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 50 lbs		$1.00
Ile ou P.-E. Montagnes en sacs de 50 lbs	$1.60	$1.70
Ile du P.-E. No 1 blanches en sacs de 90 lbs	$1.55	$1.65
Floride No 1 en boîtes de 50 lbs	$1.85	$2.00
Floride No 1 B en boîte de 50 lbs	$1.50	$1.65
Alberta No 1 en sacs de 90 lbs	$1.35	$1.45
Alberta No 2 en sacs de 90 lbs		$1.25
Oeufs:		
Vendus par les commerçants par petits lots aux détaillants, en cartons, et 1 à 2 sous de moins pour les oeufs en vrac		
A-gros	0.29	0.30
A-moyens		0.29
A-1 poulettes		0.27
A-gros		0.25
A-medium		0.24
A-poulettes		0.22
B	0.23	0.24
C		0.22
Beurre:		
No 1 Québec pasteurisé frais	20¾	20⅞
Fromage:		
Ontario blanc et coloré		0.10½
Mélasse:		
Canne à sucre, Indes Occidentales (fine blacktrop) par gallon f. o. b. Montréal quantité de 64 à 60 barils de 45 gallons		0.14
Wagons citernes approximativement 6,700 gallons		0.10¼
Volailles:		
Prix aux détaillants pour volailles préparées classe A, et 1 à 2 sous de moins pour classe "B":—		
Dindons	0.27	0.28
Volailles de choix	0.22	0.25
Canards domestiques		[illegible]
Cannetons du lac Brome		[illegible]
Poulets nourris au lait	0.27	0.29
Poulets de choix	26	27½
Oies	0.22	0.23

Tels. 8121—8122

Dorion, Dorion & Noël

AVOCATS

37 de la Couronne — Québec

Boulet & Boulet

Comptables Agréés (Chartered Accountants)

LIQUIDATEURS DE FAILLITES

71 rue St-Pierre — Tél. 2-7096

NOS PRODUITS SUR LE MARCHE ANGLAIS

Hamilton, 10. (P.C.) — L. J. Burrows, d'Ottawa, secrétaire de l'Association canadienne des marchands de fruits en gros, a déclaré à la conférence du commerce extérieur de la Chambre de Commerce que les commodités canadiennes étaient loin d'être parfaites sur le marché britannique.

Burrows a critiqué les méthodes d'expéditions en usage pour l'exportation en Grande-Bretagne. Les livraisons de commandes ne se font pas régulièrement et la publicité ne correspond pas aux envois.

MOSCOU CONSERVE LA MEME POLITIQUE

Londres, 10. (P. C.) — Le correspondant diplomatique de l'Agence Reuters a annoncé que l'ambassadeur russe Ivan Maisky s'était présenté au Foreign Office dans la journée et avait officiellement informé le gouvernement anglais que la politique étrangère de Moscou n'avait pas varié du fait de la démission de Maxim Litvinoff comme commissaire du peuple aux Affaires étrangères.

On croit voir en cette démarche un démenti aux rumeurs voulant que la Russie soviétique incline maintenant vers l'axe Rome-Berlin.

On croit ici que le prochain commissaire permanent des Affaires étrangères en Russie sera Vladimir Potemkin, l'acutle vice-commissaire, qui rentre à Moscou d'un voyage diplomatique en Turquie.

DECES D'UNE NONAGENAIRE

Nous apprenons avec regret la disparition d'une des plus vieilles citoyennes de St-Roch, Mme Louis Nadeau, née Delvina Drouin, décédée hier à l'âge de 92 ans. Pendant plus de 50 ans, Mme Nadeau avait tenu une épicerie, sur la rue de la Couronne. Elle était veuve depuis une trentaine d'années.

Elle laisse pour pleurer sa perte trois enfants, M. Alfred Nadeau, ancien percepteur du sou du pauvre, Mme Vve P. Giguère et Mme Joseph Bernier, ainsi que plusieurs petits-enfants.

L'Evénement-Journal offre ses plus sincères condoléances à la famille en deuil.

DISPARITION D'UN PIEUX MISSIONNAIRE

Toronto, 10. (PC)— L'Eglise catholique du Canada vient de perdre l'un de ses plus renommés missionnaires en la personne de M. l'abbé E.-K. Walsh de Woodstock, décédé dans un hôpital de Toronto où il avait été transporté pour y subir un traitement en ces derniers temps.

UN MAGNIFIQUE VOLUME SOUVENIR DE LA VISITE

La compagnie du Pacifique Canadien vient de publier, à l'occasion de la visite de Leurs Majestés au Canada, un volume-souvenir qui constitue probablement l'un des spécimens d'imprimerie les plus remarquables qui soient sortis de presses canadiennes depuis quelques années. "The Spirit of Canada", tel est le titre de ce magnifique album de 60 pages, format grand in-quarto, que le C. P. R. offre aujourd'hui au public, en souvenir du passage de nos gracieux souverains en terre d'Amérique. L'ouvrage est fait d'une série de douze articles, par des écrivains canadiens de renom, sur les neuf provinces du Dominion, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Ottawa, la capitale fédérale. L'avant-propos est de Sir Edward Beatty.

Les écrivains qui ont été choisis pour interpréter le "génie du Canada" ou plutôt l'"âme canadienne", qui serait une traduction assez appropriée du titre, sont M. Duncan Campbell Scott, Miss Clara Dennis, M. L.-M. Montgomery, Sir Charles G.-D. Roberts, M. Robert Choquette, Miss Katherine Hale, M. W.-T. Allison, Miss Mary Weekes, M. Robert J.-C. Stead, Miss Nellie L. McClung, Mme George Black et M Philip H. Godsell.

Le chapitre sur la province de Québec est par M. Robert Choquette et est intitulé "Je me souviens". Il est reproduit en français avec une traduction anglaise, et exprime les sentiments des Canadiens-Français à l'égard de la Couronne britannique au moment de la conquête et depuis que les deux races qui habitent ce pays poursuivent leur destinée commune, dans la concorde et l'union.

Les illustrations de l'album, en sept couleurs, sont magnifiques. A part un superbe portrait de Leurs Majestés dans leurs vêtements d'apparat, elles sont toutes de l'artiste montréalais Charles W. Simpson et représentent les édifices parlementaires de chaçune des provinces et ceux d'Ottawa. De jolis dessins des différents hôtels du Pacifique Canadien à travers le Canada et de quelques bateaux de la flotte servent de culs-de-lampe à la fin des chapitres. Sur la couverture figurent les armes des provinces sur un fond d'or et de feuilles d'érable. Une carte en couleurs, indiquant l'itinéraire que suivront Leurs Majestés et un dessin du train royal, complètent cet ouvrage vraiment magnifique.

Publié par le Pacifique Canadien et distribué par McClelland and Stewart, "The Spirit of Canada" est un album qu'une foule de Canadiens voudront se procurer et que les collectionneurs conserveront précieusement. Il est en vente chez les libraires à un prix bien au-dessous du coût de production.

LA CITE NE REVIENT PAS SUR SA DECISION

Par un vote de cinq à trois, le conseil municipal a refusé hier soir de reconsidérer le rapport du comité administratif accordant aux maisons Samson & Pillion et Terreau & Racine le contrat pour la fourniture des ouvrages en fonte de fer pour le département des travaux publics. L'échevin Philémon Garneau proposa la reconsidératiin de ce rapport. Les échevins Emile Morin, C.R., et Hubert Simard, appuyèrent M. Garneau, tandis que les échevins Arthur Duval, leader du conseil, L.-F. Tremblay, E.-A. Tremblay, A. Noreau et Ernest Drolet, C.R., votèrent contre. L'échevin Wilfrid Samson ne vota pas.

NOYADE AUX 3-RIVIERES

Trois-Rivières, 10. (P.C.)— Marcel Vincent, dix ans, s'est noyé dans le fleuve.

LA MUSIQUE AU BANQUET DE LA PROVINCE AU ROI

Pendant le grand banquet que la province de Québec offrira à Leurs Majestés, au Château Frontenac, le 15 mai prochain, un concert sera donné par dix-sept des musiciens de la Société Symphonique de Québec, sous la direction de M. Robert Talbot, D. M. Après le banquet, la fanfare du Royal 22ième Régiment donnera un concert de musique militaire, sur la Terrasse, sous la direction de M. Edwin Bélanger.

COURRIERS BRITANNIQUES ET ETRANGERS

Le courrier britannique et étranger sera expédié comme suit, dans la semaine finissant le 13 mai 1939:

9 mai, 9 h. a.m. — SS. QUEEN MARY, via New York. Lettres d'affaires pour Londres et lettres adressées via New-York, expédiées à la Grande Bretagne ou en transit par ce pays.

11 mai, 9 h. a.m. — SS. EUROPA, via New York. Lettres adressées via New York, expédiées à la Grande-Bretagne ou en transit par ce pays.

12 mai, 4 h. p.m. — SS. DUCHESS OF BEDFORD, via Québec. Lettres, journaux et colis pour la Grande Bretagne ou en transit par ce pays.

Pour plus de rapidité, expédiez vos lettres par LA POSTE AERIENNE et demandez une réponse par la même voie.

LA VISITE ROYALE ET NOS BARBIERS

Le syndicat national catholique des compagnons barbiers et coiffeuse a adopté à l'unanimité, au cours de l'assemblée régulière qu'il a tenue, hier soir, sous la présidence de M. Alphonse Robitaille, une résolution de protestation contre la décision du comité conjoint des barbiers et coiffeuse qui permettra à ces ouvriers de travailler dimanche prochain, le 14 mai, veille de la visite royale. Le syndicat a trouvé que, puisque le travail du dimanche est prohibé, il doit l'être toujours.

NON COUPABLES

Deux jeunes gens, qui auraient perpétré des assauts sur deux jeunes gens en deux circonstances différentes, le 2 mai courant, ont comparu récemment en Cour du Recorder. Les prévenus ont plaidé non coupables et subiront leur procès le 12. Une autre plainte a été portée contre les jeunes gens qui répondront à une autre accusation d'assaut dans quelques jours.

NOMINATION CONFIRMEE

Washington, 10. (P.A.)— Le Sénat a confirmé la nomination de M. Daniel-C. Roper, ancien secrétaire d'Etat au Cammerce, comme ministre des Etats-Unis au Canada.

LES AVIONS NIPPONS SEMENT LA MORT

Shanghai, 10 (P. A.)— Les avions japonais ont repris leurs raids contre Ichang. Douze appareils ont laissé tomber une cinquantaine de bombes sur cette ville importante sise sur les bords du fleuve Yang-Tsé, à mi-chemin entre Hankéou, l'ancienne capitale provisoire, et Shungking, la nouvelle. Les pertes de vie sont considérables.

COMMENT INCLURE LE **MAINE** DANS VOTRE VOYAGE A L'EXPOSITION MONDIALE

● Du Canada à l'Exposition Mondiale de New-York! Ne manquez pas de voir l'exhibit du Maine à la Salle des Etats. Ensuite voyez le Maine. Ce magnifique arrêt en route se trouve sur votre chemin.

S'offrent à votre jouissance: grandes plages blanches du Maine; montagnes géantes; routes aux panoramas magnifiques, confortables hôtels, auberges et maisons de touristes. Demander par écrit brochure gratuite pour vous aider à tracer votre itinéraire.

PLUS POUR VOTRE ARGENT — DANS LE MAINE

BROCHURE GRATUITE

MAINE DEVELOPMENT COMMISSION
Tourist Service, Dept. F-401
St. John Street, Portland, Maine

Veuillez m'envoyer le nouveau Guide officiel de Vacances dans le Maine pour 1939.

Nom ....

Adresse ....

Endroit .... Prov. ....

Qui gagnera le 25 mai prochain, **un DODGE-SEDAN 1939 ?**

Vous peut-être...... à quelle condition ?

En souscrivant 25 sous en faveur de L'Oeuvre de jeunesse de St-Sacrement.
A qui donne une piastre, nous envoyons cinq billets. — Ecrivez tout de suite

LES PERES DU TRES SAINT-SACREMENT,
850, chemin Ste-Foy, Québec.
Visitez notre Kiosque : 406, rue St-Jean.

Le plus beau TÉMOIGNAGE qu'ait encore mérité une grande performance!

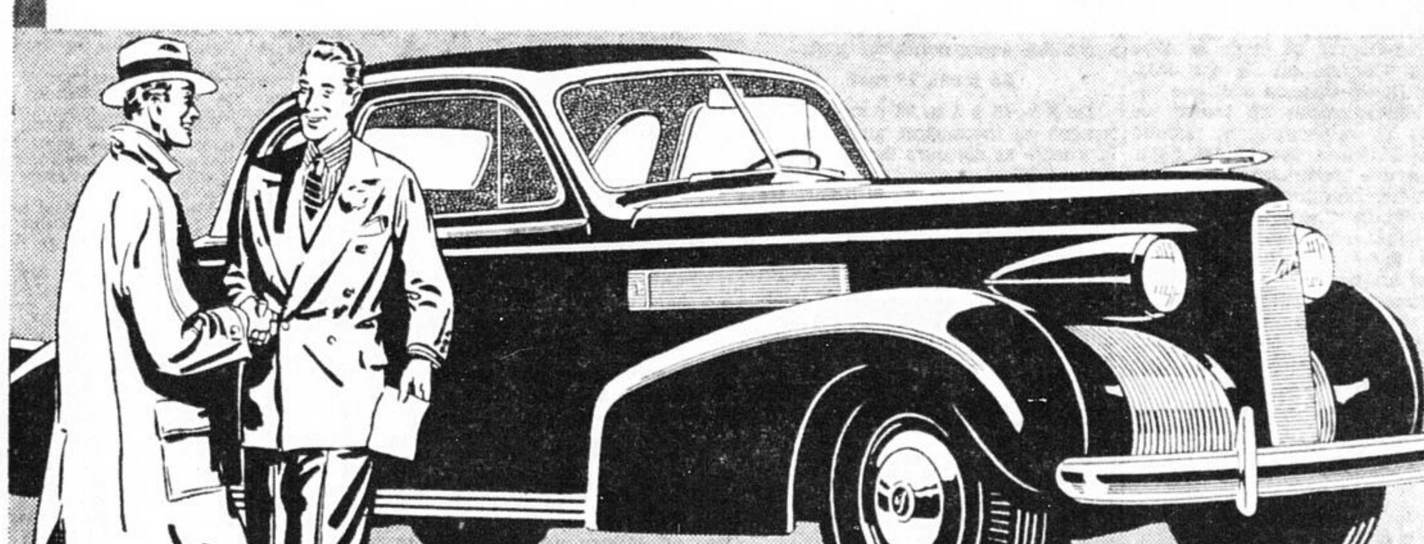

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

LA LASALLE reçoit actuellement ce que nous croyons être le plus grand témoignage jamais accordé à une automobile. *Près de la moitié des gens qui acceptent une démonstration de la LaSalle signent de fait une commande de LaSalle!* Une auto qui possède une telle performance mérite certainement votre considération. Oui—vous ne devriez pas acheter d'auto avant de conduire une LaSalle. Que diriez-vous d'une démonstration de ce fameux produit Cadillac aujourd'hui même?

$1675 ET PLUS—*livraison à Windsor — prix sujets à changer sans avis.*

Transport et permis; équipement facultatif et accessoires—à coût additionnel.

LA SALLE

MUE PAR UN MOTEUR CADILLAC V-8

AUTOMOBILES INC.

12 rue de la Couronne Québec Téléphone 2-1208

CAD-89F

QUEL SERA LE VERDICT

Par L. Allen Heine

UN DRAME ETRANGE

LA FIANCEE DECUE

EN SIX EPISODES

No 3

Un revolver à la main, Anne Lucifer descend du grenier en courant et elle rencontre Bob Padget dans la demi-obscurité du passage en bas !

Débat oratoire à l'Académie

M. HENRI-PAUL CANTIN, qui a été proclamé le meilleur orateur au débat oratoire de langue anglaise, hier soir, à l'Académie Commerciale.

M. ALPHONSE TREPANIER, élève de la Classe de Première de l'Académie Commerciale, l'un des vainqueurs du concours oratoire de langue anglaise.

M. ROGER CHALIFOUR, qui a remporté la victoire, hier soir, avec un autre concurrent au concours oratoire de langue anglaise de l'Académie Commerciale.

Mgr Labrie à Ste-Anne de la Pointe-au-Père

L'évêque missionnaire revient d'une longue tournée. — Visite du provincial des RR. PP. Eudistes.

LES PELERINAGES

Pointe-au-Père, 10. — (Spécial à L'Evénement-Journal) Son Excellence Mgr N. Labrie, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent, était de passage au presbytère le 4 et 5 mai, retour des lointaines missions du Bas du Fleuve.

Durant l'hiver, l'Evêque-Missionnaire a visité tous les postes depuis Hâvre St-Pierre jusqu'à Blanc-Sablon, utilisant bateaux et avions qui ne purent malgré tout lui épargner quelque 400 milles en cométique.

Visiblement fatigué, Son Excellence dut se reposer quelques jours chez les Soeurs de la Charité.

Le Révérend Père F. Tressel, provincial des Eudistes, était aussi en visite au presbytère de la Pointe-au-Père, où passèrent également les Pères Gallant, missionnaire à Colombier, et Taillardat, de Ruisseau Vert.

La saison des pélerinages s'est ouverte jeudi dernier le 4 mai.

Ce jour là, les élèves des classes supérieures du Séminaire vinrent y faire leur pélerinage traditionnel sous la direction de M. l'abbé Louis Lévesque et de M. l'abbé Bouchard. Son Excellence Mgr N. Labrie voulut bien leur donner l'allocution de circonstance.

Les pélerins, qui étaient une cinquantaine, furent favorisés d'un très beau temps.

Cette année, au Sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, les offices se continuent à l'heure solaire, l'expérience de l'heure avancée tentée l'an passé ayant causé de nombreuses déceptions aux pélerins venus des paroisses éloignées.

Le Euchre de printemps, au profit du Sanctuaire de la Bonne Sainte-Anne, aura lieu cette année le 28 mai.

PROGRAMME RADIOPHONIQUE DE LA VISITE DE LEURS MAJESTES

Radio-Canada chargé des grandes émissions et des relais. — Séjour de Leurs Majestés Québec, à Montréal et à Ottawa. — Discours du roi George VI et de la reine Elizabeth.

UNE GIGANTESQUE ORGANISATION

On a définitivement arrêté le programme des grandes émissions que transmettra à travers le pays et, par relais, à l'étranger, la Société Radio-Canada au cours de la visite du roi George VI et de la reine Elizabeth. Comme on l'a dit déjà, c'est sur Radio-Canada seul que reposera l'organisation de toutes les émissions se rattachant au séjour de Leurs Majestés dans notre pays. La tâche des ingénieurs au cours des dernières semaines a été énorme vu la création d'un système de relais qui dépasse tout ce qui s'est fait jusqu'ici dans la technique radiophonique au pays.

Des postes émetteurs seront installés à tous les endroits stratégiques de sorte que les radiophiles pourront suivre toutes les péripéties de cet événement historique.

Voici le programme des émissions qui seront relayées du lundi, 15, au samedi, 20, de Québec, de Montréal et d'Ottawa.

A QUEBEC

Le lundi, 15 mai, 1939

De 10 heures a.m. à midi et demi — Reportage de l'arrivée de Leurs Majestés à la gare maritime de l'Anse-au-Foulon et de l'acheminement du cortège royal à travers les rues de la ville jusqu'à la citadelle. Endroits où se tiendront les micros baladeurs: l'Anse-au-Foulon, l'hôtel du Gouvernement provincial, le Musée au parc des Champs de Bataille, les appartements Claridge, la Citadelle.

De 1 h. 45 à 2 h. 30 p.m. — Déjeuner d'Etat au Château Frontenac et discours de Sa Majesté le roi George VI.

De 10 h. 30 à 10 h. 45 p.m.— Description du feu d'artifice sur la terrasse et concert par la musique militaire.

De 11 h. 15 à 11 h. 45 p.m.— Résumé des événements du jour.

A TROIS-RIVIERES

Le mardi, 16 mai, 1939

De 11 h. 45 a.m. à midi — Arrêt du convoi royal. Hommages à Leurs Majestés.

A MONTREAL

Le mardi, 16 mai, 1939

De 2 h. 15 à 2 h. 30 p.m.—Reportage de l'arrivée du convoi royal à la gare Jean Talon. Présentation des personnages officiels à Leurs Majestés.

De 2 h. 50 à 3 h. p.m.— Reportage au monument Cartier, parc Jeanne-Mance, du cortège royal.

De 3 h. 30 à 3 h. 40 p.m. — Le choeur des élèves des écoles catholiques de Montréal au Stade de la rue Delorimier. Présence de Leurs Majestés.

De 3 h. 50 à 4 h. 15 p.m.— Reportage de la réception à l'hôtel de ville.

De 4 h. 25 à 4 h. 35 p.m. — Le choeur des élèves des écoles protestantes de Montréal. Présence de Leurs Majestés.

De 9 h. à 9 h. 15 p.m. — Diner d'Etat à l'hôtel Windsor.

De 11 h. 15 à 11 h. 30 p.m. — Résumé des événements du jour.

A OTTAWA

Le mercredi, 17 mai

De 11 h. a.m. à midi et demi — Reportage de l'arrivée de Leurs Majestés et de l'acheminement du cortège à travers la ville. Endroits où seront placés les micros: Ferme Expérimentale, parc Landsdowne, Château Laurier.

De 11 h. 15 à 11 h. 45 p.m. — Résumé des événements du jour.

Le jeudi, 18 mai

De 2 h. 45 à 3 h. 30 p.m.— Dévoilement du monument aux morts de la guerre et discours de Sa Majesté George VI.

De 11 h. 15 à 11 h. 30 p.m.— Résumé des événements du jour.

Le vendredi, 19 mai

De 10 h. 45 à 11 h. 30 a.m. — Reportage de la pose de la pierre angulaire de l'immeuble de la Cour Supérieure et discours de Sa Majesté la reine Elizabeth.

A HULL

Le vendredi, 19 mai

De 11 h. 30 à 11 h. 45 a.m.—Visite de Leurs Majestés à travers les rues de Hull.

De 11 h. 15 à 11 h. 45 p.m. — Résumé des événements du jour.

A OTTAWA

Le samedi, 20 mai

De 10 h. 45 à 11 h. 30 a.m. — Sur la colline parlementaire. Honneurs aux drapeaux.

De 11 h. 15 à 11 h. 30 p.m. — Résumé des événements du jour.

MORT DE F. LALIBERTE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Ferdinand Laliberté, décédé à l'hôpital Jeffery Hale, lundi soir dernier, à l'âge de 84 ans.

Le défunt, qui était avantageusement connu dans notre ville, s'était retiré des affaires il y a déjà quelques années.

Il était l'époux de dame Julia Walsh, décédée qui l'a précédé dans la tombe il y a quelques années. Lui survivent quatre filles, Mme C.-H. Jackson, de Québec, Mme G.-R. Samson, de Sherbrooke, Mme J.-N. Ouellet, de Beauport, et Mme J.-J. Malin, de San Francisco, Californie, et trois fils, MM. Ferdinand Laliberté, de Québec, Joseph Laliberté, d'Arvida et John Laliberté, de Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu jeudi en l'église St-Patrice de la Grande-Allée, à neuf heures du matin. Le cortège funèbre partira de la résidence, 17, rue Bourlamaque, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale. L'inhumation aura lieu dans le cimetière de St-Patrice sur le chemin St-Louis.

AU BARREAU D'ARTHABASKA

Arthabaska, 10. — (D.N.C.) M. A.-H. Chabot, avocat, de Thetford-les-Mines, a été réélu bâtonnier du Barreau du district d'Arthabaska. Les autres officiers sont les suivants: M. Joseph Marier, avocat, de Drummondville, syndic; M. Philippe Marchand, avocat, de Victoriaville, trésorier; M. Germain Lacoursière, avocat, de Victoriaville, secrétaire; MM. Louis-G. Houde, avocat, de Plessisville, Wilfrid Girouard, avocat, d'Arthabaska, et Roger Séguin, avocat, de Drummondville, conseillers.

REUNION DU BARREAU

Le conseil du Barreau de Québec a désigné les avocats qui constituent les différents comités pour l'année 1939-40, au cours d'une réunion au Palais, sous la présidence du bâtonnier V. de Billy, C.R.

Mes J.-A. Gagné, C.R., Fernand Choquette, C.R., et R. de Blois sont les délégués de Québec au bureau des examens d'admission à la pratique du droit. Mes Valmore Bienvenue, C.R., Mark Drouin et Jean Remillard sont chargés de l'examen des sténographes officiels. Le comité de la bibliothèque comprend Me J.-P.-A. Gravel et Mes Frédéric Dorion, Marie-Louis Beaulieu, Jacques Dumoulin, C.R., L.-P. Pigeon, Paul Lebel, président du Jeune Barreau.

Les délégués au conseil général du Barreau de la province sont le bâtonnier de Billy, qui sera élu bâtonnier général, l'ex-bâtonnier J.-E. Bédard, C.R., l'ex-bâtonnier et ex-président du Barreau canadien, Me Louis-S. St-Laurent, C.R., et Me Paul Lebel.

VOL D'UN SAC A MAIN

Un garçonnet de moins de seize ans a comparu hier en Cour des Sessions de la Paix pour répondre à l'accusation d'avoir volé une sacoche à une jeune fille. Le jeune prévenu a plaidé non coupable à l'accusation portée contre lui et M. le juge en chef Hugues Fortier a fixé son procès à la semaine prochaine. Le garçonnet a été admis à caution moyennant un montant de $200. La sacoche volée aurait une valeur de $7.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 69803

DANS LA COUR DE MAGISTRAT

CHARLEMAGNE CHOUINARD, demandeur,

vs

CAPT. G. CLOUTIER, défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de FIERI FACIAS DE BONIS, seront vendus par encan public en vertu du dit bref au domicile du défendeur, au No 26 Ave Tourangeau, en la cité de Québec, le 19ième jour de mai, 1939, à DIX HEURES de l'avant-midi, heure avancée, du dit jour. Les dits meubles et effets mobiliers consistant en : Pupitre, tables, pathère, machine à écrire, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, 10 mai, 1939.

ADRIEN BLAIS, H. C. S.

AVIS

Danger, Champ de tir, Camp de Valcartier

Les exercices de tir au fusil et à la mitrailleuse auront lieu au Camp de Valcartier entre le

8 mai et le 25 novembre 1939

La zone dangereuse comprendra tous les territoires du camp, sauf la route d'en bas du Camp de Valcartier au village de Valcartier et la route venant de Shannon qui traverse le camp à l'ouest de la rivière.

Au cas où ces deux routes se trouveraient dans la ligne de tir, des sentinelles seraient mises en faction pour y interdire la circulation.

Par ordre du ministre de la Défense nationale

REGLEMENT No 259

Pour amender le règlement des taxes d'écoles

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 8 mai 1939, le règlement suivant a été lu pour la première fois :

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit ; savoir :

1°—L'article 5 du règlement No 2-b passé par ce Conseil le 19 avril 1912, tel qu'amendé par le règlement No 10-a, passé le 12 mai 1916, tel qu'amendé par le règlement No. 10-b, passé le 30 avril 1917, tel qu'amendé par le règlement No. 10-c, passé le 23 avril 1918, tel qu'amendé par le règlement No 10-d passé le 25 avril 1919, tel qu'amendé par le règlement No 10-i passé le 23 avril 1920, tel qu'amendé par le règlement No 10-g, passé le 28 avril 1922, tel qu'amendé par le règlement No 10-h, passé le 29 avril 1923, tel qu'amendé par le règlement No 10-i, passé le 23 avril 1924, tel qu'amendé par le règlement No 10-j, passé le 30 avril 1925, tel qu'amendé par le règlement No 10k, passé le 11 mai 1935, tel qu'amendé par le règlement No 235, passé le 30 avril 1937 et tel qu'amendé par le règlement No 299 passé le 13 mai 1938, est de nouveau amendé en remplaçant le deuxième alinéa du dit article par le suivant :

Il est par le présent imposé et il sera prélevé sur la propriété foncière appartenant aux protestants dans cette cité une taxe de un dollar et vingt neuf centins par cent dollars (1.29) de la valeur réelle annuellement cotisée de ladite propriété, pour recouvrer les sommes payables chaque année par la cité de Québec au Bureau des Commissaires d'Ecoles Protestantes, dans la cité, conformément à la loi.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption vendredi, 12 mai 1939.

F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité.

REGLEMENT NO 358

IMPOSANT UNE TAXE SUR LE REVENU

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi, 8 mai 1939, le règlement suivant a été lu pour la première fois:

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1.—Il est par le présent règlement imposé, et il sera prélevé et perçu chaque année, en sus de toute autre taxe, à compter du premier mai 1940, sur tout individu ayant sa résidence ou son domicile ou sa place d'affaires dans la Cité de Québec, une taxe de 20% du montant de l'impôt payable par tel individu en vertu des Statuts Revisés du Canada 1927, chapitre 97, et ses amendements, pour l'année précédente se terminant le ou avant le 31 décembre ;

2.—Le présent règlement est basé sur le Statut 3 George VI. (Bill privé numéro 139), intitulé "Loi modifiant la charte de la Cité de Québec", et toutes les clauses de ladite loi concernant ladite taxe sur le revenu, sont censées faire partie du présent règlement comme si elles étaient ici au long citées.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi, le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption vendredi, 12 mai 1939

F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité.

Cité de Québec

REGLEMENT No 354

Concernant la vente du charbon et de l'huile de chauffage

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 8 mai 1939, le règlement suivant a été lu pour la première fois:

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et le dit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1o—Pour les fins du présent règlement:

a) le terme "Charbon" ne comprend ni le coke, ni le charbon de bois;

b) le mot "Cité" signifie la Cité de Québec;

c) le mot "véhicule" signifie tout véhicule hippomobile ou automobile;

d) les mots "place d'affaires" signifient tout bâtiment, partie de bâtiment, maison privée ou local quelconque, utilisé exclusivement pour la vente du charbon et bois de chauffage;

e) les mots "inspecteur du combustible" signifient l'officier désigné par la Cité pour faire observer le présent règlement;

Une enseigne portant l'inscription "Marchand de charbon" devra être posée indiquant le nom de la personne, société, compagnie ou corporation occupant ladite place d'affaires, et ayant obtenu la licence prévue au présent règlement;

2o—Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant une place d'affaires dans les limites de la Cité, qui désire y faire le commerce du charbon anthracite ou du charbon bitumineux ou du charbon anthracite et du charbon bitumineux, devra, au préalable, pour ce faire, obtenir de la Cité, une licence, pour le prix de laquelle elle devra payer la somme de $25.00;

3o—Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant une place d'affaires dans les limites de la Cité, qui désire y faire le commerce du coke devra, au préalable, pour ce faire, obtenir de la Cité une licence, pour le prix de laquelle elle devra payer la somme de $10.00;

4o—Toute personne résidant dans les limites de la Cite et n'y ayant pas de place d'affaires, et toute société, compagnie ou corporation n'ayant pas de place d'affaires dans la Cité, et voulant faire le commerce du charbon, devra, au préalable, obtenir de la Cité une licence pour le prix de laquelle elle paiera la somme de $50.00;

5o—Toute personne ne résidant pas dans la Cité et n'y ayant pas de place d'affaires, qui voudra vendre ou offrir en vente, en gros ou en détail, du charbon, devra, au préalable, obtenir de la Cité une licence pour le prix de laquelle elle devra payer la somme de $75.00;

6o—Tout marchand-épicier qui vend ou offre en vente du coke, devra, au préalable, obtenir une licence pour le prix de laquelle il devra payer la somme de $10.00. Le coke vendu par les marchands-épiciers devra être contenu dans des sacs contenant un poids minimum de 40 livres chacun;

7o—Toute personne désirant vendre de l'huile de chauffage dans la Cité, devra prendre une licence et faire la livraison de l'huile dans des récipients approuvés par le gouvernement et se conformer aux dispositions du présent règlement, qui peuvent s'appliquer mutatis mutandis. Le prix de cette licence sera de $10.00;

8o—Tout charbon vendu ou livré, dans la Cité, par une personne, société, compagnie ou corporation, devra être pesé sur une balance approuvée;

9o—Tout charbon devra être sassé avant d'être vendu, de façon à ce qu'il soit net, exempt de poussière, d'ardoise et d'autres matières étrangères;

10o—Toute personne à qui du charbon est livré, ou qui emploie un véhicule pour la livraison du charbon dans les limites de la Cité, ou qui reçoit du charbon, peut exiger que tel charbon soit pesé à l'une des balances publiques appartenant à la Cité. Dans le cas où le conducteur d'un véhicule refuserait de peser ou faire peser le contenu de tel véhicule comme susdit, il sera personnellement responsable de la pénalité ci-après édictée;

11o—Le charbon devra être vendu soit à la tonne, et peser 2000 livres, soit à la demi-tonne et peser 1000 livres, ou au quart de tonne, et peser 500 livres;

Il pourra aussi être vendu en sac et dans tel cas, la pesanteur ne pourra être inférieure à 100 livres;

12o—L'inspecteur du combustible de la Cité ou tout constable pourra, en tout temps, exiger de tout conducteur d'une voiture contenant du charbon, qu'il fasse peser tel charbon à la balance publique la plus rapprochée ou la plus facile à atteindre et qu'il lui remette le certificat de pesage dudit charbon. Tout conducteur d'une voiture qui refusera ou négligera de remettre tel certificat à l'inspecteur du combustible de la Cité ou à un constable lorsqu'il en sera requis, ou qui refusera de permettre que le contenu de telle voiture soit pesé conformément aux ordres qui lui seront donnés par l'inspecteur du combustible ou un constable, sera passible de la pénalité ci-après édictée;

13o—L'inspecteur du combustible de la Cité ou tout constable pourra interroger tout conducteur d'une voiture contenant du charbon afin de constater s'il a plus d'un certificat en sa possession, et tout conducteur de voiture qui sera trouvé en possession d'un certificat indiquant un poids autre que le poids légal de sa charge, sera passible de la pénalité ci-après édictée;

14o—L'inspecteur du combustible de la Cité pourra en tout temps exiger du marchand ou du vendeur de charbon une copie des certificats livrés à l'acheteur;

15o—Les licences accordées en vertu du présent règlement expireront le 1er jour de mai de chaque année, quelle que soit la date de leur émission au cours de l'année;

16o—Toute personne faisant le commerce du combustible sera tenue d'inscrire lisiblement son nom sur les deux côtés de tout véhicule servant à faire la livraison dudit combustible;

17o—Le présent règlement annule tous les règlements antérieurs concernant la vente du charbon, et plus particulièrement le règlement 296;

18o—Quiconque contreviendra à quelqu'une des dispositions du présent règlement sera coupable d'une infraction et encourra, sur conviction devant la Cour du Recorder de la Cité de Québec, une amende n'excédant pas $100.00, avec en plus les frais, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, un emprisonnement n'excédant pas deux mois. Pour une seconde offense, la Cour du Recorder pourra décréter la perte de la licence en sus de la pénalité ci-dessus prévue;

19o—Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que, conformément aux dispositions de la loi, le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption vendredi le 12 mai 1939.

F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cite.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

REGLEMENT No 356

Concernant les vendeurs de journaux

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 8 mai 1939, le règlement suivant a été lu pour la première fois.

Il est ordonné et statué par le Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1°. Personne ne pourra agir comme vendeur de journaux dans la Cité de Québec sans avoir au préalable obtenu une licence à cet effet;

2°. Il est défendu à tout garçon âgé de moins de douze ans, et à toute femme ou fille, de vendre ou offrir en vente des journaux ou autres objets dans les rues de la Cité;

3°. Telle licence ne sera accordée qu'après une demande écrite au Chef de Police, indiquant les nom, âge et lieu de résidence de celui qui la demande, et sur paiement d'une somme de vingt-cinq centins ($0.25);

4°. Toutes les licences qui seront émises en vertu du présent règlement ne vaudront qu'à compter du jour où elles auront été données jusqu'au premier jour du mois de mai suivant;

5°. Le Chef de Police devra tenir un régistre contenant les noms, âges, lieux de résidence de toutes personnes ayant obtenu la licence établie par le présent règlement;

6°. Toute personne ayant obtenu une licence devra porter sur sa poitrine une plaque qui lui sera remise, en même temps que sa licence, sur laquelle apparaîtra en caractère visible le mot "Licencié";

7°. Toute personne ayant obtenu une licence comme vendeur de journaux devra porter sur elle sa licence et la montrer à tout constable qui la lui demandera;

8°. A l'expiration de l'année fiscale pour laquelle la licence aura été accordée, et toutes les fois que telle licence aura été cancellée ou suspendue, la personne licenciée devra remettre au Chef de Police la badge qui lui aura été donnée lors de l'émission de la licence. Les badges resteront la propriété de la Cité de Québec;

9°. Dans le cas où un vendeur licencié perdra la plaque qui lui aura été remise avec sa licence, tel vendeur devra en demander une nouvelle au Chef de Police pour laquelle il paiera la somme de dix centins (.10c);

10°. Il est défendu à toute personne ayant obtenu une licence comme susdit, de prêter ou d'échanger la plaque qu'elle détient du Chef de Police ou de se servir d'une plaque autre que celle qu'elle aura obtenue du Chef de Police;

11°. Nul ne pourra agir comme vendeur de journaux dans les rues le dimanche;

12°. Il sera défendu d'obstruer, de gêner sans raison le passage des piétons ou des voitures dans une rue, de jouer à quelque jeu que ce soit et de tenir un langage profane, indécent ou obscène;

13°. L'article 32-A du règlement numéro 192, adopté le 17 juin 1910, est abrogé;

14°. Quiconque refusera de se conformer aux dispositions du présent règlement commettra une infraction et sera passible, sur conviction devant la Cour du Recorder, d'une amende n'excédant pas cinq dollars ($5.00), et à défaut de paiement de ladite amende et les frais, d'un emprisonnement n'excédant pas huit jours (8).

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption vendredi, 12 mai 1939.

F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité.

Cité de Québec

REGLEMENT No 353

Concernant les taxes personnelles, spéciales et licences de commerce

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 8 mai 1939, le règlement suivant a été lu pour la première fois:

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1o—L'article 20 du règlement numéro 2, passé le 24 mars 1911, amendé par l'article 14 du règlement numéro 2-G, passé le 23 avril 1918, amendé par l'article 4 du règlement numéro 2-P passé le 28 avril 1922, et amendé de nouveau par le règlement numéro 2-Y passé le 18 décembre 1925, est abrogé et remplacé par le suivant:

"20.—Toute personne qui, après la confection des livres de cotisation pour une année fiscale, ouvre dans la Cité un magasin, une boutique, un lieu d'affaires ou tout autre local pour y vendre ou offrir en vente au détail ou sur échantillon ou autrement, des articles ou marchandises quelconques, doit, avant de faire tel commerce, obtenir une licence égale à la valeur locative mensuelle établie par les cotiseurs. Cependant, avant le 1er janvier, aucune licence émise en vertu du présent règlement, ne devra être inférieure à $25.00."

2o—Toute personne employée (comme solliciteur) par une personne, société ou corporation sujette à la taxe d'affaires dans la Cité, pour la vente de marchandises à domicile, devra, au préalable, obtenir du trésorier de la cité un permis d'identification dont le prix sera de $1.00;

3o—Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant une place d'affaires dans les limites de la cité, qui désire y faire le commerce de la glace, devra, au préalable, obtenir une licence de la Cité, pour le prix de laquelle elle devra payer la somme de $20.00;

4o—Toute personne résidant dans les limites de la cité et n'y ayant pas de place d'affaires, et toute société, compagnie ou corporation n'ayant pas de place d'affaires dans la Cité, et voulant faire le commerce de la glace, devra obtenir une licence pour le prix de laquelle elle paiera la somme de $30.00;

5o—Tout pâtissier, et toute société, compagnie ou corporation ayant une place d'affaires dans la Cité de Québec, exerçant le commerce des pâtisseries dans ladite Cité, devra prendre une licence dont le prix sera de $10.00;

6o—Tout pâtissier et toute société, compagnie ou corporation n'ayant aucune place d'affaires dans la Cité et y faisant le commerce des pâtisseries, devra pour ce faire prendre une licence dont le prix sera de $15.00;

7o—Tout boulanger qui voudra exercer en même temps le commerce des pâtisseries, devra prendre la licence prévue au présent règlement en sus de toutes les autres taxes imposées aux boulangeries;

8o—L'article 4 du règlement numéro 2-N est abrogé et remplacé par le suivant:

"4.—Toute personne ou compagnie faisant le métier de transporter, d'un endroit à un autre dans la Cité, moyennant paiement, des marchandises, matériaux ou autres objets quelconques, en se servant de quelque véhicule que ce soit, doit, avant d'exercer ce métier, obtenir de la Cité une licence pour le prix de laquelle elle doit payer la somme de $15.20 pour chaque voiture, si le propriétaire réside dans la Cité, et de $22.70, si le propriétaire réside en dehors de la Cité. Le prix du numéro en métal fourni par la Cité est inclus dans le montant de ces licences."

9o—Toute personne, qu'elle soit propriétaire ou non d'un taxi-auto ou d'une automobile de louage, pour avoir le droit de transporter des voyageurs d'un endroit à l'autre dans la Cité, moyennant considération pécuniaire, devra au préalable, obtenir de la Cité une licence pour chaque voiture qu'elle mettra en service et payer pour chaque licence la somme de $11.20; le prix du numéro en métal fourni par la Cité est compris dans ce montant;

10o—Tout conducteur ou chauffeur d'un auto-taxi autre que le propriétaire devra obtenir de la Cité une licence qu'il devra constamment porter sur lui et pour laquelle il paiera la somme de $1.00;

11o—Chaque compagnie de finance faisant des prêts d'argent, ou achetant dans la Cité de Québec, des contrats de ventes conditionnelles, dont elle perçoit par versements les sommes y mentionnées, devra payer pour ce faire une taxe annuelle personnelle fixe de $250.00;

12o—Le présent règlement est déclaré faire partie du règlement numéro 21 et ses amendements;

13o—Quiconque contreviendra à quelqu'une des dispositions du présent règlement, sera coupable d'une infraction et passible, sur conviction devant la Cour du Recorder, d'une amende n'excédant pas $100.00, avec ou sans frais, et à défaut de paiement de cette pénalité, d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois;

14o—Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption vendredi, le 12 mai 1939.

F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cite.

HOTEL DE VILLE

CABINET DU MAIRE

PROCLAMATION

LUNDI, 15 mai 1939, jour de Congé civique à l'occasion de la visite de Nos Gracieux Souverains à Québec.

QUEBEC, le 6 mai 1939

En vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de Ville de Québec, le 5 mai 1939, et pour me rendre au désir exprimé par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil, en sa proclamation en date du 27 avril 1939, je, soussigné, Maire de Québec, déclare par les présentes le LUNDI, 15 mai 1939, comme jour de réjouissance publique et de congé civique, à l'occasion de la visite à Québec de Nos Souverains glorieusement régnant.

En conséquence, je prie les citoyens de décorer et pavoiser leurs demeures et bureaux d'affaires dans la Cité de Québec, et spécialement aux endroits où passeront les cortèges officiels.

J'invite, de plus, les maisons de banque, les marchands et industriels à fermer leurs établissements, ce jour-là, afin de permettre à leurs employés de prendre part à ces démonstrations de loyauté envers Nos Gracieux Souverains.

Fait à Québec, sous mon seing, et le sceau de ladite Cité, ce 6ème jour de mai, 1939.

(Signé) LUCIEN BORNE, Maire de Québec

L. S.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité

REGLEMENT No 352

Concernant l'imposition de taxes pour l'année fiscale 1939-40.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 8 mai 1939, le règlement suivant a été lu pour la première fois.

Il est ordonné et statué par le règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1°. Pour contribuer au paiement des dépenses pour le besoin de service civique, pour l'année 1939-40, il est par le présent règlement imposé sur chaque immeuble imposable dans la cité de Québec, suivant les dispositions de la loi 2 George V, chapitre 55, article 15, et 19 George V, chapitre 95, article 286, une cotisation de un dollar et soixante-cinq centins par cent dollars de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, tel que susdit;

2°. Tout occupant autre que le propriétaire d'une propriété exempte de cotisations ou de taxes devra payer un montant de cotisations et de taxes égal à la moitié de celui que la corporation pourrait imposer sur ladite propriété, si celle-ci était sujette à taxation, et la Cité aura aussi le droit de prélever de ladite personne les taxes d'eau auxquelles de pareilles propriétés immobilières sont sujettes.

3°. Il est par le présent règlement imposé, pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de quatre centins et quatre-vingt-cinq centièmes (.0485) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $830,000.00 autorisé par les règlements Nos 63 et 64 passés par ce Conseil, le 24 avril 1924 et approuvés par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables dans la cité de Québec, les 4, 5 et 6 juin 1924, le tout conformément aux dispositions des articles 5 et 6 de la loi 14 George V, chapitre 88, telle qu'amendée par l'article 10 de la loi 15 George V, chapitre 91;

4°. Il est par le présent règlement imposé, pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de un centin et quatre-vingt centièmes (.0180) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $365,000.00 autorisé par les règlements nos 78, 79 et 81 passés par ce Conseil, le 13 janvier 1926 et approuvés par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables dans la cité de Québec, les 15, 16, 18, 19 et 20 février de la même année, le tout conformément aux dispositions des articles 5 et 6 de la loi 14 George V, chapitre 88, telle qu'amendée par l'article 10 de la loi 15 George V, chapitre 91;

5°. Il est par le présent règlement imposé pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la Cité, une cotisation de un centin et trente-six centièmes (.0136) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $346,000.00 autorisé par les règlements nos 94, 95 et 99 passés par ce Conseil, le 8 avril 1927, et approuvés par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables dans la Cité de Québec, les 25, 26 et 27 avril de la même année, le tout conformément aux dispositions des articles 5 et 6 de la loi 14 George V, chapitre 88, telle qu'amendée par l'article 10 de la loi 15 George V, chapitre 91;

6°. Il est par le présent règlement imposé pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de deux centins et quatre-vingt-dix centièmes (.0290) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $550,000.00 autorisé par les règlements nos 104, 105, 108 et 111, passés par ce Conseil le 13 janvier 1928, et approuvés par les électeurs propriétaires d'immeubles dans la Cité de Québec, les 20, 21 et 23 février de la même année, le tout conformément aux dispositions des articles 5 et 6 de la loi 14 George V, chapitre 88, telle qu'amendée par l'article 10 de la loi 15 George V, chapitre 91;

7°. Il est par le présent règlement imposé pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de vingt-deux centins et quarante-quatre centièmes (.2244) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $3,924,700.00 autorisé par la loi 19 George V, chapitre 96, art. 6;

8°. Il est par le présent règlement imposé pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la Cité, une cotisation de cinq centins et quatre-vingt-trois centièmes (.0583) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $991,000.00 autorisé par le règlement numéro 170, passé par ce Conseil le 15 avril 1932, et approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil, le 21 avril 1932, lequel emprunt a été renouvelé pour un montant de $835,800.00 par le règlement numéro 342, passé par ce Conseil le 21 avril 1939 et approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil le 3 mai 1939;

9°. Il est par le présent règlement imposé pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de un centin et vingt-et-un centièmes (.0121) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $173,629.85, autorisé par le règlement numéro 181, passé par ce Conseil le 16 juin 1933, et approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil le 10 août 1933, lequel emprunt a été renouvelé pour un montant de $154,800.00 par le règlement numéro 308 passé par ce Conseil le 30 juin 1938 et approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil le 6 juillet 1938.

10°. Il est par le présent règlement imposé, pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de six centins et soixante-et-un centièmes (.0661) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur un emprunt de $1,102,300.00 partie d'un montant emprunté par le règlement no. 279 passé le 30 octobre 1937, autorisant un emprunt de $1,588,200.00 lequel règlement a été approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil le 15 et le 17 novembre 1937.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption vendredi, 12 mai 1939.

F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

REGLEMENT No 355

Concernant la vente du bois de chauffage

(Rédigée en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville lundi 8 mai 1939, le règlement suivant a été lu pour la première fois ;

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et le dit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

Art. 1—Pour les fins du présent règlement,

a) le mot "Cité" signifie la Cité de Québec ;

b) le mot "Marché" signifie tout marché public appartenant à la Cité de Québec ;

c) le mot "Voiture" signifie tout véhicule hippomobile ou automobile ;

d) les mots "Place d'affaires" signifient tout enclos, communément appelé cour à bois ou clos de bois utilisé exclusivement pour la vente du bois de chauffage, ou du bois de chauffage et du charbon. Cette cour devra être aménagée de façon à contenir au moins vingt-cinq cordes de bois à l'exclusion des autres marchandises ; une scie circulaire et tout outillage nécessaire au commerce du bois de chauffage, de même qu'un bureau pour la transaction des affaires. A l'extérieur de ce bureau, une enseigne devra être posée portant l'inscription "MARCHAND DE BOIS DE CHAUFFAGE", et indiquant le nom de la personne, société, compagnie ou corporation qui occupe la dite place d'affaires et qui a obtenu de la Cité une licence conformément au présent règlement ;

e) le terme "Vente en gros" signifie les ventes faites au marchand de bois de chauffage résidant dans la Cité et qui a obtenu sa licence.

Art. 2—Pour les fins du présent règlement, la corde de bois de chauffage devra contenir cent vingt-huit (128) pieds cubes (mesure anglaise). Le sac de bois ne devra pas contenir moins de deux (2) pieds cubes (mesure anglaise).

Art. 3 —

a) Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant une place d'affaires dans les limites de la Cité, qui désire faire le commerce du bois de chauffage, devra, au préalable, pour ce faire, obtenir de la Cité une licence pour laquelle elle paiera la somme de $10.00.

b) Toute personne résidant dans la Cité et n'y ayant pas de place d'affaires qui voudra vendre ou offrir en vente dans la Cité, du bois de chauffage, devra au préalable obtenir pour ce faire une licence pour le prix de laquelle elle paiera la somme de $75.00.

c) Toute personne ne résidant pas dans la Cité et n'y ayant pas de place d'affaires, et toute société, compagnie ou corporation n'ayant aucune place d'affaires dans la Cité, qui voudra vendre ou offrir en vente, en gros ou en détail, du bois de chauffage, devra, au préalable, obtenir pour ce faire une licence pour laquelle elle paiera la somme de $112.50.

Art. 4 — Il est défendu de vendre ou de livrer dans la Cité, du bois de chauffage, si ce n'est à la corde, demi-corde ou quart de corde.

Art. 5 — Toute personne, société, compagnie ou corporation vendant ou livrant du bois de chauffage dans les limites de la Cité devra émettre, en duplicata, un certificat indiquant le nom du vendeur du bois, le numéro de la licence de la voiture servant à livrer le bois, la date de la vente, l'espèce de bois, la quantité et la longueur du bois vendu. Une copie du dit certificat devra rester en la possession du vendeur et l'autre devra être délivrée au conducteur de la voiture et remise par lui à l'acheteur. Tout conducteur de voiture qui refusera ou négligera de montrer tel certificat à l'inspecteur du combustible de la Cité ou un constable lorsqu'il en sera requis, ou qui refusera de permettre que le contenu de telle voiture soit mesuré par l'inspecteur du combustible de la Cité, sera passible de la pénalité ci-après édictée.

Art. 6 — Aucune personne, société, compagnie ou corporation ne devra vendre du bois croche, ou calculer la neige ou la glace dans le mesurage d'une corde ou de partie d'une corde de bois de chauffage.

Art. 7 — Aucun cultivateur ne devra vendre, dans les limites de la Cité, du bois de chauffage autre que celui provenant de sa terre et il ne lui sera permis de vendre tel bois que sur les marchés publics appartenant à la Cité.

Il devra cependant se conformer aux articles 4 et 6 du présent règlement.

Art. 8 — Toute personne, société, compagnie ou corporation vendant du bois de chauffage sera tenue d'inscrire lisiblement ses nom et adresse sur les deux côtés de toute voiture servant à en faire la livraison.

Le présent article ne s'appliquera pas aux cultivateurs vendant du bois de chauffage sur les marchés publics.

Art. 9 — Aucune personne, société, corporation ou compagnie n'ayant pas de place d'affaires dans la Cité, n'aura le droit de vendre, offrir en vente ou exposer en vente du bois de chauffage dans aucune rue, ruelle, place publique, quai et dans aucun autre endroit public ou privé dans les limites de la Cité, sauf pour les cultivateurs, qui devront se conformer à l'article "7" du présent règlement.

Art. 10 — Les licences accordées en vertu du présent règlement expireront le 1er jour de mai de chaque année, quelle que soit la date de leur émission au cours de l'année.

Art. 11 — Quiconque contreviendra à quelqu'une des dispositions du présent règlement sera coupable d'une infraction et encourra, sur conviction de la Cour du Recorder de la Cité de Québec, une amende de n'excédant pas $100.00, avec en plus les frais, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, un emprisonnement n'excédant pas deux mois. Pour une seconde offense, la Cour du Recorder pourra décréter la perte de la licence en sus de la pénalité ci-dessus prévue.

Art. 12 — Le présent règlement annule tous les règlements antérieurs concernant la vente du bois de chauffage, spécialement le Règlement No 296 et deviendra en vigueur le jour de sa sanction.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que, conformément aux dispositions de la loi, le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption vendredi 12 mai 1939.

F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité

CITE DE QUEBEC

REGLEMENT No 357

Concernant la perception des taxes dans un lieu d'amusements

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville le lundi 8 mai 1939, le règlement suivant a été lu pour la première fois :

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o. Le présent règlement peut être cité sous le titre de "Règlement concernant la perception des taxes dans les lieux d'amusements";

2o. Pour les fins de la présente loi :

a) Les mots "propriétaire de lieux d'amusements" employés dans le présent règlement, signifiant la personne, société, compagnie ou corporation qui tient ou exploite comme propriétaire, ou comme locataire, ou gérant, un lieu d'amusements dans la Cité de Québec;

b) Les mots "lieu d'amusements" signifient et comprennent un théâtre, une salle de vues animées, une salle de concert, une salle de musique, une salle de danse ou autres amusements, un cirque, une annexe d'exhibition, une ménagerie, un champ de base-ball, un parc de jeux athlétiques, un parc d'amusements, une patinoire et autre endroit où une exhibition ou représentation est donnée ou une partie jouée, et où un prix d'entrée est exigé ou perçu par la vente de billets ou autrement, mais ne signifient ni ne comprennent les réunions pour courses;

c) La taxe dite "taxe d'amusements" est celle qui est imposée en vertu du chapitre 125 des Statuts Refondus de la Province de Québec et de ses amendements, et comprend la surtaxe mentionnée à l'article 3-A de ladite loi;

d) Les mots "prix d'entrée" signifient et comprennent tout paiement donné pour assister à un amusement ou y prendre part;

e) Les mots "taxe additionnelle de dix pour cent" signifient la taxe additionnelle imposée en vertu de la loi amendant la charte de la Cité de Québec pour l'année 1939, soit par la loi 3 George VI, bill privé numéro 139, sanctionnée le 28 avril 1939;

f) Les mots "percepteur de la taxe d'amusements" signifient l'officier nommé par la Cité de Québec pour percevoir les taxes sur les lieux d'amusements, et faire respecter dans la Cité de Québec le présent règlement ainsi que le chapitre 125 des Statuts Refondus de Québec et ses amendements;

g) Les mots "Cour du Recorder" signifient la Cour du Recorder de la Cité de Québec;

3o. Personne ne peut assister ou prendre part à un amusement dans un lieu d'amusements, dans la Cité de Québec, sans avoir au préalable payé à ladite Cité un droit équivalant à dix pour cent du prix d'entrée;

En sus du droit payé par toute personne qui assiste ou prend part à un amusement, tel que susdit, telle personne doit en même temps payer une surtaxe équivalant à vingt-cinq pour cent du montant auquel s'élève le droit que cette personne paie en vertu de l'alinéa précédent;

Toute fraction d'un centin de cette somme ou de cette surtaxe doit être comptée comme un entier;

Le produit de cette surtaxe sera remis par la Cité de Québec au Gouvernement Provincial, conformément au chapitre 125;

En outre de cette taxe de dix pour cent et de la surtaxe susdite, toute personne assistant ou prenant part à un amusement à Québec, dans un lieu d'amusements, devra payer un droit additionnel équivalant à dix pour cent du prix d'entrée.

Toute fraction d'un centin devra être comptée comme un entier;

4o. Lesdites taxes seront payables au moyen d'un billet que la Cité fera imprimer et vendra, de la façon qu'elle jugera convenable, à tout propriétaire de lieu d'amusements, et ce dernier devra revendre le dit billet à toute personne désirant être admise à une représentation dans le lieu d'amusements qu'il tient ou exploite, et le percevoir de telle personne, au moment de l'admission de celle-ci, de la manière indiquée à l'article 3 du présent règlement;

Ledit billet devra porter le sceau de la Cité et indiquer le nom du lieu d'amusements, le prix d'entrée et le montant de la taxe exigible;

Tout propriétaire de lieu d'amusements devra aussi se conformer aux instructions qui lui seront données, de temps en temps, par la Cité, afin de permettre à celle-ci de contrôler la revente et la perception desdits billets;

5o. Sur réception du billet de la taxe des mains de la personne se présentant pour entrer dans un lieu d'amusements, le propriétaire dudit lieu d'amusements ou son employé, devra déchirer le billet de façon à ce que le numéro aux deux extrémités du billet n'en soit pas altéré, en déposer une partie dans le réceptacle fourni à cette fin par la Cité, et remettre l'autre partie à l'acheteur, pour que le placier perçoive cette dernière partie, s'il le désire;

Dans le cas des billets en séries, ceux qui ne seront pas vendus devront être retournés à la Cité le lendemain de chaque attraction;

6o. Tout propriétaire de lieu d'amusements devra:

a) Placer le réceptacle fourni par la Cité pour la réception des billets de taxe, en pleine lumière, à la satisfaction des inspecteurs de la Cité, durant toutes les représentations;

b) Prendre soin dudit réceptacle, n'y déposer que des billets de taxe, et dans le cas où ce réceptacle serait endommagé ou brisé, la Cité elle-même le fera réparer ou le remplacera aux frais du propriétaire du lieu d'amusements, s'il y a faute de sa part ou de son employé;

c) Revendre les billets de la taxe en rotation, c'est-à-dire ne les détacher du rouleau dont ils font partie qu'au fur et à mesure qu'une personne se présente pour le spectacle;

d) N'avoir en sa possession aucun billet de taxe détaché de son rouleau;

e) Devra percevoir ladite taxe et en rendre compte aux inspecteurs nommés par la Cité, dans le cours de l'avant-midi du jour suivant la date à laquelle il l'aura perçue, remplir et remettre en même temps les formules fournies par la Cité;

f) Permettre à l'auditeur de la Cité ou à toute personne dûment autorisée par la Cité d'examiner les livres de comptabilité des lieux d'amusements, pour contrôler la taxe sur les lieux d'amusements ;

g) Donner au percepteur de la taxe d'amusements, lorsqu'il en sera requis, les noms et adresses de ceux de ses employés qui seraient accusés par ledit percepteur, d'avoir enfreint le présent règlement ;

7o. Nonobstant les articles qui précèdent, le Trésorier de la Cité ou le Percepteur de la Taxe d'amusements pourra, cependant, faire avec le propriétaire d'un lieu d'amusements, dans certains cas particuliers, tout arrangement qu'il jugera à propos, concernant le mode de percevoir ladite taxe ;

8o. Tout propriétaire de lieu d'amusements devra permettre à la Cité de placer dans la pièce d'entrée de son établissement au-dessus ou près de la porte par laquelle le public est admis et où il présente le billet de la taxe d'amusements une pancarte ou un tableau de pas plus de 28 pouces de longueur sur 22 pouces de largeur sur lequel des avis pourront être donnés au public concernant la perception de ladite taxe ;

9o. Les propriétaires de lieux d'amusements devront se procurer à l'Hôtel de Ville, et pas ailleurs, les billets de la taxe d'amusements ;

Aucun imprimeur ne pourra vendre lesdits billets d'amusements à d'autres qu'à la Cité ;

10o. Toute personne, société, compagnie ou corporation, qui désirera ouvrir ou établir un lieu d'amusements, tel que défini à l'article 2 du chapitre 125 des Statuts Refondus de la Province de Québec (1925), devra donner au percepteur de la taxe d'amusements, un avis d'au moins quinze jours de son intention d'ouvrir un lieu d'amusements, et lui donner en même temps une commande pour l'impression des billets dont il aura besoin pour l'admission du public dans ce lieu d'amusements ;

Si, par suite de force majeure, le propriétaire d'un lieu d'amusements ne peut se conformer à la disposition ci-dessus, la Cité lui vendra temporairement des séries de billets spéciaux représentant le montant de la taxe seulement ;

Les billets pour admission dans un lieu d'amusements qui auront été imprimés, n'auront aucune valeur si ledit lieu d'amusements change de nom ou de propriétaire. Ces billets pourront être vendus pour le coût de l'impression à des organisations où la taxe d'amusements n'est pas exigible ;

11o. Il est défendu de gêner ou molester ou d'insulter les officiers municipaux ou de leur nuire dans l'exercice de leurs fonctions ;

12o. Quiconque refusera de répondre aux questions qui lui seront faites par tout officier ou inspecteur chargé de faire respecter le présent règlement, ou qui sciemment, donnera des renseignements faux ou insultera, assaillira, molestera ou frappera tel officier ou lui refusera l'entrée de sa propriété, sera coupable d'une infraction et passible d'une amende de pas moins de dix dollars ($10.00) et n'excédant pas quarante dollars ($40.00), recouvrable devant la Cour du Recorder de la Cité de Québec et à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement d'au plus dix jours ;

13o. a) Toute personne qui, sans avoir au préalable payé les droits établis par le présent règlement, entre dans un lieu d'amusements dans le but d'assister à une représentation ou dans le but de prendre part à un amusement quelconque en ce lui,

b) Toute personne qui tient ou exploite un lieu d'amusements, ou toute personne à son emploi, qui permet ou autorise l'admission ou qui contribue ou participe clandestinement à l'admission d'une personne dans un lieu d'amusements, pour lui permettre d'y assister ou de prendre part à un amusement, sans payer les droits auxquels il est prévu par le présent règlement, ou qui néglige de vendre le billet de la taxe d'amusements ;

est coupable d'une infraction et passible, sur conviction devant la Cour du Recorder, d'une amende de pas moins de dix dollars ni de plus de cent dollars et des frais, et à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement d'au plus dix jours ;

14o. Celui qui tient ou exploite un lieu d'amusements peut être poursuivi personnellement pour toute infraction aux dispositions du paragraphe "B" de l'article 12, commise par une personne à son emploi, à moins qu'il ne prouve que l'infraction a été commise hors sa connaissance et sans son autorisation ;

Au cas d'une troisième condamnation pour une infraction aux dispositions du paragraphe "B" de l'article 12, contre celui qui tient ou exploite le lieu d'amusements, la licence doit être cancellée.

15o. Toute personne contrevenant aux dispositions du présent règlement, et pour lesquelles aucune pénalité n'est imposée est coupable d'une infraction et passible sur conviction devant la Cour du Recorder, d'une amende n'excédant pas quarante dollars ($40.00) avec ou sans frais et à défaut de paiement d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois ;

16o. Le présent règlement annule tous les règlements antérieurs concernant la taxe sur les lieux d'amusements, notamment les règlements numéros 8, 8-a et 8-b;

17o. Les taxes imposées par le présent règlement sont censées avoir été imposées à compter du premier mai 1939.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption vendredi, 12 mai 1939.

F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité

La Mère Saint-Amédée vient d'exécuter sa 22ième adresse en l'honneur de la famille royale

La ville a confié à cette religieuse du Bon Pasteur l'exécution de son adresse aux souverains. — Une oeuvre d'art de haute valeur. — La Mère Saint-Amédée a déjà illustré des adresses en l'honneur de la Reine Victoria, en 1897, et des trois derniers rois d'Angleterre. — Directrice de l'atelier de peinture depuis 48 ans.

DESCRIPTION DE CE BEAU TRAVAIL

Les adresses qui seront présentées lundi prochain à Leurs Majestés par la cité sont de véritables oeuvres d'art. Grâce à l'obligeance de M. F.-X. Chouinard, greffier de la ville, un de nos représentants a pu admirer hier après-midi ces adresses qui sont l'oeuvre de la révérende Mère St-Amédée, des Soeurs du Bon-Pasteur.

L'adresse française comprendra sept pages de texte et l'adresse anglaise six pages. L'adresse française sera placée la première dans la riche reliure qui les contiendra toutes les deux. Le texte est écrit en caractères gothiques sur du parchemin. Ces adresses reproduisent les merveilleuses enluminures du Moyen-Age, dont on peut voir des reproductions dans les grands pérodiques. La révérend Mère St-Amédée travaille à la confection de ces adresses depuis la Semaine Sainte.

Cette artiste, qui compte cinquante-cinq ans de vie religieuse, est attachée depuis quarante-huit ans à l'atelier de peinture des RR. SS. du Bon-Pasteur. Les adresses qu'elle termine actuellement sont les vingt et une ou vingt-deuxième qu'elle exécute en l'honneur de membres de la famille royale d'Angleterre. Au cours d'une entrevue qu'elle accordait hier après-midi à notre représentant elle lui déclarait, en effet, avoir enluminé et écrit une adresse en 1897 lors du jubilé de la reine Victoria; elle fit également six adresses pour le roi Edouard VII, sept pour le roi George V, une pour le roi Edouard VIII, une pour le duc de Connaught.

La révérende Mère St-Amédée a également enluminé deux adresses pour le pape Léon XIII, une pour le pape Pie XI, une autre pour un prince japonais et huit à neuf pour les différents gouverneurs généraux arrivés au Canada depuis environ 45 ans. En outre, la révérende Mère a fait un très grand nombre d'adresses pour des prélats, des prêtres et divers représentants de l'autorité civile. Elle nous disait hier que le total de ces adresses est de plusieurs centaines.

Dans le studio où elle travaillait hier après-midi, en compagnie de quelques autres religieuses, la révérende Mère St-Amédée nous a fait admirer plusieurs toiles qu'elle a exécutées elle-même ou qui sont l'oeuvre de quelques autres membres de la communauté. Plusieurs de ces peintures, d'une grande valeur, sont peut-être trop ignorées du public.

Les motifs de décorations des adresses royales seront la feuille d'érable canadienne, la fleur de lys française, la rose anglaise, le chardon écossais (pour nous rappeler que la reine Elizabeth vient d'Ecosse) et le trèfle irlandais.

Sur la première page de l'adresse française on verra les armes royales, les armes de la ville, une fleur de lys et la date "15 MAI 1939". La feuille d'érable domine dans le motif décoratif. Les autres pages seront décorées de la rose, du chardon, du trèfle et de la feuille d'érable également.

Quant à la premiere page de l'adresse anglaise, elle portera: au centre, en haut, les armes royales; au bas, celles de la ville et, de chaque côté, les monogrammes "GR" et "ER". Les motifs de décorations des autres pages seront de nouveau la feuille d'érable, la rose, le chardon, le trèfle et la fleur de lys.

La reliure qui contiendra ces adresses a été exécutée par la maison C.-A. Dorion & Fils. Elle est en maroquin chagriné de couleur marron et mesure treize pouces et demi par neuf pouces et trois quarts. Dans chaque coin on peut voir les motifs décoratifs suivants: une fleur de lys, la rose, le chardon et le trèfle. Au centre on remarque une couronne de feuilles d'érable et un castor entourant les armes de la ville. Sur la couverture on verra les armes royales françaises, les trois lys d'or sur écu azur. Les gardes de la reliure seront en soie moirée. La reliure sera déposée dans un écrin en maroquin chagriné avec ornements en fer doré.

M. A.

PLUS DE 4,000 PERSONNES AU CIRQUE MORTON

Une foule de plus de 4,000 personnes s'est rendue hier soir, à l'Arena, applaudir la troupe d'acrobates et les animaux dressés du cirque Hamid-Morton, qui se trouve dans la vieille capitale pour y donner deux représentations par jour, l'après-midi et le soir.

Ce cirque vaut la peine d'être vu. En effet, tous les acrobates sont merveilleux et ne manquent jamais leur objectif, soit qu'ils se lancent dans le vide, soit qu'ils fassent des prouesses au bout de leurs cordes ou sur leurs trapèzes.

Chacun des vingt-deux numéros est intéressant, c'est-à-dire, que l'intérêt de l'assistance est toujours soutenu. Parmi les plus importants, il convient de signaler le dernier, dans lequel évoluent comme sur la terre ferme d'audacieux artistes du trapèze et de la voltige; et celui où le dompteur Delamar fait prendre différentes poses à ses lions dressés, qui se montrent toujours agités et nerveux.

Il convient aussi de signaler "Peter the Great", un homme qui se lance du haut des airs, retenu seulement par une corde qui lui entoure le cou, les éléphants, les chevaux, les chiens dressés, et, enfin, les clowns, qui savent très bien faire rire le spectateur.

Bref cette troupe Hamid-Morton vaut la peine d'être vue en action.

L. R.

AU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique se réunira ce matin, au Parlement, sous la présidence de l'hon. M. C.-F. Delâge. Hier après-midi, a eu lieu la séance du sous-comité chargé de l'examen des livres nouveaux soumis à l'approbation des commissaires.

A la réunion de ce matin, le comité catholique étudiera plusieurs questions et communications importantes. Signalons celle de M. le Dr L.-F. Dubé, député de Matapédia, relativement à l'établissement d'une école normale à Notre-Dame du Lac, et celle de la Chambre Agricole du Québec, au sujet de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires et les écoles normales.

LA SEMAINE DU MIEL AURA LIEU BIENTOT

Donner une impulsion nouvelle à la petite industrie, promouvoir l'artisanat dans nos campagnes et nos villages; stimuler la consommation des produits du Québec en les faisant mieux connaitre au public par la publicite écrite, parlee et démonstrative, ainsi peut se résumer dans ses grandes lignes le programme d'action adopté en principe par le Comité d'initiative de la petite industrie.

A l'issue d'une réunion tenue hier, au bureau du ministère du Commerce et des Affaires municipales, il a été résolu de demander aux honorables ministres de l'Agriculture et du Commerce d'accorder à cet organisme les crédits nécessaires pour lui permettre l'exécution de son plan de campagne de propagande.

Le Comité entend collaborer à l'effort collectif de ces deux ministères de l'administration provinciale pour mettre à point les initiatives déjà prises, entre autres compléter l'enquête qui se poursuit actuellement sur l'état de la petite industrie dans le Québec.

L'assemblée fut présidée par M. Emile Bolteau, M. P. P. Etaient présents, MM. H. Langlais, M. P. P., S. Deschamps, J.-C. Hébert, N. P., de Montmagny; E. St-Germain, commissaire de l'Office du Crédit agricole; Emile Gauthier, chef du Service de l'Economie domestique; Henri Lauzière, agronome régional; J.-H. Plourde, Moïse Gagnon, J.-U. Vachon, du ministère de l'Agriculture; E.-A. Charretier, secrétaire du Comité et M. J.-A. Marcoux.

Le Comité a convenu de prêter son concours au ministère de l'Agriculture pour l'organisation de la semaine du miel qui se tiendra prochainement dans les principales villes de la Province.

Chassez VOS MAUX

avec le célèbre Liniment Minard, ennemi juré de la sensibilité des muscles et des articulations, de la raideur, de la douleur. Appliquez-le copieusement. Il n'est pas graisseux, n'émet pas d'odeur désagréable, sèche vite. Employez-le aussi contre pellicules et affections cutanées. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien. Gardez-la sur la tablette de votre salle de bain. 35c 125F

LINIMENT MINARD

LINIMENT MINARD

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

LA LUTTE A LA PESTE BLANCHE SUR LA RIVE SUD

Le comité provincial de Défense contre la Tuberculose a porté son offensive sur la rive sud.

La séance éducative d'hier soir avait lieu au Collège de Lévis, en présence des professeurs et des élèves. Le supérieur de l'institution, M. le chanoine Henri Raymond, présenta lui-même le conférencier, M. le Dr A.-R. Foley, épidémiologiste de la province.

M. le docteur Foley rappela délicatement que nos luttes antituberculeuses doivent en partie leur succès à la famille Raymond, et pendant une trentaine de minutes, il traita magistralement du problème de la tuberculose et de celui de l'alcoolisme.

A la fin de la séance, après que l'on eut déroulé sur l'écran le film "Santé et Bonheur" et celui du "Congrès eucharistique de juin dernier" (ce dernier film étant présenté par le ministère de la Colonisation), M. le chanoine Raymond annonça que le Collège de Lévis, dès la rentrée de septembre prochain, fera subir un examen pulmonaire à tous ses élèves.

Un petit bébé meurt après être tombé assis dans une cuve d'eau bouillante

St-Alexandre, Kamouraska, 10. — (D. N. C.) Un jeune enfant de cette paroisse, André Boucher, fils de M. et Mme Achille Boucher, est décédé dimanche des suites des brûlures qu'il s'était infligées en tombant dans une cuve d'eau bouillante.

L'accident était survenu au cours de l'avant-midi de la veille, alors que la mère venait de placer la cuvette sur la galerie, pour le lavage. Pendant qu'elle était retournée à l'intérieur de la maison, dans le but de rapporter un peu d'eau froide pour diminuer la chaleur de l'eau bouillante, le bambin, qui était à s'amuser avec son petit frère, un peu plus âgé, tomba assis dans la cuve.

Malgré les soins qui lui furent prodigués par le médecin mandé sur le lieu de l'accident, l'enfant succomba le lendemain après-midi à ses douloureuses blessures. Il n'était âgé que de vingt mois.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Trois ministres chez les nationaux de Q.-Centre

Les hons MM. Gagnon, Dussault et Auger, assistent à l'inauguration des nouvelles salles de l'U. N. de Québec-centre.

LE Dr A. DION

Trois ministres du gouvernement provincial, les honorables MM. Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries, Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, et Henry-L. Auger, ministre de la Colonisation, plusieurs députés et un grand nombre d'amis et partisans de l'Union nationale ont assisté hier soir à l'inauguration des nouvelles salles de l'Union nationale de Québec-Centre, au No 96 rue St-Jean.

La démonstration a été couronnée d'un succès complet. Ce fut une belle fête de l'Union nationale à laquelle prirent part non seulement plusieurs membres de l'administration provinciale mais aussi plusieurs centaines de résidents de Québec-Centre et de représentants des différents clubs nationaux de la ville et de la région.

La réunion était sous la présidence du Dr Alphonse Dion. En outre des personnages nommés ci-dessus, des discours furent prononcés par MM. les députés Emile Boiteau (Bellechasse), Hormisdas Langlais (Iles de la Madeleine), le major C.-A. Plante et M. W. O'Donnell, vice-présidents du club, M. Harry Quart, M. Philippe Ferland, avocat, etc., etc.

L'hon. M. Onésime Gagnon a prononcé un magistral et vigoureux discours où il montra le rôle bienfaisant joué par le gouvernement provincial à l'égard de la jeunesse du Québec. Il salua l'oeuvre du ministre des jeunes, l'hon. M. Bilodeau, ministre du Commerce, des Affaires municipales et de l'Industrie, et souligna l'aide apportée récemment par le gouvernement pour le réglement du problème de l'Université de Montréal. L'hon. M. B. Dussault passa en revue l'oeuvre du gouvernement provincial au point de vue agricole et il en démontra l'importance en soulignant que les autres gouvernements copiaient actuellement les principales mesures adoptées par la province dans ce domaine.

Le navire qui portera le roi de Vancouver à Victoria transformé

Victoria, C. B., 10. — (P. C.) Des peintres, des menuisiers et des décorateurs travaillent présentement à transformer le "Princess Marguerite", du Pacifique Canadien, qui conduira Leurs Majestés de Vancouver à Victoria dans la journée du 29 mai. Ce vaisseau d'un jaugeage de 5,500 tonnes peut filer à une vitesse moyenne de 21 noeuds à l'heure. Il est sous le commandement du capitaine Clifford Fenton, un vétéran de la marine sur la Côte du Pacifique. Le "S. S. Princess Adélaïde" sera employé comme navire pilote pour les autres membres de l'escorte royale ainsi que les journalistes qui feront le voyage. Le commandant du navire est le capitaine William Hughes.

Messages échangés entre le Roi et notre ville

S. H. le maire Lucien Borne a reçu hier soir du secrétaire du gouverneur-général un message au nom de Leurs Majestés le roi et la reine en réponse à celui qu'il leur avait adressé avant leur départ pour le Canada par l'entremise de Son Excellence Lord Tweedsmuir et dans lequel il leur offrait les hommages du conseil de ville et de la population de Québec à l'occasion de leur visite, en même temps qu'il leur souhaitait un bon voyage.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous la traduction des deux messages. Celui de la réponse de Leurs Majestés est le premier. Le texte du message de la ville est le second.

S. H. le maire de Québec,
376, rue Richelieu,
Québec.

Le secrétaire privé du roi me prie de transmettre au conseil de ville et à la population de la cité de Québec les plus sincères remerciements du roi et de la reine pour l'aimable message contenu dans votre télégramme en date du 5 mai et de vous assurer avec quelle impatience Leurs Majestés attendent le moment de visiter votre historique cité.

Secrétaire du gouverneur-général.

Québec, le 5 mai 1939.

Son Excellence le Très Honorable
Lord Tweedsmuir,
Gouverneur-général,
Ottawa.

Au nom du conseil de ville et de la population de la cité de Québec puis-je prier votre Excellence d'exprimer à Leurs Majestés le roi et la reine la joie et le bonheur que nous éprouvons à la nouvelle qu'ils sont en route pour le Canada et les assurer que nous attendons avec impatience le grand honneur de les accueillir dans notre ville, la plus ancienne de l'Amérique du Nord, lorsqu'ils mettront pied pour la première fois sur le sol de notre pays. A nos Souverains bien aimés, nous souhaitons bon voyage.

Lucien Borne,
maire de Québec.

L'ETAT DES CULTURES AU 30 AVRIL '39

La section agricole de l'Office provincial des statistiques nous a fait parvenir, hier, un rapport donnant un aperçu de l'état des cultures au 30 avril 1939.

Le printemps est tardif dans toute la province, y est-il noté. En certains endroits, une couche de neige recouvre encore les prairies et les pâturages. On prévoit un retard de trois semaines dans les travaux d'ensemencement.

Bien qu'il soit assez difficile d'établir au juste l'étendue des ravages causés par l'hiver aux prairies et aux pâturages, on estime qu'ils sont plutôt faibles car la neige a bien protégé les jeunes plants.

D'après les rapports des agronomes et des correspondants agricoles, les projets d'ensemencement au 30 avril indiquent une légère augmentation pour l'orge, le lin et les grains mélangés.

Au 30 avril dernier, les cultivateurs se proposaient d'ensemencer les superficies suivantes: (Les chiffres de l'estimation finale de 1938 sont donnés entre parenthèses) Blé 49,000 (50,500) acres; avoine 1,661,900 (1,661,900) acres; orge 178,900 (177,100) acres; seigle 6,900 (7,000) acres; lin 3,100 (3,000) acres; grains mélangés 145,600 (142,700) acres; et les pommes de terre 139,900 (139,900) acres.

Shanghai, 10. — (PA) Un porte parole japonais a annoncé hier soir que désormais le Japon empêchera les organisations de secours des tierces puissances de procurer des vivres et des soins médicaux aux réfugiés chinois dans les villes attaquées.

Pour les picotements de la gorge

● Mettez sur la langue et laissez dissoudre comme du miel une demi-cuillerée à thé de "Vaseline". Elle calme les membranes, enraye toux et picotements. Exigez toujours la véritable "VASELINE" Gelée de Pétrole.

Vaseline
MARQUE DÉPOSÉE
GELÉE DE PÉTROLE

Les députés d'Ottawa vont siéger le matin

Motion de M. King à cette fin. — Le premier ministre est presque toujours absent de la Chambre.

SUSPENSION D'UN MOIS

Ottawa, 10. (De notre envoyé). — On ne voyait, hier, aucune chance de terminer la session la semaine prochaine et l'ajournement d'un mois sera nécessaire. Le premier ministre n'en a pas moins inscrit une motion pour que la Chambre siège le matin à 11 heures, à partir de jeudi, jusqu'à onze heures le soir. Il y aura également séance pendant toute la journée de samedi.

M. King, depuis deux semaines, n'est venu en Chambre que pour présenter ses motions réclamant des députés un travail supplémentaire.

L'Opposition combattra vigoureusement cette mesure, aujourd'hui. Plusieurs députés de la gauche n'ont pas caché leur indignation devant "cette punition" qui leur est infligée par le gouvernement à cause de la ténacité qu'ils apportent à l'étude des lois. D'un autre côté, plusieurs députés libéraux ont manifesté leur mécontentement du fait que la session ne pourra être prorogée par le roi.

UN RETARD A L'OUVERTURE DE CERTAINES ROUTES

La route de Québec à la Baie St-Paul et à la Malbaie, qui est actuellement ouverte aux automobilistes jusqu'à St-Tite des Caps, ne pourra être carossable entre St-Tite et la Baie St-Paul d'ici à quatre ou cinq jours. C'est ce que nous avons appris, hier, au ministère provincial de la Voirie.

La situation des routes n'a pas beaucoup changé, depuis quelques jours. On nous a rapporté, cependant, que la section St-Agapit--St-Etienne, de la route 5, dans le comté de Lotbinière, est en mauvais état.

La réouverture de la route Quebec-Chicoutimi, à travers le Parc National, ne sera pas possible avant au moins une semaine, même si la température est favorable. Il y a encore passablement de neige dans le Parc National.

AMENDE DE $25

Un individu, qui avait outrepassé les droits que lui conférait une licence pour la vente des boissons alcooliques, a comparu hier en Cour des Sessions de la Paix, et a été condamné à une amende de $25 et aux frais de la cause. Le prévenu a payé l'amende imposée. Il avait été arrêté par la police des liqueurs.

SOULAGEZ
BRULEMENT ET DOULEURS DES
PIEDS
PROMPTEMENT AVEC WSI
BUCKLEY'S STAINLESS WHITE RUB

NOUVEAU
Firestone
LE PNEU SENSATION DE
1939

Firestone IMPERIAL AVEC CORDES Rayodipt

Voici un pneu de luxe différant tellement des autres qu'on l'a acclamé comme la sensation de l'année. En construction, comme en performance, il est complètement *nouveau*. Pour le créer, les ingénieurs de Firestone ont réalisé un nouveau type de corps bâti de cordes en rayonne traitées par un nouveau procédé de caoutchoutage qui les fait rester fraiches en roulant. Sa nouvelle semelle établit de nouveaux idéals de traction, de puissance de freinage et de millage, tandis que ses lignes profilées embellissent la plus belle voiture.

TUBES QUI PROLONGENT LA DUREE
... un pneu dans un pneu qui rend une crevaison aussi inoffensive qu'une fuite lente.

Firestone CHAMPION
AVEC LE NOUVEAU CORPS A CORDES ARRET DE SURETE ET LA NOUVELLE SEMELLE A PRISE D'ENGRENAGE

Après des années de recherches sur les pistes de courses du monde entier et dans leurs laboratoires, les ingénieurs Firestone ont réalisé un nouveau type de corps à cordes dit arrêt de sûreté, qui fournit 35% plus de force, ce qui, avec les 2 autres rangs de cordes Firestone sous la semelle, rend possible dans le Champion l'usage d'une nouvelle semelle plus épaisse, plus résistante avec des milliers d'angles à vive arête pour arrêter rapidement, et fournissant un millage indérapant beaucoup plus considérable. Jamais auparavant un pneu n'a offert autant de sûreté et de valeur — *sans coûter plus cher!* Faites-en installer un jeu sur votre auto *dès maintenant* par le vendeur Firestone le plus proche de chez vous.

TUBES CHAMPION ANTI-FUITES MEME PRIX QUE LES TUBES ORDINAIRES

ÉPROUVÉS SUR PISTE DE VITESSE — *Pour la* SECURITE SUR LA ROUTE!

Les circuits jouent un rôle important dans les majeures

Programme spécial d'ouverture, dimanche

FR. EDDOLS A OSHAWA?

Voilà la rumeur qui circule actuellement.

Montréal, 10. — Frankie Eddols, brillant joueur de défense du Verdun Junior durant les deux dernières années, ira probablement jouer pour les Generals d'Oshawa, détenteurs de la coupe Memorial, l'an prochain. Eddols est revenu récemment d'une visite à Oshawa et il a déclaré qu'il prendrait une décision sous peu au sujet d'une offre pour une position.

Le départ d'Eddols créerait un grand vide dans le hockey montréalais, car on considère partout ce jeune joueur comme une future étoile du grand hockey. Les propriétaires des Generals ont l'intention de former une autre équipe de champions l'an prochain et ils sont en mesure d'engager de très bons joueurs. On rapporte que Eric Fleet a reçu une offre d'Oshawa lui aussi, mais qu'il restera probablement à Montréal pour jouer avec le Royal junior.

TOUJOURS POPULAIRE

New-York, 3.—L'ouverture du pavillon des sports à l'Exposition Mondiale de New-York a permis à une quantité de célébrités du monde athlétique de se présenter devant le public et c'est encore Babe Ruth qui a reçu la plus grande ovation. Il a été longuement applaudi et acclamé par les personnes qui assistaient à la fête.

TRANSACTION UTILE

Montreal, 6 — L'acquisition du coureur arrêt Lyn Lary, autrefois du Cleveland, par les Dodgers de Brooklyn a fait plaisir à la direction du Montréal car on croit qu'il sera maintenant plus facile pour les Royals d'obtenir un bon intérieur du club majeur. On attend toujours un substitut pouvant jouer dans l'intérieur et les Dodgers pourront probablement laisser Johnny Hudson ou Pete Coscarart, deux hommes qui pourraient aider le club local.

L'Interparoissiale

On a convoqué pour ce soir une assemblée de la ligue Interparoissiale de balle molle au chalet de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, au parc Victoria. Tous les clubs intéressés sont priés d'être présents et les délégués devront apporter les garanties pour la saison.

IL A UNE POSITION

Boston, 3.— Ellison Tarzan Brown, le nègre qui gagna le marathon de Boston il y a quelques jours, vient de réaliser son ambition. Après avoir remporté la victoire, il déclara qu'il espérait obtenir une position et il a été engagé pour travailler pour le département de la voirie à Westerly, Mass.

On attend encore les billets de la ville pour la première joute, bien qu'il soit officiel que l'on jouera dimanche.— Bissonnette confiant.— Une entrevue importante à 5 h.

La partie d'ouverture locale, dans la ligue Provinciale de baseball, aura lieu dimanche après-midi à 2 h. 30 et un excellent programme d'amusements spéciaux sera présenté pour la circonstance, selon quelques informations que nous avons obtenues hier. Quelques-uns des artistes du cirque présentement à l'Arena iront fournir des numéros devant l'estrade, avant la joute, et l'on demandera à un éléphant de lancer la première balle, ce qui surpassera tout ce qui s'est vu à date dans ce domaine. Le Trois-Rivières jouera ici pour la circonstance et l'on peut prédire sans crainte une joute plus sensationnelle que celle qui fut présentée dimanche dernier chez les Trifluviens.

x x x

La direction du Québec n'avait pas encore reçu de la ville, hier soir, les billets pour cette partie de dimanche. Dès que le département qui est chargé de la chose aura fait remise des coupons officiels aux Athlétiques, on en avertira les amateurs afin de leur permettre de retenir leur place pour dimanche. Plus de 5,000 personnes verront la partie, si la température le permet, et ce sera le début d'une saison sensationnelle pour les amateurs de baseball.

x x x

Del Bissonnette est toujours convaincu que ses Athlétiques figureront mieux dimanche que lors de la partie de l'autre jour à Trois-Rivières car les pratiques vont permettre à ses joueurs de compléter leur entrainement. Del est sous l'impression que le Québec peut facilement rivaliser avec les autres aspirants, la cause principale de la première défaite ayant été le manque de condition dû à la température trop froide. Les exercices de cette semaine changeront bien des choses et les Athlétiques seront capables de briller autant au bâton qu'au champ, dimanche. Chaque fois que la température le permettra, les Athlétiques pratiqueront de 11 heures à 2 heures au stade.

x x x

Cet après-midi, à 5 heures, les membres de la Commission Municipale rencontreront les directeurs du Québec pour parler du contrat concernant le stade. Le maire et les échevins qui font partie de cette Commission auront une nouvelle proposition à faire en ce qui regarde la location du stade pour les joutes qui suivront celle de dimanche et l'on prétend qu'une entente sera facilement bâclée. L'essentiel pour le moment est de savoir que nous aurons une partie dimanche mais nous espérons qu'une solution finale, concernant toute la saison, sera bientôt annoncée à tous les amateurs de baseball.

TROIS LUTTEURS ONT SIGNE

L'OUVERTURE A LIEU JEUDI

Dans la ligue Canadienne-Américaine.

Ogdensburg, N.-Y., 10. — La ligue Canadienne-Américaine de baseball fera son ouverture officielle jeudi alors que les huit clubs du circuit présenteront quantité de nouvelles figures sur les alignements. Il y a un grand enthousiasme partout et l'on prédit un succès immense pour cette ligue de la classe C qui fut organisée en 1936. Il ne reste que trois des clubs originaux sur les rangs, soit Ogdensburg, Ottawa et Oswego, et cette année il y a un changement dans les franchises. Utica remplace Auburn et l'on s'attend à de bonnes assistances dans la nouvelle ville.

La ligue est dirigée par le Rév. Harold Martin, qui prédit des choses intéressantes partout. Il a fallu faire beaucoup de changements sur les équipes parce que quantité de joueurs du circuit ont gradué dans des ligues supérieures. On verra environ 120 joueurs comme réguliers après le 1er juin et plusieurs de ces athlètes auront l'occasion d'améliorer leur sort dès l'an prochain.

Williams, Wagner et Goffield sous contrat.

Un autre lutteur au genre plutôt brutal a été ajouté à la liste des figurants sur le premier programme des poids-lourds que le Club de Lutte de Québec présentera à l'Arena, lundi soir. A l'heure actuelle, Cy Williams a signé pour figurer dans la finale. Bob Wagner luttera dans la semi-finale et Jim Coffield sera l'un des figurants dans les préliminaires. Le promoteur du Club n'a pas encore choisi les rivaux pour ces athlètes toutefois mais il nous disait, hier soir, qu'il serait probablement en mesure de faire savoir quelque chose dans le courant de la journée.

Les amateurs de la ville et du district n'auront pas à se plaindre de la valeur des attractions que l'on présentera cette année, car le Club de Lutte verra à fournir des numéros sortant de l'ordinaire à chaque programme. Les trois lutteurs dont les noms sont mentionnés ce matin possèdent des records qui peuvent satisfaire tout le monde et l'on comprendra davantage la valeur du programme quand on connaitra le nom des autres figurants.

Aux Red Sox

Boston, 10. — Les Red Sox locaux ont annoncé l'acquisition de Lou Finney, un extérieur qui jouait avec les Athlétics de Philadelphie. Le prix de la transaction n'a pas été mentionné.

LES DEUX MENEURS ONT ENCORE TRIOMPHE HIER

Red Sox et Yankees sont vainqueurs dans l'Américaine

New-York, 10. — (P.A.) Les Yankees de New-York ont fait un grand ralliement dans la 9e manche aux dépens de leur vieil ennemi Thornton Lee pour battre les White Sox à Chicago par 8 à 6, hier. Les champions ont totalisé 16 hits durant la rencontre mais, jusqu'à la 9e manche ils furent incertains de la victoire. Ils scorèrent trois points alors pour gagner. Le jeune Joe Gallagher cogna un circuit pour les champions dans la 2e manche. Les White Sox, tenus en échec pendant trois manches par Steve Sundra, scorèrent 4 fois dans la 4e manche pour égaliser le score. Ils firent deux autres points dans la 9e et ils avaient deux coureurs sur les buts et deux hommes retirés quand le coup cogné par Luke Appling toucha Marven Owen sur le pied, terminant automatiquement la joute.

Dans la seule autre partie jouée hier, les Browns de St-Louis ont encore cogné plus souvent que leurs rivaux mais leurs lanceurs furent faibles dans les moments critiques et le Bosto gagna par 10 à 8 en 10 manches pour garder la première position dans la ligue Américaine.

L'extérieur Theo Williams, du Boston, a fait scorer le point décisif avec un circuit alors que deux coureurs étaient sur les buts. Joe Vosmik et Jimmy Foxx ouvrirent la manche avec des simples et Williams cogna son circuit ensuite. Les Browns firent un point dans la 10e aussi. Jimmy Foxx cogna un circuit pour les Sox dans la 6e manche avec deux hommes sur les buts.

New-York. . .	220	000	103	8	16	0
Chicago . . .	000	400	002	6	11	2

Sundra, Donald 4. Murphy 9 et Dickey; Lee, Herring 9 et Tresh.

x x x

Boston. . . .	112	03	000	3	10	14	1
St-Louis . .	003	000	220	1	8	17	0

Bagby, Heving 8. Ostermueller 10, Wilson 10, et Desautels; Kramer, Kimberlin 3, Trotter 7, Cole 9, et Glenn, Sullivan 9.

REDS, CARDINALS, CUBS GAGNENT LEUR PARTIE

Le St-Louis monte en 2e position à la suite du Cincinnati dans la Nationale.

New-York, 10. — (P.A.)—Les Carduinals de St-Louis ont envoyé Fred Fitzsimmons hors du jeu en moins d'une manche hier quand ils ont cogné rondement dès le début pour battre le Brooklyn par 13 à 1 avec une attaque de 18 hits. Les vainqueurs prirent ainsi la 2e position dans la ligue Nationale.

Les Cardinals n'auraient pas eu besoin de tant cogner car Curt Davis lança une autre partie superbe. Pour une seconde fois consécutive en une semaine il ne donna que six hits et il ne fut en trouble qu'en une occasion. Dans la 2e manche, Dolf Camilli cogna un circuit pour le seul point des Dodgers.

Les Cubs de Chicago ont scoré 4 points dans la 8e manche pour vaincre les Giants par 11 à 7 à New-York, les vainqueurs ayant auparavant perdu une avance de quatre points dans les premières manches.

Les Cubs employèrent quatre lanceurs et les Giants cinq dans cette partie et Dizzy Dean fut chassé du banc par les arbitres dans la 3e manche pour avoir critiqué plusieurs décisions.

Les Cubs firent 15 hits et Stan Hack et Augie Galan en cognèrent 4 chacun. Ils firent 4 points contre Many Salvo dans les quatre premières manches et ils en ajoutèrent trois à leur total dans la 6e mais les Giants égalisèrent les chances contre Gene Lillard dans la même 6e manche.

Les Reds de Cincinnati ont utilisé les circuits pour vaincre les Phillies par 8 à 4 et conserver la 1ère place dans le classement. Ils avaient vaincu Mulcahy avec des circuits dimanche et ils ont utilisé le même système hier pour triompher. Wally Berger cogna un quatre-buts dans la 2e manche et il répéta son exploit dans la 5e après que Frank McCormick eut aussi cogné pour le circuit.

St-Louis	600	402	001	13	18	0
Brooklyn	010	000	000	1	6	4

Davis et Owen; Fitzsimmons, Crough, Casey te Phelps.

Cincinnati	131	012	000	8	12	2
Philadelphie	003	010	000	4	10	1

Grisson, R. Davis et Hershberger; Mulcahy, Poindexter et V. Davies, Millies.

Chicago . .	00	202	040	11	15	0
New-York . .	102	004	000	7	8	2

Lillard, French, Root, Higbee et Harntnett; Salvo, Brown, Lohrman, Witting, Goffman et Danning.

LE RESULTAT DU CONCOURS DE NATATION

Une intéressante démonstration lundi soir au Palais Montcalm.

Voici le résultat des concours de natation qui ont été tenus lundi soir au Palais Montcalm pour les championnats locaux:

1—40 vgs style libre — Hommes — : 1er, H. Osborne — P. M. — ; 2ième, J. Redman — P. M. — ; 3e, J. P. Côté — Q. W. C. — ; Temps : 19 4-5 ; ancien record : 19 2-5.

2—40 verges style libre — Filles, Int. —: 1ère, H. Drouin — Y. W. C. A. — ; 2e, Lilian Hacket — P. M. — Temps : 23 3-5 ; ancien record, 25 1-5.

3—40 verges sur le dos — Dames — : 1ère, Cecile Deroulin — Y. W. C. A. — ; 2e, Jeannine Rondeau — P. M. — Temps, 29 secondes ; ancien record : 31 3-5.

4—40 verges style libre — Garçons, Int.— 1er, Rémy Larose — P. M. — ; 2e, G. Gilmour ; 3e, Gilles Simard — P. M. — 23 3-5.

5—40 verges à la brasse — Hommes —: 1er, Léo Pelland — P. M. — ; 2e, J. Petit — P. M. — ; 3e, J.-H. Grenier — Y. M. C. A. — ; Temps : 35 secondes ; ancien record : 26 sec.

6—40 verges style libre — Garçons, Junior — : 1er, André Magnan ; 2e, C. McMillan — Q. W. C. — ; 3e, B. Ryan — Y. M. C. A. — ; Temps : 25 secs ; ancien record : 25 1-5.

7—40 verges sur le dos — Filles, Int. —: 1ère, Irène Hackett — P. M. — ; 2e, M. Falardeau — Y. W. C. A. — Temps 31 secs ; ancien record : 33 secs.

8—100 verges style libre — Hommes — : 1er, H. Osborne ; 2e, G. Gauvreau — P. M. — Temps 56 4-5.

9—Plongeons de fantaisie — Hommes —: 1er, H. Picard — P. M. — ; 2e, Maurice Leblond — P. M. — ; 3e, J.-P. Côté — Q. W. C.

10—80 verges style libre — Hommes —: 1er, D. Osborne — P. M. — ; 2e, G. Gauvreau — P. M. — ; 3e, J. Redman — P. M. — Temps : 32 3-5.

11—40 verges style libre — Dames — : 1ère, Cécile Deroulin — Y. W. C. A. —; 2e, Thérèse Dagneau — Q. W. C. — ; 3e, Ruth Hanrahan — P. M. — Temps 23 secs ; ancien record, 25 secs.

12—120 verges à relais, coups variés — Filles, Int. — : 1ère équipe, Y. W. C. A. — M. Falardeau, H. Deroulin, Pauline Deroulin — ; 2e équipe, P. M. — I Hackett, D. Nadeau, L. Hackett — Temps : 1.30.

13—40 verges sur le dos — Garçons, Int. — : 1er, R. Laroso — P. M. — ; 2e, G. Simard — P. M. — Temps : 27 ; ancien record, 28 1-5.

14—100 verges à la brasse — Hommes —: 1er, L. Pelland — P. M. — ; 2e, J. Petit — P. M. — ; 3e, J. Grenier — Y. M. C. A. — Temps : 1.17 ; ancien record, 1.19 1-5.

15—40 verges sur le dos — Hommes — : 1er, A. Guillet — P. M. — ; 2e, J. Redman — P. M. — ; 3e, M. Fortier — Y. M. C. A. — Temps 27 3-5.

16—40 verges sur le dos — Garçons, Junior — : 1er, André Magnan — P. M. — ; 2e, C. McMillan — Q. W. C. — ; 3e, G. Olsen — Y. M. C. A. — Temps : 33 secs.

17—40 verges à la brasse — Garçons, Int. — : 1er, Rémy Larose — P. M. — ; 2e, J. U. Pelland — P. M. — Temps : 28 secs.

18—120 verges à relais, coups variés — Dames — : 1ère, équipe Y. W. C. A. — Marie Falardeau, Cécile Deroulin, Ann McMahon — ; 2ième, équipe P. M. — Jeannine Rondeau, F. Dionne, Ruth Hanrahan — Temps : 1.28 3-5.

19—Plongeons de fantaisie — Dames — : Trophée Courteau : 1ère, Thérèse Dagneau — Q. W. C. — ; 2e, Cécile Deroulin — Y. W. C. A. — ; 3e, Fernande Dionne — P. M.

20—168 verges à relais style libre — Hommes — : 1ère, équipe P. M. — R. Larose, M. Brochu, M. Dion, D. Osborne — ; 2e, P. M. — A. Guillet, B. O'Mally, F. Lepage, J. Redman — Temps : 1.35 3-5.

21—120 verges à relais coups variés — 1ère équipe, P. M. — M. Prochu, Yves Bayeur, H. Osborne — ; 2e équipe, P. M. — A. Guillet, G. Bayeur, B. O'Maily — ; 3e, P. M. — M. Bédard, R. Larose M. Dion — Temps : 1.22 3-5.

Toutes les courses pour les dames étaient pour la coupe Dinan et celles des hommes et garçons pour la coupe Pollack.

Y. W. C. A., instructrice : Mme E. Tanguay ; Q. W. C., Halter Carpenter ; Palais Montcalm (Dames), Mlle F. Dinan; Y. M. C. A., Wilber C. Nallor ; Palais Montcalm (hommes), J. A. Lachance.

Coin des Carreaux

Le plus grand exploit de la saison 1938, chez les lanceurs des ligues majeures, fut accompli par Johnny VanderMeer, du Cincinnati, qui lança deux parties consécutives sans accorder un coup sûr ni un point à ses rivaux. Le jeune gaucher en était à sa première saison complète dans la ligue Nationale et son exploit sans précédent lui valut du jour au lendemain une renommée mondiale. Mais ainsi que le faisait remarquer le correspondant de la Presse Associée récemment, les héros d'une première saison ne sont pas toujours aussi chanceux à leur seconde année dans les majeures. Et il semble que le sort qui fut réservé l'an dernier aux vedettes qui brillèrent l'année précédente attend maintenant l'as des Reds.

VanderMeer réussit sa première partie "no hit no run" le 11 juin, à Cincinnati, contre les Bees de Boston, et il répéta son exploit le 15 juin contre les Dodgers de Brooklyn. Seulement trois joueurs du Boston se rendirent sur le 1er but et personne ne toucha le second sac. Gene Moore eut quatre balles pour ouvrir la 4e manche mais il fut retiré au 1er après que Cooney eut cogné un haut coup derrière la ligne. Tony Cuccinello eut aussi quatre balles au début de la 5e manche mais il fut retiré par un lancer rapide du receveur. Avec deux hommes retirés dans la même manche, English eut à son tour un but gratuit mais il demeura sur le sac, étant le seul joueur du Boston à demeurer sur les buts.

L'autre partie, celle du 15, eut lieu le soir à Field, Brooklyn, en présence de 38,748 spectateurs qui remplirent le stade à déborder parce que l'on inaugurait les parties du soir. VanderMeer donna huit buts gratuits dans cette joute et il eut besoin d'un grand support de la part de ses coéquipiers pour se tirer de plusieurs impasses. Il donna deux passes dans la 7e manche et trois dans la 9e. Les buts étaient remplis et il y avait deux coureurs retirés quand Léo Durocher termina la joute en cognant à Craft, qui saisit la balle en courant.

Jamais dans l'histoire du baseball majeur on n'avait vu un lanceur réussir un tel exploit dans la même saison et le jeune gaucher de 24 ans établit en même temps un record pour la ligue Nationale en lançant 21 2-3 manches sans donner un hit. Quand les Reds commencèrent leur entrainement ce printemps, ils devinrent les favoris du public pour gagner le titre, tout simplement à cause de la tenue du lanceur et aussi des autres joueurs. Mais cette année, VanderMeer est incapable de bien lancer. Il y a eu de la difficulté avec son contrôle et il se fit sortir régulièrement de la boite au cours de ses premiers essais. S'il ne retrouve pas son aplomb, le Cincinnati a peu de chances de gagner le titre.

Cette situation se produit presqu'invariablement pour le lanceur qui a eu des débuts extraordinaires dans les majeures et qui revient avec un an d'expérience. En 1937, Cliff-Melton était le héros des Giants avec 20 victoires mais il n'en gagna que 14 et en perdit autant l'an dernier; Russ Bauers donna 13 victoires en 19 joutes au Pittsburgh mais en 1938, il eut 13 victoires et 14 défaites. Lou Fette n'eut que 11 triomphes l'an dernier après en avoir totalisé 20 l'année précédente, avec Boston, et son co-équipier Jim Turner tomba aussi de 20 victoires à onze à son 2e essai dans les majeures.

Il semble, à l'heure actuelle, que la saison 1939 sera excessivement difficile pour les lanceurs des majeures. Bill Lee, l'as des Cubs de Chicago avec 22 victoires et neuf blanchissages, dont 4 consécutifs (ce qui égalisait un record de ligue), a été très malchanceux et l'une de ses défaites fut prises quand il agit comme lanceur suppléant, n'envoyant qu'une balle qui passa par-dessus la clôture pour décider de la joute. Mace Brown, avec 15 victoires et 9 défaites comme lanceur de relève avec le Pittsburgh en 1938, n'a sauvé qu'une joute en cinq essais cette année. Et Buck Newson, qui figura dans 40 parties pour les Browns en '38 pour remporter 20 victoires, n'a eu qu'une victoire en cinq joutes ce printemps. Si les choses ne changent pas bientôt, on verra de nouveaux héros du losange durant la présente campagne.

On le libère

Chicago, 10. — Les White Sox de Chicago ont annoncé qu'ils avaient libéré le jeune intérieur de 20 ans Joe Gedzius en faveur du club Shreveport, de la ligue du Texas.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, membre de l'ont. opt. association. (a.)

BASEBALL

Ligue Américaine

New-York, 8 ; Chicago, 6.
Boston, 10 ; St-Louis, 8
Philadelphie à Détroit, pluie.
Washington à Cleveland, pluie.

Ligue Nationale

Chicago, 11 ; New-York, 7.
St-Louis, 13 ; Brooklyn, 1.
Cincinnati, 8 ; Philadelphie, 4.
Pittsburg à Boston, pluie.

L'Internationale

Aucune joute, pluie.

L'Ass. Américaine

Kansas City, 11 ; Milwaukee, 3.
Les autres clubs jouent des parties du soir.

J.-LS RENAUD FERA FACE A GEO. CAGNEY VENDREDI

Ces deux champions feront les frais de la finale. — La 4e rencontre entre Gosselin et Sam Shuck.

Le promoteur Lantier, du Club Champlain, a réussi, après bien des pourparlers, à trouver un rival excessivement sérieux pour Georges Cagney, lequel a signé son contrat pour figurer dans la semi-finale de vendredi. C'est Jean-Louis Renaud qui a accepté les offres du Club Champlain, et l'on peut s'attendre à un combat captivant avec ces deux artistes du coup de savate. Renaud est le détenteur du titre provincial dans son poids, et Cagney est champion canadien depuis sa victoire sur Birno. Les deux hommes ont un excellent record, ils sont très forts et très rapides, et ils peuvent garantir par eux-mêmes le succès de la soirée de vendredi.

Si l'on se souvient que Maurice Gosselin et Sam Chuck seront les figurants de la finale, on a immédiatement une bonne idée de la valeur du prochain programme de MM. Cantin, Ste-Marie et Lantier. Les deux rudes gladiateurs se sont rencontrés pour la dernière fois il y a 18 mois et ils avaient annulé à la Tour dans un combat mémorable. Pendant les neuf dernières minutes de la rencontre, Sam Chuck avait travaillé un bras barré qui avait fait terriblement souffrir son rival, mais Gosselin, plus courageux que jamais, avait réussi à tenir bon jusqu'au son de la cloche. Il paraît que Maurice n'a pas oublié ces choses et il entend se venger de la belle façon vendredi.

Les deux figurants sont des vétérans de l'arène, car Eam Chuck lutte depuis 10 ans et Gosselin est en vedette depuis ses débuts, il y a huit ans.

Lantier a bâclé une préliminaire de 20 minutes, hier, ayant signé Jack Théo pour faire face à Guy Potvin. La balance du programme sera annoncée demain.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, gradué de optical institute of canada. (a.)

A GIFFARD

Tous les sportifs de Giffard saluent avec satisfaction la naissance, sur la Côte de Beaupré, du nouveau-né de la saison : le club de baseball, qui contrôle un groupe de directeurs désintéressés et compétents. Nul doute que le public de chez nous fera bon accueil à cette nouvelle initiative. Nous leur souhaitons plein succès, dans la ligue Senior.

Les joueurs de tennis de Giffard auront une assemblée prochainement, dès que le comité du C. D. G. aura tenu sa première séance de la saison, vendredi de cette semaine.

Giffard a bien l'intention de figurer encore cette année dans le tennis local ; avec les succès remportés l'an dernier par les nôtres, tant à Giffard qu'à Québec, il s'est manifesté un enthousiasme qu'il s'agira de maintenir cet été. Les directeurs comptent se mettre à l'oeuvre dès maintenant pour ouvrir la saison d'ici à une semaine. — Communiqué du C. D. G.

On le retourne

Baltimore, 10. — La direction du Baltimore a retourné l'intérieur Irving Bartling aux Athlétics de Philadelphie, ce joueur ne pouvant aider les Orioles cette année.

LE TOURNOI DES QUILLEURS

A la salle Palace

Les quilleurs de l'A. des E. C. joueront ce soir dans le tournoi organisé par la salle Palace, les parties étant cédulées aux heures suivantes:

Hrs
7.30—A. Ledoux
7.36—C. Roy
7.42—P. Quart
7.48—A. Tousignant
7.54—W. C. Lower
8.00—J. Taylor
8.06—E. G. Pearson
8.12—La Seigneur
8.18—R. Clark
8.24—P. Talbot
8.30—C. Oughtred
8.36—G. Michaud
8.42—G. LeRouzes
8.48—J. M. Pouliot
8.54—C. Parent
9.00—Théo Hamel
9.06—L. Parent
9.12—R. Dupuis
9.18—A. Marois
9.24—R. Vézina
9.30—A. Tremblay
9.36—P. Lemay
9.42—L. P. Godbout
9.48—M. Malouin
9.54—A. Whittom
10.00—H. Lavoie
10.06—Jos. Gagnon
10.12—A. Gingras
10.18—P. Morin
10.24—R. Létourneau
10.30—E. Morin
10.36—H. St-Hilaire
10.42—J. H. Bernier
11.00—A. D. Hébert

LIGUE ST-FRANCOIS

Drummondville, 3. — La ligue de baseball St-François a tenu une assemblée au Manoir Drummond pour élire ses officiers pour 1939. M. Paul-E. Guilbault, sportsman de Drummondville a été élu président de la ligue : M. Redmond Haye, avocat, de Richmond, vice-président ; M. Louis Guilbault, de Drummondville, secrétaire ; M. Adélard Rivard, publiciste. Les clubs admis et représentés à l'assemblée furent : Piessisville, Roxtonpond, Actonvale, Richmond, Asbestos, Celanese et Aramis de Drummondville. Les clubs Thetford-Mines, Windsor Mills et Victoriaville donneront une réponse cette semaine. L'ouverture officielle aura lieu le 14 mai. Dimanche prochain à 3 heures, les clubs et la nouvelle direction se réuniront à Richmond. La ligue comprendra probablement 10 clubs et sera l'une des plus importantes de la Province.

Le St. Patrick

Le gérant Jack O'Connell convoque tous les joueurs du St-Patrick à une pratique qui aura lieu ce soir à 6.15 heures au stade du parc Victoria.

Vos invités diront toujours "Oui"—si les cocktails sont faits avec le

Hiram Walker's
LONDON DRY GIN
PRODUIT DE HIRAM WALKER & SONS, CANADA
DISTILLATEURS DU
WHISKY "CANADIAN CLUB"
DE RENOMMEE MONDIALE

TARIF DES MARQUES HIRAM WALKER

CANADIAN CLUB WHISKY		SPECIAL HIGHLAND WHISKY		SCOTTISH CHIEF WHISKY	
13 onces	$1.50	13 onces	$1.20	25 onces	$2.20
25 onces	2.85	25 onces	2.20	40 onces	3.50
40 onces	4.25				
IMPERIAL WHISKY		OLD RYE WHISKY		EPICURE WHISKY	
13 onces	$1.55	10 onces	$ .90	13 onces	$1.20
25 onces	2.55	25 onces	2.10	25 onces	2.20
40 onces	3.80	40 onces	3.15	40 onces	3.50
LONDON DRY GIN					
25 onces	$1.90				
40 onces	2.85				

DU TENNIS CET ETE AU CLUB JACQUES-CARTIER

LE FRONTENAC TERMINE UNE FRUCTUEUSE SAISON

Sous la présidence de monsieur Amédée Bernier, le club de raquetteurs Frontenac vient de terminer une autre fructueuse saison, laquelle restera mémorable dans les annales de ce populaire club de raquettes québecois.

Le Frontenac s'est distingué spécialement cette année alors qu'il remporta plusieurs coupes, trophées ainsi que des clefs pour sa belle tenue dans les conventions, parades et ailleurs. Le club a figuré avec avantage partout où les raquetteurs ont eu des activités en 1939.

Il est intéressant de mentionner que le Frontenac eut cette saison un actif de 129 membres en règle, ce qui est un des chiffres les plus imposants depuis sa fondation.

La saison des soirées s'est terminée dimanche dernier au chalet du parc Victoria alors que les musiciens présentèrent leur soirée annuelle, qui fut encore un succès retentissant. L'orchestre comptait 20 membres pour cette occasion exceptionnelle et le directeur, M. Charles Gingras, sut bien égayer l'assistance avec ses airs entrainants et sa musique choisie. Une assistance considérable était présente parmi laquelle on remarquait plusieurs personnages distingués.

Une dernière assemblée du Frontenac aura lieu dimanche prochain. Tous les membres devront se faire un devoir d'y être présents, car on y procédera aux élections du bureau de direction pour la saison 1939-40. L'assemblée est convoquée pour 10 heures précises dimanche matin. Pour que les membres puissent prendre part à la votation lors des élections, il faudra absolument être présent, de même que pour poser sa candidature dans le bureau de direction. On anticipe que tous les membres en règle seront présents et tous sont cordialement invités à cette importante assemblée.

LIGUE LANGLOIS

Le club Henriette, dirigé par le capitaine Jean-Paul Dussault, a éliminé le St-Léonard du capitaine Ti-Pit Brousseau de la course au championnat de la ligue de quilles de la "Maison de la Pipe", chez Edgar Langlois, rue St-Jean, en battant son rival, lundi soir, par 3-1, à la salle de quilles Palace, devant une assistance de plusieurs milliers de personnes. Par cette victoire, Henriette par trois joutes contre une et les vainqueurs de lundi espèrent bien disposer facilement de leurs prochains rivaux, Arthur 2 du président Camille Lockwell dans la série finace qui commencera ce soir, mercredi. La partie fut très contestée et l'issue en resta douteuse jusqu'à la fin.

Jean-Paul Dussault (Henriette) a roulé la meilleure partie simple, soit 178. Armand Sexton, de la même équipe, a atteint le meilleur score de la soirée, soit 576 pour quatre parties.

Los Angeles 28. — Jim Collins, ancien lier but des Cubs de Chicago, est la sensation actuelle de la ligue du Pacifique mais il reçoit un bon salaire pour son travail. Le club Los Angeles lui verse $10,000 pour la saison, ce qui est autant que le maximum payé à un joueur de la ligue dans le passé.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, gradué de optical institute of Canada.
(a.)

Le club de curling prendra les moyens voulus pour mettre des courts à la disposition des amateurs.

Les directeurs du club de curling Jacques-Cartier nous prient d'aviser les amateurs de tennis qu'ils laisseront quelques courts à leur disposition durant la saison 1939, deux de ces courts étant munis d'un système d'éclairage pour les parties du soir. On croit aider ainsi au développement du tennis en mettant des courts à la disposition du public et ceux qui ne font partie d'aucun club parce qu'ils ne peuvent jouer régulièrement sauront sûrement profiter de l'aubaine.

On a formé un comité chargé de l'affaire, les membres étant l'échevin Wilfrid Samson, MM. Emile Morency, Beaudoin, Ouellet et Nazaire Lachance, lequel agit comme secrétaire.

Tous les amateurs qui seraient intéressés à jouer sur les courts n'auront qu'à communiquer avec les intéressés pour obtenir les renseignements désirés.

LES MENEURS

AU BATON

	P.	A.B.	P.	H.	P.C.
Mazza, Browns	11	40	12	19	.475
Kuhel, White Sox	15	65	15	28	.431
Weatherly, Indians	10	36	4	15	.417
Frey, Reds	14	55	15	21	.382
Arnovich, Phillies	19	4	10	28	.378
McCormick, Reds	16	67	13	25	.373

CIRCUITS

Ligue Américaine — Gehringer, Tigers, 4 ; Greenberg, Tigers, 4 ; Williams, Red Sox, 4 ; Foxx, Red Sox, 4. — Ligue Nationale: McCormick, Reds, 4 ; Berger, Reds, 4 ; Camilli, Dodgers, 4.

POINTS PRODUITS PAR

Ligue Américaine — Walker, White Sox, 19; Wright, Senators, 18 ; ; Hoag, Browns 17 ; Selkirk, Yankees, 16 ; Williams, Red Sox, 16. — Ligue Nationale : Goodman, Reds, 19 : McCormick, Reds, 16 ; Arnovich, Phillies, 16.

Ligue Pissinis

Une assemblée de la ligue Pissinis aura lieu ce soir à 8 heures à l'hôtel St-Malo. Les clubs d'anneaux qui veulent figurer dans ce circuit sont priés d'envoyer des représentants.

Armstrong défendra son titre à 147 lb

Londres, 10. -- Tous les obstacles pour un combat de championnat mondial à 147 livres entre Henry Armstrong et Cecil Roderick sont maintenant disparus et cette bataille titulaire aura lieu à l'arène Harringay, le 2e mai. Mike Jacobs, le promoteur américain, détient le contrat sur les services de Armstrong mais il a cédé ses droits après avoir obtenu la certitude que Roderick viendrait défendre le titre aux Etats-Unis s'il était vainqueur. Roderick avait refusé d'accepter ces conditions tout d'abord mais il changea d'idée quand il réalisa qu'il ferait une bonne affaire.

Paris sur le derby

Louisville, Ky., 10. -- Il s'est parié un grand total de $1,665,733 samedi sur la piste de Churchill Downs et sur ce montant, les amateurs ont parié $580,227 sur le Derby du Kentucky seulement. Le record des paris fut établi en 1936 quand les amateurs déboursèrent $2,098,761 durant la journée, dont $694,958 sur le Derby lui-même.

LONG REPOS

New York, 6. -- Selon les informations que l'on a obtenues ici, Joe DiMaggio ne pourra revenir sur l'équipe avant la fin du présent mois. Les Yankees n'ont pas eu à s'inquiéter cependant de l'absence du fameux voltigeur jusqu'à date car ils ont bien figuré dans l'Ouest. DiMaggio aura toutefois du gros travail sur les bras quand il reviendra car il lui faudra tout recommencer en ce qui regarde son entrainement.

LE JIU-JITSU

The New America Jiu-Jitsu School

Pour la première fois à Québec, cette école offre au public l'opportunité de se perfectionner dans l'art du "Self-Defense".

Ce cours, qui a déjà été donné à l'un des meilleurs corps de police de l'Amérique du Nord, est le seul complet et expliqué en français.

Après avoir subi un examen, après un certain temps de pratique soit en cours privés, soit chez vous, chaque élève recevra un certificat de compétence tel qu'il se donne dans les autres pays.

Pour plus d'informations, adressez votre correspondance à Casier Postal No 272, Québec, Haute-Ville.

La recette

Montréal, 10. -- On a rapporté que les 20,352 spectateurs qui virent le programme double Newark-Royal dimanche payèrent $18,000, les visiteurs encaissant $3,900 pour leur part. Les clubs visiteurs retirant 19 centins par billet vendu, quel que soit le prix. C'était la 3e plus grosse assistance de la saison dans la ligue Internationale. A Jersey City, il y eut 45,112 spectateurs pour l'ouverture et 29,362 spectateurs pour une joute du dimanche.

Le Preakness

Baltimore, 10. -- Johnstown, le gagnant du Derby du Kentucky, est arrivé ici en vue de pratiquer un peu pour le 'Preakness, qui sera couru samedi. Le champion des trois ans rencontrera samedi une plus forte opposition qu'à Churchill Downs car d'autres aspirants bien cotés seront sur les rangs. La bourse vaut $50,000 et parmi les candidats on voit Ciencia, Impound, Gilded Knight, Volitant et Day Off, qui ne figuraient pas dans le Derby.

Pratique des Cardinaux

Les Cardinaux de la Côte de Beaupré auront une pratique à 6.30 heures ce soir sur le plateau Lockwell à Beauport. Tous les intéressés devront être présents.

Il devient pro

Winnipeg, 10. -- Paul Dyzandra, qui gagna le championnat poids-moyen canadien lors des concours amateurs tenus à Montréal récemment, a décidé de devenir professionnel. Il a signé un contrat à cet effet et il est parti pour Minneapolis afin de suivre un entrainement sérieux.

Malseed à Elmira

Montréal, 10. -- Le gérant Burleigh Grimes, du Montréal International, a annoncé que le jeune lanceur Frank Malseed avait été libéré sous option en faveur du club Elmira, de la ligue Eastern. Ce joueur n'a que 22 ans et l'on considère qu'il n'est pas encore mûr pour l'Internationale. Il reviendra aux Royals l'an prochain.

Au Rochester

New-York, 10. -- Aux quartiers généraux de la ligue Internationale on a appris que l'intérieur Fred Ankeman avait été achetée par le Rochester du club Sacramento, de la ligue du Pacifique. Ankeman, qui a une moyenne de .291 en cinq saisons dans le baseball organisé, est le fils du président du club Houston ,de la ligue du Texas.

Chez les Giants

New-York, 10. -- L'assistance payante aux neuf premières parties des Giants au Polo Grounds cette année a été de 148,911 spectateurs. Les Giants n'ont pas fait sensation partout ce printemps mais ils ont quand même gagné sept fois sur neuf chez eux.

Ils sont malades

Chicago, 10. -- Cecil Travis et Charlie Gelbert, les deux joueurs de court-arrêt des Sénateurs de Washington, ont été forcés de se retirer à l'hôpital, ici, à cause d'une attaque de grippe. Ils sont maintenant rétablis mais ils devront se surveiller pendant quelques jours encore pour éviter une rechute.

Le Derby d'Epsom

Londres, 10. -- La cotation sur Blue Peter, le favori pour gagner le Derby d'Epsom le 24 mai, a encore changé à la suite de sa victoire dans les Deux Mille Guinées. On pariait 7-2 précédemment et la cotation est de 4-1 maintenant.

LES PICHENOLLES

Le St-Germain a remporté le championnat de Québec aux pichenolles en battant le Lauréat Voyer par la majorité de 58 points dans les trois parties de la série. Quoiqu'il fut défait vendredi et dimanche dernier par des scores identiques de 200 à 174, le St-Germain avait suffisamment pris d'avance dans la première partie pour pouvoir se payer le luxe de deux défaites. Il avait remporté la première rencontre par 200 à 90. Le score total des points des trois parties est, pour le St-Germain, 548, et le Lauréat Voyer 490. Les vedettes du St-Germain furent G. Gagnon qui, lors de la dernière partie, fit un casse de 27, ce qui est un record actuellement dans ce domaine, et qui mérite d'être souligné, Lucien Bisson, Roger Gagnon, P. Petitclerc, etc. Pour le Lauréat Voyer, Marcel Gosselin Albert Whittom, Roland Drolet, etc., bien que défaits affichèrent tout de même une magnifique tenue. Le St-Germain s'est assuré par le fait même la coupe de M. Albert Racette. Tant qu'aux conditions de celle-ci, elles seront connues plus tard. Au delà de 500 personnes assistèren taux trois parties de la série. La direction des deux ligues, par l'entremise de leurs présidents, MM. Samuel Grégoire et os. Fontaine, adresse des remerciements au donateur de la coupe, M. Albert Racette, aux amateurs pour leur encouragement en assistant aux joutes, au rédacteur sportif de L'Evénement-Journal, M. Maurice Descarreaux, et des félicitations à l'arbitre, M. Roger Laliberté, pour avoir donné justice aux deux équipes, ainsi qu'aux joueurs des deux équipes pour leur bel esprit sportif qu'ils ont montré en jouant leurs parties dans la plus grande harmonie. A tous un cordial merci.

L. AUCLAIR, publiciste.

DIRECTEURS DU CLUB DE CURLING ETCHEMIN

Le Club de Curling Etchemin a tenu son assemblée générale annuelle, le 28 avril dernier, sous la présidence de M. Jos. Grogan, pour l'adoption des rapports du secrétaire et des différents comités sur les activités du club au cours de la saison qui vient de se terminer.

Les améliorations faites pendant l'été 1938, tant aux fondations de glaces qu'aux murs et au plafond, ont démontré leur importance puisque au cours de l'hiver, les membres ont pu jouer sur des glaces absolument parfaites.

Le club a rapporté sa première victoire dans les concours à l'extérieur en obtenant la possession du trophée de la Croix Rouge pour la saison 1938-1939. Quatre équipes ont pris part au Bonspiel annuel et deux se sont rendues à Montréal pour prendre part au concours pour le trophée Edinburg.

Les différents trophées mis en concours durant la saison ont été gagnés par les équipes dirigées par M. Tancrède Boucher pour le trophée Atkinson M. Jean-Paul Gosselin pour le trophée Demers; le Dr Paul Gilbert, de Charny, pour le trophée Boucher; M. Alph. St. Hilaire pour l'écusson Murray; M. J.-Alph. Rochette pour le trophée Duffy et M. Tancrède Boucher pour le trophée et M. Tancrède Boucher pour le trophée St. Patrick. Il est intéressant de noter que le concours pour ce dernier trophée a été joué à une date assez tardive, savoir le 28 mars.

Les officiers élus pour la prochaine saison sont: président, Tancrède Boucher; vice-président D. Edmond Gravel; secrétaire J. Alph. Rochette; comité des glaces L. J. St-Hilaire; finances et immeuble J. Albert Gosselin; joutes et réceptions Albert St-Hilaire; recrutement J. Alex. Levesque.

Nouveau combat

Providence, 22. -- Le résultat du récent combat entre Joey Archibald et Léo Rodak pour le championnat mondial à 126 livres a été tellement critiqué par les experts que l'on parle actuellement d'organiser une nouvelle bataille. Archibald obtint la décision sur son rival mais on crie partout que le verdict favorisera le vainqueur parce que la bataille eut lieu dans sa propre ville. On veut donc organiser une nouvelle rencontre qui aurait lieu à New York ou Chicago, maintenant.

TENNIS SUR TABLE

Le championnat individuel du tennis sur table de St-Sacrement a été gagné par L. G. Adam qui disposa de G. M. Lagueux, après cinq parties d'une série de 4 dans 7. Les scores furent de: 19-21, 21-18, 21-15, 21-17, 21-16. Maintenant voici à partir des quarts de finales les dernières rencontres jouées:

QUARTS DE FINALES

P. E. Bibeault défait J. L. Adam, 15-21, 21-18, 21-17.

G. M. Lagueux défait Roger Bussières, 21-11, 21-16.

J. G. Lalande défait P. A. Perrault, 21-10, 22-20.

L. G. Adam défait M. O'Dowd, 21-11, 21-9.

SEMI-FINALES

G. M. Lagueux défait P. E. Bibeault, 21-18, 21-9, 21-13.

L. G. Adam défait J. G. Lalande, 21-14, 21-12, 17-21, 21-15.

Dans la finale, le jeune Louis Georges Adam, réussit par son courage, et sa rapidité à vaincre M. Lagueux, dans une partie excessivement rapide, et elle se termine par le pointage de: 19-21, 21-18, 21-15, 21-17, 21-16. L. G. Adam reçut la coupe, ainsi qu'un prix en argent de même que son adversaire. Nos sincères félicitations au vainqueur de ce grand tournoi.

COMBAT DE 12 RONDES

Londres, 29. — (P.C.) Larry Gains et Tommy Farr ont accepté hier soir de se battre dans un combat de 12 rondes à Cardiff, le 17 mai. On discutait sur la longueur du combat, Farr demandant 15 rondes et Gains 10 rondes, mais on en vint à un compromis hier.

New-York, 28. — Bill Terry a avoué franchement qu'il avait eu un gros désappointement lorsque ses Glants perdirent deux jouées consécutives aux mains des Phillies, récemment, et il cherche encore des moyens pour renforcer son équipe.

A l'heure actuelle, le seul lanceur qui ait obtenu du succès a été Harry Gumbert, les autres artilleurs se montrant fort désappointants.

● Arrivant directement d'Angleterre :

assortiment considérable de fameux paletots en

GABARDINE

pour tous les temps et préférés par plusieurs pour porter comme pardessus. Ils ont une renommée mondiale.

"Wetherdair" — paletots de modèles "Trench" réglementaires... confectionnés de ce qu'il y a de mieux en gabardine anglaise, doublés de soie caoutchoutée, ce qui les rend absolument imperméables 33.00

"Aquascutum" — gabardines en modèles Raglan, imperméabilisés par un procédé spécial 21.50

Autres séries de gabardines, modèles "raglan" et "slip-on". A partir de 11.50

Notre spécial

Paletot caoutchouté, de pesanteur légère, que nous pouvons recommander, non seulement comme à l'épreuve de la pluie, mais absolument imperméable. 4.50

Holt, Renfrew & Company limited

AMUSEMENTS

"Vacances payées" au Canadien

● SUZANNE DEHELLY et DUVALLES dans une scène tirée du film "Vacances Payées", à l'affiche aujourd'hui au Canadien avec deux autres films.

"Une de la Cavalerie" au Rialto

● FELIX OUDART entouré de Suzanne Dehelly et de Carette dans une scène amusante de "Une de la Cavalerie" aujourd'hui au Rialto.

Horaire des cinémas

CANADIEN : Femmes, 1.00 et 7.00 hrs. Les Secrets de la Mer Rouge, 2.20, 8.10 hrs. Vacances payées, 3.45, 9.45 hrs.

CAPITOL : Représentations à 2.00, 2.15, 7.00 et 8.15. "Beauty for the Asking" 2.15, 6.30 hrs. "Pacific Liner" 3.30, 7.00 et 9.45 hrs.

CARTIER : "Made for each other" et "Going Places". Représentation continuelle de 1.00 à 11.00 hrs, tous les jours.

CINEMA DE PARIS : "13eme enquête de Grey", 1.20, 4.50, 8.20 hrs ; "La Princesse Tarakanova", 2.50, 6.20 9.50 hrs

CAMBRAI : "Forget-me-not" et "Thunder in the East". Représentations à 1.00, 2.50, 7.00 et 8.50 hrs.

EMPIRE : "Dark Victory" 3.15, 7.00 et 9.25 hrs. "Smashing the Spy Ring", 2.00 et 8.10 hrs. Représentations à 2.00 et 7.00 hrs.

FRANCAIS : "Go Chase yourself" 1.30, 8.35 hrs. "Tim Tyler's Lock" 2.50, 8.15 hrs et "Under Western Star" 3.10, 7.00, 9.45 hrs.

IMPERIAL : "Going Places" 2.36, 8.36 hrs et "South of Arizona" 1.00, 4.00, 7.00 et 10.00 hrs.

PRINCESS : "Prairie Justice" 1.00, 4.00, 7.00, 10.00 hrs. "There's always a Woman", 2.40 et 8.40 hrs.

RIALTO : "Tropic Holiday", 3.40, 7.00 et 10.00 hrs. Une de la Cavalerie, 2.25, 8.30 hrs.

VICTORIA : "Ces Dames aux Chapeaux verts", 1.05, 4.30, 8.00 hrs ; "Ernest le Rebelle", 2.40, 8.00, 9.30 hrs. Représentation continuelle tous les jours.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, inspecteur en chef des c. n.r. et c. p. r.
(a.)

FAITS DIVERS

Syracuse, 28. — Jim Corbett, propriétaire des Chiefs locaux, de la ligue Internationale a déclaré qu'il ne vendrait pas son lanceur Johnny Gee pour moins de $50,000. C'est à cause de cette demande que le Cincinnati cessa ses relations avec le Syracuse l'automne dernier.

Montréal, 28. — Les boxeurs Al McCoy et Bob Olin qui furent suspendus en novembre dernier, ainsi que leurs gérants ont été réinstallés par la Commission Athlétique de Montréal. Tous ceux qui étaient intéressés dans l'affaire, y compris les boxeurs sous la direction des gérants des deux poids-lourds, avaient été suspendus à la suite de difficultés concernant un contrat.

Montréal, 28. — La Commission Athlétique de Montréal a annoncé qu'elle avait décidé de réduire le salaire des juges au montant d'autrefois, soit $5.00 par séance, mais les arbitres payés un peu plus cher dorénavant. On a pris cette décision parce que l'on a compris que le gros travail était fourni par les arbitres.

New-York, 28. — Joe Devine, éclaireur des Yankees, a envoyé ces jours derniers un télégramme au jeune Al Olsen, le sensationnel gaucher du San Diego et le phénomène actuel de la ligue du Pacifique, de ne rien faire avant qu'il l'ait rencontré pour discuter d'affaires. Mais Olsen répondit qu'en signant avec San Diego, il avait par le fait même promis ses services futurs aux Red Sox de Boston.

New-York, 28. — Walter Hagen, Leo Diegel, Olin Dutra et Ed Dudley ont été nommés avec Georges Jacobus, président de l'Association Professionnelle des Golfeurs, sur le comité qui choisir les membres qui représenteront les Etats-Unis dans la série Ryder en 1939. Les parties contre l'équipe anglaise auront lieu les 18 et 19 novembre à Ponte Vedra Beach, Floride.

Montréal, 29. — (P. C.) Frank Calder, le président de la N. H. L. depuis 22 ans, n'est pas l'homme le plus loquace dans le monde sportif et l'on connait beaucoup plus sa phrase habituelle : "Je n'ai rien à dire" que n'importe quelle autre chose qu'il a pu dire jusqu'à date. Ces jours derniers, toutefois, il s'est montré plus grand parleur que jamais et il raconta une aventure qui arriva il y a quelques saisons et qui concernait Nels Stewart, alors avec le Boston. On avait compilé les rapports de fin de saison et Calder, dans sa malle, trouva une lettre d'un amateur du Nord-Ouest qui avouait n'avoir jamais vu une partie de la N. H. L. mais qui faisait remarquer que le total de Stewart n'était pas exact. Cet amateur avait tenu compte de tous les sommaires des joutes et il arrivait avec un assist de plus au crédit de Stewart. Calder fit les recherches voulues et découvrit que ce supporteur du gros Nels avait raison.

Imperial

● ANITA LOUISE, étoile de "Going Places" film d'action et de musique ; Louis Armstrong y chante "Jeepers Creepers". A l'Impérial commençant aujourd'hui.

CANADIEN 3 FILMS
DUVALLES 1er FILM avec SUSANNE DEHELLY
VACANCES PAYEES
2e FILM HARRY BAUR dans "Les Secrets de la Mer Rouge"
3e FILM JEANNE BOITEL — HENRI ROLLAN dans "FEMMES"

PRINCESSE
1ère fois à Québec: "Western" musical avec Bob BAKER dans "PRAIRIE JUSTICE"
Aussi mélodrame "THERE'S ALWAYS A WOMAN" avec Joan BLONDELL et Melvyn DOUGLAS
Dernier épisode "The Flaming Frontiers"
Nouvelle série — 1er épisode "SCOUTS TO THE RESCUE" avec Jackie COOPER
Mat. 13c — Soirée 22c—Taxe comprise

VICTORIA AUJOURD'HUI
ERNEST le REBELLE
LE PROGRAMME DOUBLE
Marguerite MORENO Pierre LARQUEY Micheline CHEIREL
dans "CES DAMES aux CHAPEAUX VERTS"
Mat. .21 — Soirs .35 Plus taxe.

ARENA
7—Jours—7
8 au 14 MAI
HAMID-MORTON
ANIMAUX SAUVAGES DRESSES
avec NUMEROS DE CIRQUE
Mat. 2.15 — Soirée 8.15
Adm. .48 — Enfants .25
Plus taxe Réservés .69 — Plus taxe
EN VENTE EDG. LANGLOIS, ARENA

Superbe film dramatique au Cartier

● CAROLE LOMBARD et JAMES STEWART sont tous deux étoiles dans "Made For Each Other" de David-O. Selznick, film qui prend l'affiche au théâtre Cartier pour 4 jours à partir d'aujourd'hui. Les deux acteurs personnifient des parents qui sont pardonnables d'être fiers de leur enfant.

Avec "Beauty for the Asking" au Capitol

● CHESTER MORRIS et VICTOR McLAGLEN dans une scène du film dramatique "Pacific Liner" à l'affiche du Capitol aujourd'hui et demain.

Au Cambrai

● Le fameux ténor BENJAMINO GIGLI que l'on entendra au Cambrai pour trois jours commençant aujourd'hui dans le film FORGET ME NOT au théâtre Cambrai en plus d'une autre grande attraction.

EMPIRE AUJOURD'HUI
Bette Davis Dark Victory
GEO. BRENT-HUMPHREY BOGART
GERALDINE FITZGERALD-HENRY TRAVERS
RONALD REAGAN-CORA WITHERSPOON
aussi "SMASHING THE SPY RING" avec Ralph Bellamy et Fay Wray

Cinéma de PARIS
LA PRINCESSE TARAKANOVA
Pierre RICHARD-WILLM et Claude VERTAY
Le programme comble avec Maurice LAGRENEE
LA 13EME ENQUETE DU JUGE GREY

IMPERIAL
Quel film! Gaieté, musique, chant par Louis Armstrong, les artistes Dick POWELL et Anita LOUISE dans "GOING PLACES"
Aussi 1ère fois à Québec "SOUTH OF ARIZONA" avec CHARLES STARRETT
Episode 3 "FLYING G-MEN"
Mat. 13c — Soirée 22c—Taxe comprise

RIALTO AUJOURD'HUI
DEUX EXCELLENTS FILMS
Duvalles et Suzanne Dehelly dans "UNE DE LA CAVALERIE"
Dorothy Lamour, Ray Milland, Bob Burns, Martha Raye dans "TROPIC HOLIDAY"
Mat. 10c—Soir 20c—(plus la taxe)

CAMBRAI
3 jours com. aujourd'hui SUR DEMANDES
LE FAMEUX TENOR DU METROPOLITAN OPERA
Beniamino GIGLI dans "FORGET ME NOT"
AUSSI
Chs Boyer - Merle Oberon "THUNDER IN THE EAST"
Mat. 1.00 2.30 .10 Taxe .03 — Soir 7.00 8.30 .20 Taxe .05

CAPITOL Matinée 25c Soirée .30-.40 Plus taxe
AUJOURD'HUI et JEUDI à 3h.30, 7h. et 9h.45
LA TERREUR REGNE SUR UN VAISSEAU DESEMPARE
Victor McLAGLEN Chester MORRIS dans "PACIFIC LINER"
SECOND FILM à 2h.15 et 8h.15
L'amour a rendu la première vue aveugle.
LUCILLE BALL PATRIC KNOWLES DONALD WOODS FRIEDA INESCORT
Beauty FOR THE ASKING

CARTIER Excellent programme COMMENÇANT AUJOURD'HUI
NOUS AVONS LE DROIT D'ETRE HEUREUX ! NOUS AVONS LE DROIT DE VIVRE NOTRE VIE !
Si vous êtes mariés ou si vous songez au mariage, ne manquez pas de voir ce film magnifique.
Carole LOMBARD James STEWART
Made for Each Other
ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE
DICK POWELL ANITA LOUISE dans "Going Places"
Chant ! Danse ! Musique !
Matinée .17 Taxe .05 — Soirée .26 Taxe .07

DU NOUVEAU CHAQUE MATIN DANS LES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Chars Usagés

Pièces de rechange

ACCESSOIRES DE TOUS GENRES

Les meilleurs chars usagés au plus bas prix

Spéciaux Aujourd'hui et demain

954B	CHEVROLET	Sedan	1933	$325
640A	CHEVROLET	Sedan	1935	450
974A	CHEVROLET	Sedan 7 pass.	1938	895
780A	PLYMOUTH	Sedan 7 pass.	1936	600
R-63	PLYMOUTH	Sedan 5 pass.	1936	540
919B	OLDSMOBILE	Sedan	1934	400
1010A	OLDSMOBILE	Sedan	1937	720
863B	PONTIAC	Sedan	1933	325
969A	BUICK	Sedan	1935	450
1003A	FORD	Sedan 4 cyl.	1932	250
985	CHEVROLET	Coach 12-11	1937	550
820	FORD	Coach	1936	415
762	DODGE D-S	Coach	1936	475
345B	FARGO	Panel	1929	100

OFFRES TRES SPECIALES (Telles Quelles)

889B	PLYMOUTH	Coach	1934	$275
968A	DODGE	Panel	1936	225
991B	FORD	Camion Chass & Cab	1932	100

ACHETEZ MIEUX EN ACHETANT chez

J.-L. DROLET AUTOMOBILES Ltée

Dep't des CHARS USAGES 450 Blvd Charest Québec.

2mai-26fs-12H—18749

SPECIAUX POUR CETTE SEMAINE

SEDANS

		Nos	
Marquette	1930	310	$100.
Reo	1929	224	100.
Buick, 7 pass.	1930	258	150.
Pontiac	1931	253	150.
Nash	1931	323	175.
Ford	1935	322	250.
Dodge, 7 pass.	1932	271	260.
Pontiac	1934	319	275.
Chevrolet	1934	168	275.
Ford De Luxe	1936	322	280.
Terraplane	1935	216	350.

COACHES

Ford	1932	276	$105.
Chevrolet	1933	308	150.
Chevrolet	1931	267	165.
Chevrolet	1933	221	200.
Ford	1933	324	210.
Oldsmobile coupé	1930	272	$105.
Chevrolet cabriolet	1933	308	100.
Ford roadster R.S.	1930	302	100.
Ford coupé	1933	214	100.
Ford cabriolet	1934	243	250.
Ford coupé R.S.	1934	246	260.
Ford coupé	1937	236	390.
Camion Ford 1½	1936	235	365.

GRAND ASSORTIMENT

Camions Ford, Chevrolet, Dodge, G.M.C., Ford sedans, coaches, 1934-35-36-37-38 ; Chevrolet sedans, coaches, 1934-35-36-37-38 ; Dodge, Sedans, Coaches, 1934-35-36-37-38 ; Plymouth, Sedans, Coaches, 1934-35-36-37-38 ; Terraplane, Packard, Austin, etc.

LAURENTIDE Automobiles Inc.

distributeur du Ford

25 Dorchester, tél. : 8181

27avril-26fs-12H-18716

15 de nos spéciaux pris à la hâte

parmi nos nombreuses aubaines offertes cette semaine. Avons un choix de 428 chars d'occasion.

Plymouth 1935 Sedan ou Coach	$385.
Ford Coach 1931	115.
Dodge Sedan 1931	135.
Chevrolet Coupe 1934	285.
Ford Sedan 1934	315.
Dodge Camion Panel 1934	365.
Willys Sedan 1937	465.
Ford Coach 1937	505.
Chevrolet Coach 1937	560.
Fargo Plate-forme 2 Tons	535.
Plymouth Coach 1937	579.
Maple Leaf 1936 Hoist P. F.	665.
De Soto Sedan 1938	760.
Packard Sedan 1937	790.
Oldsmobile Sedan 1938	875.

Tous ces chars n'ont pas marché de l'hiver.

Universal Auto Limited

Canadian Auto Corporation

25-41 de la Couronne. Tél. 5112

Le Pavillon de l'Automobile

1ère Avenue

27avril-26fs-12H-18632

ASSORTIMENT MERVEILLEUX

Dans

Toutes les marques populaires prêtes pour livraison.

CHEVROLET de . . .	1929 à 1936
DESOTO de	1930 à 1937
DODGE (50 chars)	1930 à 1938
DODGE 7 Pass. . .	1936-37-38
FORD de.	1930 à 1936
PLYMOUTH de . . .	1930 à 1938

Enfin des Buicks, Chrysler, Nash, Oldsmobiles, Studebaker, Pontiac, Reo, etc.

Ce serait prudent de ne pas acheter sans regarder notre assortiment et nos bas prix.

Morisset & Frère

DISTRIBUTEUR DES AUTOMOBILES DODGE & DE SOTO CAMIONS DODGE

337, PRINCE-EDOUARD (ANGLE CARON)

Tél. : 7158

27avril-26fs-12H-18715

AUTOMOBILES A VENDRE

Ford 1931

SEDAN-COACH, 4 cylindres, peu de millage, 4 pneus neufs, moteur parfaite condition, auto de particulier, peinture et intérieur comme neuf. Une autre aubaine exceptionnelle pour du comptant. NAP.-L. GIROUX, Courville, (près du Kent House), Québec, tél. 4-5555. J.n.o.-12B-18750

TARIF des annonces classifiées L'EVENEMENT - JOURNAL Tél. 7116

1 insertion — 25 mots ou moins. . . .35
Chaque mot aditionnel. 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne). 35

Annonce classée avec vignette Double tarif, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins. . . .15%

36 insertions consécutives pour 4fs le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an, 45 fs le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., seront chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot aditionnel: .02; exception est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à 0.50 l'insertion. Dans les notes scolaires, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement à l'Evénement-Journal, Québec et évis: $6 par année, $3.00 pour 6 mois; $1.50 pour 3 mois. A la campagne: $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. . . . Tél.	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne. . . . Tél.	4-0653
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. . . . Tél.	4-0681
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier. . . . Tél.	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233 rue St-Joseph	2-0788
DERY C. A., Beauport. . . . Tél.	4-5083
LANGEVIN, L., Club des Marchands, coin de la Couronne et Charest. . . . Tél.	3-0442
MAURICE HOUDE, 430 rue du Roi. . . . Tél.	3-3542
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . . . Tél.	4-0320
RENE DION, 766, rue Saint-Vallier. . . . Tél.	0-0473
MARCEL CHANTAL, 120 rue Bayard	
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François. . . . Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Vallier. . . . Tél.	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean. . . . Tél.	2-6105
Mlle PIGAOUETTE, tabaconiste, 1251 rue Saint-Vallier. . . . Tél.	4-0051
C.-H. PARE, 6 rue Saint-Joseph, Bienville, Lévis. . . . Tél.	827
EUG. PARENT, 29 Ave du Collège, Beauport. . . . Tél.	4-5373
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 2, 26 rue St-Jean. . . . Tél.	4-0574
Succursale No 3, 322 rue St-Jean. . . . Tél.	2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade Public Tél.	2-0288
Succursale No 5, 459 Saint-Joseph. . . . Tél.	4-0082
Succursale No 8, 108 rue St-Joseph. . . . Tél.	4-0454
Succursale No 11, 178, 3e Avenue. . . . Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue Saint-Joseph Public Tél.	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. . . . Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 353 rue St-Paul. . . . Tél.	2-0117

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES La valeur résiste à l'épreuve

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars Payons prix raisonnable. S'adresser 165 1ère AVENUE, tél. 4-2920. 4mai-26fs-12H-18769

CAMIONNEURS et automobilistes, rendez-vous chez J.-A. Cadorette pour vos parties neuves et usagées de toutes marques, brake lining, muffler, radiateur, batteries, hoist hydrauliques, moteurs pour goélettes, huile de toutes qualités. Aux plus bas prix en ville. J.-A. Cadorette, 37-39, 1ère AVENUE, Limoilou. 10avril-26fs-12H-18567

AU PLUS BAS PRIX, Graham superchargeur 1938-1937-1936; Graham spécial 1938-1935; Ford sedan 1936. Plymouth 7 pass. 1934, Terraplane sedan 1934. Plusieurs autos et camions usagés de $100. à $300. Côté & Côté Enr., 163 ST-VALLIER. Auto Graham, Camion Federal. 8mai-26fs-12H-18805

Achetez les marchandises annoncées dans L'EVENEMENT-JOURNAL

AGENTS

$100.00 par semaine

EN VENDANT linge seconde-main et coupons, tous de qualités supérieures, robes .50, souliers .50, manteaux $1.25, habit d'homme $6.00, etc. Demandez liste de prix du gros et détail, aussi les renseignements pour être notre agent. Avec $2.00 nous enverrons FRANCO gros paquet coupons six livres bouts de 3 à 10 verges long, plusieurs bouts envoyés profitez de l'aubaine. GENERAL JOBBERS IN TRUST, St-Zacharie, Qué. 13avril-26fs-2B-18603

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 3 et 3 chambres, plus chambre de bain, meublé, $30., par mois. Aussi chambres avec eau et toilette $15.00 par mois. S'adresser 185 RUE ST-JEAN, app. 3. 3mai-6fs-5B-18758

ARGENT A PRETER

5% Prêts sur production de Plans et devis de maisons projetées, ou sur constructions terminées. Paul Samson, N. P., 166 RUE ST-CYRILLE. 10mai-6fs-7B-18823

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque; maison à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser L.-E. FORTIER, 87 de l'Eglise, téls. 9450, rés. 4-5312. 10mai-26fs-7H-18821

ARTICLES DE MENAGE

MEUBLES. — A l'occasion du déménagement nous avons assortiment considérable de meubles neufs et d'occasion, tels que chesterfield, studio coach, set à dîner, ameublement chambre à coucher, garde-robe noyer, machine à coudre, chaise invalide, poêle électrique 2 ronds avec fournaise, neuf et d'occasion, poêle de cuisine, etc. L.-J.-A. Demers Cie, 183, de la Couronne, tél. 2-2685. J.n.o.-9H-78120

A VENDRE, une laveuse électrique pour balance de compte. J.-E. Beaudoin, 66 ST-JOSEPH, tél. 2-2724. 25avril-26fs-9H-18702

GLACIERE ELECTRIQUE, marque "General Electric", grandeur moyenne à vendre à sacrifice. Ecrire à CASIER No 17, L'Evénement-Journal, 420 rue St-Vallier, Qué. 9mai-6fs-9B-18814

PIERRE DENIS, tél. 4-0388 —Nous achetons ménage, tels que set chambre, set de salle, lits sommiers, matelas, set rotin, cuisine, habit d'homme, fusil, carabine, poêles, fournaises, outils. Aussi quantité de meubles à vendre. Tous en bon ordre. S'adresser 188 DU PONT, tél. 4-0388. 10mai-26fs-9H-18820

POELE A GAZ, marque Gurney, 4 feux, fourneau sur le côté, à vendre. S'adresser 129 RUE ABERDEEN, Qué. 1fs-9B-18824

BICYCLES

Henri Falardeau "Bicycles"

ASSORTIMENT DE BICYCLES C. C. M., neufs et usagés, ainsi que tricycles. Spécialité, réparations de toutes marques de bicycles, à prix modérés. Assortiment complet d'accessoires. 324½ RUE RICHELIEU, tél. : 5494. 8mai-26fs-H-18803

BOUTEILLES

QUEL QUE SOIT LE PRODUIT que vous embouteilliez, nous avons des bouteilles, flacons (flasks), pour répondre à tous vos besoins tels que bouteilles de pharmacie de toutes genres et de toutes dimensions, jarres à confitures, marinades et miel de toutes grandeurs, bouteilles pour sirop d'érable. S'adresser à l'Echange de Bouteilles de Québec Enrg., 425 RUE ST-JOSEPH. Tél. 4-3898. 9mai-26fs-Bouteilles-H-18815

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER, pension si désirée, eau chaude à l'année, usage du téléphone. Située au No 193, Avenue des Oblats. 5mai-6fs-27B-18784

PRES DU PARLEMENT, 2 grandes chambres à louer, bien ensoleillées. S'adresser le soir à 32 RUE CONROY, tél. 4-3846. 10mai-6fs-27B-18825

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN. — Erable, merisier, 2 pds 2½ pds, slabs de bouleau, merisier, épinette, spécial 1-3 corde bois mêlé $1.80. Cour 59 ST-BENOIT, résidence, 80 Ave Renaud, tél. 9481. Aussi déménagement à bon marché. 20avril-26fs-34H-18657

ATTENTION. — Merisier, érable 2 pds et 30 pouces, slabs de bouleau croûtes de merisier. Aussi croûtes et slabs d'épinette $1.25 le cordon de 4 pds. Livré dans toute la ville. P. Desharnais, 349 MARIE DE L'INCARNATION, tél. 2-1834 22avril-26fs-34H-18679

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES La valeur résiste à l'épreuve

CLAVIGRAPHES

Location $2.00 - $2.50

CLAVIGRAPHES USAGES à vendre de $10.00 en montant. Conditions de paiements, garantis par écrit. Location $2.00 et $2.50 par mois. Service le soir. Livraison à domicile. JULES LE ROSSIGNOL, 269 CANARDIERE, Québec. Tél. 4-3130. Merc-jeudi-lundi-au 16juin-H-18650

CONSTRUCTION

BOIS DE CONSTRUCTION. — Merisier de plancher, bardeaux B. C. Fir embouveté, moulures, épinette, préparée ou brute, etc. Il vous intéresserait de connaître nos prix. BILODEAU & DORE, marchands de bois, 280 St-Paul, tél. 2-5035 15avril-26fs-Const.-H-18625

DANSE

ON DANSE bien quand on apprend à l'école Théâtra, directeur Jean Casino, 8ième année. Attention aux personnes ne sachant pas danser du tout. 70 ST-JEAN, tél. 4-4178. Mer.-sam.-lundi-au 29mai-46H-18498

EXTERMINATION, VERMINE

MAHEU et MAHEU & CIE. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes avec ou sans gaz, sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto" parfumé et garanti 100 p.c. actif par Gouvernement Fédéral. Consultations gratuites. 145 DU PONT, Québec, tél. 8380. 13avril-26fs-Ext. Vermine-18605

DIVERS A VENDRE

ATTENTION AUX CULTIVATEURS! Nous avons une quantité d'huile à couvertures, pour le bardeau de bois, cèdre, etc., que nous vendons au baril seulement à .22 sous le gallon. F. O. B. Québec. PRODUITS ANGLO CANADIENS 658 rue St-Vallier, Québec, tél. 2-1112. Lundi-merc-ven.-au 26mai-43H-18445

FOURRURES

APPELEZ 6594, pour votre storage de fourrures contre feu, vol et mites. Voûtes garanties par les inspecteurs. Une visite vous convaincra. Assortiment complet de fourrures du printemps. Henri Poitras, 70 DOLBEAU, près des Franciscains. 19avril-26fs-59H-18652

MOTS CROISÉS

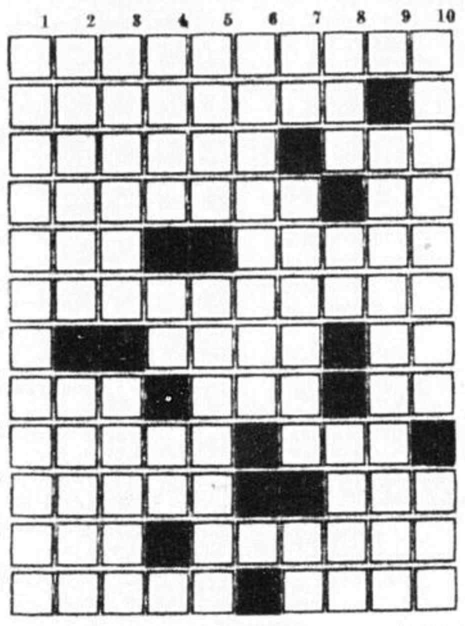

HORIZONTALEMENT

1.—Discuta avec l'ennemi.
2.—Crie à pleine voix.
3.—Dont il ne reste rien. — Sert à la préparation des cuirs.
4.—Verre très recherché. — Note.
5.—Saison. — Ancien pays d'Asie.
6.—Fabricant de fausses chevelures.
7.—Choisit. — Négatif.
8.—Commencement d'Italie.—Trois fois. — Partie de squelette.
9.—Instrument de ménagère. Porte des graines.
10.—Ville importante de France. A l'audace.
11.—Epoque. — Machine d'ouvrières en étoffe du pays.
12.—Etoffe. — Crochet en forme d's.

VERTICALEMENT

1.—Qu'on peut entendre.
2.—Jeu de scène au théâtre. — Etre silencieux.
3.—Produit des fleurs odoriférantes. — Se diriger.
4.—Parcourues. — Note. — Se trouve dans les documents judiciaires.
5.—Met en circulation. — Dernière
6.—Assemblage de petites pierres à couleurs différentes.
7.—Dans. — Bête à fourrure. — Pronom.
8.—Propre. — Conjonction. — Légumes familiers.
9.—Habitantes d'Amiens.
10.—Banlieue de Paris. — Epoque.

Solution du problème d'hier

M	A	N	C	H	E	T	T	E	S
E	M	E	R	I	T	E	■	T	U
R	E	T	I	C	E	N	T	E	S
O	R	■	T	■	■	U	R	N	E
V	I	S	I	O	N	■	I	D	■
I	C	A	Q	U	I	E	R	■	C
N	A	■	U	R	E	■	E	L	A
G	I	T	E	S	■	O	M	E	R
I	N	E	S	■	T	R	E	V	E
E	■	N	■	O	R	■	■	A	S
N	E	T	■	T	A	U	D	I	S
S	T	A	L	A	C	T	I	T	E

FOURRURES

Ph. Breton — Fourrures

NOUS NOUS SPECIALISONS dans les manteaux de fourrure faits sur mesures, dans les tout derniers styles et aux plus bas prix. Réparation et remodelage à prix très avantageux. Il est dans votre intérêt de nous consulter avant de conclure toute transaction. 152 RUE ST-OLIVIER, tél. 8656. 1mai-26fs-59H-18740

G. Mercier, Fourrures

CONFECTION sur mesure, les plus récents modèles, ouvrage garanti. Renards, martres, garnitures, notre choix est au complet. Faites réparer vos manteaux maintenant. Profitez des bas prix, aussi storage, 150 DORCHESTER, tél. 9830. 15mars-52fs-59H-18331

Léo Bernard — Tél. 3-1329

810 ST-VALLIER. Voûte moderne pour entreposage de fourrures. Assortiment renards, martres, etc. Réparations et transformation. Beau choix de manteaux faits. Prix réduits pour l'été. 15mars-52fs-59H-18332

HOMMES DEMANDES

SOYEZ PRETS POUR EXAMENS. Nous en avons aidé des centaines à obtenir situations de facteurs, commis aux postes, examinateurs aux douanes, commis et sténographes, etc. Brochure gratuite de renseignements, M. C. C. SCHOOLS LTD Toronto 10. La plus vieille au Canada. Merc.-sam.-au 31mai-65B-18761

LOGEMENTS A LOUER

RUE ST-CYRILLE, 462-464 — Logements 9-10 pièces, chauffés, eau chaude à l'année, 2e et 3e étages. S'adresser O. PLAMONDON, 8167—3-3826. 13avril-26fs-73H-18602

AVE BOUGAINVILLE No 36, appt 5. — Logement 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Réfrigérateur si désiré. Aussi garage. S'adresser Emile Frenette, 75 ST-LAURENT, téls. 3-4840, 7949, 6933. 4mai-6fs-73H-18768

98 Marquette

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 10 pièces plus chambre de bain, 1er étage, aussi logements de 6 pièces plus chambre de bain, 1er, 2ème et 3ème étages, tous ces logements munis de réfrigérateurs et système de Televox. S'adresser à C.-E. MIGNER, 96 Marquette. Tél. 2-3130 ou 4-1840 5mai-6fs-73H-18781

ST-SAUVEUR — 542 ST-FRANÇOIS. — Logement chauffé, 6 pièces et chambre de bain, dépense, cave à légumes. S'adresser 542 St-François, TEL. 9824. 6mai-6fs-73B-18797

MAISON A LOUER

MAISON MEUBLEE à louer, du 15 juin au 15 septembre. Petite, confortable, complète. Quartier Montcalm. Poêle à gaz et frigidaire neufs, garage, sept pièces, grande cuisine et cave. S'adresser CHAMBRE 822, Price House. 4mai-6fs-79B-18771

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, chambres semi-privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, Québec 15avril-26fs-M.-H-18626

MATERNITE LICENCIE, honnête, tranquille, médecin au choix de la personne. Attention spéciale aux gens de la campagne. Plaçons bébé S'adresser 16 D'ARTIGNY, Québec, tél. 2-1966. 11avril-26fs-H-18575

MEDECIN

Docteur Chs Rinfret

VOIES GENITO-URINAIRES, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, maladies vénériennes. 59 ST-JOSEPH, App. 101 Heures de bureau: 10 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. TEL. 4-4061. 29avril-26fs-Médecin-H-18733

Dr René Plamondon

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Maladies vénériennes et de la peau 14 RUE LACROIX, tél. 2-3052 Heures de bureau : 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur entente. 2mai-26fs-MédecinH--18751

NETTOYAGE

TEINTURERIE MATHIEU LTEE, tél. 4-1600. — Pour nettoyage à sec, Pressage, Teinture de complets, Paletots, manteaux, robes, etc. Service prompt, courtois. Appelez 4-1600, 15 RUE ST-ALBERT, Québec. 1er mai-26fs-Nett.-H-18738

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANÇAIS, STENOGRAPHIE comptabilité — Cours commercial complet, classique et préparation pour brevet et tous les examens de la province. Cours d'été le jour et le soir. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, (angle rue St-Jean), tél. 2-7490. Cours tout l'été. 2mai-26fs-46H—18753

MISS ALLEN, professeur d'anglais, 196 St-Jean, App. 9 Tél. 2-3331. Enseignement rapide, sans devoirs. Longue expérience à Toronto, Londres et 8 ans à Québec. Leçons privées ou en petits groupes. Heures de bureau: 10h 30 a. m. à 10h.30 p. m. Lundi-mer.-sam.-au 17mai-46H-18375

LISEZ LES ANNONCES Faites valoir votre dollar

FOURRURES

Pour votre storage tél. 3-4892

CONFIEZ-NOUS votre storage. Assortiment de fourrures du printemps. Ainsi que garnitures, confection et réparation durant l'été à prix modéré Uld Bédard, 244 RUE RICHELIEU, tél. 3-4892 et nous irons chercher votre manteau. 2mai-26fs-59H—18752

J.-B. Pelletier — Tél. 3-3050

ENTREPOSAGE des fourrures. Remodelage dans les nouveaux styles avancés 1938. Modèles exclusifs. Spécialité, renards argentés et autres couleurs, martres de roches, etc., aussi boléros, 538 ST-JEAN, Québec, tél. 3-3050. 15mars-52fs-59H-18330

A. Gauvreau. Tél. : 4-1374

STORAGE 1%. — Voûtes modernes, entre feu, vol, mites. Assortiment de fourrures de printemps. Confection et réparation. Prix réduit, 97, 5ième RUE, coin 4ième avenue, Limoilou. Sam.-Lun.-Mer.-29mai-26fs-59H-18493

Commerce --- Professions --- Métiers — LE GUIDE —

Chaque jour un service impeccable

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Catalogue Gratis

INTERESSANT CATALOGUE de linge seconde-main et neuf. Gros et détail plus bas prix, meilleure qualité. Remarquez bien l'adresse, D. Assh, 30 ST-JOSEPH, Québec, P. Q. 6mai-26fs-C.D.H-18793

QUEBEC NEW SECOND HAND, déménagé à 44½ St-Joseph, 3 manteaux dames pour $1.00 et plus, seconde main Robes 25c, 7 robes assorties pour $1.00 Blouses d'hommes 50c et plus. Pantalons soldat 69c. Gros et détail. Demandez catalogue. 24avril-26fs-C.D.H-18684

REPARATIONS DE LAVEUSES

JE PASSERAI CHEZ-VOUS évaluer la réparation de votre laveuse électrique, sans aucune charge de votre part. Prix modique, toutes réparations. MARCEL DOSTIE, tél. 2-2724. 25avril-26fs-C.D.H-18703

TABAC

AUBAINE INCOMPARABLE. — 8 livres de tabac assorti pour $1.00 Quesnel, Belgique, Champlain, Obourg, Rouge, Bleu, Havane, comme stock 3 paquets d'allumettes gratis. Satisfaction garantie Joseph Tremblay, 811 ST-VALLIER. 20avril-26fs-C.D.H-18656

Montreal Jobbing

21-21½ SAINT-JOSEPH, QUEBEC IMPORTANTE NOUVELLE — $35000.00 de marchandises. Nous venons de recevoir quatre chars de marchandises neuves et de seconde-main pour le printemps et l'été comprenant des paletots et habits pour messieurs, des manteaux et des robes pour dames et fillettes, un gros lot de coupons de toutes sortes, soie, satin broadcloth piqué coton à chemise et à overalls. Aussi une grande quantité de linge d'ouvrage tel que chemises, pantalons, coupe-vent, bas, etc., etc. Nous avons aussi à l'année un assortiment de beaux capots de chat sauvage, de chèvres, et en ours aussi de belles robes de carrioles. C'est le temps de faire votre choix. Avant d'acheter ailleurs rendez-vous à notre magasin, vous vous convaincrez que nous avons le plus beau stock et les plus bas prix en ville de Québec. Demandez notre catalogue 1939, il est gratis N'oubliez pas l'adresse : Montreal Jobbing 21-21½ ST-JOSEPH, Québec. 13avril-26fs-C.D.H-18596

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière

PLANCHER posé et sablé à la perfection. Seul représentant du fini le plus résistant et de la cire non-glissante imperméable. S'adresser E. DUFOUR, 82 Côte Ste-Geneviève, tél. 2-4360. 6mai-26fs-C.D.H-18791

SALONS de Coiffure

Salon Beauté Yvette

SI VOUS DESIREZ être bien coiffée, prenez votre appointement au Salon Yvette, tél. 2-6560. Permanents de tous genres, Komol, Marcel, Ondulation à l'eau, teinture, etc. Mlles Binet et Samson. 78 BOURLAMAQUE 11avril-26fs-S.C.H-18577

Permanent garanti pour 12 mois

TRES BEAUX PERMANENTS garantis pour 12 mois, à l'huile française, indéfrisable, $15.00 pour $1.50, pour 10 jours seulement avec ou sans fil. Aussi teinture et tout genre de coiffures Salon Larose, 87 DE L'EGLISE, coin St-Joseph tél. 8021 Simone Perron, propriétaire. 12avril-26fs-S.C.H-18592

Poils superflus

ENLEVES pour toujours par la machine "Electrolise Multiple" SALON DE SALABERRY. Aussi coiffures de tous genres et massage avec les fameux produits "Audrey Allyn". 617½ RUE ST-JEAN, tél. 3-4780. 15avril-26fs-S.C.H-18628

Salon Ivoire

REDUCTION sur tous les Permanents à l'huile $7.00 pour $1.50. Traitement du cuir chevelu, gratis avec permanent de $3.00. Bain Turc. Tous genres de coiffures. Poêle électrique et accessoires de foyer à vendre. M. G. Bélanger, prop., 93 ST-JOSEPH, tél. 2-8378. 6mai-26fs-S.C.H-18792

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES La valeur résiste à l'épreuve

Salon de Salaberry

AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et un bon massage avec produit "Audrey Allyn" et autres et tout ce qui concerne la chevelure, consultez nos experts. Soyez assurée d'une entière satisfaction. Mlles Nadeau, Dufour, Bérubé et Drolet; M. Marcotte, Salon de Salaberry, 617 SAINT-JEAN. Tél. 3-4780. 15avril-26fs-S.C.H-18627

SALON LELY

60½ RUE ST-JOSEPH. Mlle R. Perron désire aviser sa nombreuse clientèle qu'elle occupe son nouveau local 60½ RUE SAINT-JOSEPH, 2ième étage. Un grand spécial est offert. Permanent $12.00 pour $1.50, sur machine sans fil et avec fil. Pour appointement, tél.: 9370. SALON LELY, 60½ rue St-Joseph, 2ième étage. 30avril-26fs-S.C.H-18469

ACCESSOIRES SALON BEAUTE

LA MAISON ULRIC BEDARD LTEE, 878 St-Vallier a toujours grand assortiment machines permanents sans fils, nouvelle machine Lido, automatique, Acmé Junior, Paristyl, machines fils, usagées ou neuves, séchoirs toutes sortes, ameublements des plus modernes Prix défiant compétition. Ecrivez pour détails. 21avril-26fs-C.D.H-18668

Salon Beauté Laflamme

EXIGEZ LE PERMANENT VAPO-CURL et non un autre que l'on vous fera croire pareil. "Vapo-Curl" est votre garantie. Pas de chaleur ni pesanteur, sécurité absolue. Spécialité pour vos cheveux. Le Kira-Lac fait d'un cheveu abîmé un cheveu neuf. Coiffeuses expertes. Pour appointement tél. 4-0265. Studio de Beauté J.-K. Laflamme, 60 AVE CARTIER. 8mai-26fs-SC.H-18804

ON DEMANDE A ACHETER

VIEIL OR — VIEUX BIJOUX — Achetons vieux bijoux, chaînes, bracelets, dents or, évaluation gratis. $26.00 pour 22 carats, montres seconde main toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 ST-JOSEPH, Ch. 5, Edifice St-Cyr. Tél. 3-4097. 1mai-26fs-86H-18739

OBJETS PERDUS

PERDU LE 5 MAI, une lunette d'approche, du Palais Montcalm à un taxi. Prière de rapporter au bureau de L'Evénement-Journal ou de téléphoner au No 2-1489. Récompense promise. 8mai-3fs-87B-18810

PROPRIETES A VENDRE

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE—30' x 100' 4 étages et cave, façade sur deux rues; excellent poste pour commerce de touristes, magasins, restaurant, bureaux, petits appartements chambres. etc. Prix attrayant avec conditions très faciles. S'adresser "LE SOLEIL" Phone 7131.

REPARATIONS DE MATELAS

Matelas Frontenac—Tél. 5347

FRONTENAC MATTRESS ENR., manufacturier de matelas Spécialité, réparations tous genres matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume, réparations sommiers, rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. 15 RUE BOISSEAU. Tél. 5347. Ulric Poulliot, prop. 20avril-26fs-Matelas-H-18661

VOLAILLES

INFORMEZ-VOUS de nos "prix spéciaux quotidiens" pour poussins Bray. Peut-être avons-nous l'aubaine que vous cherchez. BRAY HATCHERYY Case D, 30 Dufferin, Sherbrooke, P. Q. 10mai-2fs-112B-18819

NON CLASSIFIEES

Dr Léo Robert

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS— Spécialités: Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24 COTE DU PALAIS. Tél. 2-1003 21avril-26fs-115H-18667

FU MANCHU

L'aiguille de la folie — *Par SAX ROHMER*

IMMEUBLES

H. P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
2-6 COTE D'ABRAHAM — TEL. 5169
PARC PRESTON — Terrains à vendre ou rente constituée à prix très bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et de la banlieue.
21avril-26fs-114H-18666

SAUVETAGE DRAMATIQUE DE TROIS PECHEURS

Rimouski, 10. — (D. N. C.) Un sauvetage dramatique a été opéré à l'entrée du havre de Matane, en fin de semaine, alors que deux pêcheurs qui avaient été projetés hors de leur barque par une grosse vague ont été repêchés à temps par l'équipage du "Fernand Rinfret". Ces deux pêcheurs sont MM. Wilfrid Guimont et Arthur Boulanger, qui revenaient avec leur pêche de la journée, lorsque leur barque devint incontrôlable, à cause des grosses vagues qui la firent tourner sens dessus dessous. Tous deux s'accrochèrent désespérément à leur bateau et crièrent au secours, de sorte que la vedette de la Gendarmerie royale put les sauver. La barque a pu être reprise à deux milles plus loin par un autre pêcheur, M. Emile Leclerc. M. Guimont a perdu trois filets de pêche et dix quarts de poisson.

LES PELERINAGE A SAINTE-ANNE

Comme par les années passées, un grand nombre de pèlerinages se feront cette année au sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré. Déjà, il y en a plusieurs d'organisés. Le premier aura lieu le 14 mai. Voici la liste connue à date: 14 mai: Sourds-Muets de Québec, 150; le 18: Ecole Montcalm, 275; Patronage des Srs Franciscaines, 1,100; le 25: Séminaire de Québec, 700; le 27: Pensionnat St-Louis-de-Gonzague, 450; le 28: Congrégation de la Haute-Ville, 175: la Fraternité St-Antoine, Montréal, 600; le 30: collège de Lévis, 400; le 1er juin: enfants de la paroisse du St-Esprit, 800; le 4: les Rédemptoristes de Montréal, 1,000; la paroisse de Limoilou, 800; le 11: les Pères du T. S. Sacrement, Montréal, 1,000; le 18: Lachine, Montréal, 1,000.

SEANCE DE L'UNION NATIONALE DUPLESSIS

Demain soir, à 8.30 heures, il y aura une très intéressante séance cinématographique à l'Union nationale Duplessis de Québec-Est, 262, rue Ste-Hélène.

Cette séance de projections lumineuses sera sous la présidence de M. J.-Adélard Gosselin et comprendra plusieurs documentaires instructifs fournis par le Département provincial de l'Agriculture.

Tous les membres du club, leurs amis et leurs dames sont invités à cette séance gratuite, due à l'amabilité de l'honorable Bona Dussault.

AVIS GENERAL

A partir d'aujourd'hui, 10 mai, les bureaux de poste de Bras d'Apic et St-Marcel de L'Islet échangeront avec le train No 2 "Campbellton & Lévis" à la station de L'Islet les lundis, mercredis et vendredis, en plus de leur service actuel, avec les trains 51 et 52 "Québec & Tourville" les mardis, jeudis et samedis.

Ce transport des malles entre St-Marcel de L'Islet, Bras d'Apic et St-Cyrille de L'Islet se fera par M. Edouard Mercier aux heures voulues pour faire raccordement aller et retour avec le courrier Eustache Laurendeau qui effectue le service entre St-Cyrille de L'Islet et la gare du chemin de fer à L'Islet Station, en raccordement avec le train No 2 du C. N. R. dû à 7.06 p.m.

Ovila Légaré
et ses
BOUTE-EN-TRAIN
POSTE CHRC—7.15 P.M.
tous les lundis et jeudis
MUSIQUE • CHANT
COMEDIE
Gracieuseté des fabricants du tabac
VOGUE "Fine Cut"

ECOUTEZ
LE REPORTER
— de —
L'EVENEMENT-JOURNAL
— à —
CHRC
tous les jours
(dimanche excepté)
à 11 heures du soir

GRAND BINGO

Au profit de l'Oeuvre des Vendeurs de Journaux.

Mardi, le 16 mai courant, à 8 heures du soir, aura lieu un grand Bingo, à la salle des Zouaves, "Halle Berthelot" au profit de l'Oeuvre des Vendeurs de Journaux.

Ce grand Bingo est organisé par un groupe de jeunes gens du Patronage St-Vincent de Paul.

25 parties seront jouées.

De nombreux prix de présence seront distribués.

2 voyages à Montréal, comme prix de présence.

Allons en foule, mardi soir, le 16 mai à la salle des Zouaves.

L'on s'amusera fermement et sainement, tout en faisant la charité à une Oeuvre indispensable et très méritoire.

TIRAGE LE 2 JUIN D'UNE VALEUR DE $70.00

1er prix: $30.00; 4 prix de $5.00 et 30 prix de consolation. Ce tirage au profit de l'église du Saint-Esprit aura lieu le 2 juin. Billets en vente au presbytère du St-Esprit, 72, 8e rue aux prix de 3 pour 10 sous, 10 pour 35 cts et 25 pour 80 cts. S. V. P. ajouter une enveloppe affranchie avec la commande.

VOS AUDITIONS PREFEREES

ECOUTEZ, AUJOURD'HUI

Mencredi, 10 mai

8.00 a.m.—CHRC—Nouvelles de l'Evénement-Journal.
8.00 a.m.—CKAC—La Parade du Matin.
9.00 a.m.—CKAC—Voisinons.
9.05 a.m.—CBF - CBV - CBM—Happy, Jack, chanteur.
9.15 a.m.—CBF - CBV - CBM—Jerry Sears et son orchestre; Dorothy Rochelle, chanteuse.
9.30 a.m.—CBF - CBV—Les chansons que vous aimez entendre.
10.00 a.m.—CBF - CBV—Vie de Famille.
10.00 a.m.—CHGB—Echo laurentien.
10.15 a.m.—CKCV—Violoncelle classique.
10.15 a.m.—CBF - CBV—Chansonnettes françaises.
10.30 a.m.—CBF - CBV—Quelles nouvelles, avec Jovette.
10.45 a.m.—CHRC - CKAC—Grande Soeur.
10.45 a.m.—CBF - CBV - CBM—Musique symphonique.
11.15 a.m.—CKAC—Atmosphère de Vienne.
11.15 a.m.—CHRC—Nos solistes.
11.30 a.m.—CKCV—Lequel préférez-vous?
11.30 a.m.—CHRC—Orgue et piano.
12.00 midi—CBF - CBV—Alice Cornett, chanteuse.
12.00 midi—CBM—Ernest Coulton, baryton.
12.15 p.m.—CBF - CBV—"The Kidoodlers".
12.15 p.m.—CHRC—La chanson de Paris.
12.35 p.m.—CBF - CBV - CBM—Le trio Toronto.
1.00 p.m.—CKCV—Nouvelles du Soleil.
1.30 p.m.—CBF - CBV -CBM—"Words and Music".
1.30 p.m.—CHRC—Irradiation de la conférence prononcée au déjeuner du Club Renaissance.
1.45 p.m.—CBF - CBV—Phil Brito, ténor.
2.00 p.m.—CHRC—Bonjour, Madame.
2.00 p.m.—CBM—L'orchestre Palmer House.
2.00 p.m.—CBF - CBV—Le Réveil rural. Conférencière: Mme Laurette Larocque-Auger.
2.15 p.m.—CBF - CBV - CKAC—La Rue Principale.
2.15 p.m.—CHRC—JL'Orpheline du Faubourg.
2.15 p.m.—CBM—Relais de Londres.
2.30 p.m.—CKAC—Orchestre de concert.
2.45 p.m.—CKAC - CHRC—La Femme à la page.
3.00 p.m.—CHRC—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—CBF - CBV—L'orchestre de Del Courtney.
3.30 p.m.—CKAC - WABC—"Swing Serenade".
3.45 p.m.—CBF - CBV—Récital de piano.
4.00 p.m.—CKCV—Le dilettante.
4.00 p.m.—CHGB—Fragments d'opéras.
4.00 p.m.—CKAC—Dick Carroll et son orchestre.
4.15 p.m.—CKAC - WABC—"Time out for dancing".
4.30 p.m.—CKCV—Chanson française.
5.15 p.m.—CBF - CBV—Récital de chant.
5.15 p.m.—CKAC—Le Monde féminin.
5.30 p.m.—CKCV—L'Oncle Jean.
5.30 p.m.—CHRC—Extraits d'opéras.
5.30 p.m.—CBM—Quelques airs enregistrés par Lotte Lehman.
5.45 p.m.—CBF - CBV - CBM—Cotes de la Bourse de Montréal.
5.45 p.m.—CKCV—Programme du foyer.
6.00 p.m.—CBF - CBV—Les plus beaux disques.

Quatuor opus 18, No 1 . . . . Beethoven
Le Quatuor à cordes Calvet

6.15 p.m.—WJZ—Orchestre d'Adrian Rollini.
6.30 p.m.—WTIC—Les cordes mélodiques.
6.45 p.m.—CBV - CBF - CBM—Wishart Campbell, baryton.
6.45 p.m.—WABC—Musique de Barry Wood.
7.00 p.m.—CKAC - WABC—Amos'n Andy.
7.00 p.m.—HAT4, 9.12 meg., 32.8 m.—Ouverture romantique (Budapest).
7.00 p.m.—CHRC—Musique de concert.
7.15 p.m.—CBF - CBV - CBM—L'orchestre de Luigi Romanelli.
7.15 p.m.—WTIC—L'orchestre de Richard Himber.
7.30 p.m.—CBF - CBV - CBM—Invitation à la Valse. Orchestre symphonique et solistes.
7.30 p.m.—CHRC—Chronique parlementaire.
7.30 p.m.—WEAF—Quatuor.
7.45 p.m.—CFCF—L'orchestre de Maurice Spitalny.
7.45 p.m.—WEAF—"Sweetheart Serenade".
7.45 p.m.—CBF - CBV—A travers les revues. Causerie de M. René Beaudoin.
7.45 p.m.—CKAC—Le trio Markowski.
8.00 p.m.—WOR—Carlo Morelli, baryton, choeur, et l'orchestre d'Alfredo Antonini.
8.00 p.m.—WJZ—"Magic Melodies".
8.00 p.m.—CBF - CBV—Roy Shield et son orchestre.
8.00 p.m.—CHRC—Le Théâtre populaire de l'air.
8.15 p.m.—CKCV—Le Choix du Connaisseur.
8.15 p.m.—JZJ, 11.80 meg., 25.4 m.—Musique japonaise (Tokyo).
8.30 p.m.—WEAF - WTIC—Tommy Dorsey et son orchestre.
8.30 p.m.—CKAC - CHRC—La Chasse au Trésor.
8.30 p.m.—CHGB—Conférence.
8.30 p.m.—WABC—Paul Whiteman et ses musiciens interpréteront un pot-pourri d'airs de Gilbert et Sullivan; Joan Edwards, Clark Dennis et le quatuor Modernaires offriront de nouvelles chansons, comme contribution au programme.
8.30 p.m.—CBF - CBV—Sérénade pour cordes. Orchestre et solistes sous la direction de Jean Deslauriers.

Mlle Caro Lamoureux, soprano, chantera au cours de l'audition. Voici le programme de ce concert:

Danses de Nell Gwyn . . . . . . German
L'orchestre
Air de l'Amour Tzigane . . . . . . Franz Lenar
Mlle Caro Lamoureux
Bagatelle . . . . . . Beethoven
Petite Bijouterie . . . . . . Carl Bohm
L'orchestre
Clouds . . . . . . Ernest Charles
Mlle Caro Lamoureux
Rondo, du Quatuor No 6 . . . . . . Mozart
L'orchestre
Badinage, de l'opérette "Sweetherats" . . . . Herbert
Mlle Caro Lamoureux
Jalousie (tango) . . . . . . Gade
L'orchestre

8.45 p.m.—CKCV—Une vue sur la Cour.
9.00 p.m.—CBF - CBV—S. V. P.
9.00 p.m.—CBM—L'orchestre de Percy Faith.
9.00 p.m.—CKCV—Les Maitres du Violon.
9.00 p.m.—WEAF - WTIC—"Town Hall Tonight".
9.15 p.m.—DJD, 11.77 meg., 25.4 m.—Danses et chansons.
9.15 p.m.—WOR—L'orchestre de Woody Herman.
9.30 p.m.—CKAC - CHRC—Ceux qu'on aime.
9.30 p.m.—CKCV—Cadence et romance.
9.45 p.m.—CKCV—Gabrielle Lemay, pianiste.
10.00 p.m.—CBF - CBV - CBM—Paul de Marky.

Le pianiste Paul de Marky jouera Etude en la mineur et Polonaise en si bémol, de Chopin; Danse cubaine, de Lecuona, Campanelle, de Liszt, le Bleu Danube, de Strauss, Andante de la Sonate, opus 14, de Beethoven, et Valse-Etude, sa propre composition.

10.00 p.m.—CKAC - WABC—Raymond Paige: 99 hommes et une demoiselle. Nous entendrons à ce programme un pot-pourri d'airs de l'Ouest. Hildegarde chantera "What is There to Say" et "Penny Serenade". L'orchestre exécutera des airs favoris du public.
10.00 p.m.—WEAF - WTIC—Le programme de Kay Kyser.
10.00 p.m.—CHRC—L'Heure exquise.
10.00 p.m.—W8XAL, 6.06 meg., 49.5 m.—Musique de Cincinnati.
10.00 p.m.—W3XL, 6.10 meg., 49.1 m.—Choix de musique classique populaire (New-York).
10.15 p.m.—CHRC—L'Orgue du Rêve.
10.30 p.m.—CBF - CBV—Gilbert Darisse et son orchestre.
10.30 p.m.—CKCV—Nouvelles du Soleil.
10.45 p.m.—CBF - CBV—Lieder.

Mlle Marcelle Monette, soprano, et Mlle Françoise d'Amour, pianiste, ont préparé un programme de Lieder pour leur concert. Elles feront entendre des airs de Wolff, Schumann et de Schubert.

10.45 p.m.—WABC—Discours du président Roosevelt, pour l'inauguration du Nouveau Musée d'art moderne, à New-York.
11.00 p.m.—CHRC—Informations de l'Evénement-Journal.
11.15 p.m.—GSD, 11.75 meg., 25.5 m.—Causerie sur les affaires du monde (Londres).
11.15 p.m.—CHRC—Musique de concert.
11.15 p.m.—CBF - CBV—L'orchestre de Larry Clinton.
11.15 p.m. à 1.00 a.m.—CKAC - WABC—Orchestres de Charles Baum, Ozzie Nelson, Jack Teagarden et George Olsen.
11.30 p.m.—CBF - CBV—Russ Morgan et son orchestre.
11.30 p.m.—CHRC—Sous les palmiers.
11.30 p.m.—W2XE, 6.17 meg., 48.6 m.—Musique de danse.

ECOUTEZ, DEMAIN

Jeudi le 11 mai

ECOUTEZ DEMAIN — 11 MAI — CCCC
8.00 a.m.—Informations de l'Evénement-Journal.
8.00 a.m.—CKAC — La Parade du Matin.
9.00 a.m.—CBF - CBV — CBM — Happy Jack, chanteur.
9.00 a.m.—CKAC — Voisinons.
9.15 a.m.—CBF - CBV - CBM — Jerry Sears et son orchestre; Dorothy Rochelle, chanteuse.
9.30 a.m.—CBF - CBV — Les chansons que vous aimez entendre.
10.00 a.m.—CBF - CBV — Vie de Famille.
10.15 a.m.—CKCV — Piano classique.
10.15 a.m.—CBF - CBV — Voulez-vous savoir, Madame?
10.30 a.m.—CBF - CBV — Quelles nouvelles, avec Jovette.
10.30 a.m.—CHRC — Musique de concert.
10.45 a.m.—CKAC - CHRC — Grande Soeur.
10.45 a.m.—CBF - CBV — Musique symphonique.
11.00 a.m.—CKAC — Un Quart-d'heure d'opérette.
11.15 a.m.—CKAC — Radio-cinéma-revue.
11.45 a.m.—CHGB — Un brin de causette avec Jeannine.
11.50 a.m.—CKCV — Extraits d'opérettes.
12.00 midi—CBF - CBV — Quatuor vocal.
12.00 midi—CBM — Quelques airs enregistrés par Richard Tauber.
12.15 p.m.—CHRC — La chanson de Paris.
12.15 p.m.—CBF - CBV — Bailey Axton, ténor.
12.35 p.m.—CBF - CBV - CBM — L'orchestre de Pelham Richardson.
1.00 p.m.—CBF - CBV — Récital de piano.
1.00 p.m.—CKCV — Nouvelles du Soleil.
1.30 p.m.—CHRC — Irradiation de la conférence prononcée au déjeuner-causerie du club Kiwanis.
1.30 p.m.—CBF - CBV - CBM — "Words and Music".
1.45 p.m.—CBF - CBV — Rakov et son orchestre.
2.00 p.m.—CBF - CBV — Le Réveil rural. Conférencier, M. Stanislas Chagnon, qui parlera de la "Production animale".
2.00 p.m.—CBM — L'orchestre Palmer House.
2.00 p.m.—CHRC — Bonjour, Madame.
2.15 p.m.—CHRC — L'Orpheline du Faubourg.
2.15 p.m.—CKAC - CBF - CBV — La Rue Principale.
2.15 p.m.—CBM — Relais de Londres.
2.30 p.m.—CKAC — Mélodies rythmées.
2.30 p.m.—CBF - CBV — Concert sous la direction d'Harold Sanford.
2.45 p.m.—CHRC - CKAC — La Femme à la Page.
3.00 p.m.—CKAC - WABC — Musique de l'armée américaine.
3.00 p.m.—CBF - CBV — Maurice Spitalny et son orchestre.
3.00 p.m.—CHRC — L'orgue enchanté.
3.30 p.m.—CKAC - WABC — Récital de sonates, avec Walberg Brown.
4.00 p.m.—CKAC - WABC — Les Soeurs Lebrun.
4.00 p.m.CKCV.—Le dilettante.
4.00 p.m.— CHGB.— Grand orchestre.
4.15 p.m.—CKAC WABC.—Les variétés de Ray Block.
4.15 p.m.—Récital d'orgue.
4.30 p.m.—CBF, CBV.—Les chefs d'oeuvre de la musique.
5.15 p.m.—CKAC.—Le Monde féminin.
5.15 p.m.—CBF CBV.—Dave Davies, chanteur.
5.15 p.m.—CHRC.—Cocktail Musical.
5.30 p.m.—CBM—Récital de piano.
5.45 p.m.—CBF CBV CBM.—Cotes de la Bourse.
5.45 pm.—CKAC CHRC.— Madeleine et Pierre.
6.00 p.m.—CBF CBV.—Les plus beaux disques:

Roméo et Juliette . . . . . . Tschaikowsky
L'Orchestre symphonique de Boston
Romance sans parole . . . . . . Tschaikowsky
L'Orchestre symphonique de Philadelphie
Symphonie No 6 (pathétique) . . . . . . Tschaikowsky
(3ième mouvement).

6.00 p.m. CKAC.—Ovila Légaré et ses bout-en-train.
6.00 p.m.—WJZ CFCF.—L'orchestre de George Duffy.
6.30 p.m.—WTIC.—Les Cordes mélodiques.
6.30 p.m.—CBF CBV.—Journal parlé de Radio-Canada.
6.30 p.m.—WEAF. "Sweet and low".
6.45 p.m.—WABC.—Les chansons de Nan Wynn.
6.45 p.m.—CBF CBV CBM.—Les pianistes Leblanc et Janelle.
7.00 p.m.—HAT4, 9.12 meg 32.8. "Ouverture du Printemps". (Budapest).
7.00 p.m.—CKAC.—WABC.—Amos'n Andy.
7.00 p.m.—WEWAL, 6.04 meg., 49.6 m. L'Heure symphonique (Boston).
7.15 p.m.—CHRC—Ovila Légaré et ses bout-en-train.
7.14 p.m.—FEAF WTIC.—Variétés vocales.
7.30 p.m.—CBV, CBM, CBF.—Chanteurs russes.
7.30 p.m.—2RO, 11.81 meg., 25.4 m. Extraits d'operas (Rome).
7.30 p.m.—WJZ.— Le trio Rollini.
7.45 p.m.—CKCV.—Chronique parlementaire.
7.45 p.m.—CKAC.—Trio Markowski.
7.45 p.m.—CBF CBV.—Le Quart-d'Heure de la bonne chanson.

MM. Albert Viau, baryton, François Brunet, ténor et Roland van de Goor, pianiste, ont préparé pour le quart d'heure de la Bonne Chanson, aux postes du réseau français de Radio-Canada, émission du jeudi, 11 mai, à 7 h. 45 du soir, le programme suivant:

Le Ber . . . . . . Albert Larrieu
MM. Viau et Brunet
Le Blé qui lève . . . . . . R. P. Henri Gervais
MM. Viau et Brunet
Tout doucement . . . . . . André Chenal
M. Viau
C'est la belle Françoise . . . . . .
MM. Viau et Brunet
La Paimpolaise . . . . . . T. Botrel
MM. Viau et Brunet

8.00 p.m.—WEAF - WTIC—Rudy Vallée et ses variétés.
8.00 p.m.—CKAC—L'amour voyage.
8.00 p.m.—CHRC—Gabrielle Pouliot, vocaliste.
8.00 p.m.—CKCV—Chariot se promène.
8.00 p.m.—WABC—L'Heure de Kate Smith.
8.00 p.m.—CBM—Sevillana.

Henri Miro, chef d'orchestre, a inscrit au programme de Sevillana des airs de compositeurs espagnols. Il fera entendre aussi l'une de ses propres compositions, Mercedes. Voici son programme:

Toreros de Carton . . . . . . Chivarri
Derecho Viejo . . . . . . Arolas
Azor . . . . . . Gabaroche
Séguidille . . . . . . Jose Serrano
Troppi Miracoli . . . . . . Padilla
Mercédès . . . . . . Miro
Atorrante . . . . . . Romero
Clavelitos . . . . . . Valverde
Siboney . . . . . . Lecuona
La Savane . . . . . . Christiné

8.15 p.m.—W3CAL, 9.67 meg., 31.02 m.—Sérénade (New-York).
8.30 p.m.—CBF - CBV—Petite Symphonie.

La petite symphonie que dirige Alfred Wallenstein aux studios du Mutual Broadcasting System et dont Radio-Canada fait le relais jouera le jeudi, 11, de 8 heures 30 à 9 heures du soir, l'Ouverture Orion, de Bach, et le Tombeau de Couperin, de Ravel.

8.30 p.m.—CKAC—La chanson de Paris.
8.30 p.m.—CHRC—L'album populaire.
8.30 p.m.—TPA4, 11.71 meg., 25.6 m.—Concert avec le concours de la Société des Instruments anciens (Henri Casadessus).
8.45 p.m.—DJD, 11.77 meg., 25.4 m.—Concert militaire.
9.00 p.m.—CKAC - WABC—L'Heure amateur du major Bowes, irradiée de Berkeley, Cal.
9.00 p.m.—CBM—"Good News of 1939", avec Frank Morgan, Fanny Brice et l'orchestre de Meredith Wildon.
9.00 p.m.—CBF - CBV—"The Melody Weavers", avec Gordon Calder, ténor.
9.00 p.m.—CKCV—Cadence et romance.
9.00 p.m.—CHRC—Le Vaudeville de d'Air.
9.15 p.m.—CHGB—Intimité.
9.15 p.m.—WOR—L'orchestre de Woody Herman.
10.00 p.m.—CKAC - WABC — "Tune-up-time", avec André Kostelanetz, Kay Thompson et ses "Rhytm Singers", et Igor Gorin, baryton.
10.00 p.m.—CBM - WTIC—Bing Crosby et Bob Burns, comédien, et l'orchestre de Johnny Trotter.
10.00 p.m.—CBF - CBV—Le Festival de musique de Québec.
10.00 p.m.—W8XAL, 6.06 meg., 49.5 m.—Musique classique.
10.15 p.m.—CKCV—Paul Létourneau, baryton.
10.30 p.m.—CKCV—Informations du Soleil.
10.30 p.m.—CBF - CBV—Concert sous la direction d'Henry Weber.
11.00 p.m.—CHRC—Nouvelles de l'Evénement-Journal.
11.15 à 1.00 a.m.—CKAC - WABC—Orchestres de Jan Garber, Charles Baum, Sammy Kaye et Tommy Dorsey.
11.15 p.m.—CHRC—Musique de concert.
11.15 p.m.—GSD, 11.75 meg., 25.5 m.—Peter Yorke au piano (Londres).
11.15 p.m.—CBF - CBV—L'orchestre de Ray Herbech.
11.15 p.m.—CBM—Isaac Mamott, violoncelliste, et Gordon McLean, pianiste.
11.30 p.m.—CBM—Orchestre de danse.
11.30 à 1.00 a.m.—WEAF—Orchestres de Richard Himber, Will Osborne et Chick Webb.
11.30 p.m.—WJZ - WOR—Orchestres de danse.

CONCERT AU SEMINAIRE

Voici le programme du concert qui sera donné, demain soir, jeudi à 8 h. 30, dans la chapelle du Séminaire, par Mlle Rolande Dion, soprano, et M. Jean-Marie Bussières, organiste:

Fantaisie et Fugue en sol mineur, Bach, et Choral: Chrétien, c'est le temps de se réjouir, Bach; M. Bussières; A la Vierge Immaculée, Chausson, et Mater Dolorosa (extrait de la Légende de Ste-Cécile), Alex. Georges: Mlle Dion, accompagnée à l'orgue par M. Henri Gagnon; Nativité (des Poèmes symphoniques), Langlais, 1er Mouvement de la 6e Symphonie (Allegro) Widor, Andante, de la Grande Pièce Symphonique, Franck, et Vol, du bourdon, Rimsky-Korsakoff: M. Bussières; Ave Maria, Alex. Georges, et Alleluia, Mozart, Mlle Dion; 1ère Symphonie (Intermezzo et Finale), Vierne: M. Bussières.

PILULES
DU
DR. HAMILTON
POUR
MAL DE TÊTE
COLIQUE
CONSTIPATION
INDIGESTION
MALADIES DES
ROGNONS ET
DU FOIE

Maurice Genevoix parle à Rimouski

Rimouski, 10. (D.N.C.) — M. Maurice Genevoix, écrivain couronné par l'Académie française, détenteur d'un prix Goncourt, prononcera une conférence ce soir, au séminaire, sous les auspices de la Société des Conférences de l'amicale.

GREEN ET LA C. I. O.

Toronto, 10. (P. C.) — William Green, président de la Fédération Américaine du Travail, est parti pour Washington après qu'il eut dit aux délégués du 16e congrès trimestriel de l'Union internationale des employés de chemins de fer que "rien n'avait été fait à date en vue d'établir un accord entre la fédération et l'union rivale, la C.I.O.

"La fédération a grandi comme jamais depuis que nous avons un concurrent. Nous avons l'unité et la bonne volonté. Quelques-unes des unions qui nous avaient laissés reviennent au bercail", a dit Green.

La tempête s'abat sur la métropole

Montréal, 10. (P.C.) — Un orage électrique, accompagné d'une pluie torrentielle, s'est abattu sur Montréal, tard hier soir. Les automobiles n'ont pu circuler sous le tunnel de la rue Willington. Les services des tramways ont été interrompus par suite de pannes d'électricité.

TEMPERATURE

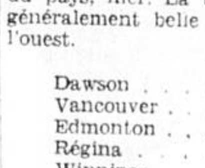

Toronto, 10. — (P. C.) Il y a eu de nombreuses averses et des orages électriques dans l'est du pays, hier. La température est généralement belle et chaude dans l'ouest.

	Min.	Max.
Dawson	24	44
Vancouver	38	60
Edmonton	36	52
Régina	34	50
Winnipeg	34	58
Toronto	57	65
Ottawa	48	72
Montréal	50	78
Québec	42	54
St-Jean	40	56
Halifax	38	74
Charlottetown	38	64

Pronostics

Bas St-Laurent — Vents frais, beau, plus chaud.

Lac St-Jean — Vents d'ouest, généralement beau, plus frais.

Outaouais et Haut St-Laurent — Vents d'ouest, beau, modérément chaud.

MEILLEUR pour BEBE
Aidez à entretenir la fine propreté et la délicieuse beauté de la peau du bébé en employant régulièrement
FABRICATION CANADIENNE
CUTICURA SAVON et ONGUENT

Chronique maritime

La première traversée du "Duchess of York"

Cet océanique du Pacifique Canadien, qui en est à son premier voyage de la saison sur le St-Laurent, transporte l'épouse de l'écuyer du roi, l'hon. Piers Legh, actuellement à bord de l'"Australia". — Dom Bellot, célèbre architecte bénédictin, est revenu à Québec, hier matin. — Il a fait la traversée à bord de l'"Ausonia", de la Cunard White Star. — Brève escale du garde-côtes "U. S. S. Dix".

EXPORTATION D'AVIONS

L'honorable madame Piers Legh, épouse de l'un des écuyers de Sa Majesté le roi George VI, est attendue à Québec, samedi, le 13 mai, à bord du paquebot "Duchess of York" du Pacifique Canadien commandé par le capitaine Charles Richardson, R. D., R. N. R.

L'époux de l'honorable madame Legh est également en route vers la vieille Capitale; mais à bord du paquebot royal "Empress of Australia", aussi de la même compagnie maritime.

La liste des passagers comprend d'autre part Sir Charles Gordon, l'un des directeurs du Pacifique Canadien; M. J.-R. Manion, assistant-commissaire du Commerce du Canada à Paris et lady Kingsmill, d'Ottawa.

Retour de Dom Bellot

Le célèbre architecte bénédictin, Dom Paul Bellot, est arrivé dans notre ville, hier matin alors que le paquebot "Ausonia", de la Cunard White Star, s'amarrait dans notre port pour une escale de quelques heures seulement.

Dom Bellot vient de compléter les plans de quatre églises dont trois en France et un pour le Portugal. Ces églises sont situées aux endroits suivants: Annecy, Annemasse, et Montpellier, en France et la quatrième à Porto, dans le Portugal.

Dom Bellot se rend à St-Benoit-du-Lac où il travaillera à la construction du nouveau monastère de l'abbaye bénédictine. Il sera aidé de Dom Claude Côté, O. S. B., de l'abbaye de St-Benoit et de M. Félix Racicot, ingénieur.

L'"Ausonia" était sous le commandement du capitaine C.-H. Bate, R. D., R. N. R., et transportait 225 passagers. Cet océanique est parti pour Montréal vers 9 heures de l'avant-midi d'hier d'où il appareillera vendredi prochain à destination de l'Europe.

L'"U. S. S. Dix"

Le garde-côte américain "Dix" s'est accosté dans notre port, hier matin. Ce navire qui vient de Boston est actuellement en route vers Erié, Penn., sous les ordres du capitaine A.-W. Powell. Son équipage est composé de dix-huit marins. Le navire est muni à la proue, d'un canon de petit calibre à tir rapide.

Le nom de "Dix" lui vient du général John-A. Dix, qui, en 1861 était l'auteur du célèbre message envoyé aux troupes américaines, pendant la guerre de Sécession.

Ce message était le suivant: "Si quelqu'un tente d'abattre le drapeau américain, tuez-le sur le champ".

Au hangar 28

Les travaux de réfection du hangar 28 se continuent présentement à une assez vive allure. L'on voit à fixer la toiture et les murs de ce hangar. Il devrait être prêt vers le 1er juillet prochain.

Des avions

L'"Antonia", de la Cunard White Star, qui remonte présentement le St-Laurent en direction de Montréal, prendra à son départ de ce dernier endroit une cargaison d'avions construits au Canada pour le compte du gouvernement de Londres. L'"Antonia" vient de New-York et n'a aucun passager à son bord. Il en sera de même à son départ de la Métropole canadienne.

Avis aux marins

Trois bouées rouges ont été placées pour l'utilité des hydravions en dehors du chenal, et aux environs de l'extrémité est de "Fly Bank".

L'on rapporte qu'une bouée d'hiver s'est légèrement déplacée du chenal à l'ouest de la bouée rouge à gaz No 42-Q.

Une bouée conique rouge portant le oN 26-S a été placée dans le havre de Chicoutimi.

La bouée à gaz placée à l'Ile St-Louis est rapportée comme étant éteinte.

SERVICE DES SIGNAUX

Québec - Montant 1.20 p. m. Beaverbrae 80 est, dû 7 p. m.
St-Jean, 14 - Brumeux, est. Descendant 9.15 a. m. Olympia, midi Grayburn.
Ile aux Grues, 31 - Montant 11.35 a. m. Blairdevon, 11.55 a. m. Ste Anne P. Chicoutimi, 165 - Ha Ha Bay arrivé 6.45 a. m.
Pte au Père, 158 - Brumeux, nord-est. Montant 9 a. m. Makefjell, 8.30 a. m. Blairbeg, 9.30 a. m. Malvina 65 est, 10 a. m. City of Wellington 50 est, madid Rio Verde 60 est.
Riv. à la Martre - Brumeux, est. Descendant 7.30 a. m. Mont Ste-Anne.
Cape Magdalen, 299 - Brumeux, est.
Pte Renommée, 330 - Brumeux, sud-est. Montant 7.30 a. m. Anthea, 8 a. m. Corabella, 9.30 a. m. Sirikishna, 12.55 p. m. Ravnefjell 40 E, 1 p. m. Blairmore 110 SE, 10.30 a. m. Alar 130 SE.
Cap des Rosiers, 354 - Brumeux, est. Descendant 12.30 p. m. Miron L.
Pte Maquereau, 409 - Nuageux, est.
Pte Escuminac, 466 - Brumeux, est.
Pentecôte - Gaspesia parti montant 7.45 a. m.
Clarke City, 285 - Jean Brillant arrivé 5.40 a. m.
North Sydney, 575 - Montant 9.50 a. m. Manchester Citizen 85 NE.
Sydney, 595 - Brumeux, est. Arrivé 10 a. m. Singkep.
Meat Cove, N. E. - Brumeux. Glace sur la rive.
Bathurst, N. B. - Nuageux, est. Pas de glace.
Cape Race, 835 - Clair, sud-ouest. Montant 10 a. m. Everagra 200 SSO.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 - Nuageux, sud-ouest. Montant 9.30 a. m. Brown Beaver, 10.40 a. m. Fenris, midi Eastern Star, 11.20 a. m. C. G. S. Bellechasse. Descendant 1.30 p. m. Père Toussaint.
Cap St-Michel, 125 - Clair, sud. Montant 11.25 a. m. Oakworth, 12.35 p. m. E. T. Douglass, 1.55 p. m. W. F. Nisbet. Descendant 12.15 p. m. Fjord.
Sorel, 100 - Nuageux, sud. Montant 11.55 Etoile du St-Laurent. Kingswood arrivé descendant 9.25 a. m. Goelette N. D. arrivée 12.10 p. m. Victrolite passé 1.45 p. m.
Trois-Rivières, 65 - Clair, nord-est. Adelphie arrivé montant 11 a. m. et reparti à 12.30 p. m. Goélette St. Ulric arrivée en descendant 12.26 p. m. repartie 1.30 p. m. Beavec 2 passé 12.45 p. m. Rose Helene arrivé 1.50 p. m. Eastwales passé 2.05 p. m.
Pte Citrouille, 55 - Clair, nord-est. Montant 2 p. m. A. C. Fields, 1.25 p. m. Ausonia. Descendant 1.40 p. m. Oakton, 1.39 p. m. Stagpool, 12.50 p. m. J. de V.
Grondines, 41 - Clair, nord-est. Montant 12.20 p. m. Mont Notre-Dame, 2 p. m. Sioux, 1.45 p. m. La Josuhée. Descendant 12.55 p. m. Bassano, 1.50 p. m. North Gaspé.
St-Nicolas, 12 - Clair, est. Descendant 1.23 p. m. Charles Huntley.
Québec - Clair, est. Sioux parti montant 9.40 a. m. Ausonia 9.50 a. m.

OUEST DE MONTREAL

Galops Canal, 99 - Clair, sud-ouest. Descendant 1.20 p. m. Redfern, 2 p. m. Elgin.
Dick Landing, 72 - Nuageux, ouest. Descendant 9.40 a. m. J. Holloway, 10.35 a. m. Kinnount, 11 a. m. J. H. Price, 11.25 a. m. Teakbay, 12.25 p. m. Barrie.
Cornwall, 62 - Nuageux, nord-ouest. Descendant 12.40 p. m. W. H. Daniels, 1.20 p. m. Nagatuck & Raritan, 2 p. m. Forward.
Lachine, 3 - Descendant 12.30 p. m. Redcloud.

DERNIERE HEURE

St-Jean, 14 - Montant 2.15 p. m. Minden.
Cap Saumon, 82 - Brumeux, nord-est. Descendant 9.30 a. m. Barge.
Matane, 202 - Brumeux, fort nord-est.
Cape Magdalen, 299 - Montant 1.30 p. m. Sirikishna.
Pte Renommée, 330 - Montant 1.15 p. m. City of Adelaide 30 est.
Pte des Monts, 220 - Nuageux, fort est. Montant 11.30 a. m. Jean Brillant, 1 p. m. Gaspesia.
North Sydney, 575 - Montant 10 a. m. Watuka parti de Louisburg, en route pour Chicoutimi.
Cape Race, 835 - Clair, sud-ouest. Montant midi Grey County.

Essai officiel du train royal aux usines Angus

Jusqu'à Smith's Falls.— Ce convoi a effectué le trajet avec une régularité parfaite.— Merveille de construction ferroviaire.

LES WAGONS DU C. P. R.

Montréal, 10.— On vient de procéder, en présence d'un groupe de journalistes et de quelques fonctionnaires des chemins de fer, au premier essai officiel du convoi de grand luxe qui devra transporter les souverains et les membres de leur suite dans leur mémorable voyage à travers le Canada. Cette course d'essai avait pour but de permettre aux techniciens qui ont créé ce train extraordinaire, de se rendre compte de son bon fonctionnement en service pratique. Traîné par la puissante locomotive 2850 du Pacifique Canadien, le lourd convoi, entièrement décoré aux couleurs royales— bleu, or et argent—effectua avec une régularité parfaite et à l'entière satisfaction des ingénieurs, le trajet de Montréal à Smith's Falls et retour. Le train partit des usines Angus du C. P. R., où les différentes voitures avaient été groupées, et tard dans la soirée, revint au même endroit, où il sera gardé en attendant d'être envoyé à Québec à la rencontre du paquebot "Empress of Australia".

Ce somptueux convoi, depuis le fourgon à bagages, jusqu'aux voitures qu'occuperont Leurs Majestés, est une véritable merveille de construction ferroviaire. Peint en bleu, or et argent, de lignes profilées et portant comme décorations le chiffre et les armes des souverains, il présente, surtout en marche, un spectacle vraiment impressionnant. Inutile de dire qu'il offre tout le luxe qu'il est possible d'obtenir aujourd'hui en chemin de fer.

Le Pacifique Canadien a fourni pour ce train six voitures dans lesquelles d'importantes modifications ont été effectuées par les ouvriers experts de la compagnie, aux usines Angus. Leur aménagement a fait l'admiration de tous ceux qui avaient été invités à faire le voyage d'essai à Smith's Falls hier soir.

Le premier wagon, immédiatement en arrière de la locomotive, porte le No 12; c'est un fourgon à bagages dans lequel on a installé le moteur qui devra fournir l'énergie électrique à tout le convoi durant le voyage. Ce moteur est actionné par la vapeur qui lui vient directement de la locomotive. Il y a aussi, dans ce wagon No 12, un large espace pour la garde des bagages des distingués voyageurs.

La voiture No 11, qui vient ensuite, est séparée en deux sections, l'une servant aux bagages et l'autre comportant six couchettes pour le personnel du wagon-restaurant. Dans la section aux bagages, on a aménagé des armoires pour le linge et l'on a installé des appareils modernes pour le repassage des vêtements. C'est encore dans ce wagon que se trouve la centrale téléphonique qui permet de communiquer entre toutes les parties du train, ainsi qu'avec l'extérieur aux différents arrêts qui seront effectués en cours de route.

La voiture No 9, qui porte le nom de "Viceroy", a aussi été fournie par le C. P. R. Elle renferme quatre chambrettes et huit sections à couchettes. La partie de ce wagon qui, en service ordinaire, sert de fumoir, a été transformée en salon de coiffure, tandis que des douches ont été installées dans ce qui était auparavant la salle de toilette des dames.

La voiture No 8, employée comme wagon à couchettes en service ordinaire, renferme quatorze chambrettes, dont plusieurs ont été gardées comme telles, tandis que les autres ont subi certaines modifications de manière à servir de bureaux, de garde-robe et même de salle de bain, avec baignoires, lavabos, douche, etc.

La voiture No 5, qui porte le nom de "Wentworth" est le wagon particulier dont se sert en voyage M. George Stephen, vice-président du Pacifique Canadien en charge du trafic. Aucun changement n'a été fait dans ce wagon, sauf que des appareils de téléphone et de radio y ont été installés pour le voyage des souverains.

La dernière des voitures fournies par le C. P. R. est le No 3; c'est un wagon à chambrettes, semblable au No 8, qui porte le nom de "Grand Manan". Cette voiture sera occupée par les membres de la suite royale. Dans le convoi, elle vient immédiatement après les deux voitures mises à la disposition des souverains eux-mêmes et dont des descriptions ont déjà été données dans les journaux.

A l'intérieur, toutes ces voitures du Pacifique Canadien sont décorés dans les tons ordinaires des wagons de cette compagnie, sauf qu'en certains cas on a dû ajouter des meubles et des tapis neufs. A l'extérieur, les wagons ont tous exactement la même apparence, avec leur longue bande argentée sur fond bleu foncé.

ABBEY'S
DÉBARRASSE L'ORGANISME

L'AUSTRALIA ESSUIE UNE GROSSE TEMPETE

(Suite de la 1ère page)

Vers la fin de la journée le roi et la reine purent passer quelques instants sur le pont, à regarder la mer encore grosse. Le vent diminua faiblement une fois le soleil couché.

Il était 4.30 p.m., heure de Greenwich (12.30 p.m., heure avancée de l'Est américain) quand le Repulse quitta le paquebot, trois jours après son départ de Southampton.

Les lettres du roi et de la reine aux princesses furent enfermées dans un sac hermétiquement fermé et attaché à une bouée portant deux pavillons, un rouge et un blanc. Le sac fut lancé à la mer par un officier de l'Empress, sous les yeux de Leurs Majestés et de leur suite. Un large sourire éclaira la figure du roi quand le Repulse fit savoir un peu plus tard qu'il avait, malgré le tourbillon des vagues, repéré le précieux sac et qu'il le remontait à son bord.

Le roi et la reine ont évidemment le pied marin. Le roulis constant du paquebot ne semblait pas, hier soir, les avoir incommodés.

Avant de virer de bord, le Repulse se rapprocha de l'Empress qui avait diminué sa vitesse à dix noeuds. Le Repulse passa alors bâbord du paquebot. Plus de mille marins du croiseur se tenaient alignés sur son pont et la fanfare jouait l'hymne national. Debout sur le pont du paquebot, le roi reçut le salut de ses marins.

LE 12 MAI NE SERA PAS JOUR FERIE

Lac-Mégantic, 10. (CP)— Le conseil municipal de Lac-Mégantic a décidé de ne pas proclamer jour férié le 12 juin prochain, jour où le roi et la reine visiteront Sherbrooke. Cette décision a été prise à cause du trop grand nombre de citoyens qui ont manqué de travail l'hiver dernier et qui ne font que commencer à trouver de l'emploi. La Chambre de Commerce avait suggéré que le 12 juin soit férié afin de permettre aux ouvriers de se rendre à Sherbrooke voir le cortège royal.

COLLISIONS D'AVIONS

Londres, 10. (P.C.-Havas)— Cinq personnes ont été tuées, dont une femme, dans deux accidents survenus à des avions de la Royal Air Force. Dans le Surrey, trois personnes ont été victimes d'une collision entre un avion militaire et un avion privé au-dessus de Horlep. Le cadet aviateur Robert Guille et le cadet Robert Adrian se sont tués dans une collision entre deux avions de l'école de la R. A. F. à Cranwell.

LES DECORATIONS DU C. N. R. SERONT TRES SOMPTUEUSES

Montréal, 9. (C.S.) — Les travaux de décorations des gares, des hôtels, des bureaux-chefs du Canadien National et des édifices de la Canadian National Express à Montréal et à travers tout le pays progressent rapidement. Dans la province de Québec, les couleurs du drapeau tricolore se marieront à celles de l'Union Jack et de l'emblème du Canada.

Le Château Laurier où se retireront Leurs Majestés durant leur séjour dans la capitale du Canada sera le centre d'attraction par excellence. La porte centrale de l'hôtel du Canadien National sera décorée d'un haut relief aux couleurs de l'empire. Il mesurera 18 pieds de haut et 12 pieds de large. Il sera flanqué de chaque côté d'écussons aux armes royales. La porte principale de l'hôtel donnant sur le carré sera pavoisée de banderolles rouges jointes au sommet par des festons tri-colores. Des drapeaux joindront ensemble ces banderolles. Au-dessus de l'entrée de la rue Mackenzie, qui servira d'entrée particulière à Leurs Majestés durant leur séjour à l'hôtel du Canadien National sera apposé un grand écusson aux couleurs royales. On y verra aussi flotter au vent des drapeaux. Des banderolles décoreront aussi les façades et les entrées.

Des trucs de projection lumineuse disposée de manière les plus modernes éclaireront le Château Laurier sur toutes ses façades, la nuit, durant le séjour de Leurs Majestés dans la capitale.

La Gare Union, qui fait face au Château Laurier sera décorée d'un grand écusson aux couleurs royales sur fond noir rehaussé de la couronne royale et de trois drapeaux. Le tout sera brillamment illuminé la nuit.

Toutes les gares situées sur le parcours de jour du train royal seront décorées d'un écusson aux couleurs de l'Union Jack. Les décorations des hôtels et des édifices du Canadien National dans les villes visitées par Leurs Majestés consisteront d'une couronne royale flanquée de plusieurs drapeaux.

On y verra aussi des écussons aux trois lions d'Angleterre et à celui d'Ecosse qui soutiendront de longues banderolles bleu, blanc, rouge, jointes ensemble par le drapeau Union Jack ou une couronne royale. Dans les montres de bureaux de billets des principales villes du Canada seront placées de grandes effigies de Leurs Majestés. Elles ont été coulées par le gouvernement à l'occasion de la visite de Leurs Majestés au Canada.

Cet effigies reposeront sur la soie bleu royal surplombée d'un drapeau Union Jack. Dans les autres bureaux de billets du Canadien National, le public pourra admirer des photographies de Leurs Majestés flanquées de drapeaux Union Jack. Les quais de Victoria et de Vancouver seront agréablement décorés à l'occasion du passage de Leurs Majestés lorsqu'elles s'embarqueront pour visiter ces endroits.

IN MEMORIAM

BISSON. — A Québec, le 8 mai 1939, à l'âge de 60 ans, est décédé M. J.-Ulric Bisson, marchand en merceries, époux de dame Emelda Paquet.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9.30 heures.
Départ des Salons mortuaires Moisan, No 299 rue St-Joseph, à 9.15 heures, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
Les congréganistes de St-Sauveur sont priés de réciter l'office mercredi soir, à 7h.30. L'office du Tiers-Ordre le même soir, à 8 heures, et sera suivi de l'office de la Société de Tempérance.
9mai-2fs-B-18813

CAREAU. — A Québec, le 8 mai 1939, à l'âge de 7 ans, est décédée Jeannine Careau, fille de M. Charles Careau et de dame Angélina Fiset.
Les funérailles auront lieu jeudi matin à 10 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, chez son père, 9 rue Napoléon, à 10 heures 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 9m.-2fs

LALIBERTE. — A Québec, le 8 mai 1939, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Ferdinand Laliberté, époux de feu dame Julia Walsh.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 17, rue Bourlamaque, à 8 heures 45, pour l'église St-Patrice, Grande-Allée, et de là au cimetière St-Patrice. 1fs

MOREAU. — A Québec, le 9 mai 1939, à l'âge de 78 ans 5 mois, est décédée Dame Lumina Crépeau, épouse de M. Gaudias Moreau.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 131, 4ième Avenue, à 8.45 heures, pour l'église de Limoilou et de là au cimetière de Lauzon. 10mai-2fs-B-18822

NADEAU. — A Québec, le 8 mai 1939, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Delvina Drouin, épouse de feu M. Louis Nadeau.
Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 153 rue de la Couronne, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 9m.-3fs

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPECIALISES

Charles Cloutier
DIRECTEUR DE FUNERAILLES et embaumeur. Service jour et nuit. Service d'ambulance. Satisfaction assurée. Prix modérés. Maison fondée en 1858. Bureau 174 D'AIGUILLON, tél. 6210.
20avril-26fs-S.F.H-18655

Au Salon Fleuri Enrg.
COURONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes, grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles. Spécialité fleurs pour Tag-Day. 362 RUE ST-JOSEPH, tél. 5068.
12avril-26fs-S.F.H-18591

Teinturerie Dorchester Enrg.
$1.00 — NETTOYEUR-TEINTURIER EXPERT — Vous offre son nettoyage du ton clair parfait, en plus de son procédé de stérilisation 100% efficace au prix populaire. Robes unies, complet, paletot de printemps nettoyé à $1.00. Teinture pour deuil dans les 24 heures suivant la réception des vêtements. 116-120 RUE DORCHESTER, Québec, tél. 4-2484.
20avril-26fs-S.F.H-18600

($1.00)— P. Ferland —($1.00)
TEINTURIER-NETTOYEUR - EXPERT — La seule et véritable Maison D'un Ton Plus clair, vous offre son nettoyage scientifique, au prix populaire de $1.00 pour robes unies, complets de 3 morceaux, paletots de printemps, etc. Notre procédé UNIQUE de traiter les tissus chimiquement, prolonge la vie de vos vêtements. P. FERLAND, 155-159 DU PONT, tél 4-3531.
au 18mai-S.F.H-17839

Les soucis minent le système nerveux

Les soucis causés par les affaires ou les soins du ménage, les chocs subits, la folle poursuite du plaisir, la démence qu'il y a de vouloir faire en vingt-quatre heures une semaine de vie normale, l'activité fiévreuse de littérature sensationnelle, tout cela tend à aggraver l'usure et la décadence du système nerveux.

Si vous êtes fatigué, insouciant, nerveux et brisé de soucis pourquoi ne pas fournir aux Pilules Milburn pour la Santé et les Nerfs une chance de vous aider à vous remettre sur pied? C'est un tonique qui reconstitue l'organisme et renforcit les nerfs car elles contiennent les éléments indispensables au système nerveux.

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

Le Maire réglera le problème de l'égout collecteur avant de partir pour l'Europe

S. H. le maire Lucien Borne s'est déclaré de nouveau hier très optimiste sur le résultat des démarches qu'il a entreprises auprès des gouvernements au sujet de la construction de l'égout-collecteur. Il nous a déclaré également qu'il veut faire en sorte que ce problème soit réglé définitivement cet été. "Je ne partirai pas pour l'Europe avant que cette question soit classée". Nos lecteurs savent que M. Borne doit accompagner S. E. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., légat papal, aux fêtes de Ste-Jeanne d'Arc, à Domrémy.

Coup d'oeil sur le Salon d'art polonais

L'Ecole des Beaux-Arts présente une collection de gravures polonaises et quelques étoffes tissées par les artisans de ce pays.

MOTIFS D'ART RELIGIEUX

Les habitués de l'Ecole des Beaux-Arts auront la sensation de faire une merveilleuse découverte lorsqu'ils feront le tour de la belle collection de gravures polonaises qui sont actuellement exposées dans la grande salle de l'Ecole. C'est si loin la Pologne et l'orthographe des noms est tellement difficile à retenir qu'on évite avec soin de s'intéresser aux artistes de ce pays. Un simple coup d'oeil sur l'exposition présente suffit pour nous convaincre de notre erreur. La collection actuellement exposée comprend quelques gravures anciennes datées du XVIIe siècle, des estampes en couleurs, des eaux-fortes, quelques linos et surtout plusieurs magnifiques bois gravés. Les compositions sont originales et exécutées avec une technique parfaite. Le tout est typiquement polonais et sous le couvert des styles employés (depuis le modernisme jusqu'au réalisme cru et depuis l'art primitif jusqu'aux motifs stylisés) nous sentons facilement ce choc de l'Orient et de l'Occident, cette interpénétration des deux courants d'humanité.

Outre cette riche collection de gravures (qui se vendent pourtant à des prix ridiculement bas), nous pouvons admirer quelques étoffes tissées par des artisans polonais. Les motifs sont très jolis, fortement orientaux. Sans aucun doute, il faut voir de ses yeux toutes ces choses pour en saisir la pleine valeur.

Ajoutons que les sujets traités par les graveurs s'inspirent de l'art chrétien. Les motifs religieux abondent et il faut noter le charme étrange qui se dégage de certaines gravures.

Comme nous l'avons déjà rapporté, cette exposition d'art polonais est présentée sous le patronage du Secrétariat de la province et de la Galerie Nationale du Canada. On peut visiter tous les jours (dimanche excepté). Entrée libre.

Deux jeunes gens sont arrêtés pour un vol de $4,100 à Saint-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 10. — (D. N. C.) Deux jeunes gens ont été arrêtés hier après-midi par la Sûreté provinciale, en marge du vol commis lundi à la succursale de Ste-Rosalie, comté de Bagot, de la Banque Canadienne Nationale. Ce sont Roland Lussier, âgé de 18 ans, et Arthur Cordeau, 36 ans, l'un et l'autre de Ste-Rosalie. Après examen de la voûte, lundi, par le gérant de la succursale, M. J.-E. Lussier, il fut établi qu'un vol de $4,100, y avait été perpétré. On a retrouvé l'argent sur les jeunes gens, moins la somme de $400. Lussier et Cordeau ont comparu devant le magistrat de district Emile Marin qui a fixé au 13 mai leur enquête préliminaire. Entre temps, les limiers de la Sûreté recherchent l'argent qui manque encore.

La session fédérale

L'ancien ministre libéral Motherwell désapprouve la politique de King au sujet du blé de l'Ouest

Il déclare que le gouvernement fait erreur en fixant les prix du blé. — On devrait laisser cette tâche à l'Office, dit-il. — M. Gardiner ne sait pas s'il y aura des élections fédérales cette année. — Un créditiste voudrait un rabais de 25 pour cent sur le prix du pain en faveur des chômeurs. — Les distributeurs seraient remboursés par le gouvernement, à même les fonds du chômage.

M. KING N'AURA PAS SA PROROGATION ROYALE

(PAR LORENZO PARE)

Ottawa, 10. — L'honorable W. R. Motherwell, ancien ministre de l'Agriculture dans le gouvernement King, s'est rangé, hier, du côté des nombreux députés libéraux qui ont nettement désapprouvé la politique ministérielle à l'égard des producteurs de blé de l'Ouest. L'ancien ministre a déclaré qu'il ne pourrait donner son vote au projet de loi par lequel le gouvernement fixe arbitrairement le prix du blé.

Malgré l'impatience fébrile du premier ministre d'en finir avec la session pour offrir au pays le spectacle brillant d'une prorogation royale, le débat sur le problème de l'Ouest a continué hier son petit bonhomme de chemin.

A la discussion sur le bill instituant un bonus sur les emblavures, tous ceux qui ont pris la parole ont greffé des considérations sur les autres lois de même nature que présente l'hon. M. Gardiner.

Finalement, le bill fut adopté en seconde lecture et le débat reprit, dans la soirée, au comité plénier de la Chambre.

LES EMBLAVURES

Ce bill accorde un bonus maximum de $2 par acre sur la moitié des emblavures faites par les fermiers, si la récolte est manquée ou si les prix sont trop bas.

L'adoption de la deuxième lecture de ce projet de loi s'est faite sans encombre. Mais il n'en sera pas ainsi sur celui qui fixe à 70 sous le prix du boisseau.

IL NE VOTERA PAS

L'hon. M. Motherwell a déclaré que le gouvernement faisait une erreur en faisant adopter par la Chambre un prix fixe du blé, quel que soit ce prix. Il blâme le gouvernement d'avoir éludé le comité consultatif attaché à l'office national du blé, en 1935.

Le prix du blé devrait être fixé par ce comité et par l'office, de concert avec le gouvernement. Si l'on ne procède pas ainsi, l'ancien ministre de M. King déclare qu'il ne pourra voter pour le bill.

ET LES ELECTIONS ?

A une question de l'hon. Dr Manion, le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a déclaré au cours du débat qu'il ne savait pas quand les élections seraient tenues.

"Personne ne sait, moi comme les autres, dit M. Gardiner, s'il y aura une élection cette année."

POUR DISPOSER DU BLE

Au cours du débat, M. J. C. Marshall (créditiste, Camrose) a fait des suggestions caractéristiques pour disposer du surplus de notre blé. Il voudrait que tous les chômeurs obtiennent un rabais de 25 p.c. sur le prix du pain; de 33 et un tiers pour cent sur le prix de la farine; de 25 p.c. sur le prix du gruau.

Les marchands-détaillants seraient remboursés de ces réductions accordées aux chômeurs par le gouvernement, à même les fonds du chômage.

FIN DE SEANCE

A la fin de la séance d'hier soir, le bill du bonus sur les emblavures n'avait pas encore réussi à franchir l'étape de l'étude en comité. Les ministériels proposèrent la formation du comité pour l'étude des crédits.

Mais M. McInnis (CCF) entreprit un discours sur le chômage, faisant par là visiblement échec au gouvernement qui veut hâter les choses. Lorsqu'il eut fini, ce fut au tour de M. Denton Massey, conservateur, de s'opposer à l'étude des crédits des Pêcheries en l'absence du ministre. M. Lapointe qui agit depuis une couple de semaines comme premier ministre, a répliqué avec impatience qu'il ne s'agissait que d'un premier item. L'ajournement a onze heures trouva les choses au même point.

La prorogation par Sa Majesté est décidément manquée !

Ils passeront deux ans au pénitencier

St-Hyacinthe, 10. (D.N.C.) — Deux frères, Philias Duquette, 31 ans, de Sherbrooke, et Arthur Duquette, 36 ans, du rang St-François, près de St-Hyacinthe, ont été condamnés ici hier, par le magistrat de district Emile Marin, à deux ans de pénitencier. Ils étaient accusés de vol avec effraction, en avril, chez M. Joseph Benoit, de St-Pie-de-Bagot. Les deux hommes avaient filé avec un butin évalué à une centaine de dollars.

Ils avouèrent leur culpabilité et ils furent condamnés sans délai.

MORT DE J.-ULRIC BISSON MARCHAND DE SAINT-SAUVEUR

L'un des marchands les plus en vue de Québec, M. J.-Ulric Bisson, de la rue St-Vallier, est décédé à l'âge de 60 ans. M. Bisson dirigeait depuis vingt ans un commerce florissant. C'était l'une des plus belles figures du quartier de St-Sauveur et de la ville de Québec. Chrétien convaincu, M. Bisson appartenait à plusieurs confréries religieuses.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Amarilda Paquet, et plusieurs enfants, MM. Rodolphe, Antonio, Georges, Maurice et Ulric Bisson, Mme Antonio Vaillancourt (Cécile), Mme Henri Dufour (Maria), Mlles Thérèse et Jeanne d'Arc Bisson.

Les funérailles de notre concitoyen auront lieu jeudi matin, à 9 heures 30, en l'église de St-Sauveur. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

L'Evénement-Journal prie la famille en deuil de bien vouloir agréer ses plus vives condoléances.

$204,826.54 pour les mères nécessiteuses

Le service provincial de l'assistance aux mères nécessiteuses émettra aujourd'hui, 10 mai, 3,414 chèques pour un montant de $204,826.54. Depuis la mise en vigueur de cette loi, votée par le Parlement provincial à la session de 1938, le service aura payé aux mères nécessiteuses une somme totale de $478,997.32.

REMERCIEMENTS DE LA LIGUE CATHOLIQUE FEMININE

L'exécutif diocésain de la L. C. F., par sa Commission de Finance, remercie très sincèrement les personnes qui se sont dévouées à la "Journée du Ruban". Les dames de la Ligue sont reconnaissantes aux directeurs et directrices des maisons d'éducation, aux aimables solliciteuses, enfin à tous ceux qui, en se décorant joyeusement du ruban "Hommage à nos Mères", ont aidé les oeuvres si nobles et toujours grandissantes de la Ligue Catholique Féminine.

Le premier syndicat catholique de Saint-Hyacinthe date de vingt ans

Il y a 20 ans, exactement le 6 mai 1919, l'on fondait à Saint-Hyacinthe le premier syndicat catholique de la région. Une soixantaine d'ouvriers s'étaient réunis sous la direction de M. l'abbé Philippe Desranleau et très rapidement l'on parvint à organiser un véritable syndicat. Douze mois plus tard, Saint-Hyacinthe possédait quatre unions ouvrières groupant les mécaniciens, les boulangers, les ferblantiers et les peintres. Le mouvement syndical se propagea rapidement et peu à peu l'on fonda des syndicats identiques dans les villes voisines. Aujourd'hui plus de 6,000 ouvriers relèvent du Conseil Central de Saint-Hyacinthe.

Doctorat ès sciences physiques à R. Hudon

M. Roland Hudon a soutenu avec succès, hier soir, à Laval, deux thèses pour l'obtention de ce titre. — Le jury se composait de MM. Joseph Risi, Paul-E. Gagnon et Cyrias Ouellet.

SOUTENANCE ORALE

A l'amphithéâtre de physique de l'université Laval, M. Roland Hudon, bachelier ès-sciences appliquées, a soutenu avec succès deux thèses pour l'obtention du doctorat ès-sciences physiques. La première avait pour titre: "Contribution à l'étude de la 3-3-diphényl-1-hydrindons et de 3-3 diphénylindanedione; synthèse de l'acide triphénylméthane-2- (x-oxo-carbonique). La seconde traitait de la "Distillation moléculaire". M. Hudon a effectué ses travaux de recherches sous la direction du professeur Paul-E. Gagnon, D.Sc.

M. Hudon, en plus d'avoir contribué à améliorer la préparation de composés chimiques déjà connus, a préparé, pour sa part, plusieurs corps organiques non encore décrits dans la littérature et dont il a étudié les différentes propriétés.

Le docteur Roland Hudon est un ancien élève du séminaire de Québec. A la fin de son cours classique dans cette institution, il obtenait, en 1931, le titre de bachelier ès-arts. Il étudia ensuite la chimie pendant quatre ans (1931-1935) à la faculté des Sciences de l'université Laval, où il obtint le diplôme de bachelier ès-sciences appliquées en mai 1935. Finalement, il passa quatre années dans les laboratoires de notre université, poursuivant des travaux de recherches en chimie organique, ce qui lui a valu, hier soir, le titre si envié de docteur ès-sciences.

En septembre 1935, M. Hudon fut nommé démonstrateur au département de chimie de la faculté des Sciences de l'université Laval, poste qu'il occupa durant trois années successives.

Le docteur Roland Hudon est membre du "Canadian Institute of Chemistry" (A.C.I.C.), de l'"American Chemical Society", de la "Canadian Chemical Association", de la "Société de Chimie de Québec" et du "Canadian Institute of Chemistry, Quebec City Branch". En 1937, il était secrétaire-trésorier de l'Association des Chimistes gradués de Laval; l'année suivante, il fut élu vice-président de la même association.

Nous sommes heureux d'offrir à M. le docteur Hudon nos plus sincères félicitations.

FELICITATIONS A L'EX-ROI

Paris, 10. (A.P.) — Le duc de Windsor a reçu hier les félicitations des autorités françaises pour son discours radiodiffusé la veille. Les autorités départementales de la Meuse lui ont fait leurs compliments peu de temps avant son départ avec la duchesse en automobile pour Paris. La presse française a mis en vedette le bref discours du duc, mais s'est abstenue de tous commentaires. Les milieux officieux et diplomatiques disent que l'appel du duc à la paix a été bien accueilli en France.

LE SYSTEME FISCAL

La Commission qui poursuit son enquête sur notre système fiscal a siégé au Parlement, hier, sous la présidence de M. Edouard Montpetit, de Montréal. Comme d'habitude, ses séances ont été tenues à huis clos.

Nous avons déjà annoncé que la Commission a soumis à date plusieurs rapports au gouvernement provincial.

J. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, inspecteur en chef des c. n.r. et c. p. r. (a.)

AVOCAT
Robert Côté
Imm. Quebec Power
229 St-Joseph Tél. 8987

J. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, membre de l'ont. opt. association. (a.)

AVOCAT
Geo. René Fournier
Edifice GUILMETTE
TEL. 3-1616 / 2-1531
37 de la Couronne

UN GRAIN DE CAFE CAUSE SA MORT

St-Antonin, Témiscouta, 10. (D.N.C.) — Camille Plourde, enfant de M. et madame Jos.-L. Plourde, est mort étouffé, dimanche, par un grain de café qu'il avait avalé jeudi dernier. Le grain, au lieu de prendre la direction du tube digestif, est allé droit au poumon, en passant par le tube respiratoire.

La Chambre de Commerce de Charlevoix-Est demande un port de mer pour Pointe-au-Pic

L'établissement d'un port d'hiver et d'été à cet endroit serait très propice, dit le capitaine Antonio Fournier, commandant du Sable I. — La Clarke Steamship s'est toujours servi de Pointe-au-Pic comme port d'attache. — Les autres havres sont trop dangereux. — Avec ce port, la navigation serait prolongée d'un mois.

LE GOUVERNEMENT FEDERAL

Le gouvernement fédéral sera incessamment saisi d'une importante demande de la Chambre de Commerce de Charlevoix-Est qui désire l'établissement d'un port de mer d'hiver et d'été à la Pointe-au-Pic.

La nouvelle, qui nous a été communiquée, hier soir, semble recevoir le plus parfait encouragement de tous. Aussi à ce fait, le capitaine Antonio Fournier, commandant du "Sable I", de la Clarke Steamship, qui fait la navigation hivernale sur le St-Laurent depuis huit ans, a tenu à nous affirmer, dans une lettre, que l'endroit le plus propice à l'établissement d'un tel port, serait celui de la Pointe-au-Pic.

"Il n'y a aucun doute que le seul endroit où puisse avantageusement s'établir un port de mer dans cette région du bas St-Laurent, tant sur le côté nord que sur le côté sud, est la Pointe-au-Pic. Aucun autre havre sur les deux rives du St-Laurent ne peut fournir toutes les qualités requises à cette fin", dit le capitaine Fournier.

Le commandant du "Sable I" fait aussi remarquer que depuis que la Clarke Steamship tient une ligne de navigation hivernale sur la Côte Nord, elle s'est toujours servi comme point d'attache, du port de la Pointe-au-Pic, parce que tous les autres havres sont trop dangereux et ne peuvent servir à cette fin. L'eau y est très profonde et la seule place possible pour naviguer sur la rive sud et sur la rive nord est avec point d'attache à la Pointe-au-Pic.

L'établissement d'un tel port de mer prolongerait la navigation d'un mois et demi l'automne et permettrait à tous les bateaux de tonnage moyen, tant atlantiques que fluviaux, d'y accoster en toute sécurité.

Le capitaine Fournier insiste aussi sur le fait que la Pointe-au-Pic est situé sur le terminus des chemins de fer nationaux, déservant les comtés de Charlevoix et Saguenay. "De ce fait", dit-il, "provient le grand essor de l'industrie forestière dans ces régions".

Poursuivant encore ses remarques, le commandant dit qu'il souhaite que le gouvernement fédéral n'entreprenne pas quelques travaux ailleurs sans avoir, au préalable, fait une enquête sérieuse et sans avoir consulté les navigateurs d'expérience.

La Commission va se réunir cet avant-midi

La commission municipale, formée dans le but de régler la question du stade, se réunira ce matin dans le cabinet de travail de l'hon. M. John-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Travaux Publics. C'est ce que l'hon. M. Bourque lui-même nous a appris, hier après-midi. Cette commission est formée de S. H. le maire et de M. les échevins Bertrand, Simard, Duval et Samson.

Apprenti demandé

On demande un apprenti typographe de deux ans et demi d'expérience.

S'adresser à
D. EMOND, Surintendant
"Le Soleil".

IL SUCCOMBE A SES BRULURES

Chicoutimi, 10. (D.N.C.) —Un citoyen de cette ville, qui s'était réfugié dans une cabane pour y passer la nuit, avec trois autres vagabonds, est décédé la nuit dernière, à l'Hôtel-Dieu. La malheureuse victime fut horriblement brûlée au cours de la nuit passée dans la cabane. Les vagabonds sont détenus par la police provinciale, pour l'enquête du coroner.

ALLEZ CHEZ UNIVERSAL AUTO

VENTE D'AUTOS USAGÉS

VENEZ ET PROFITEZ DE CES AUBAINES !

FORD coach 1931	$115.	DODGE camion Ch & Cab 2 tonnes, 1935	465.	FORD coupé 1938	635.
CHEVROLET sedan 1931	115.	FORD coupé 1937	485.	FORD avec Ch. & Cab plate-forme, 1937	655.
DODGE sedan 1931	135.	TERRAPLANE sedan 1936	475.	MAPLE LEAF 1936, Hoist & plate-forme	665.
FORD sedan 1932	155.	FORD coach 1937	505.	PLYMOUTH coach 1938	735.
CHRYSLER sedan 1933	255.	FORD coach 1937 Radio & chaufferette	515.	DE SOTO sedan 1938	760.
CHEVROLET coupé 1934	285.	FORD coach 1937	515.	BUICK sedan 1937	775.
CHEVROLET coach 1934	305.	FARGO plate-forme Ch & Cab, 2 tonnes	535.	PLYMOUTH sedan 1938 custom	780.
CHEVROLET sedan 1934	315.	CHEVROLET coach 1937	560.	PACKARD sedan 1937	790.
FORD sedan 1934	315.	DODGE coupé convertible 1936	535.	PLYMOUTH convertible 1938	855.
FORD coach 1935	335.	PLYMOUTH coach 1937	579.	OLDSMOBILE sedan 1938	875.
DODGE camion Panel 1934	365.	PLYMOUTH coach 1937	585.	CHRYSLER sedan 1938	935.
WILLYS sedan 1937	465.				

PAVILLON DE L'AUTOMOBILE

SPECIAL du jour :
CHEVROLET coach 1935 $365

GARANTIE
Avec chaque char usagé, nous donnerons, aux acheteurs qui en font la demande, une GARANTIE ECRITE, de 45 jours.
Demandez-la pour votre protection.

SECTION CHARS USAGES
Toutes nos voitures du Pavillon de l'Auto n'ont pas marché de l'hiver, et ont été inspectées et remises en état de prendre immédiatement la route.

UNIVERSAL AUTO LIMITED

Noms de nos gérants et vendeurs
Chars neufs, Camions, Hoist et Autobus
Eloi MALOUIN, Robert POULIOT, J.-C. McCOLL, John TREMBLAY, Martin GRIFFIN, Gustave COTE, J.-R. DUPONT, Dominique LAPOINTE, Clovis FLEURY, Roger GUILMETTE

Noms de nos gérants et vendeurs
Aux Chars Usagés: Euthrope COUTURE, Albert PATRY, Léo LEGARE, Louis PARADIS, Roméo PERRON
Au Pavillon de l'Auto: P.-A. MARTIN, Albert VALIN, Adrien BLOUIN, Alonzo BERGERON, Pierre GARNEAU

25, 41 de la Couronne Tél.: 5112, 3, 4 Pavillon de l'Auto 1ère Avenue

SPECIAL
$5 vous apportent les deux

• Ce joli bureau ne coûte que $2.00, lorsque vous l'achetez avec le Remington Portalif complet, dont le prix est le plus bas qui ait jamais été. Ce bureau est en gros carton solide (fibre-board); il est facile à porter et peut supporter un poids de 600 livres. Ecrivez aujourd'hui pour avoir de plus amples renseignements.

REMINGTON
$39.50
10c par jour
($5. comptant
$3. par mois)

Léger supplément de $3. pour des conditions de paiements faciles.
GRATIS — Les accessoires suivants :
1. Mallette spéciale.
2. Manuel d'instruction pour clavigraphe.
Le Rem-Ette possède TOUTES LES CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES d'un gros clavigraphe modèle standard. Entièrement garanti.

Gérald Martineau
96, rue St-Pierre

ENVOYEZ CE COUPON

GERALD MARTINEAU
96, St-Pierre, Québec. E-J
Veuillez me donner, sans obligation de ma part, de plus amples renseignements sur votre offre de bureau et me dire comment me procurer un nouveau "Rem-Ette" pour la somme minime de 10c, par jour.
Nom.....
Adresse.....
Ville.....

Couleurs du printemps les plus en vogue

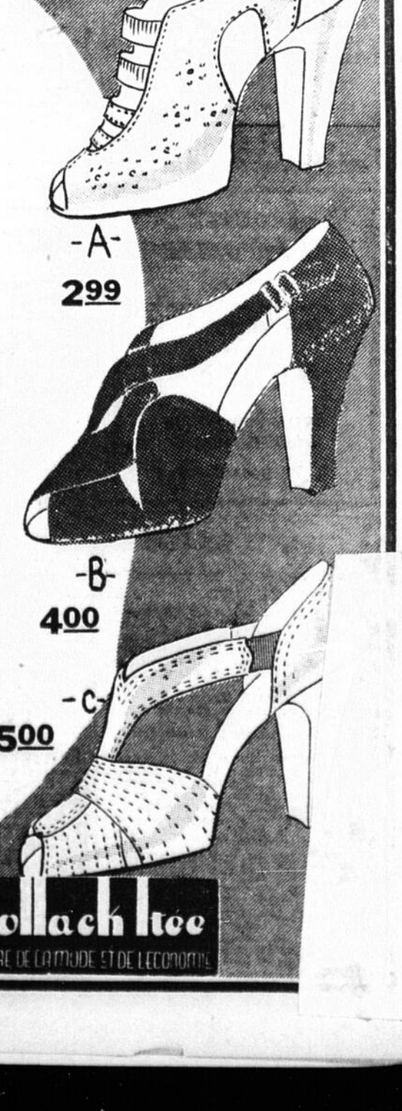

Portez-les pour la Visite Royale

L'histoire enregistrera sûrement 1939 comme l'année des plus élégantes couleurs dans les souliers du printemps et d'été. Avec les nouvelles jupes plus courtes, l'attention sera davantage portée sur vos souliers. Vous serez fières d'être remarquées si vous portez les nouveaux souliers du printemps de Pollack dans le choix des teintes pour convenir à toutes les toilettes.

A—Souliers de cuir verni dans les tons pastels, vieux rose, rose, bleu, bleu pâle, vert, jaune, EN SUEDE dans les couleurs fuchsia, gris, gris bleu, beige, Japonica. Modèles avec bouts et renforts ouverts ou bouts ouverts et renforts fermés. Talons hauts, cubains, dans les genres escarpins, à courroie, ou gore. — 3 à 8 et largeurs A à C 2.99

B—Souliers de suède dans les couleurs lilac, Fuchsia, gris bleu, vert pâle, Japonica. Modèles gore, sandale, bouts ouverts. Talons hauts. Pointures 3 à 8 et largeurs A à C 4.00

C—Souliers de suède violet, Fuchsia, beige, gris, gris bleu, Japonica, vert, lilac dans les modèles gore, Step-In, ou à courroie. Talons hauts. Pointures 3 à 8 et largeurs A à C. Choisissez dans ce groupe pour la meilleure qualité 5.00

-A- 2.99
-B- 4.00
-C- 5.00

Pollack — *Troisième plancher*

Venez, téléphonez : 4-4661 ou écrivez à notre comptoir postal.

Maurice Pollack Ltée
75-85 ST. JOSEPH TEL 4-4661
CENTRE DE LA MODE ET DE L'ECONOMIE